

المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية
ⴰⵙⵉⵏⴰⴳ ⴰⴳⵍⴷⴰⵏ ⵏ ⵜⵓⵙⵙⵏⴰ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ
INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGHE

Centre de l'Aménagement Linguistique

Catégorisation grammaticale en amazighe

Actes des journées d'étude
10 et 11 novembre 2016

Coordination
Abdallah BOUMALK & Hamid SOUIFI

Rabat, 2019

Catégorisation grammaticale en amazighe



Catégorisation grammaticale en amazighe

Actes des journées d'étude

Rabat, 10 et 11 novembre 2016

Coordination

Abdallah BOUMALK & Hamid SOUIFI

2019

Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe
Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL)
Série : Colloques et séminaires – N° 56

Titre	:	Catégorisation grammaticale en amazighe
Coordination scientifique	:	Abdallah Boumalk & Hamid Souifi
Mise en page	:	Kiddi Nadia - CTDEC
Publication	:	Institut Royal de la Culture Amazighe
Réalisation technique	:	Centre de la Traduction, de la Documentation, de l'Edition et de la Communication
Imprimerie	:	Imprimerie des Editions OKAD - Rabat - 2019
Dépôt légal	:	2019MO4849
ISBN	:	978-9920-9733-9-7

Sommaire

Présentation

L'intérêt de la catégorisation grammaticale pour la description et l'étude des langues naturelles n'est plus à démontrer. En tant qu'activité cognitive consistant à identifier les unités linguistiques et à les regrouper dans des catégories syntaxiques ou lexicales bien définies, la catégorisation n'est pas d'un abord facile. Si certaines unités se prêtent aisément à la classification dans des catégories bien déterminées, d'autres sont encore loin de faire l'unanimité des linguistes quant à leur statut catégoriel.

On convient de retenir quatre principales catégories lexicales dites « majeures », à savoir le nom, le verbe, l'adjectif et la préposition. *A priori*, le nom et le verbe, semblent ne pas présenter de difficultés particulières, la réflexion sur l'opposition verbo-nominale étant abondante dans la littérature et suffisamment débattue.

A l'opposé, il existe des unités linguistiques, principalement parmi les catégories grammaticales, dont l'identification et la classification ne sont pas évidentes. Cet état de fait est illustré par les fluctuations et les hésitations que l'on relève dans la littérature. Au premier rang de ces unités rebelles au classement, figurent les mots-outils. Une bonne partie de ces unités sont le résultat des différentes évolutions dont la grammaticalisation, processus bien actif en amazighe, mais aussi le chevauchement catégoriel, sans parler des transferts en cours de dérivation.

Ces faits et d'autres ont incité les contributeurs au présent volume à revisiter des questions épineuses, telles que l'autonomie catégorielle (cas des adjectifs, des prépositions et des adverbes), le statut des catégories fonctionnelles (les déterminants) et le caractère multifonctionnel déroutant de certains éléments grammaticaux (adverbe, prépositions, subordonnants). Ces questions préoccupent les spécialistes du traitement automatique de la langue amazighe à leur tour. Ils y sont confrontés, notamment, lors de l'étiquetage morphosyntaxique qui nécessite l'élaboration de jeux d'étiquettes et la levée de toute ambigüité catégorielle.

Les différentes approches théoriques adoptées dans les travaux portant sur ce sujet et l'idée d'universalité supposée des catégories logiques et philosophiques aristotéliciennes de toutes les langues naturelles sont, d'une certaine manière, derrière la divergence des analyses. Les actes publiés ici sont aussi l'occasion de porter un regard critique sur les classifications et les terminologies adoptées dans les travaux antérieurs. Ils visent également à établir, sur la base de critères morphologiques, syntaxiques et lexico-sémantiques, des frontières aussi tranchées que possible entre les différentes classes de mots.

La contribution d'Ahmed Boukous livre une réflexion sur les relations entre les catégories de pensée et les catégories du langage. Pour mieux circonscrire le rapport de la pensée au langage, l'auteur opère une distinction nette entre les concepts de « catégorie » et de « classe ». Une fois ces présupposés théoriques posés, il aborde la problématique du transfert catégoriel en amazighe.

Pour sa part, Lahoussine Amouzay traite de la relation entre les déictiques et les relateurs. Ceci a amené l'auteur à soulever plusieurs interrogations quant à l'identification des deux catégories. Son analyse a porté sur le fonctionnement des unités, leurs propriétés formelles et syntaxiques ainsi que leurs compatibilités syntagmatiques. Aussi, dégage-t-il un ensemble de critères d'identification des deux classes de mots.

La contribution de Mohyédine Benlakhdar accorde une place centrale à la syntaxe dans toute opération de catégorisation. Pour l'auteur, c'est la fonction qui détermine la classe d'appartenance des unités linguistiques. De même, il tente tout au long de son développement, de discuter les notions de classe, nature et fonction ainsi que la catégorisation que l'on établit sur la base de ces concepts.

Karim Bensoukas, quant à lui, traite de la pluralisation en *id-* bien distincte des procédés habituels auxquels recourt la langue pour la formation du pluriel. L'auteur souligne que ce type de pluralisation, certes peu étudié, concerne un nombre important d'unités lexicales aussi bien simples que composées. Le phénomène examiné a conduit l'auteur à s'interroger sur l'existence de points communs entre les noms adoptant la pluralisation en *id-*, la justification du choix du procédé, ainsi que la prédictibilité à partir de la structure interne des mots concernés par l'affixe i*d-*. K. Bensoukas soutient que *id-* est un affixe phrasal que ses propriétés situent en dehors de la théorie traditionnelle de la racine.

L'article d'Abdallah Boumalk examine la question de la catégorisation d'un certain type d'unités linguistiques caractérisées par la double appartenance. Il s'agit des éléments du lexique qui se prêtent, en tachelhit principalement, au dédoublement catégoriel. Tantôt ils fonctionnent comme adverbes, tantôt comme déterminants. L'étude souligne que le chevauchement adverbe/déterminant se produit surtout pour les unités lexicales à valeur quantitative. L'étude met en avant des critères d'identification à même de tracer des lignes de démarcation entre les deux classes traitées : nature du syntagme actualisé, distribution, ordre et attraction syntaxique.

Dans sa contribution, Mustapha El Adak a procédé au classement des formes interrogatives (interrogatifs personnels, interrogatifs locatifs, etc.) en usage en rifain et à l'analyse de leurs composants constitués d'unités de base et de déterminants associés (prépositions, déictiques) qui orientent le sémantisme de l'interrogation. Il apporte ainsi un éclairage sur la morphogenèse des outils interrogatifs en rifain.

De son côté, Abdallah El Mountassir traite de l'ambigüité catégorielle du morphème *d* en tachelhit. *A priori*, le contexte permet de déterminer la nature du morphème : particule d'orientation « vers ici », de prédication « c'est » et préposition d'accompagnement « et, avec ». Mais il existe des contextes où l'identité du morphème en question est loin d'être indiscutable, notamment lorsqu'il est employé dans des tournures figées.

Souad Moudian, quant à elle, aborde le problème de la catégorisation de la préposition et de l'adverbe. Sa contribution a mis en lumière, à l'appui d'exemples puisés dans le rifain, le flou des frontières entre les deux catégories. Toutefois, les propriétés sémantiques et combinatoires se révèlent pertinentes pour la délimitation des deux catégories étudiées.

De l'étude de Laarbi Moumouch, il ressort que la catégorisation d'une classe de monèmes s'effectue dans un cadre interprédicatif selon des compatibilités déterminées. L'auteur soutient que c'est le contexte syntaxique qui est déterminant dans l'assignation du statut catégoriel. Outre les critères syntaxiques, l'approche micro-syntaxique est également sollicitée pour pallier les insuffisances de la grammaire classique lors de l'opération d'identification des subordonnants.

Dans sa contribution, Souad Oussikoum traite le problème de la position de l'adjectif dans le syntagme par rapport à la tête du SN, d'abord, puis les autres dépendants par la suite. L'étude menée dans le cadre de la grammaire fonctionnelle telle que développée par S. Dik distingue deux types d'adjectifs : ceux qui modifient la portée

sémantique du syntagme selon la position et ceux qui ont une valeur modale engageant l'attitude subjective du locuteur. Tout au long de son développement, S. Oussikoum s'est penchée sur le rapport entre la position de l'adjectif et les paramètres pragmatiques. Néanmoins, si cet aspect est déterminant pour certains adjectifs, il demeure non pertinent pour d'autres pour lesquels c'est l'usage qui semble en fixer le positionnement.

Adoptant une approche standardisante, Hamid Souifi étudie la classe des démonstratifs de proximité (*ad*, *a*, *i,* et *u*), classe sujette à quelques formes de variation en amazighe. Pour expliquer la prédominance de la forme brève du morphème de rapprochement, il établit un parallélisme avec la particule d'éloignement qui ne se réalise jamais sous la forme réduite. Il en déduit que la forme brève du démonstratif exprime de façon exclusive le rapprochement et ne peut être interprétée autrement. Dans un souci de cohérence du paradigme, H. Souifi privilégie la forme étoffée du déictique de proximité à l'échelle de l'amazighe.

L'article de F. Ataa Allah et S. Boulaknadel souligne l'importance de la catégorisation grammaticale pour le traitement automatique des langues (TAL). Les auteures mettent l'accent sur l'intérêt de l'uniformisation et de l'alignement des parties du discours sur le modèle EAGLES. En s'inspirant de ce modèle et de la littérature amazighisante, un jeu d'étiquettes a été proposé pour le traitement automatique de la langue amazighe.

L'étude menée conjointement par M. Outahajala, L. El Gholb, K. Ouqua et M. Sghir s'inscrit dans le cadre de la linguistique computationnelle. Elle présente la première ressource amazighe annotée morpho-syntaxiquement (20.000 mots) ainsi que le jeu d'étiquettes conçu sur la base de 13 éléments pour réaliser l'étiquetage morphosyntaxique. Ce travail ouvre des perspectives pour l'amazighe en matière de traitement automatique des langues.

Rachid Laabdelaoui conclut dans son article sur l'adjectif que la détermination d'une catégorie s'effectue sur la base de critères morphologiques, syntaxiques et sémantiques. Pour l'auteur, l'amazighe appartient à la catégorie de langues qui possèdent deux types d'adjectifs, l'adjectif verbal et l'adjectif nominal. Cependant, cette catégorie se distingue morphologiquement et syntaxiquement à la fois du verbe et du nom malgré la correspondance apparente qu'ils semblent afficher. Chaque adjectif nominal a un statut verbal et inversement. L'évolution de la catégorie adjectivale a eu pour effet de renforcer l'adjectif nominal aux dépens de la forme verbale, ce qui a amené certains spécialistes à considérer l'adjectif comme une sous-classe du nom.

Quelques prémisses épistémiques

Ahmed BOUKOUS

IRCAM

La question de la catégorisation grammaticale est une thématique importante dans la recherche linguistique en général, en ce qu'elle conduit certains à revisiter les pensers anciens pour en faire des paradigmes nouveaux, et d'autres à faire « des vers nouveaux sur des pensers antiques », pour plagier Chénier. L'approche de la question est tout aussi ardue tant pour les études descriptives, qui ont tendance à vouloir trop embrasser dans un élan d'exhaustivité empirique, que pour les études à caractère théorique, qui procèdent à des généralisations s'écartant parfois des données de terrain. Les principales questions qui sont ici succinctement abordées d'un point de vue épistémique concernent la relation entre les « catégories de pensée » et les « catégories du langage », et le départ entre les notions grammaticales de "catégorie" et de "classe". Enfin, la question du "transfert catégoriel" entre les grammaires des langues est envisagée sur le plan empirique à partir de la linguistique amazighe.

Catégories de pensée et catégories grammaticales

Les premières tentatives de typologie des catégories de la langue et celles de la pensée remontent à l'Antiquité. C'est ainsi que quiconque envisage cette problématique doit se référer à l'essai *Catégories* qui ouvre l'*Organon* d'Aristote et qui définit dix catégories, à savoir *la substance (ou essence), la quantité, la qualité, la relation, le lieu, le temps, la position, la possession, l'action,* et *la passion*. Les opinions sur le caractère et le nombre des catégories aristotéliciennes sont partagées. Par exemple, d'après le traducteur de l*'Organon,* J. Tricot (1959), les catégories du philosophe grec ne sont pas grammaticales mais logiques, tandis qu'A. Rey (1973) souligne que la réflexion d'Aristote reste ambiguë, ce qui conduit à affirmer qu'Aristote confond « langue » et « pensée ». Cependant E. Benveniste (1966) montre que les distinctions faites par le philosophe grec dans *Organon* sont d'abord des catégories fondamentales de la langue dans laquelle il pense, c'est-à-dire le grec. D'où l'assimilation des catégories grammaticales du grec aux catégories logiques universelles.

L'idée de l'interdépendance des catégories de la langue et des catégories de la pensée a caractérisé non seulement les recherches grammaticales des Anciens mais elle a persisté jusqu'aux Temps Modernes. Par exemple, d'après Arnaud et Lancelot, dans la "*Grammaire de Port-Royal"* (166O), les catégories grammaticales coïncident avec celles de la Raison, une « raison essentialiste et universelle » telle qu'on la concevait à l'époque, d'où l'idée d'une grammaire générale constituant le fondement commun des langues naturelles. Les différences ou les divergences entre ces dernières résultent de la faculté que les communautés humaines ont de raisonner avec rigueur et clarté. On en infère que les langues peuvent être classées d'après la conformité de leurs structures avec celles de la logique. De leur côté, à partir du postulat selon lequel la structure de la culture est dans une relation d'homologie avec la structure de la langue, les anthropolinguistes extrapolent la classification des modes de pensée des peuples sur la base de leur langue, en mode rationnel *vs* mode irrationnel, mode complexe *vs* mode simple, mode sophistiqué *vs* mode primitif, etc. Ce que l'on appelle communément l'hypothèse Whorf-Whorf représente dans sa version forte une vision extrême de l'isomorphisme entre langage et pensée, dans sa

version faible l'idée selon laquelle la langue révèle le monde cognitif de la collectivité qui la parle (v. Whorf, 1940 ; Sapir, 1958). Cette hypothèse est aujourd'hui critiquée (v. Malt, Barbara C. & Phillip Wolff (éds.), 2010).

Pour sa part, J. Vendryes (1968) souligne que le désaccord entre la grammaire et la logique se manifeste dans le fait que les catégories grammaticales et les catégories logiques se recouvrent rarement. C'est ainsi que lorsque le linguiste essaie d'établir une taxonomie des faits grammaticaux sur la base de la logique, il aboutit la plupart du temps à une répartition arbitraire des faits, tantôt on range des faits qui ont le même aspect grammatical en des catégories logiques distinctes et tantôt on regroupe des faits qui n'ont logiquement rien de commun sous la même catégorie grammaticale. On ne peut cependant nier que les catégories grammaticales ont un pouvoir qui structure l'activité de l'esprit humain bien qu'elles puissent varier suivant les langues. En outre, quelles que soient les différences dans les modes de pensée et de conduite des communautés humaines, l'existence de traits fondamentaux communs est évidente. On en conclut qu'il existe une « logique humaine » et des « catégories logiques majeures » qui caractérisent *l'homo sapiens* indépendamment de la variation culturelle des peuples. Cette logique est à la base des catégories grammaticales.

Catégories et classes

On confond parfois « catégorie » et « classe » mais il semble qu'aussi bien sur le plan théorique que sur le plan empirique il soit utile de faire le départ entre les deux notions pour une meilleure adéquation de l'analyse des morphèmes grammaticaux. Et aussi pour éviter la confusion entre deux ordres distincts, celui de la « pensée » et celui du « langage ». Dans le cadre de cette assertion générale, on peut ajouter, avec Benveniste (op. cit), que la « catégorie » a un rôle essentiellement métalinguistique. En effet, alors que la « classe » est définie comme l'ensemble des éléments de la langue présentant telle ou telle propriété, la « catégorie », quant à elle, renvoie à des abstractions conceptuelles s'appliquant aux classes, qui sont, elles de nature grammaticale. De plus, la difficulté de saisir le statut des « catégories » touche plusieurs aspects : les modalités de leur obtention, les principes de leur colligation et de leur discrimination, l'autonomie de la pensée catégoriale *vs* l'hypostase des catégorisations grammaticales, et enfin, les procédures de dissociation des « catégories » et des « classifications ».

Catégorie, classe et transfert catégoriel en amazighe

Face à cette problématique la linguistique amazighe, du fait qu'elle est relativement jeune, emprunte à différentes sources leurs concepts et leurs méthodologies, notamment à l'école française. Ce qui a tout de même permis d'engranger, en peu de temps, une moisson non négligeable (v. Boukous, 1989). Par la force des choses, les études réalisées brassent des phénomènes qui sont classés, décrits et analysés dans des perspectives éclectiques et parfois réductrices. Parmi les phénomènes les plus ténus dans le travail taxonomique réalisé figure justement la question de la catégorisation des parties du discours. En linguistique amazighe, la question de la catégorisation grammaticale se pose dans des termes qui ne permettent pas une appréhension adéquate, probablement parce que le problème n'est pas cerné correctement. Les catégories dites "mineures" sont particulièrement récalcitrantes à une analyse compréhensive. C'est notamment le cas de "la conjonction", de "la préposition", de "l'interjection", et dans une certaine mesure de "l'adverbe". Ce qui fait problème, c'est leur nature grammaticale, leur fonction et leur comportement paradigmatique et syntagmatique.

Le descripteur est confronté d'emblée à la question suivante : faut-il appréhender l'analyse des constituants du discours en termes de catégories et de classes spécifiques ou

dans les termes des catégories et des classes d'autres langues ou, à un niveau plus abstrait, dans le cadre des catégories et des classes "universelles"? Il ne fait pas de doute que le choix d'un cadre référentiel dans le traitement des catégories grammaticales, aux plans conceptuel et méthodologique, peut induire un phénomène de biais. Par exemple, opter pour une analyse descriptive avec l'emploi des catégories empruntées à la linguistique indo-européenne, ne pourrait-il pas conduire au transfert des catégories de la grammaire latine sur les données de la grammaire de l'amazighe ? La réponse est affirmative au regard des monographies réalisées dans le cadre de la dialectologie berbère depuis la seconde moitié du XIXe siècle. L'opuscule d'André Basset (1952) en représente le prototype. Conscient de la difficulté, il écrit à la page 12 : "Ceci étant, la catégorisation grammaticale n'est pas faite pour nous dépayser. Mais il ne faut pas, néanmoins, se laisser prendre par cet excès, quasi de plain-pied et ne pas la croire, pour un Français, par exemple, encore plus identique qu'elle ne l'est en réalité. " Dans le corps de l'ouvrage, A. Basset aborde les différents constituants du discours dans la grammaire de l'amazighe. Concernant les catégories mineures, il analyse "la particule de proposition nominale", "les prépositions", "les conjonctions de coordination", "les conjonctions de subordination", "les adverbes et les locutions adverbiales". Il va sans dire qu'il décrit ces catégories avec les précautions terminologiques et méthodologiques nécessaires. C'est ainsi qu'à propos des prépositions, il signale qu'en dehors du groupe fondamental des prépositions, il existe un autre groupe qui peut fournir indifféremment des prépositions ou, le cas échéant, des adverbes. Il y a aussi des prépositions ou des locutions à base nominale, chose qui complique le départ entre un tel complexe et la locution prépositive. Concernant les "conjonctions de coordination", l'auteur soutient que l'Amazighe ne connaît pas de conjonction de coordination additive mais qu'il existe « une conjonction adversative usuelle soumise à variation formelle dialectale » (1952 : 40). L'adverbe ne constitue pas non plus une classe individualisée car le système adverbial ne se présente pas comme un système originellement autonome mais comme « constitué secondairement et progressivement, de façon disparate et inégale à partir de noms, de démonstratifs et de verbes ». Dans cette perspective, un exemple de traitement descriptif de la "préposition" et de "l'adverbe" est proposé dans Boukhris et al. (2008). Il y est dressé un inventaire de la "préposition simple" et de la "préposition complexe", suivi de la morphologie de la "préposition" selon le contexte d'apparition et de sa sémantique dont il est dit que la valeur est compatible avec les items co-occurrents. Cette analyse succincte est sans doute utile dans un « manuel de référence » mais il ne fait pas de doute que les éléments considérés méritent des études plus approfondies. Dans cette perspective des « pistes de recherche » seront peut-être indiquées dans les travaux du présent colloque.

Si l'on raisonne en termes de « spécificités grammaticales », on peut inférer de ce qui précède que l'analyse des classes « temporelles » et « modales », celle des classes des « prépositions », des « conjonctions » et des « adverbes » selon les catégories de la grammaire des langues romanes pourrait être une analyse biaisée. Il en découlerait aussi que le transfert de catégories comme « sujet », « adjectif », « pronom relatif », « présent », « subjonctif », etc. n'est pas sans poser des problèmes d'analyse dans le domaine de l'amazighe. Dans le même ordre d'idée, on peut considérer qu'une analyse fondée sur les « catégories » et les « classes » de la grammaire des langues sémitiques, par exemple l'arabe, peut conduire à une appréhension différente de la catégorisation grammaticale en amazighe. Du coup, en théorie, la comparaison avec les analyses effectuées à partir de la grammaire de l'arabe est tout aussi légitime. Deux exemples peuvent être cités à ce propos, celui de Ben Sedira (1887) et celui de Chafik (2011), tous deux enseignants d'arabe et qui ont réalisé des grammaires de l'amazighe en établissant des correspondances biunivoques entre la grammaire de l'arabe et celle de l'amazighe. Le premier a procédé à la description de fragments de la grammaire du kabyle en prenant pour modèle les « catégories » de

l’arabe pour décrire les faits grammaticaux de son idiome maternel ; le second a repris systématiquement les « catégories » et les « classes » de la grammaire arabe en les mettant en correspondance avec les données de l'amazighe ; c'est ainsi que la classe "adawāt al-išāra" renvoie aux "démonstratifs", "al ḥarf" aux "prépositions" et "aḎḎarf" à "l'adverbe". Il serait intéressant de comparer les grammaires ainsi réalisées, en effectuant une évaluation des grammaires concurrentes en termes d'adéquation du traitement offert par l'approche des faits de l'amazighe *via* la grammaire latine, d’une part, et celui qui prend pour modèle la grammaire arabe, d’autre part.

De la description et de la théorie

Parmi les questions débattues au sein de la communauté scientifique figure celle relative à la dichotomie description *vs* théorie dans la linguistique amazighe. Les grammaires concurrentes sont à évaluer des points de vue de leur adéquation empirique et de leur adéquation explicative. Le premier niveau d'adéquation présuppose l'observation des données de la langue, leur description exhaustive et la colligation des régularités observées. Quant au niveau de l’adéquation explicative, il concerne la "notion de généralisation linguistique signifiante" qui pose des contraintes absolues sur la puissance descriptive de la théorie et qui permet de définir la description optimale d’une langue (v. Chomsky, 1965).

Partant de ces considérations générales, mon sentiment est que la linguistique amazighe ne peut progresser qu'en s'inscrivant dans la dynamique de la recherche scientifique du temps présent. Elle est appelée à s’ouvrir sur les nouveaux centres d'intérêt de la recherche et sur les préoccupations actuelles de la communauté scientifique à l'échelle internationale. Les chercheurs locaux ont probablement des choses à apprendre des autres, et certainement aussi des choses à communiquer, à partager. Pour le coup, rien ne sert d'opposer les approches descriptiviste et générativiste, synchronique et diachronique, « spécifique » et comparée, d’autant que, dans une analyse compréhensive des phénomènes langagiers, la description est une étape préalable, et la linguistique théorique ne peut faire l'économie de la collecte des données, leur inventaire, leur classification et leur analyse. La linguistique descriptive, à son tour, ne peut aboutir à une saisie adéquate du comportement des faits de surface sans formuler d'hypothèses explicatives en termes de régularités, de règles, de paramètres et de principes universels. La linguistique amazighe n'en aura que plus d'intérêt pour la communauté scientifique dans son ensemble et pour une meilleure compréhension de la grammaire de l'amazighe.

Références bibliographiques

Aristote, (1959), *Les Catégories,* traduit par Jules Tricot, Paris, Vrin.

Arnaud, A. et C. Lancelot (1660), *Grammaire générale et raisonnée*.

Basset, A. (1952), *La langue berbère*, London-New York, International African Institute, Oxford University Press.

Ben Sedira, B. (1887), *Cours de langue kabyle,* Alger, Jourdan.

Benveniste, E. (1966), « Catégories de pensée et catégories de langue », in *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.

Boukhris, Fatima et *al.*, (2008), *La nouvelle grammaire de l'amazighe*, Publications de l'IRCAM.

Boukous, A. (1989), « Les études de dialectologie berbère », dans *Langue et société au Maghreb*, Rabat, Publications de l'Université Mohammed V, p. 119-150.

Chomsky, N. (1965), *Aspects of the Theory of Syntax,* Cambridge, MIT Press.

Rey, A. (1973), *Théories du signe et du sens I*, Paris, Klincksieck.
Malt, B. & Ph. Wolff (éds.). (2010). *Words and the Mind. How Words Capture Human Experience*, Oxford University Press.
Sapir, E. (1958). *Culture, Language and Personality*, Berkeley, University of California Press.
Vendryes J. (1968), *Le Langage. Introduction linguistique à l'histoire*, Paris.
Whorf, Benjamin Lee. (1940), 'Science and Linguistics', *Technology Review* 35, p. 229-31, 247-8.
محمد شفيق، أربعة وأربعون درسا في اللغة الأمازيغية، الرباط، طوب بريس، 2011.

Déictiques et relateurs en amazighe Croisement et frontières

Lahoucine AMOUZAY

CAL-IRCAM

Introduction

Dans ce travail, nous proposons d'examiner le statut des unités désignées communément par déictiques et relateurs en amazighe, les unités en question sont : *lli* et *nna* « qui / que / ce / ceci / cela / en question ». Pour ce faire, nous nous proposons d'étudier, tout d'abord, les différentes positions dans le but de cerner la problématique des déictiques et des relateurs par un inventaire des définitions et une classification des catégories grammaticales, et de traiter ensuite ces monèmes dans le cadre de la grammaire fonctionnelle[1] qui nous permet de mettre en jeu d'une façon cohérente la forme et la fonction.

Il faut d'abord préciser qu'il n'y a pas de recherches au sujet de transfert / chevauchement de monèmes *lli* et *nna* « qui / que / ce / cette / ceci / cela / en question…etc. » en amazighe et qu'il reste encore des zones d'ombre. Les solutions apportées aux unités déictiques et aux relateurs soulèvent encore plus d'interrogations liées généralement au fonctionnement syntaxique et aux traits définitoires[2]. Il est donc difficile de définir avec précision la notion même de déictique et de relateur et d'en proposer un type de classement relativement fiable en s'appuyant sur des critères formels déterminés.

En effet, nombre de linguistes ont tenté de répondre à cette question de classification. Cependant, leur classement reflète une hétérogénéité des positions dont il est difficile de faire une synthèse, les seules indications qu'ils nous fournissent étant des étiquetages notionnels vagues et intuitifs[3]. Si on compare quelques travaux des amazighisants[4], on s'aperçoit qu'il existe plusieurs interprétations du déictique. Les auteurs ne sont d'accord ni sur la définition de déictique, ni sur l'inventaire et la classification des unités de l'amazighe en général.

---

[1] Selon Martinet (1985 : 108), les critères indispensables à l'établissement des classes d'une langue est de voir si les unités étudiées présentent les mêmes compatibilités (communes) et qu'elles s'excluent mutuellement.

[2] Nous lisons par exemple que la définition donnée aux « déictiques » regrouperait toutes les unités qui ont la capacité de se substituer à un nom. Elle inclut dans cette catégorie des pronoms autonomes, des interrogatifs et des déictiques dans toutes les situations où les noms affichent ces mêmes compatibilités.

[3] En se référénant, entre autres, aux travaux d'Alain Lemaréchal, on trouve la formulation suivante à propos des parties de discours : « l'analyse linguistique doit partir de définitions syntaxiques, il n'est pas possible de s'appuyer, comme on l'a fait pendant longtemps et comme on le voit faire encore dans certains descriptions, sur des définitions sémantiques pour distinguer les parties de discours (1989 :29).

[4] À l'exception de Bentolila (1981) et Chaker (1997) qui se sont penchés sur cette question, la pyramide catégorielle de l'amazighe est dégagée par les linguistes, sans être décortiquée, en se référant souvent aux descriptions faites sur d'autres langues.

Problématique

Chacun des monèmes *lli* et *nna* « qui / que / ce / ceci / cela / en question »*,* en tant que déictique ou/et relateur, a sa propre carte d'identité mais il arrive, parfois, que l'une usurpe l'identité de l'autre. Ce transfert de catégories les identifie à la fois en tant que déictiques et relateurs.

Nous nous interrogerons d'abord sur les critères d'identification des unités « déictique » et « relateur ». S'agit-il des mêmes unités, de la même catégorie ou bien de cas d'homonymie ? Faut-il reconnaitre qu'il y a rapport entre ces catégories qu'on ne pourra mettre en lumière qu'à travers leurs distributions (l'usage et leurs reconstructions)? Les critères en matière d'identification de ces deux unités sont-ils pratiques et visibles? Quelles sont les latitudes formelles et syntaxiques qui font d'une suite de ces deux unités un référent unique et figé ? Comment peut-on organiser les unités déictiques et relateurs du point de vue de leur structure ? Le présent travail se veut une contribution à apporter des éléments de réponse à ces interrogations.

Hypothèse

Nous souscrivons, dans cette étude, à l'hypothèse qui interprète le relateur comme un fonctionnel propositionnel[5], ayant une fonction et une distribution distincte du déictique. Pour vérifier cette hypothèse, nous allons tenter d'examiner les deux emplois de ces deux monèmes grammaticaux.

Définition

Concernant la définition et la classification des déictiques et des relateurs *lli* et *nna*, nous nous inspirons de Dubois (1994 : 454) qui les a regroupés parmi les substituts indépendants du nom : « *considérés dans leur fonction principale qui est de substituer à un mot ou à un groupe de mots, qu'ils représentent ou remplacent (fonction anaphorique)* ». Les monèmes *lli* et *nna «* qui / que / ce / ceci / cela / en question *»* sont rangés dans la catégorie des déterminants, sont des arguments d'un nominal et dans une situation donnée, ils ne peuvent fonctionner seuls comme déterminants. Ils ne sont qu'une expression anaphorique d'un nom en introduisant une subordination monématique propositionnelle.

Les déterminants déictique et relateur sont donc des éléments formant une catégorie non lexicale[6], exempts de toute charge sémantique. Parmi cette catégorie, se rangent les unités *lli* et *nna* « qui / que / ce / ceci / cela / en question » qui ont pour fonction d'identifier un nom et d'introduire une relative. Ces éléments ont des propriétés communes mais remplissent des fonctions syntaxiques différentes. Ils obéissent à des lois particulières au niveau de leur fonctionnement spécifique par leurs compatibilités syntaxiques qui s'identifient par le fait qu'ils se substituent aux noms et qu'ils peuvent également en assurer les mêmes fonctions.

---

[5] Selon Martinet (1979: 143), les fonctionnels propositionnels « marquent la nature de la relation entre un déterminant et un noyau, lorsque ce déterminant est une proposition subordonnée ».

[6] Comme on peut le lire aussi dans *Eléments de linguistique générale* (Martinet, 1979 : 143), les pronoms se rapprochent syntaxiquement des noms et « leur appartenance à des inventaires limités tend à les faire ranger parmi les grammaticaux.»

4.1 Le relateur/ Déterminant relatif *lli* et *nna* « qui / que »

Ayant fait l'objet de plusieurs réflexions, le fonctionnel propositionnel *lli, nna* « qui / que » considéré comme l'équivalent de ce qui est le pronom relatif en français, est aujourd'hui remis en cause par plusieurs linguistes amazighisants, en particulier Galand (2002 : 219-240, 2010 : 172-194), qui lui préfèrent le concept de support de détermination / relateur en raison de la présence d'un antécédent auquel il devrait normalement renvoyer, du fait qu'il est lui-même « *l'antécédent de la proposition relative* » (référence), et que son rôle est de joindre deux propositions (prédicat + « *lli, nna* » + prédicatoïde) :

(1) *idda usbbab lli tnt isɣan.*
Partir-il (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.)-commerçant- qui- les (Pr. COD) –Acheter (partic.)
« Le commerçant qui les a achetées est parti»

idda usbbab nna tnt isɣan…..
Partir-il (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.)-commerçant- qui- les (Pr. COD) –Acheter (partic.)
« Le commerçant qui les a achetées est parti»

(2) *tafruxt lli iddan*
Fille qui partir (Part.-Acc.)
« La fille qui est partie »

tafruxt nna iddan…..
Fille qui partir (Part.-Acc.)
« Toute fille qui est partie »
« Toute fille étant partie »

(3) *tajllabit lli d isɣa ɣ ssuq*
Djellaba que mod.or. Acheter (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) dans souk
«La djellaba qu'il a achetée au souk»

tajllabit nna d isɣa ɣ ssuq…..
Djellaba que mod.or. Acheter (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) dans souk
«Toute djellaba qu'il a achetée au souk»

(4) *ayda lli f mmaɣn*
Terre qui sur se battre (Acc. 3 Pers. Masc. Plur.)
«La terre pour laquelle ils se sont battus»

ayda nna f mmaɣn …..
Terre qui sur se battre (Acc. 3 Pers. Masc. Plur.)
«Toute terre pour laquelle ils se sont battus»

Le relateur est un élément de rattachement entre le nom qu'il suit immédiatement et le déterminant prédicatoïde qu'il précède. Il s'agit des fonctions du nom (sujet, objet, objet indirect, etc.) :

- La relative du sujet :

(5) *tafruxt lli iddan*
Fille qui partir (Part.-Acc.)

«La fille qui est partie»

- Relative en expansion nominale directe / C.O.D :

(6) *tajllabit lli d isɣa ɣ ssuq*
Djellaba que mod.or. Acheter (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) dans souk
«La djellaba qu'il a achetée au souk»

- La relative à régime fonctionnel :

(7) *tamɣart lli mu ifka lɛahd*
Femme qui à-qui donner (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) promesse de mariage
La -qui-à-donner (Acc.3pr.sing)-promesse de mariage
«La femme à qui il a fait la promesse de mariage»

(8) *ayda lli f mmaɣn*
Terre qui sur se battre (Acc. 3 Pers. Masc. Plur.)
«La terre pour laquelle ils se sont battus»

Du point de vue syntaxique, l'analyse des fonctions de la relative consiste à déterminer celles [7] qu'elle assume en amazighe. Dans la relative, le nom comme autre modification de définitude permet une proposition verbale relative qui le modifie par relateur interposé *lli.*

A cet égard, nous postulons qu'il s'agit d'éléments de chaînage anaphoriques, qui devraient occuper la position du nom relativisé, et être déplacés en position initiale de la relative pour donner naissance à un relateur. Ainsi placé en tête de la relative, le relateur joue en même temps le rôle de démarcation et le rôle de marque de subordination de la relative.

On lui reconnaît également, d'une part, un rôle anaphorique, puisqu'il renvoie au nom antécédent qui le précède et, d'autre part, celui d'argument pronominal invariable qui n'indique pas la fonction syntaxique qu'assumerait le nominal qu'il remplace. Il s'agit vraisemblablement d'un morphème au sémantisme plutôt flou, donnant lieu selon les contextes à toute sorte d'interprétations.

4.2 Déterminant déictique lli et nna « ce / ceci / cela en question »

De prime abord, il est aisé de répondre à la question « qu'est-ce un déictique? ». Le déterminant déictique est un élément linguistique qui sert à montrer et à désigner un objet singulier déterminé dans une situation de communication[8].

---

[7] En grammaire fonctionnelle, on parle de fonction grammaticale (ou syntaxique) dans les relations de prédication et de subordination.

[8] Selon Dubois (1994 : 134), le déictique sert à « 'montrer', comme avec un geste d'indication, les êtres ou les objets impliqués dans le discours. Souvent, il s'agit simplement de noter que l'être ou l'objet dont on parle est connu parce qu'il en a déjà été question ou parce que, pour diverses raisons, il est présent à l'esprit du destinataire ».

(9) *tafruxt lli a iddan*
Fille foc.-qui partir (Part.-Acc.)
« C'est la fille en question qui est partie »

tafruxt nna a iddan
Fille- en question foc.-qui partir (Part.-Acc.)
« C'est cette fille en question qui est partie »

(10) *tajllabit lli ad isɣa ɣ ssuq*
Djellaba en question que mod.or. Acheter (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) dans souk
«C'est la djellaba en question qu'il a achetée au souk»

tajllabit nna, ad isɣa ɣ ssuq
Djellaba cette que mod.or. Acheter (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) dans souk
«C'est cette djellaba-là qu'il a achetée au souk»

(11) *akal lli a f mmaɣn*
Terre en question sur se battre (Acc. 3 Pers. Masc. Plur.)
«C'est la terre en question pour laquelle ils se sont battus»

akal nna, a f mmaɣn
Terre Cette sur se battre (Acc. 3 Pers. Masc. Plur.)
«C'est cette terre pour laquelle ils se sont battus»

Dans ces énoncés, les monèmes déictiques *lli* et *nna* « cette, en question » désignent des personnes ou des objets, présents ou absents dans l'espace ou dans le temps. Ils ont une fonction désignative ou référentielle et délimitent les personnes et les objets présents dans l'univers extralinguistique.

(12) *ittndm ugglid lli, ifl tagldit i yiwis…*
Regretter (Acc. 3pr.Sing.) -roi-en question- laisser (A. 3pr.Sing.) le trône à son fils
« Le roi en question regretta et laissa le trône à son fils » (Roux 1952 :5)

(13) *… tḥbu (tmɣart) udm nns aylliɣ ra d iffuɣ urgaz lli …*
Elle cacher (Acc.) + visage+ son + jusqu'à que +il sortir (A.) + homme + en question
« … elle cacha son visage jusqu'à ce que l'homme en question décida de partir… »

(14) *… tsala taḍut ɛawnnt tt tfrxin lli …*
....Elle+s'occuper (Acc.) + laine + elle + aider (Acc.) elle filles+en question....
« ....Elle s'occupa de la laine, les filles en question l'aidèrent.... »

Dans cet acte de démonstration, l'emploi du nom est essentiel, puisqu'il constitue l'objet indiqué en le délimitant. Quoi qu'il en soit, la comparaison entre le déictique et le relateur nous a permis de les définir comme ceci :

→ Les déictiques sont les unités dont le rôle principal est de montrer, localiser un lieu, une personne, un objet ou une situation. Ils sont toujours postposés au nom qu'ils déterminent.

→ Le relateur introduit la proposition relative, dont il constitue l'opérateur de subordination. C'est la raison pour laquelle il vient se placer à la tête de la proposition relative quelle que soit la fonction grammaticale de celle-ci.

Comportement syntaxique et syntagmatique des monèmes *lli et nna*

L'identification des monèmes déictique et relatif en amazighe demeure toujours dans le flou, à cause du caractère paratactique qui continue à caractériser cette langue et qui manifeste un certain malaise quant à l'usage de ces monèmes.

Les monèmes *lli***,** *nna* «qui / que / ce / ceci / cela / en question » gardent leur valeur sémantique quels que soient le complexe qu'ils forment et les contextes dans lesquels ils sont insérés. Cela dit, nous allons comparer la structure du syntagme nominal déterminé par un déictique avec celle de la subordonnée relative ; ce qui nous permettra de relever les divergences entre les deux constructions :

Unité	Syntagme nominal	subordination	Construction focalisée
nna	(15) *argaz nna* Homme-cet « cet homme-là »	*argaz nna iddan ……* homme- qui-partir (Part.-Acc.) « tout homme étant parti »	*argaz nna ad iddan ……* homme- qui-partir (Part.-Acc.) « c'est cet homme-là qui est parti »
lli	(16) *argaz lli* Homme-en question « homme en question »	*argaz lli tẓṛit ...* Homme- que voir (Acc. 2 Pers. Masc. Sing) « L'homme que tu as vu »	*argaz lli ad tẓṛit ...* Homme- en question-c'est-voir (Acc. 2 Pers. Masc. Sing) « C'est homme en question que tu as vu »

En étudiant la structure du syntagme nominal, nous constatons que le déictique *nna* détermine un nom désignant un élément en présence dans la situation de communication, proche de l'allocutaire, alors qu'avec *lli*, on renvoie anaphoriquement à une personne évoquée précédemment dans le contexte. Il en est de même dans la structure focalisée. Par contre, dans le cas de subordination, nous sommes en présence d'une expansion non primaire indirecte qui comprend des prédicatoïdes à la forme participiale et à l'accompli.

Notons aussi que l'opération de mise en clivée permet de montrer que *lli / nna* relateurs ne s'actualisent pas dans un contexte de focalisation : le focalisateur et le relateur s'excluent mutuellement et appartiennent donc à la même classe de fonctionnels propositionnels.

En revanche, certains énoncés peuvent avoir deux sens différents, c'est en raison de leur structure syntaxique flexible pouvant attribuer aux unités (déictique / relateur) une seule fonction commune ou des fonctions distinctes distribuées à chacune des unités. Nous illustrons, à l'aide des exemples (17) et (18), le glissement d'une détermination nominale vers une détermination relative pour le même énoncé :

(17) **…***kksɣ lḥwayj lli fsrɣ tn ɣ iggi uzur….*

Enlever (1 pers.sing. acc.) – vêtements- en question- avoir étendue (1 pers.sing. acc.) sur le toit

« J'ai enlevé les vêtements en question et je les ai étendus sur le toit »

Dans cet exemple repris ici, l'absence du pronom affixe *tn* fait que le monème *lli* devient un relateur :

(18) *…kksɣ lḥwayj lli fsrɣ ɣ iggi uzur….*

Enlever (1 pers.sing. acc.) – vêtements- que- avoir étendue (1 pers.sing. acc.) sur le toit

« J'ai enlevé les vêtements que j'ai étendus sur le toit »

Cas du monème *lli*

Les différentes positions du monème *lli* sont illustrées dans le tableau suivant:

Unité	Exemples	déictique	relateur
lli « en question »	(19) … *qbln as ifrxan lli, gawrn ɣ tagant …* Ils acceptent-à lui -les enfants- en question- ils restent- dans- la forêt « Les enfants acceptèrent et restèrent dans la forêt »	+	
lli « qui/ que »	(20) … *qbln as ifrxan lli gawrnin ɣ tagant …* Ils acceptent-à lui -les enfants- qui- ils restent- dans- la forêt « Les enfants qui restaient dans la forêt acceptèrent »		+
lli « en question »	(21) … *qbln as ifrxan lli ad gawrn ɣ tagant …* Ils acceptent-à lui -les enfants- en question- ils restent- dans- la forêt « Les enfants acceptèrent de rester dans la forêt »	+	
lli « en question »	(22) … *ifrxan lli ad igawrn ɣ tagant …* les enfants- en question- c'est ils restent- dans- la forêt « Ce sont les enfants en question qui restèrent dans la forêt »	+	

lli « qui/ que »	(23) *mad ak ijṛan lɛam lli izrin aylliɣ tftit* Que-toi-arriver (partic.) –année- qui -passer (partic.) quand partir (acc. 2 pers. Sing.) « Qu'est-ce qui t'est arrivé l'année dernière pour que tu sois parti »		+
lli « en question »	(24) *mad ak ijṛan lɛam lli aylliɣ tftit* Que-toi-arriver (partic.)-année-en question-quand-partir (acc. 2 pers. Sing.) « Qu'est ce qui t'est arrivé cette année-là pour que tu sois parti »	+	

Dans le premier cas (20 et 23), le relateur *lli* « qui / que » ne peut en aucun cas indiquer un rapport de détermination relative. Dans le second, la valeur syntaxique du noyau de la proposition succédant au relateur est un participe et ne peut être que prédicatoïde, d'où le rapport de subordination explicitant son incapacité à constituer un énoncé minimum au même titre que les prédicats :

** lli gawrn ɣ tagant*
*en question- ils restent- dans- la forêt
« *restent dans la forêt »
** lli izrin aylliɣ tftit*
*quand partir (acc. 2 pers. Sing.)
« *quand tu étais parti »

Dans le deuxième cas (19, 21, 22 et 24), *lli* « en question » ne peut être qu'un déterminant déictique. Il détermine un nom dont le référent n'est pas présent dans la situation de communication des interlocuteurs, mais dans le contexte évoqué. Il détermine le nom dans différentes fonctions syntaxiques :

- Fonction sujet :

(25) *tafruxt lli a iddan*
Fille- en question foc.-qui partir (Part.-Acc.)
« C'est la fille en question qui est partie »

- Fonction objet direct:

(26) *ikrz daɣ taɣult lli*
Cultiver (3 pers. Sing. Acc.) -à nouveau-champ-en question
« Il a cultivé à nouveau le champ en question »

- Indicateur de thème :

(27) *afrux lli, ikṣuḍ akk^{w} middn*
Enfant en question, être peur (3 pers. Sing. Acc.) de tout les gens
« L'enfant en question, il a peur de tout le monde »

- Fonction régime de fonctionnel :

(28) *ɣr i urgaz lli s imnsi*
Invite (3 pers. Sing. A.) -à- l'homme-en question-pour-dîner
« Invite l'homme en question à dîner »

Après ce constat, le monème *lli* est employé pour déterminer un nom dont le référent est évoqué et défini auparavant.

Cas du monème *nna*

Nous présentons le tableau suivant qui résume les différentes positions du monème *nna*

Unité	Exemples	déictique	relateur
nna « qui/ que »	(29) *argaz nna tẓṛit ɣr as s imnsi* Homme que voir (Acc. 2 Pers. Sing.) appeler (Impér. 2 Pers. Sing.) dat.-le à dîner «Tout homme que tu rencontres, invite-le au dîner»	-	+
nna « en question »	(30) *argaz nna, ɣr as s imnsi* *Homme-cet appeler (Impér. 2 Pers. Sing.) dat.-le à dîner* «Cet homme-là (en question), invite-le au dîner»	+	-
nna « qui/ que »	(31) *tamɣart nna izdɣn ɣ tama nnɣ....* femme en question/là qui habiter (Part.-Acc.) à côté de nous «La femme qui habite à côté de chez nous…..»	-	+
nna « en question »	(32) *tamɣart nna ad izdɣn ɣ tama nnɣ* Cette femme en question/là qui habiter (Part.-Acc.) à côté de nous «C'est cette femme là qui habite à côté de chez nous»	+	-

Toutefois, la suppression de la proposition verbale qui suit le relateur transforme ce dernier en déictique, avec une différence de sens qui affecte la référence anaphorique : *l'homme que tu as vu # cet homme-là en question.*

(33) *argaz nna tẓṛit ɣr as s imnsi* *[relatif]*

Homme que voir (Acc. 2 Pers. Sing.) appeler (Impér. 2 Pers. Sing.) dat.-le à dîner
«Tout homme que tu auras vu, invite-le au dîner»

(34) *argaz nna, ɣr as s imnsi* *[déictique]*
Homme-cet appeler (Impér. 2 Pers. Sing.) dat.-le à dîner
«Cet homme-là, invite-le au dîner»

En effet, à l'examen de ces exemples, on constate que les frontières entre les classes conceptuelles jouent un rôle dans la mesure où *nna* exprime des sens différents. Ceci dit, le fonctionnel entre dans une opposition entre indéfini et défini *nna tẓṛit* « tout homme, n'importe quel homme » alors que dans *argaz nna*, le déictique indexe un homme particulier, connu du locuteur et de l'interlocuteur, proche de celui-ci. Sauf dans le cas où le verbe est à l'aoriste :

(35) *axddam nna d iwin yak^{w}r asn lflus*
ouvrier-que-ramener (acc. 3prs. Plr.) les voler (acc. 3prs. sing.) eux-argent
« Tout ouvrier qu'ils ramènent leur vole de l'argent »

(36) **axddam nna yak^{w}r asn lflus*
*ouvrier-que- voler (acc. 3prs. sing.) eux-argent

(37) **axddam nna, yak^{w}r asn lflus*
*ouvrier-ce, voler (acc. 3prs. sing.) eux-argent

A l'opposé de l'inaccompli :

(38) *axddam nna d iwin ar asn ittak^{w}r lflus*
ouvrier-que-ramener (acc. 3prs. Plr.)-modv. eux les voler (inacc. 3prs. sing.) -argent
« Tout ouvrier qu'ils ramènent leur vole de l'argent »

(39) *axddam nna ar asn ittak^{w}r lflus*
ouvrier-cet- modv. eux les voler (inacc. 3prs. sing.) -argent
« Cet ouvrier, il leur vole de l'argent »

(40) *axddam nna, ar asn ittak^{w}r lflus*
ouvrier-cet, modv. eux les voler (inacc. 3prs. sing.) -argent
« Cet ouvrier-là, il leur vole de l'argent »

Afin de distinguer les deux structures au niveau syntaxique, le test de détermination peut servir de témoin de figement, comme nous le verrons ci-dessous. Même si les énoncés étudiés sont construits exactement avec la même unité *nna*, ils divergent sur les plans sémantique et syntaxique.

Dans ces cas étudiés, on peut clairement identifier le changement de sens qui résulte systématiquement des différentes positions des déterminants *nna* et *lli*.

Cas de lli + nna

Lorsque les deux monèmes rentrent en combinaison dans l'énoncé, la détermination par le déictique *lli* « en question » n'est pas compatible avec le relateur *nna*. Le déictique *lli* « en question » ajoute l'idée de définitude et de détermination alors que le relateur *nna* « qui / que » traduit l'indéfini :

(41) **imqqur urgaz lli nna iddan*
Être (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) Grand homme-cet (qui) partir (Part.-Acc.)
«Cet homme qui est parti est grand»

Lorsque les deux monèmes *nna* et *lli* apparaissent dans le même énoncé, le premier, *nna* « ce / cette » est déictique et se distingue phonétiquement par un accent d'insistance et une pause qui le suit, tandis que le second, *lli* « qui / que » est un relateur qui ne peut être séparé du verbe de la relative par une virgule pour des raisons rythmiques et syntaxiques. Dans cet ordre, l'énoncé est correct et acceptable.

(42) *icqqa wawal nna, lli s tnnit*
être Parole cette, que dire (Acc. 2 Pers. Masc. Sing.) être (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) difficile
Il est dur, ce propos là que tu as tenu.

Mais cet énoncé n'admet pas l'ordre inverse où *lli* devient déictique et *nna* un relateur. Cet exemple en est l'illustration :

(43) **icqqa wawal lli nna s tnnit*
* être difficile (Acc. 3 Pers. Masc. Sing. -Parole cette-que dire (Acc. 2 Pers. Masc. Sing.)

L'énoncé (11) est une relative détachée de l'antécédent par une pause. Nous pouvons pousser notre analyse plus loin, en montrant que le déictique *nna* peut être détaché du reste de l'énoncé par une pause. En supprimant la relative *lli s tnnit*, l'énoncé reste correct, *icqqa wawal nna* puisque la relative n'est qu'une expansion, une subordonnée.

D'un point de vue logique, on passe de l'indéfini *awal nna* au défini *awal lli* (parole --→ cette parole) dans l'exemple (42), et non l'inverse (cette parole --→ parole) dans l'exemple (43). Ceci revient à dire que l'ordre SN + *nna*, *lli…* dans l'énoncé (42) reste correcte car l'indéfini *awal nna* est précisé par la relative qui le suit (*lli s tnnit*) et qui ne peut être qu'explicative comme en témoigne le test syntaxique suivant :

- Test syntaxique : interrogation :

(44) *icqqa wawal nna*

(45) *manwa ?* «Lequel ?»

(46) *icqqa wawal nna, lli s tnnit*
être difficile (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.)-parole cette, que dire-prép. (Acc. 2 Pers. Masc. Sing.)
« Il est dur ce propos là que tu as tenu »

En fait, *awal nna* « cette parole-là» est un élément emphatisé, caractérisé par une mélodie particulière, un accent d'insistance / d'emphase placé sur *nna* et par une pause.

Tandis que l'ordre inverse SN + *lli*, *nna…* donne un énoncé inacceptable / agrammatical, car en utilisant *lli* comme déictique, on définit et détermine l'antécédent, qui reste supposé connu du locuteur et de son allocutaire. Il est déjà déterminé et défini. Par conséquent, il est superflu d'ajouter une expansion relative à caractère indéfini.

- Test syntaxique : interrogation :

(47) *icqqa wawal lli*
* être difficile (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.)-parole en question

(48) *manwa ? « Lequel?»*

(49) ** awal lli, nna s tnnit*
*Parole en question, que-prép.-dire (Acc. 2 Pers. Masc. Sing.)

Quand l'antécédent est accompagné d'un déterminant déictique, le relateur *lli* est possible car lui seul est sémantiquement compatible avec un déterminant déictique *nna.*

En somme, il existe une ressemblance formelle entre les déictiques et les relateurs. Cette ressemblance reste d'abord formelle. Les caractéristiques hétérogènes qui les définissent les assignent à la catégorie grammaticale de substitut. Les déterminants relatifs *lli* et *nna* « qui / que » présentent les caractéristiques presque semblables. Ils sont invariables et ne s'accordent ni en genre ni en nombre ni en personne. Ils ne subissent pas les contraintes des traits axiologiques [± humain] et [± animé]. Mais le trait [± défini] varie

selon le monème utilisé dans l'énoncé : *lli* avec un antécédent défini et *nna* avec un antécédent indéfini.

Conclusion

En guise de conclusion, ce rapide examen ne prétend pas à l'exhaustivité. Il ne s'agit en fait que d'une tentative de mise au point sur les difficultés que l'on rencontre lorsqu'on aborde la catégorie du déictique et du relateur en amazighe. Notre contribution a montré que l'analyse linguistique se doit de partir de définitions syntaxiques et non de définitions morphologiques.

En revanche, à travers ces exemples étudiés, la distinction entre les deux unités n'est pas aussi aisée qu'il n'y parait. Nous avons, donc, tenté d'établir des critères de distinction entre détermination démonstrative et subordination sans toutefois qu'ils soient toujours systématiques. Les unités *lli* et *nna* affichent les mêmes compatibilités pour constituer soit le déictique, soit le relateur, mais ces catégories s'excluent mutuellement dans des contextes déterminés.

Par ailleurs, nous avons identifié les repères d'ordre syntaxique qui identifient de façon systématique la subordination relative. Dans ce contexte, seul le morphème *lli* est possible car lui seul est sémantiquement compatible avec un déterminant défini alors que le déictique *nna* serait incompatible avec un déterminant défini. Nous sommes toutefois convaincu que le critère sémantique ne permet pas d'identifier efficacement ces deux unités même s'il a une valeur descriptive. Le seul critère identificatoire demeure le critère syntaxique.

Cependant, ce travail nous a amené à constater que le transfert catégoriel entre les unités *lli* et *nna*, en tant que déictique ou/et relateur, est dû aux structures syntaxiques flexibles de ces unités et aux rapprochements de leurs traits identificateurs.

Bibliographie

Bentolila, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Ait Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, Paris, Société d'Etudes Linguistiques et Anthropologiques de France.

Chaker, S. (1983), *Un Parler berbère d'Algerie (Kabylie): syntaxe*, Publications Université de Provence, Aix-en-Provence Diffusion J. Lafitte, Marseille.

Chaker, S. (1995), « Le problème des catégories syntaxiques en berbère », in *Travaux 1 : les parties du discours*, p.41-59.

Derkaoui, Ch. (1986), *Etude du verbe et de ses modalités dans le dialecte tachelhite : parler Tiznit, Maroc*, Thèse de Doctorat de troisième cycle, Linguistique, université de Paris V.

Destaing, E. (1921), « Note sur le pronom démonstratif en berbère », in *Bulletin de la Société d'Archéologie Copte* 22, p.186-200. Pub.

Dubois, J. et *al*. (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Librairie Larousse, Paris.

El Moujahid, El. (1981), *La classe du nom dans un parler de la langue tamazighte. Le tachlhit d'Igherm (souss-Maroc)*, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, Université Paris V, 488 p.

Galand, L. (2002), *Études de linguistique berbère*, Peeters Louvain-Paris.

Galand, L. (2010a), *Deux mille phrases dans un parler berbère du Maroc. Application et évaluation de la méthode d'enquête linguistique d'Henri FREI*. Publications de l'IRCAM, Imprimerie Top Press, Rabat.

Galand, L. (2010b), *Regards sur le berbère*, Milano, Centro StudiCamito-Semitici.

Leeman, D. (2004), *Les déterminants du nom en français – syntaxe et sémantique*, PUF, Paris.

Leguil, A. (1992), *Structures prédicatives en berbère : Bilan et perspectives*, L'Harmattan, Paris.

Lemaréchal, A. (1989), *Les parties de discours, sémantique et syntaxe*, Paris, Fayard.

Martinet, A. (1979), *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris.

Martinet, A. (1985), *Syntaxe générale*, Armand Colin, Paris.

Mounin, G. (1974), *Dictionnaire de linguistique*. PUF, Paris.

Penchoen, Th. G. (1973), *Etude syntaxique d'un parler berbère (Ait-Frah de l'Aurès)*, Centro di Studi Maghribini, V, Napoli, 217p.

Riegel, M. et *al*. (2004), *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France.

Roux, A. (1942), *Récits, contes et légendes berbères dans le parler des Béni-Mtir*, Rabat, Ronéo, III et 101 p.-rééd. 2007 sous le titre *Textes berbères du Maroc central. Textes originaux en transcription*, Köln, RüdigerKöppe (Berber Studies, 18).

Sadiqi, F. (1990), « The notion of COMP in Berber », in *Maghreb Linguistic*, Okad, Rabat.

Souifi, H. (1998), *Les unités significatives de la phrase verbale simple d'un parler berbère de : Villa Sun Jurjo/ Alhoucemas '' Ajdir'' (Rif/Maroc Nord)*, thèse de doctorat en sciences du langage, Université de Toulouse-Le-Mirail, France.

Tesniere, L. (1959), *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

id-Pluralization in Tashlhit: Definitely not a root-and-pattern morphology![*]

Karim BENSOUKAS

Mohammed V University in Rabat
Faculty of Letters and Human Sciences

1. Introduction

Ancillary though it may seem, *id-pluralization* is a productive process that is quite distinct from the more common concatenative (sound) and non-concatenative (broken) pluralizations of Tashlhit, a variety of Moroccan Amazigh spoken in southwest Morocco. Examples of the latter modes are *argaz/irgazn* 'man' and *anu/una* 'well', respectively; and an example of the former mode is *murran/id murran* 'callous person'. On account of its using the morpheme *id*, I dub this mode *id-pluralization*, a usage I will stick to in this paper for lack of a better term. The fact that id-pluralization is sporadically treated or only mentioned in passing (El Moujahid, 1981, 1997; Galand, 2010; Sadiqi, 1997; Saib, 1986) as well as its being totally absent in works devoted (exclusively) to plural formation (Idrissi, 2000, 2001; Jebbour, 1988, among others), suggest that the process is at best ancillary. However, tempted as one may be to consider id-pluralization as such, it is undeniable that it is another major mode of pluralization, given the variety of nouns subject to it and the productivity of the process itself.

id-pluralization raises various issues of a morphological, morpho-syntactic, as well as lexical nature. The very need for id- pluralization is a thorny issue, especially if we take into consideration the fact that the Tashlhit 'normal' type of pluralization is rich enough and quite complex as it is, a pending challenge being how to formally predict which nouns undergo which pluralization and how to encode this lexically. Formally, id-pluralization targets consonant-initial nouns, while vowel-initial nouns undergo sound/broken pluralization. Still, no matter how true this generalization may be, it would be an over-simplistic approach to seal the remaining issues. For one thing, the categorization of id-pluralization as a morphological process, and by the same token that of the affix *id*, need to be addressed. The possibility I explore is that this type of pluralization is a case of extragrammatical morphology (e.g. Zwicky and Pullum, 1987; Mattiello, 2013). A related issue is the morphological typology exhibited by id-pluralization, namely the highly synthetic (if not polysynthetic) features of some of the items subject to id-pluralization. These stand in stark opposition to the more time-honored root-and-pattern ones, which rely on the consonantal root as the base of derivation (for recent discussions, see Bensoukas,

[*] This paper is written within the Partenariat Hubert-Curien Toubkal "Actions Intégrées" project Volubilis MA/14/311-Campus France N° 30285ZM entitled "*De la nature et du rôle de la racine en amazighe: investigations sur la représentation mentale des mots*." I would like to thank CNRST-Rabat for all the help they have been providing. Special thanks go to my colleagues and partners in the project: M. Lahrouchi and S. Wauquier (Université Paris 8), A. Boumalk (CAL/IRCAM- Rabat), and R. Ridouane (Université Paris III). For their comments on the presentation based on this paper, I would like to thank the participants and audience at the study day "La catégorisation grammaticale en amazighe", Centre de l'Aménagement Linguistique/IRCAM, Rabat, 10 November 2016, more particularly A. Boukous, A. Boumalk, S. Moudian, and M. Taifi. The usual disclaimer applies.

2018; Boumalk, 2018; El Hamdi, 2018; Lahrouchi, 2018). id-pluralization rather takes words as inputs and is definitely not a root-and-pattern morphology.

The remainder of this paper unfolds as follows. §2 presents the relevant facts. In §3 and §4, I deal respectively with the categorization and typological issues inherent in id-pluralization. §5 presents the implications of the analysis for the organization of the Tashlhit lexicon. Then I conclude.

2. id-pluralization vs. sound/broken pluralization

Tashlhit uses two modes of pluralization. The more common type is 'normal' pluralization, bifurcating into sound and broken types (Idrissi, 2000, 2001; Jebbour, 1988; Saib, 1986, among others). id-pluralization is the allegedly less common one.

2.1 Sound/broken pluralization: The 'normal' mode

Plural formation in Amazigh is a very complex morphological aspect of the language. Jebbour (1988), for example, provides an initial taxonomic list of 33 plural patterns in Tashlhit. However, it is commonplace to characterize Amazigh plural formation as resulting from a non-concatenative mode ('internal'/broken plurals), concatenative mode ('external'/sound plurals) and a combination of both ('mixed' plurals) (e.g. Idrissi, 2000, 2001; Jebbour, 1988; Saib, 1986). Jebbour ultimately groups plurals into seven patterns depending on the process involved: (i) vowel ablaut, (ii) V-infixation, (iii) VC-suffixation, (iv) VCC-suffixation, (v) CC-suffixation, (vi) V-suffixation, and (vii) C-suffixation. Idrissi groups plurals into three sets: A-plurals, AN-plurals and N-plurals. Saib classifies plurals into three types, only two of which are primary (A-plurals and N-plurals) (see his Two Primary Plural Hypothesis). On the basis of the works above, and at the risk of oversimplifying, I will group plurals into three groups- sound, broken and mixed. Assuming this simplification renders the picture in a more or less accurate fashion, I now turn to the details of noun plural formation in Amazigh, commenting particularly on the typology of the processes involved in sound and broken plurals.

The first pattern of plurals is that of sound plurals. Descriptively, a masculine plural noun is different from its singular counterpart by having an initial vowel [i], instead of [a], and taking a suffix [n].[1]

(1)	***a**rgaz*	***i**rgaz**n***	'man'
	***a**funas*	***i**funas**n***	'bull'
	***a**tbir*	***i**tbir**n***	'pigeon'
	***a**ɣaras*	***i**ɣaras**n***	'way'

The feminine form of these plurals, on which I do not dwell herein, takes a suffix [in], as in *tatbirt*/*titbirin*, while the final [t] of the feminine singular noun disappears.

The second pattern of plurals is that of broken plurals. (2) contains plurals that differ from their singulars in more than one way. In the first item, for instance, in addition to the

[1] Transcription and abbreviations: I use IPA transcription except for the dot underneath segments indicating emphatics. ẓ̌ represents the emphatic counterpart of ʒ. Gemination is transcribed by doubling the consonant. The following abbreviations are used: C=consonant; CS=Construct State; EM=Extragrammatical morphology; FS=Free State; lit.=literally; masc.=masculine; N.=noun; NCM=Non-concatenative morphology; p.=person; pl.=plural; PM=Plain morphology; PNC=Productive non-inflectional concatenation; R=root; sg.=singular; V=vowel; vulg.=vulgar

change affecting the initial vowel, which is reminiscent of what happens in (1) above, both of the remaining stem vowels are altered. In *illuna*, the last item in (2), we notice the alteration of the initial vowel, the addition of a final vowel and the maintenance of the internal vowel.

(2)	*amalu*	***i**m**u**l**a***	'shade'
	anu	***u**n**a***	'well'
	agrtil	***i**grt**a**l*	'mat'
	allun	***i**llun**a***	'drum'

The last type of plural nouns uses both concatenative and non-concatenative morphology.

(3)	*aḍaḍ*	***i**ḍ**u**ḍ**an***	'finger'
	agllid	***i**gld**an***	'king'
	aslm	***i**slm**an***	'fish'
	afa	*afa**tn***	'peak'
	imi	*im**awn***	'mouth'
	urti	*urt**an***	'field'

It should be stressed that these nouns are all vowel initial, irrespective of whether the vowel is radical or prefixal. The treatments that these modes of pluralization have received (e.g. Idrissi, 2000, 2001; Jebbour, 1988; Saib, 1986) delineate a situation that does not differ substantially from that of Semitic (e.g. McCarthy and Prince, 1990; Ratcliffe, 1998).

2.2 id-pluralization: Another mode

Various types of nouns resort to id-pluralization. I group them into two blocks, depending on their morphological simplicity/complexity. One common formal aspect that unites them is their being mostly consonant initial. The fact that these nouns do not have the initial inflectional vowel of the nouns in § 2.1 can already serve as a formal clue in explaining their resorting to a special pluralization mode.

2.2.1 Morphologically simple nouns

I start with personal names (4i). Masculine plural names, including hypocoristics, take the prefix *id*, while feminine ones take *istt* (and alternately *id*) concatenated with the singular noun.[2] id-pluralization extends to brand-names as well (4ii). The last item in (4-ii) shows that nouns which are vowel initial do undergo id-pluralization, an indication that perhaps what matters is their group membership rather than their phonological shape:

(4) *i- Proper nouns (names)*

(id) muħmmad/muħ	*(istt) faḍma*
(id) sʕid/ʕddi	*(istt) ʕiʃa*
(id) bṛaħim/biħi	*(istt) xadiʒ*
(id) anas	*(istt) iʒʒa*

ii- Brand-names (loans)

(id) ṣamṣung	'Samsung (telephone)'

[2]Some dialects neutralize the gender difference between *id* and *istt* in favor of *id*. Note that the plural *id muħmmad* is distinct from *ajt muħmmad*, a collective noun meaning 'Mohamed's family', for male members only or both males and females together. If reference is to female members only, *istt* is used.

(id) ṣuni	‘Sony (VCR)’
(id) makinṭuʃ	‘McIntosh (computer)’
(id) birli	‘Berliet (truck)’
(id) aspiʒik	‘Aspégic (pain-killer)’

Kinship terms also use id-pluralization (5i). The kinship terms in (5ii) are borrowings from Arabic, and they can potentially take id-pluralization also because they are loanwords.

(5) Kinship terms

	Masc. Pl.	*Fem. Pl.*	
i-	*(id) baba(tsn)*	*(id) inna(tsn)*	‘father’
	(id) dadda	*(istt) lalla*	‘elder brother’
ii-	*(id) xali*	*(istt) xalti*	‘maternal uncle’
	(id) ʕmmi	*(istt) ʕmmti*	‘paternal uncle’
	(id) ʒddi	*(istt) ʒdda*	‘grandfather’

The third set of items contains words having a certain expressive morphology in that they have a deprecatory meaning (indicating either a derogatory aspect or a hideous entity).

(6) Expressive morphology

i-	*(id) murran*	‘callous person’
	(id) xittus	‘despicable person’
ii-	*(id) ẓ̌uẓ̌ẓ̌u*	‘stinking person’
	(id) xuxxu	‘monster’
	(id) buʕʕu	‘monster’
iii-	*(id) babbuz*	‘dog’
	(id) baħffu	‘naïve person’
	(id) bajbbun	‘fat person’

Note the phonological similarity of some the expressive morphology items. On the basis of their overall prosodic patterns and their meanings, these words can be treated as ideophones- “marked words depictive of sensory imagery found in many of the world’s languages” and “noted for their special sound patterns, distinct grammatical properties, and sensory meanings” (Dingemanse, 2012:654 and references therein; see also Zwicky and Pullum, 1987).

Finally, masculine borrowings (directly from, or through, Arabic), be they common nouns (7i) or numerical and frequency expressions (7ii), take id-plurals.[3] A native numerical expression, by contrast, uses normal pluralization, as in *ifḍ/afḍan* ‘thousand’.

(7) Borrowings

i-	*(id) lkamju*	‘truck’

[3]A few comments are due regarding (7). The MA definite article *l* is not perceived as independent of the borrowed noun in Tashlhit, but is rather taken to be an integral part of it. Also, feminine/ diminutive nouns based on borrowings take sound pluralization *talkamjut/ talkamjutin* ‘truck’ and *talmaqlat/ talmaqlatin* ‘frying pan’. Finally, the initial glide in the Arabic loan *walf* ‘thousand’ may be an indication of Construct State, as is revealed by comparison with Free State *alf* (see 2.2.2 below for this distinction). Why *alf* appears in CS when combined with *id* remains a mystery.

	(id) lpaṛabul	'satellite dish'
	(id) lbabbuṛ	'ship'
	(id) luṛdinatur	'computer'
ii-	*(id) ħina*	'sometimes'
	(id) mija	'hundred'
	(id) ʕʃrin	'twenty'
	(id) walf	'thousand'
	(id) mljun	'million'

The numbers in (7ii) may occur in loan expressions entirely, or be expressed combining native and borrowed numbers, the latter taking id-pluralization: *tltmijja/kraḍ id mijja* 'three hundred', *tltalaf/kraḍ id walf* 'three thousand', and *tlata d lmlajn/kraḍ id mljun* 'three million'.

2.2.2 Morphologically complex nouns

In addition to the four sets of morphologically simple nouns that take id-pluralization, other classes of morphologically complex nouns are also concerned with this mode of pluralization.

I start with a special class of 'frozen' Construct State (CS) nouns. CS, as opposed to the Free State (FS), is a special case-marking that a noun takes when it is a post-verbal subject, the object of a preposition or the complement of a numeral (e.g. Basset, 1932; El Moujahid, 1982; Guerssel, 1983; Jebbour, 1991; Saib, 1982). In CS, the initial vowel [a] of masculine, singular nouns is replaced by [u] (*argaz*/*urgaz* 'man'); that of the masculine plural is maintained *irgazn*/ *irgazn*; while that of both singular and plural feminine ones is deleted (*tamɣart*/ *tmɣart* 'woman'; *timɣarin*/ *tmɣarin*). Some nouns maintain their vowel in masculine singular nouns, and CS vowel appears as a glide [w] instead (*anu*/*wanu* 'well'; *urti*/*wurti* 'orchard'). In the feminine of these nouns, the initial vowel does not delete (*tanut* and *turtit*). The 'frozen' CS nouns subject to id-pluralization are recognizable on the basis of their initial inflectional CS morpheme [w+], as illustrated in (8):

(8) Morphologically complex nouns: Frozen w-nouns

(id) wabiba	'mosquito'
(id) warẓẓan	'wasp'

Although the frozen CS nouns do have the initial, inflectional, nominal vowel internal to them, their frozen shape with an initial [w] makes them consonant initial. It may be claimed that their formal affinity to the rest of the nouns in 2.2.1 and 2.2.2 makes them subject to id-pluralization.

The second class of morphologically complex nouns undergoing id-pluralization contains special agentive nouns recognizable by their prefix [m+] as well as their meanings (see Bensoukas, 1994, 2012 for comprehensive accounts of agentive noun morphology in Tashlhit):

(9) Expressive agentive nouns

Noun	*Verb base*	
(id) milluṭṭs/miṭṭus	*ṭṭs*	'sleep'
(id) millus	*lls*	'be dirty'
(id) miḍrus	*mmaḍrs*	'be badly slaughtered'
(id) mikṣuḍ	*ikṣuḍ*	'be afraid'
(id) mixxi	*xxi*	'defecate, vulg.'

The phonological affinity between the items in (9) is notable, as is their affinity to some of the ideophones in (6) above (cf. *xittus* and *millus*), which suggests that they may be examples of the same expressive morphology.

Compound nouns also use id-pluralization. Although compounding is not a very productive process in Amazigh, a few words can be used to illustrate the process.[4] The items in (10) are transcribed with a space in between for a clearer word division. It is noteworthy that the first item in (10) shows that compounds can be vowel initial, in which case what makes them take id-pluralization is most probably their internal morphological nature rather than their phonological form:

(10) Compounds

(id) imal ass	'lit. future day; week'
(id) maf aman	'lit. finder-water; water finder'
(id) slm aggʷrn	'lit. inhale-flour; moth'
(id) ʃʃ awi	'lit. eat-take away; greedy person'
(id) ssumm aḍaḍ	'lit. suck-finger; naïve person'
(id/istt) ħllil ɣruḍ	'lit. caress-shoulder; indolent person'
(id) laħ amja	'lit. disappear-anything; useless person'
(id/ istt) tall aḍar	'lit. raise-leg; prostitute (vulg.)'
(id) frd xxi	'lit. graze-defecate; useless person (vulg.)'

Another class of nouns which take id-pluralization contains words which bear 'special' affixes like *bu* 'the one with' (bu-Ns) and its opposite *war*, used to express the notion of dispossession/deprivation 'the one without'. Both have feminine counterparts, *mm(u)* and *tar*, respectively. *bu* also has a periphrastic counterpart, *bab.*[5] bu-Ns denote more specific meanings: ownership, personal characteristics, and professions. Also, some bu-Ns have become lexicalized, others once used as nicknames have become proper nouns, and others yet are used idiomatically (see Bensoukas, 2015a-b-c, 2016 for details of the various aspects of this type of morphology). bu-Ns and their periphrastic bab-N counterparts may exhibit a very complex morphology, but they remain a very productive class, including both native and borrowed nouns.

(11) i-bu-nouns

Masc.	*Fem.*	
(id) buʒʒɣlal	-----	'snail'
(id) buttgra	-----	'turtle'
(id) buwgajju	*(istt) mmuwgajju*	'strong-headed person'
(id) bijmi	*(isstt) mmijmi*	'a big mouth'

ii-bu/bab n nouns

[4] There are words whose constituents are not clearly identifiable as parts of a compound. The words *frṭaṭṭu* 'butterfly' and *frtllis* 'moth' are a case in point, both of which are subject to id-pluralization.

[5] *bu* has not received a unanimous appellation in the literature. One of the early terms used is 'formative prefix' (Applegate, 1958:22); other terms are: adjectivalizing morpheme ("morphèmes adjectiveurs") (Chami, 1979), derivational moneme ("les monèmes 'dérivateurs'") (El Moujahid, 1981), bound morpheme (El Moujahid, 1997), initial term ("termes initiaux") (Galand, 2010) and attributive morpheme ("morphème à valeur attributive") (Boukhris et al., 2008:36). Given the internal complexity of bu-Ns, I argue in Bensoukas (2015b) that *bu* is a phrasal affix.

(id) butgmmi	*(istt) mmutgmmi*	'owner of the house'
(id) bab n tgmmi	*(istt) lal n tgmmi*	-----

iii- war- nouns

(id) war tawwuri	*(istt) tar tawwuri*	'jobless person'
(id) war tarwa	*(istt) tar tarwa*	'childless person'

The literature shows some hesitancy in categorizing both bu-Ns and bab-Ns. On the one hand, Sadiqi (1997:121-122), considers bu-Ns compound nouns, more specifically "synthetic compounds", on the basis of the absence of a preposition; and Galand (2010:153) considers them compounds resulting from the "juxtaposition" of two nouns. Like-wise, El Moujahid (1981:205) notes that buNs are nominal synthemes called compounds ("synthèmes nominaux dits composés") and later treats them as being the result of "affixal compounding" (El Moujahid, 1997:133). On the other hand, Applegate (1958:18) states that bu-Ns are the result of affixation; and although bab-Ns "may occur as alternants of those formed with *bu* in many cases… they must be considered compound words, however, for they are formed by the combination of two words rather than a stem and an affix." A different approach is argued for in Bensoukas (2015b), who distinguishes bu-Ns for bab-Ns on the basis of the former containing a phrasal affix and the latter a bound word (see also the arguments against compounding in bu-Ns in Bensoukas (ibid.)).

2.3 Interim conclusions

In addition to the more common sound/broken plurals, Tashlhit has an additional type- id-plurals, which correspond to a diverse array of singulars of both morphologically simple and complex nouns. What the items subject to id-pluralization seem to have in common is their being in the overwhelming majority consonant-initial, as opposed to the vowel-initial singulars subject to sound/broken pluralization. The obvious conclusion is that id-pluralization is definitely not a root-and-pattern (non-concatenative) type of morphology. The less obvious conclusion relates to the kind of morphology id-pluralization is and by the same token that of its typology. I turn to each of these issues in the next sections.

3. id-pluralization: Categorization issues

In this section, the basic claim is that id-pluralization reveals properties that can be categorized as extragrammatical morphology (Zwicky and Pullum, 1987; Mattiello, 2013 and references therein). Special focus will be on further aspects of categorization relating to the diversity of the input subject to id-pluralization as well as its complexity.

3.1 id-pluralization as extragrammatical morphology

Attempting a definition using morphological phenomena from English, Mattiello (2013:55) states that:

> Extra-grammatical morphology is understood as an umbrella term for heterogeneous analogy-based operations violating various universal principles of English grammar, in terms of irregularity of the bases and partial or un-predictability of the output, and partly governed by universal preferences (notably, for iconicity), although their morphotactic/morphosemantic transparency is reduced as compared with that of morphological rules. Examples of extra-grammatical morphological operations include: blends, clippings, hypocoristics, acronyms, initialisms, reduplications, backformations, infixation, and phonaesthemes.

In their seminal work, Zwicky and Pullum (1987:335-338) distinguish extragrammatical morphology (EM) from plain morphology (PM) on the basis of seven criteria, three of which I consider.[6] The first criterion is "promiscuity with regard to input category", according to which rules of PM have a "specific, determinate input category" while rules of EM have "variable and peculiar effects on syntactic categories." Second is "promiscuity with regard to input basehood", according to which rules of PM apply to bases, never to inflected forms as opposed to rules of EM, which apply to inflected forms as well as to bases, compounds, syntactic phrases. Finally, there is the criterion of special syntax (likes ideophones), in that the result of EM has special syntactic properties. Zwicky and Pullum (ibid.:338) conclude that classifying phenomena as extragrammatical does not mean that "such phenomena are marginal in their grammar… but that the definition of the phenomena lies in a domain orthogonal to the grammar."

As a reminder, nouns subject to id-pluralization may be morphologically simple or complex, involving both derivational and inflectional affixes. They fall into two classes: (i) personal names, kinship terms, ideophones and loans; and (ii) w-nouns, ideophones, compounds, bu-Ns, bab-Ns, and war-Ns. These nouns reveal the criteria set for extragrammatical morphology above, namely "promiscuity with regard to input category", "promiscuity with regard to input basehood" and that of special syntax, especially in bu-Ns and bab-Ns. In the following two sub-sections, two aspects will be examined, both of which consolidate the conception of id-pluralization as extragrammatical morphology: (i) diversity of the input to id-pluralization and (ii) its complexity.

3.2 Diversity of the input

The first point to be noted about id-pluralization is the diversity which characterizes its input elements, which I grouped into two sets in §2, each of which includes four subtypes.

For the sake of exposition, I reiterate that the class of morphologically simple nouns contains (i) proper nouns (names), (ii) kinship terms, (iii) nouns with expressive morphology, and (iv) borrowings. The nouns with expressive morphology deserve a special comment. Their overall phonology, as well as the meanings they convey, are special and indicate that they may be ideophones. For example, *murran* 'callous person' is a disyllabic word with a medial geminate and a final closed syllable, while *ẓuẓẓu* 'stinking person' is similar except for its final open syllable. *babbuz* 'dog' is slightly different in that it contains an initial *ba*, which might be argued to be a separate constituent in other forms, like *bamɣuz* 'one that digs' (with agentive *m* and the verbal base ɣz 'dig').While names, kinship terms and borrowings seem more straightforward morphologically speaking, the question is still pending as to what makes the four types of nouns form a coherent class with respect to id-

[6]The other criteria proposed by Zwicky and Pullum are: (i) pragmatic effect: "expressive morphology is associated with an expressive, playful, poetic, or simply ostentatious effect of some kind"; (ii) imperfect control, referring simply to the existence of speakers lacking productive control of EM operations; (iii) alternative outputs, according to which EM may use the same source and the same rule but result in different forms, while PM results in only one output; and (iv) interspeaker variation, with EM showing considerable variation from speaker to speaker. Discussing Zwicky and Pullum's criteria, as well as others', Mattiello (2013: 57-63) lists the following special characteristics of extragrammatical morphology: (i) (Non-)predictability of output, (ii) alternative outputs, (iii) alternative inputs, (iv) alternative input categories, (v) uncertain basehood, (vi) uncertain headedness, (vii) irregular subtraction of word parts, (viii) invariability of meaning, (ix) non-additional meaning change, and (x) reduced transparency. These works provide further details and references.

pluralization. My answer is that the lexicon of Tashlhit is organized in such a way as to assign these words extragrammatical morphology (see §5 below).

The second class of nouns subject to id-pluralization contains four subtypes of morphologically complex nouns: (i) frozen w-Ns (with an inflectional, case marking); (ii) expressive agentive nouns, (iii) compounds, and (iv) bu-/war-/bab- nouns. In addition to their being complex morphologically on a par with compounds, bu-Ns specifically involve further complexity that will be discussed in §3.3. I focus for the time being on the expressive agentive nouns, and a similar comment to that I made regarding the ideophones above is due. For instance, in addition to being consonant initial nouns- an unusual structure in Tashlhit- *mikṣuḍ* 'apprehensive person' and *millus* 'smeared person' have a rather fixed pattern, with the difference that *millus* has a medial geminate. This pattern echoes that of *xittus* 'despicable person' above.[7] Again, the two types of nouns, despite the difference in their morphological complexity, have formal similarities.

3.3 Complexity of the input: Special type of affixation

The input to id-pluralization may consist of nouns with relative degrees of complexity of internal word structure. I start immediately with a succinct presentation of inputs that I believe to be less complex and later dwell more on those inputs that are more complex.

The first set of nouns that serve as an input to id-pluralization are: (i) frozen w-Ns; (ii) expressive agentive nouns, (iii) war-Ns and (iv) compounds. The reason why I consider these as having simple internal word structure is that they involve simple concatenation of morphemes, be they bound of free. Also, in comparison with the more complex nouns below, the internal simplicity of their word structure becomes immediately obvious.

The nouns belonging to the second class input to id-pluralization show remarkable internal complexity. The example par excellence is the class of bu-Ns, and similar comments can apply more or less to the related bab-Ns class, which I do not consider here (see Bensoukas, 2015a-b-c, 2016). I draw a distinction between the overall bu-N, which I call the outer noun, and the noun inside the bu-N, the inner noun. The complexity of the bu-N concerns primarily the inner noun, which can be marked for various inflectional categories, i.e. gender, number and case. As a reminder, inner nouns are generally in CS:

(12)	i-		Masc. sg. inner N	Fem. sg. inner N
		Masc.	*buwgajju*	*butgajjut*
		Fem.	*mmuwgajju*	*mmutgajjut*
	ii-		Masc. pl. innner N	Fem. pl. inner N
		Masc.	*bijgʷjja*	*butgʷjja*
		Fem.	*mmijgʷjja*	*mmutgʷjja*

Another way in which the inner nouns can be complex is their entering into different syntactic combinations. These vary from very simple modification and coordination to very complex combinations of both. In (13), both the inner and outer nouns in bu-Ns can be modified by demonstrative pronouns *jad/jann* 'this/ that', as indicated by the brackets, while in (14), the inner noun gets quite long with all the modifiers it can take. To pluralize the forms in (13) and (14), semantics permitting, Tashlhit resorts to id-pluralization.

[7]Paradoxically, the inputs like *xittus* have a templatic structure. This might be taken as indication that Tashlhit does use both templatic and non-templatic morphology.

(13) *buwgajju* *[buwgajju] jad/jann*
bu[wgajju jad/jann]

(14) i- *bulxʷḍrt d ddisir*
bu+ vegetables and fruits

ii- *bulxʷḍrt lli jaɣ bdda tsrrħt d ddisir llid ʒʒun ur tiwit*
'the seller of vegetables, which you have always abundantly given us, and fruit, which you have never bought'

iii- *bulxʷḍrt lli jaɣ tsrrħt ajlliɣtt sur ur nħml d ddisir llid sul ur ttawit ajlliɣ ʕlajn att nttu*
'the seller of vegetables, which you have abundantly given us until we no longer like them, and fruit, which you no longer buy until we have almost forgotten it'

The internal complexity of bu-Ns challenges very robust generalizations about morphological structure (see Bensoukas, 2015a-b-c, 2016 for further details). On the assumption that *bu* is a derivational affix, bu-Ns reveal inflection inner to derivation. This aspect of bu-Ns challenges Greenberg's Universal 28, which stipulates that "if both the derivation and inflection follow the root, or they both precede the root, the derivation is always between the root and the inflection" (Greenberg, 1963:93; see also Principle # 505 of *The Universals Archive*; Universität Konstanz). Furthermore, the internal syntactic structure some bu-Ns show challenges the 'Lexical Integrity Hypothesis', according to which "the syntax neither manipulates nor has access to the internal structure of words" (Anderson, 1992:84) (see also Booij, 2009; Lieber and Scalise, 2007)). Finally, the possibility of prefixing *bu* to a noun that is modified violates the No-Phrase Constraint, a requirement that "no phrase may appear within complex words" (originally in Botha, 1983; cited in Spencer, 2005:83).

4. id-pluralization : Typological issues

Having shown the diversity and complexity of the input to id-pluralization, I now turn to the two remaining issues relating to typology. I first situate id-pluralization morphology within the current debate on root-and-pattern morphology in Tashlhit. I will also claim, on the basis of the complexity of some of the items subject to id-pluralization, that it may be an indication of the existence of a mild polysynthetic type of morphology in the language.

4.1 Root-and-template morphology

Whether it is the C(onsonantal)-root or the stem/word that serves as a basis for the derivation of different morphological categories has been a source of controversy in Hamitic-Semitic, and more pertinently in the present context, in Amazigh linguistics.

One trend in the literature considers the morphology of Hamitic-Semitic as prototypical of the root-and-pattern type (Cantineau, 1950). The Arabic masculine, singular adjective of color *ʔabjaḍ* 'white', for instance, is taken to be a combination of the root *bjḍ*, with the general meaning 'white', and the pattern *afʕal* (p.193). The theory of Non-Concatenative Morphology (NCM) (McCarthy, 1979, 1981) formally renders the idea by representing on separate tiers root consonants and other morphological material, including vowels. For example, the C-root *ktb* 'write' can express active or passive voice by the inter-digitation of the vowel melodies (*a...a*) or (*u...i*), respectively, between the consonants, yielding the forms *katab* and *kutib*, through a mechanism known as tier conflation.

Another trend in the literature challenges the assumption that the morphology of Semitic is root-based (Bat-El, 1994; Benmamoun, 1999; Gafos, 2009; Ratcliffe, 1998, 2003; Ussishkin, 1999; see Prunet, 2006 and Ussishkin, 2006 for reviews). For instance, Bat-El (1994) and Ussishkin (1999) argue that taking the word, rather than the C-root, as a base of derivation makes possible a better analysis of Modern Hebrew denominal verbs, and conclude that the C-root can be eliminated from the grammar. Bat-El (2003a-b) adduces further evidence for this stance based on historical change and learnability.

In the same vein, the conception of Basset (1929, 1952) that, in Amazigh, there is a clear-cut line between the C-root lexical material and the morphological material, which includes the vowels, has been adopted by a number of other scholars (e.g. Galand, 1964/2002, 2010; Boumalk, 1996; Taifi, 1990). For Galand, the preterite form of the verb *ak^{w}r* 'steal' consists of the radical *-ukr-* a combination of a C-root and a template- which takes the person pronouns (indices) as in **t**-*ukr*-**t** 'you stole'. A similar approach in essence, but one which is quite different in terms of its theoretical underpinnings, is adopted to account for Amazigh morphological facts- NCM. Once more, the constant consonantal core is assumed to form the root, while the alternating vowels play only a morphological role and do not pertain to the root per se (see for instance the thorough analysis of Tashlhit passive verb formation in Moktadir (1989)). New arguments for the C-root in Tashlhit are based on the morphology of two Tashlhit secret languages (see Lahrouchi and Ségéral, 2009, 2010a-b; Lahrouchi, 2018). After the extraction of an exclusively consonantal root (R), a morpheme on its own, secret forms are derived on the basis of the templates [***ti*** R_1R_1***a*** R_2R_3***ju*** R_2R_3] *tikkasḍjusḍ* and [***aj*** R_1R_1***a*** R_2R_3***wa*** R_2R_3] *ajkkasḍwasḍ*, from *i-ksuḍ* 'be afraid'.

This rigid sectioning of base material into lexical C-root and possibly vocalic non-root morphological elements has been contested, and another trend in Amazigh linguistics defends the hypothesis that bases of derivation consist of both consonants and vowels. One argument is that some vowels can be proven to have lexical status and thus are part of the base form (Bensoukas, 1994, 2001, 2018; Boumalk, 2018; El Hamdi, 2018; Iazzi, 1991, 1995; Jebbour, 1996, among others). Another argument is based on the intricate irregularity of Tashlhit morphology, which can only be elucidated by assigning some of the vowels involved to underlying structure. A verbal base of derivation other than the C-root is then advocated (Bensoukas, 1994, 2001, 2018; Dell and Elmedlaoui, 1991; Iazzi, 1991, 1995).

id-pluralization rather calls for a word-based approach to morphology and provides another argument against the use of the C-root as a base of derivation. As has been amply justified so far, id-pluralization affects two distinct classes of nouns in their phonological word forms. First, the class of morphologically simple nouns contains (i) proper nouns (names) (ii) kinship terms (iii) nouns with expressive morphology and (iv) borrowings. Second, the set of morphologically complex nouns contains four subtypes: (i) the inflectionally marked frozen w-Ns, (ii) expressive agentive nouns, (iii) compounds, and (iv) bu-Ns/war-Ns/bab-Ns. As such, id-plurals stand in opposition with the more normal sound and broken plurals, the latter of which have been treated as an example par excellence of root-and-pattern morphology. Accordingly, we reiterate the fact that id-pluralization is definitely not a root-and-pattern morphology.

4.2 Mild polysynthesis

The aim of this section is to propose that id-pluralization, and the connected bu-N morphology, provide evidence for the existence of mild polysynthetic morphology in Tashlhit. This idea, which is dealt with in some detail in Bensoukas (2015b), is summarized here.

In morphological typology, languages are categorized depending on their morphological systems (see Bynon, 2004; Helmbrecht, 2004; and references therein). In traditional typological classification, four language types are generally recognized: fusional, isolating, agglutinative and polysynthetic. Other ways of classifying languages have been proposed, mainly using their degree of fusion and synthesis (see Bynon, 2004). Tashlhit morphology has been characterized as involving a combination of fusion and agglutination. A survey of the literature on Amazigh morphology in general immediately reveals the non-concatenative (fusional) patterns interacting with the concatenative (agglutinative) ones, even in the same morphological class. Never in the literature has there been mention of polysynthesis in the morphology of Tashlhit.

There is controversy over what counts as polysynthetic morphology (e.g. Mattissen, 2004; Woodbury, to appear). Woodbury (ibid.:1), as does Mattissen (ibid.), stresses holophrasis as a defining characteristic of polysynthetic languages: "Historically the term 'polysynthetic' has been used to characterize languages (or constructions) that are prolifically holophrastic, that is, where a single word expresses what in more analytic languages would appear as a whole phrase." Mithun (2000:916) stresses as another defining characteristic noun incorporation- "a construction in which a noun stem is combined with a verb to form a new, morphologically complex verb." Although noun incorporation is mainly, but not exclusively, attested in American languages, it is also found in North Africa, specifically in Cushitic, a member of the Afro-Asiatic family (ibid.:927).

De Reuse (2006) and references therein (see also De Reuse, 2009) list the following properties of polysynthesis: (i) Productivity, (ii) recursion, (iii) concatenation, (iv) interaction with syntax, and (v) lexical category change (ibid.:746-747). Examples are provided from English, for instance, with anti- and re- both being productive and recursive as in the words antiantiabortion and rerewrite. De Reuse (2006:747) uses the term "productive non-inflectional concatenation" (PNC) for such affixes, and further asserts that languages can be (i) mildly polysynthetic (a few elements of PNC), (ii) solidly polysynthetic (over 100 PNC elements), or (iii) extremely polysynthetic (several hundreds of PNCs).

As far as the morphological typology of Semitic, which is close to that of Amazigh, is concerned, Gensler (2011) states that the salient morphological aspect of the family is the root-and-pattern morphology, both in verbs (the different binyanim) and nouns (the broken plurals). As far as synthesis is concerned, words are of medium length; there is also a medium degree of fusion.[8] More importantly in the present context, incorporation does not exist and "polysynthesis is impossible, given the strong constraints against compounding and incorporation in the family" (Gensler, ibid.: 300).

Regarding Tashlhit, I will present evidence that may be interpreted as pointing towards a mild polysynthetic morphology: a case of noun incorporation and morphology involving some of the characteristics listed by De Reuse above. I start with an isolated case of noun incorporation. Some dialects of Tashlhit incorporate a verb and a noun, a structure to which a suffix pronoun is added (compare 16i and 16ii). I provide in (15) an example which shows how the suffix is realized on a verb other than the one used in the expression

[8]Gensler (2011) further states that other morphological processes are attested, although with varying degrees of productivity. While infixation is rare, prefixation is less common than suffixation; compounding is almost unknown were it not for very few exceptions; reduplication is attested but is not very productive; some suppletive forms are found, in the pronominal system for example; and acronyms are very occasional.

in (16). The bound pronouns *i* and *ijji* 'me' are free variants, motivated most probably by the details of the phonology of the different dialects:

(15) *j-ut-ijji/ax ufrux ann*
3rd p.masc.sg.-hit me/us boy that
'That boy hit me/us.'

(16) i- *j-aɣ-ijji/ax laẓ*
3rd p.masc.sg.-hurt me/us hunger
'I am/we are hungry.'

ii- *j-aɣlaẓ-i/ax*
3rd p.masc.sg.-hurt-hunger me/us

I now move on to the aspects of the morphology that further reveal mild polysynthesis in Tashlhit. I will be concerned more specifically with ways in which id-pluralization and bu-N data reveal polysynthetic-like behavior. Concerning productivity, both affixes are largely productive. They are affixes that are concatenated with other morphological bases, and also potentially with other affixes. As far as category change is concerned, *id* is an inflectional affix and, as such, does not affect category. Although my data does not involve any cases with *bu* imposing a lexical category change, I have shown various ways in which bu-N morphology closely interacts with syntax, as does *id*.

The most revealing, and actually quite intriguing, aspect about *id* and *bu* in this respect is probably recursion, which seems not to be documented in the literature. (17) contains bu-Ns showing a certain amount of recursion: *bu* is repeated twice or co-occurs with the feminine *mmu* in each case. (17i) gives a case of frozen bu-Ns. (17ii) gives both masculine and feminine outer bu-Ns, with an inner noun in the feminine. These also show the same pattern of recursion, illustrating how general this aspect of the morphology of bu-Ns can be.

(17) *Recursion*:

i-	***bu**ttgra*	'turtle'
	***bubu**ttgra/**mmubu**ttgra*	'the one with the turtle, masc./fem.'
ii-	***mm**idlaln*	'the one with braids, fem.'
	***bumm**idlan/**mmumm**idlaln*	'the one with the one with the braids (fem.), masc./fem.'

In (18), I present what I consider the most interesting case. Recursion in bu-Ns can actually result in quite long words, with the plural *id* and *bu* repeated consecutively at the beginning of the word *agajju/ igʷjja* 'head/heads'.

(18)
***bu**wgajju*	'strong-headed person'
***id*bi**jgʷjja	'strong-headed persons'
bu*id*bijgʷjja	'father of strong-headed persons'
***id*bu*id*bi**jgʷjja	'fathers of the fathers of …'
bu*id*bu*id*bijgʷjja	'father of the fathers of the fathers…'
***id*bu*id*bu*id*bi**jgʷjja	'fathers of the father of the fathers…'

It should be noted here that we can technically go on recursively adding the affixes *bu* and *id*. More significantly, if there are any constraints on the extent of such recursion, these would be of a psycho-linguistic nature, or other, rather than a purely morphological one.

The conclusion to be drawn from this is that, in addition to the concatenative, and obtrusively non-concatenative, morphology in Tashlhit, there is a certain degree of polysynthetic-like behavior revealed by the morphology of bu-Ns and id-pluralization. Tashlhit can, accordingly, be characterized as a mildly polysynthetic language.

5. id-pluralization and the organization of the lexicon

The last point I consider is the implication of the existence of id-pluralization, along with sound/broken pluralization, for the organization of the lexicon.

The organization of the lexicon I suggest is inspired from that of the Arabic lexicon in Ratcliffe (1998:53-59). Assuming a 'very weak version' of lexical phonology (Kiparsky, 1982), the author assigns Arabic plurals to two levels, corresponding to broken and sound pluralization modes. For example, *turkijj* 'a Turk', a noun with a level II suffix *-ijj-*, can have two plurals: (i) a sound plural *{turk}iijuuna* at level II, corresponding to the singular word *{turk}iijun* or (ii) a broken plural *{ʔatraak}un* at level I, corresponding to the stem-the form without the suffix *-ijj-*. Similarly, a feminine noun potentially has two corresponding plural forms: level II *fiʕl}atV→fiʕl}aatV* or level I *fiʕl}atV→fiʕal}V*. The author also makes provision for a syntax level morphology, where sentence-level rules apply. The model can be reproduced as in (19):

(19) *Lexicon*

Level I	e.g. *turk(ijjun) →atraak*
	fiʕl(at)→fiʕal
Level II	e.g. *turkijjun→turkijjuun*
	fiʕlat→fiʕlaat

"Syntax-level morphology"

Surface word

Ratcliffe (1998)

I propose a similar organization of the lexicon of Tashlhit, where each of the modes of pluralization would be assigned to a specific level. Three levels are suggested, corresponding to the fusional, synthetic and extragrammatical pluralization modes as in (20):

(20) *Lexicon*

Level I	Fusional *anu→una*	*(Broken plurals)*
Level II	Synthetic *argaz→irgazn*	*(Sound plurals)*
Level III	Extragrammatical *buwgajju→idbijg^{w}ijja*	*(id-plurals)*

Surface word

6. Conclusion

I have shown in this paper that, although seemingly ancillary, as indicated by the sporadic as well as transient treatments in works that deal with the language in general or sheer absence of treatment in works devoted (exclusively) to plural formation, id-pluralization in Tashlhit remains a very productive process that is strikingly distinct from the sound and broken pluralizations of the language. Given the diversity of nouns subject to it and its productivity, it actually stands out as another major mode of pluralization.

While the nouns that serve as input to id-pluralization are in the overwhelming majority consonant-initial, focusing exclusively on this formal affinity would discard very interesting related issues. Tashlhit pluralization, with its sound and broken subtypes, is already rich enough and quite complex, and the existence of id-pluralization needs explanation. Issues accrue as further aspects of id-pluralization are considered. On the one hand, the diversity and complexity of the nouns that undergo this mode of pluralization suggest that it is a kind of extragrammatical morphology. On the other, the internal complexity of some of the items input to id-pluralization as well as the recursion that *id* is endowed with suggest that this type of morphology reveals some mild polysynthetic word-formation. One thing is sure: id-pluralization is definitely not a root-and-pattern morphology and actually calls for words as bases of derivation.

One aspect I have not been able to address is the existence of id-pluralization in other dialects of Amazigh, and of a similar structure in the overall context of Hamitic-Semitic. While *id* is widely attested in Moroccan and Algerian varieties, a certain amount of cross-dialectal variation is to be noted (see Bensoukas, 2015c for a review). In some dialects, the pluralization mode would be *ajt* or one of its variants. In Figuig, id-pluralization is used with a subclass of action nouns, which makes it, in this respect at least, potentially more general than it is in Tashlhit. One aspect that needs serious investigation remains the internal complexity of the input nouns and whether the polysynthetic character of this formation, as I have pointed out, may be maintained. As far as the Hamitic-Semitic dimension is concerned, very informative data is available in Moroccan Arabic, in which certain masculine nouns, like borrowings, take a plural with suffix *-at* (e.g. *paṛabul/paṛabulat* 'satellite dish'), a form quite similar to that sound, feminine plurals take. The extent to which this pluralization is productive is yet to be established and the possibilities of genetic relationship and areal commonalities have to be explored. These are issues for future investigation.

References

Anderson, S. R. (1992), *Amorphous Morphology*, Cambridge: CUP.

Applegate, J. (1958), *An Outline of the Structure of Shilha*, NY: ACLS.

Basset, A. (1929), *La langue berbère. Morphologie. Le verbe- Etude de thèmes*, Paris : Leroux.

Basset, A. (1932), « Note sur l'état d'annexion en berbère », in *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, 33, p. 173-174.

Basset, A. (1952), *La langue berbère*, First published for the International African Institute; reprinted in 1969 by Dawsons of Pall Mall, London.

Bat-El, O. (1994), « Stem Modification and Cluster Transfer in Modern Hebrew », in *NLLT*, 12, p. 571-596.

Bat-El, O. (2003a), « The Fate of the Consonantal Root and the Binyan in Optimality Theory », in *Recherches Linguistiques de Vincennes*, 32, p. 31-60.

Bat-El, O. (2003b), « Semitic Verb Structure within a Universal Perspective », in Shimron, J. (ed.), *Language Processing and Acquisition in Languages of Semitic, Root-based, Morphology*, Amsterdam: John Benjamins, p. 29-59.

Benmamoun, E. (1999), « Arabic Morphology: The Central Role of the Imperfective », in *Lingua*, 108, p. 175-201.

Bensoukas, K. (1994), *Tashlhit Agentive Nouns- An Optimality-Theoretic Approach*, D.E.S. dissertation, FLHS, Rabat.

Bensoukas, K. (2001), *Stem Forms in the Non-templatic Morphology of Berber*, Doctorat d'Etat thesis, Mohammed V University, FLHS, Rabat.

Bensoukas, K. (2012), « The Morphophonology of Tashlhit Agentive Nouns», in *Langues et Littératures*, 22, p. 103-136.

Bensoukas, K. (2015a), «Issues in the Morpho-syntax of bu-nouns in Tashlhit», in Jarmouni, H. and S. Moukrim (eds.), *Etudes et recherches en linguistique et littérature amazighes: la mesure du sens et le sens de la mesure". Actes du Colloque international organisé en hommage au Professeur Miloud Taifi*, Fès: Publications of FLSH-Saïs-Fès, p. 111-130.

Bensoukas, K. (2015b), « Expressing Ownership in Tashlhit: Phrasal Affix(ation) vs. Bound Word(hood)", in *Asinag* 10, p.11-38.

Bensoukas, K. (2015c), «bu-nouns in Tashlhit- An Oft-overlooked Complex Morpho-syntactic Corpus», in *Corpus* 14, p. 165-188.

Bensoukas, K. (2016), « bu-nouns in Moroccan Amazigh and Moroccan Arabic: A Case of Borrowing? », in Boudlal, A. et al. (eds.) *Proceedings of the3rd International Conference on Cultures and Languages in Contact*, El Jadida: Publications of FLSH, p. 481-507.

Bensoukas, K. (2018), «Against the Consonantal Root in Tashlhit», in *Asinag* 13, p. 53-90.

Booij, G. (2009), « Lexical Integrity as a Formal Universal », in Scalise, S., E. Magni and A. Bisetto (eds.), *Universals of Language Today*, Berlin: Springer, p. 83-100.

Botha, R. (1983), *Morphological Mechanisms*, Oxford: Pergamon.

Boukhris, F. et al. (2008), *La Nouvelle grammaire de l'amazighe*, Rabat : IRCAM Publications.

Boumalk, A. (1996), *Morphogénèse et dynamique lexicale en berbère (Tachelhit du Sud-Ouest Marocain)*, Doctorat thesis, INALCO, Paris.

Boumalk, A. (2018), « Racines et voyelles en amazighe », in *Asinag* 13, p. 91-112.

Bynon, T. (2004), « Morphological Typology and Universals », in Booij, G. et al. (eds.), *Morphology- An International Handbook on Inflection and Word-Formation* (Vol. 2), Berlin and New York: Walter de Gruyter, p. 1221-1231.

Cantineau, J. (1950), « Racines et schèmes », In *Mélanges William Marçais*, Paris : Maisonneuve, p. 119-124.

Chami, M. (1979), *Un parler amazigh du Rif- Approche phonologique et morphologique*, Thèse de troisième cycle, Université Paris V, René Descartes.

de Reuse, W. J. (2006), « Polysynthetic Language: Central Siberian Yupik », *Encyclopedia of Language and Linguistics*, 2nd edn., Vol. 9, Oxford: Elsevier, p. 745-748.

de Reuse, W. J. (2009), « Polysynthesis as a Typological Feature. An Attempt at a Characterization from Eskimo and Athabaskan Perspectives », in Mahieu, M-A. and N. Tersis (eds.), *Variations on Polysynthesis- The Eskaleut Languages*, Amsterdam: John Benjamins, p.19-34.

Dell, F. and M. Elmedlaoui (1991), « Clitic Ordering, Morphology and Phonology in the Verbal Complex of Imdlawn Tashlhiyt Berber (Part II) », in *Langues orientales anciennes- Philologie et linguistique*, 3, p. 77-104.

Dingemanse, M. (2012), « Advances in the Cross-Linguistic Study of Ideophones», in *Language and Linguistics Compass,* 6/10, p.654-672.

El Hamdi, F. (2018), «Evidence for the Presence of Vowels in Tashlhit Root Structure », in *Asinag* 13, p. 113-134.

El Moujahid, E. H. (1981), *La classe du nom dans un parler de la langue tamazight: Le tachelhiyt d'Igherm,* Thèse de troisième cycle, Université Paris V, René Descartes.

El Moujahid, E. H. (1982), « Un aspect morphologique du nom en tamazight: L'état d'annexion », in *Langues et Littératures*, 2, p. 47-62.

El Moujahid, E. H. (1997), *Grammaire générative du berbère- Morphologie et syntaxe du nom en tachelhit,* Rabat : Publications of FLHS.

Gafos, A. (2009), « Stem », in Versteegh, K. et al. (eds.), *Encyclopedia of Arabic Language and Linguistics*, Vol. 4, Leiden/Boston: Brill, p. 338-344.

Galand, L. (1964/2002), « L'énoncé verbal en berbère: Etude de fonctions », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 21, p. 33-53. [Reprinted in Galand, L. (2002), *Etudes de linguistique berbère*, Paris-Leuven : Peeters, p. 287-307.]

Galand, L. (2010), *Regards sur le berbère*, Milano: Centro Studi Camito-Semitici.

Gensler, O. D. (2011), « Morphological Typology of Semitic», in Weninger, S. (ed.) (in collaboration with Khan, G., M. P. Streck, and J. C. E. Watson), *The Semitic Languages- An International Handbook*, Berlin/Boston: Walter de Gruyter, p. 279-302.

Greenberg J. (1963), « Some Universals of Grammar with Particular Reference to the Order of Meaningful Elements », in Greenberg, J. (ed.), *Universals of Language*, Cambridge, MA: The MIT Press, p.73-113.

Guerssel, M. (1983), « A Phonological Analysis of the Construct State in Berber », in *Linguistic Analysis*, 11, p. 309-330.

Helmbrecht, J. (2004), « Cross-linguistic Generalizations and their Explanation », in Booij, G. et al. (eds.), *Morphology- An International Handbook on Inflection and Word-Formation* (Vol. 2), Berlin and New York: Walter de Gruyter, p. 1247-1254.

Iazzi, E. (1991), *Morphologie du verbe en tamazight- (Parler des Ait Attab, Haut Atlas Central)- Approche prosodique*, D.E.S. thesis, Mohammed V University, FLHS, Rabat.

Iazzi, E. (1995), « Les voyelles fantômes en amazighe marocain », in *Langues et Littératures*, 13, p. 45-63.
Idrissi, A. (2000), « On Berber Plurals», in Lecarme, J. et al. (eds.), *Research in Afroasiatic Grammar*, Amsterdam: John Benjamins, p. 101-124.
Idrissi, A. (2001), *Towards a Root-and-Template Approach to Shape-invariant Morphology*, Ph.D. dissertation, Université du Québec, Montréal.
Jebbour, A. (1988), *Processus de formation du pluriel nominal en tamazight, (tachelhit de Tiznit)- Approche non-concaténative*, D.E.S. thesis, Mohammed V University, FLHS, Rabat.
Jebbour, A. (1991), « Structure morphologique du nom et problème de la voyelle initiale des noms en tachelhit, parler de Tiznit (Maroc) », in *Études et Documents Berbères*, 8, p. 27-51.
Jebbour, A. (1996), *Morphologie et contraintes prosodiques en berbère (tachelhit de Tiznit)- Analyse linguistique et traitement automatique*, Doctorat d'Etat thesis, Mohammed V University, FLHS, Rabat.
Kiparsky, P. (1982), « Word Formation and the Lexicon», in Ingemann, F. (ed.), *Proceedings from the 1982 Mid-America Linguistics Conference*, Lawrence, Kans.: University of Kansas Press, p. 3-29.
Lahrouchi, M. (2018), « La racine consonantique en amazighe: Construit théorique ou réalité linguistique? » in *Asinag*, 13, p. 135-150.
Lahrouchi, M. and P. Ségéral (2009), « Morphologie gabaritique et apophonie dans un langage secret féminin en berbère tachelhit», in *Revue Canadienne de Linguistique*, 54.2, p. 291-316.
Lahrouchi, M. and P. Ségéral (2010a), « La racine consonantique: Evidence dans deux langages secrets en berbère tachelhit», in *Recherches Linguistiques de Vincennes*, 39, p. 11-30.
Lahrouchi, M. and P. Ségéral (2010b), « Peripheral Vowels in Tashlhiyt Berber are Phonologically Long: Evidence from Tagnawt, a Secret Language Used by Women», in *Brill's Annual of Afroasiatic Languages and Linguistics*, 2, p. 202-212.
Lieber, R. and S. Scalise (2007), « The Lexical Integrity Hypothesis in a New Theoretical Universe », in Booij, G. et al. (eds.), *Online Proceedings of the Fifth Mediterranean Morphology Meeting (MMM5)*, p. 1-21. http://mmm.lingue.unibo.it.
Mattiello, E. (2013), *Extra-grammatical Morphology in English- Abbreviations, Blends, Reduplicatives, and Related Phenomena*, Berlin/Boston: Walter de Gruyter.
Mattissen J. (2004), « A Structural Typology of Polysynthesis», in *Word*, 55.2, p. 189-216, DOI: 10.1080/00437956.2004.11432546.
McCarthy, J. J. (1979), *Formal Problems in Semitic Phonology and Morphology*, Ph.D. dissertation, MIT, Cambridge, MA..
McCarthy, J. J. (1981), « A Prosodic Theory of Nonconcatenative Morphology », in *LI*, 12, p. 373-418.
McCarthy, J. J. and A. S. Prince. (1990), « Foot and Word in Prosodic Morphology: The Arabic Broken Plural », in *NLLT*,8, p. 209-283.
Mithun, M. (2000), « Incorporation », in Booij, G. et al. (eds.), *Morphology- An International Handbook on Inflection and Word-Formation*, Vol. 1, Walter de Gruyter: Berlin, p. 916-928.
Moktadir, K. (1989), *The Passive Form in Tashlhiyt Berber- A Prosodic Approach*, D.E.S. thesis, Mohammed V University, FLHS, Rabat.

Prunet, J-F. (2006), « External Evidence and the Semitic Root », in *Morphology*, 16, p. 41-67.
Ratcliffe, R. R. (1998), *The "Broken" Plural Problem in Arabic and Comparative Semitic*, Amsterdam: Benjamins.
Ratcliffe, R. (2003), « Toward a Universal Theory of Shape-invariant (Templatic) Morphology: Classical Arabic Re-considered », in Singh, R. and S. Starosta (eds.), *Explorations in Seamless Morphology*, New Delhi: Sage Publications India, p. 212-269.
Sadiqi, F. (1997), *Grammaire du berbère*, L'Harmattan : Paris.
Saib, J. (1982), « Initial Vowel Syncope and Reduction in Tamazight-Berber Nouns », in *Langues et Littératures*, 2, p. 159-184.
Saib, J. (1986), "Noun Pluralization in Berber: A Study of Internal Reconstruction», in *Langues et Littératures*, 5, p. 109-133.
Spencer, A. (2005), « Word-Formation and Syntax », in Štekauer, P. and R. Lieber (eds.), *Handbook of Word-formation*, Dordrecht: Springer, p. 73-97.
Taifi, M. (1990), « Pour une théorie des schèmes en berbère », in *Etudes et Documents Berbères*, 7, p. 92-110.
The Universals Archive; Universität Konstanz. http://typo.uni-konstanz.de/archive/.
Ussishkin, A. (1999), « The Inadequacy of the Consonantal Root: Modern Hebrew Denominal Verbs and Output-output Correspondence », in *Phonology*, 16, p. 401-442.
Ussishkin, A. (2006), « Semitic Morphology: Root-based or Word-based? », in *Morphology*, 16, p. 37-40.
Woodbury, A. C. (to appear), « Central Alaskan Yupik (Eskimo-Aleut): A Sketch of Morphologically Orthodox Polysynthesis », To appear in Fortescue, M. D. et al. (eds.), *The Oxford Handbook of Polysynthesis*, Oxford: Oxford University Press.
Zwicky, A. M., and G. K. Pullum, (1987), « Plain Morphology and Expressive Morphology », in *BLS*, 13, p. 330-340.

La catégorisation en amazighe entre morphologie et syntaxe

Mohyedine BENLAKHDAR

LaReLa, L&S; REMATE. Université de Fès

En règle générale, et quelle que soit la langue étudiée, la catégorisation est une question à ramifications multiples. Mais elle reste un fait d'usage. Les unités linguistiques peuvent être (re)catégorisées selon l'emploi qu'on en fait. C'est pour cette raison qu'il n'est pas toujours aisé de cerner ce que couvre le mot « catégorie ».

Depuis les Grecs jusqu'à nos jours, la «catégorie » oscille encore entre Pensée, Logique et Grammaire. Dans le même ordre d'idées, en revenant à Aristote, cité par Brunon Bulikowski (2001), les dix (principales) catégories sont rendues par les termes: *substance, quantité, qualité*, *relation, lieu, temps, position, possession, action, passion.* Toutefois, et à y regarder de près, il peut y avoir à redire sur cette répartition, car dans le détail, ces points, comme tous les points fondateurs, sont toujours l'objet de débats et de questionnements, à commencer par l'acception même qu'on donne au « terme ».

Au-delà de la logique et de la pensée, en linguistique plus particulièrement, il faut d'abord classer une unité avant de lui réserver un quelconque traitement. La fonction (syntaxique) découle de la position de cette unité dans l'énoncé. Les classes s'associent aux catégories pour former des unités grammaticales simples ou complexes. Les catégories du genre et du nombre sont fondamentales pour le nom. Elles le sont aussi pour le verbe, en plus de la personne, du mode, du temps et de l'aspect. Mais il y a aussi ce qui est relatif à ce qui est (dé)monstration, relativation, anaphore et deixis en somme. La deixis est très présente dans les différents types d'énonciation et contribue largement à la constitution et à la définition même de nombre de catégories grammaticales, dont les déterminatifs, les locatifs, et les spatiaux.

Il y a lieu de remarquer, en considérant certains faits, que, bien souvent, la fonction détermine la catégorie ; et non l'inverse. Il en va par exemple des unités qui sont tantôt des adverbes, tantôt des adjectifs comme « bien, et fort » pour le français. Ce changement de catégorie grammaticale est appelé *dérivation impropre* ou translation ; dans les langues européennes du moins.

C'est pour cela qu'entre autres débats non clos celui de la primauté entre catégorie et fonction, et celui concernant les frontières entre catégories. Ce qui revient à reprendre des rapports anciens, fondés sur la logique comme celui entre *nature, état et substance*.

Pour rappel, la question de la catégorisation en amazighe n'a été mise sur la table du débat que récemment. En fait depuis seulement que les études sur l'amazighe se sont débarrassé des calques de la grammaire française notamment. Autrement dit depuis la naissance de la linguistique berbère. Nous pouvons situer cette naissance à la date de la parution de l'ouvrage-phare d'André Basset *La langue berbère* (1929). Une bonne littérature s'est accumulée depuis, constituée de travaux bien fouillés avec une visée pan-berbère. A la lecture de ces travaux on se rend compte combien l'existence (ou l'inexistence) de telle ou telle « classe » ne fait pas l'unanimité des chercheurs du domaine. Dans la tradition berbérisante, la terminologie utilisée pour passer du morphologique au syntaxique ou inversement, ainsi que l'existence de certaines classes n'est pas pas une

question tranchée. Cette situation est due d'abord au facteur de l'oralité qui ne favorise pas la constitution de classes au sens de listes. Ensuite se pose l'importance accordée aux différents critères. Faut-il privilégier la morphologie ? La syntaxe ? D'un côté il y a l'approche dite morphologisante qui se base sur la morphologie pour classer les unités linguistiques ; de l'autre l'approche lexico-syntaxique.

Un descripteur d'une langue ou d'un parler n'est pas forcément un grammairien. Cependant, devant un corpus, et pour classer les différentes unités, il se doit de recourir à des méthodes de grammairien. Cette nécessité devient impérative quand il s'agit de concevoir ou d'élaborer des manuels (scolaires ou universitaires).

I- Classe et catégorie : entre grammaire (syntaxe) et morphologie.

Une *classe* linguistique se définit par son autonomie. Il est commode d'établir une distinction voire une dichotomie entre catégories et fonctions. Cependant, les frontières ne sont pas toujours étanches. Le recours au lexique et à la syntaxe permet parfois de cerner certaines zones tampon. C'est pour cela qu'il est difficile de trouver une langue où les catégories sont hermétiques.

Les épines de la catégorisation relèvent de la morphologie et de la formation du lexique en général. En amazighe, qui dit morphologie dit *radicale, racine* et *schème.* C'est le schème qui permet de catégoriser une unité linguistique. Encore faut-il affiner les schèmes en les identifiant autant que possible. C'est dire que la différenciation des formes n'est pas toujours aisée. Ainsi les formes participiales empiètent largement sur les formes adjectivales, ce qui, pour autant, ne veut pas dire qu'elles véhiculent les mêmes valeurs sémantiques. Si nous prenons la forme participiale *imqquren* « qui est grand, grande, qui a grandi », elle est concurrente des adjectifs *ameqran* et *tameqrant* « grand, grande ». Sémantiquement, les formes participiales expriment des états ou impliqueraient un processus et un résultat ; ce qui n'est pas le cas des adjectifs qui se limitent au seul état décrit (Benlakhdar, 2002). On peut ajouter, à ce propos, la compatibilité des formes participiales avec les relatifs : nna (celui, celle, qui) *nna imqquren* (qui a grandi, qui est grand ; alors que les adjectifs ne se combinent pas avec les relatifs et les anaphoriques. Dans ce cas, l'adjectif doit être accompagné du substantif qu'il qualifie : **ameqran nna da iqqar ; wenna imqquren da iqqar* (celui qui a grandi/qui est grand va l'école) ; alors qu'un énoncé comme *lɛil ameqran da iqqar* (le grand enfant (garçon) va l'école) est acceptable. Cette piste peut être explorée davantage si l'espace le permettait ; nous pensons qu'elle peut s'avérer intéressante pour nombre de parlers

Les classes qui ne font pas l'objet de discorde entre berbérisants sont le verbe et le nom. Les classes (lexicales) sont combinées à des catégories (grammaticales). Une classe doit avoir une consistance à la fois lexicale et morphologique, ce qui permet de lui donner une fonction syntaxique par la suite. Il arrive que certaines catégories comme le genre et le nombre se combinent avec des classes différentes comme le verbe, le pronom ou encore l'adjectif. L'adverbe et la préposition sont problématiques. Leur reconnaissance soulève la question de savoir si ce sont des classes ou des catégories. L'adverbe est davantage présenté comme une fonction, ou une valeur ponctuelle. Quant aux prépositions elles seraient toutes d'origine nominale, selon Chaker (2009).

Pour ce qui est des catégories fondamentales, pour ne pas dire universelles, le genre et le nombre et les démonstratifs peuvent se présenter sous différentes formes. A ce propos S. Chaker (1998) considère que le genre grammatical est une *catégorie* qui se combine avec les *classes* du nom, du pronom et du verbe. La classe est donc ici liée à la morphologie ; mais non la catégorie. Le Nom est pour Chaker (1983) une classe *dont l'adjectif est une*

sous-catégorie syntaxique. Par ce dire il se démarque de F. Bentolila (1981) qui considère que l'adjectif n'est qu'un nominal qui qualifie un autre nominal en lui étant apposé. Par ailleurs, et à propos d'autres catégories, Galand (1994, 2002) considère que « les pronoms personnels et les indices personnels des verbes sont deux *catégories* d'unités qui manifestent l'opposition de personne en berbère ». L. Galand (2002) explique qu'un nominal peut avoir plusieurs fonctions comme celle d'indicateur de thème, complément explicatif, complément d'objet ou encore complément circonstanciel.

II- Adverbes (adverbialité), prépositions et interjections.

La fluctuation de certaines formes entre un emploi prépositionnel et un emploi adverbial fait que certains chercheurs, au lieu de parler d'adverbes, parlent d'adverbiaux assurant la fonction d'adverbialité, comme d'autres parlent d'adjectivité au lieu de parler d'adjectifs. C'est que justement la tradition grammaticale a toujours considéré qu'une unité morphologique peut correspondre à un ensemble de valeurs qui déterminent ses fonctions.

Il arrive aussi que certaines unités fonctionnent tantôt comme prépositions tantôt comme adverbes, ou adverbiaux. Parce que adverbial est plus intégrant, il est devenu l'ancien et l'actuel fourre-tout de quasiment toutes les grammaires. C'est ainsi que tous les cas difficiles à classer sont versés dans les adverbes ou adverbiaux. Ces cas difficiles se rencontrent dans pratiquement tous les parlers de l'amazighe du Maroc. Ils oscillent entre les différentes catégories.

Les classes issues de racines et de schèmes connus, *i. e,* qui font l'unanimité sont le nom, le verbe et l'adjectif, avec la primauté historique du « verbe » ; l'adverbe ne faisant toujours pas l'unanimité au sein des berbérisants. Selon S. Chaker (1995 : 31) « La notion d'adverbe ne se définit pas par une appartenance catégorielle exclusive mais plutôt par une caractéristique syntaxique - *hic et nunc*- de certaines unités en fonction de déterminant. ».

Toutefois, la classe de l'adverbe n'est pas la seule à poser problème ; bien d'autres cas difficiles à classer existent. En dernier recours nous ne pouvons faire qu'un classement par **valeur** ou **contenu sémantique.**

Somme toute les cas difficiles à classer sont composites. Ils peuvent contenir ou être formés de verbes, de noms ou d'autres unités. Ils peuvent se combiner avec la personne, le genre et le nombre. Voici quelques exemples tirés de différents parlers marocains :

Iεta ! « il est trop », Kelaa Mgouna, morphologiquement forme verbale issue de ***εtu*** « être en quantité », voir aussi *is iεdda ?* « est-ce trop ? ; ce n'est pas la mer à boire » (Ayt Izdeg), locution formée de l'interrogatif *is* et de la forme verbale *iεdda*, issue du verbe ***εddu*** « être en grande quantité ». A noter que l'intonation est dans les deux cas déterminante. Dans le premier, il s'agit d'une exclamation interrogative ; dans l'autre il s'agit d'une interrogation, qui n'en est pas une. Ce qui rappelle un autre exemple tiré du parler des Ayt Sedrate, de Kelaa Mgouna : *is ur nni-x* ?« est-ce ne que pas penser/compter-je « ne le ferai-je pas ? » pour dire tout à fait le contraire : « je ne le ferai certainement pas ! » Une réponse à une question ou à une requête dont la réponse ne peut être que négative, tellement l'interrogé(e) est exaspéré(e).

Certaines unités simples ou composites relèvent plus de l'interjection. Seulement, les interjections telles que connues et définies dans les grammaires sont des unités simples. Parmi ces unités on peut citer :

Wiyyha ! « Malheur ! » combinable avec le genre et le nombre, comme dans les exemples : *wiyyha-n-w* « malheur de moi »*wiyyha-n-k* « malheur de toi/à toi » …

Tiqqet+*n*+pronom « brûlure (cautère) »combinable avec toutes les personnes sauf les premières ; *tiqqet nn-ek*, *tiqqet nn-es*… « Malheur à toi, à lui » …

Axxid+nom+démonstratif : *axxid el3il a* ! « Quel est beau ce garçon ! » ; *Axxid agḍiḍ a* ! « quel est beau cet oiseau ! ». *Axxid aksum-a* : quelle est bonne (délicieuse) cette viande. On peut aussi l'employer pour évoquer la beauté ou la bonté d'une personne en son absence : *yiwn wryaz axxid-i-t* (un homme/un monsieur de qualité/ élégant...) *Wiyyha* peut être considéré comme un nominal par simple commodité. On ne lui connaît pas de racine, et son schème n'est pas habituel. Ce qui n'est pas le cas de *tiqqet* qui est le nominal de *qqed* « cautériser ». En revanche il est difficile de classer *axxid!*

Cette même difficulté de classement se pose pour des unités plus complexes comme : *aεri*+prép+pronom dans les exemples *a-yaεri-n-w* « bonheur de moi »; *a-yaεrin-m* « bonheur à toi+féminin » … Dans cette séquence on ne se demande si le *a* se trouvant en position initiale est un interjectif.

Au niveau de l'énonciation verbale complexe, les connecteurs peuvent être considérés comme une catégorie. Pour autant, ils ne constituent pas un ensemble homogène. Certes, ils servent à la même finalité, à savoir celle d'assurer l'enchaînement ; mais ils n'ont ni la même morphologie ; ni le même comportement ; ni la même position. Certains sont d'origine nominale comme *šwi* « peu ; puis »; pronominale *hat ;* d'autres sont d'origine inconnue comme *zzix* « en fait »*; drux* « sur le point, faillir », ce qui rend leur classement difficile car ils ne sont définissables; ni lexicalement, ni du point de vue de leurs schèmes. Par ailleurs ces connecteurs peuvent se combiner entre eux ; ou s'exclure. *zzix* peut se combiner avec *hat* ; et non avec *drux*. Ils sont également dépendants des particules préverbales, des thèmes aspectuels et des verbes opérateurs. Accompagnés des particules pré-verbales et des connecteurs, ces verbesassurent l'enchaînement dans le récit notamment. Les verbes opérateurs les plus sollicités sont *kker* « se lever », *ddu*« aller »et *qqim* « s'asseoir, rester » qui se trouvent être des verbes de mouvement. Dans les faits *kker* et *ddu* sont compatibles avec l'accompli ; et *qqim* est compatible avec l'inaccompli *: ikker/idda inna-s ; iqqim ar a-s ittini* où on voit le changement thématique et l'apparition de la particule *ar* de l'inaccompli.

Certains éléments présentent un cas d'homonymie : *hat* « démonstratif » *hat idda-d* « le voilà qui arrive » *vs hat* « connecteur« *hat ur-k issin* « c'est qu'il ne te connaît pas ! » ; *šwi*+prép+nom « peu de+nom » *vs šwi*+verbe « puis, ensuite » connecteur. D'autres existent comme *han* qui peut être un démonstratif ou un injonctif comme dans : *han ad i-tinit ar askka* « surtout ne me dis pas jusqu'à demain » où il est suivi de *ad*+aoriste.

Conclusion

Tandis que le débat va jusqu'à évoquer la « recatégorisation » pour certaines unités, on peut se retrouver encore à essayer de catégoriser d'autres unités.

A travers les exemples cités ci-dessus, force est de constater que toutes les unités ne sont pas facilement classables par la morphologie. Certaines peuvent être rapprochées par leur syntaxe ou par leur valeur.

S'il est établi que les catégories « majeures » (nom et verbe) font l'unanimité, ce n'est pas le cas des autres. Ce sont surtout les catégories de « l'adjectif » et celle de « l'adverbe » qui sont la pomme de discorde (Galand 1977, 1995; Chaker 1983, 1995).

A travers les exemples cités ci-dessus nous voyons bien combien il est difficile de fixer la notion de catégorialité en délimitant des catégories étanches et discrètes.C'est sans doute pour cette raison qu'il est plus commode de parler de la notion d'adverbialité plutôt

que de la catégorie d'adverbe. Ainsi il apparaîtra que différentes unités pourront avoir différentes valeurs qui iront de l'espace-temps jusqu'à la qualité, l'appréciation, l'intensité. L'adverbe et la prépoistion ont des usages communs et même concurrentiels, à tel point qu'on peut parler d'empiètement. Cependant l'empiètement entre préposition et adverbe a besoin du contexte pour les démêler.

Nous avons insisté sur la nécessité d'établir des frontières entre catégories ; lesquelles ne sont pas toujours traçables. Cette absence de frontières bien délimitées crée des zones d'incertitudes. Celles-ci ont trait à l'adjectivité, à l'adverbialité principalement.

L'adjectivité peut se prévaloir de schèmes souvent distincts de ceux des formes nominales et participiales. En revanche, l'adverbialité a une expression formelle éparse et hétérogène. Mais tout compte fait les considérations sur l'adverbialité et l'adjectivité ne concernent que l'énoncé simple. Quant à la prédication verbale complexe, plus précisément dans l'enchaînement des énoncés dans le récit, on est en droit de se demander s'il faut verser les verbes opérateurs dans la catégorie des connecteurs, puisqu'ils sont toujours associés dans ces usages, ou s'il faut les maintenir dans le strictement verbal.

Bibliographie :

Basset, A. (1929), *La langue berbère*, *Morphologie-Le Verbe-Etude de thèmes. (*réédité en 2004), l'Harmattan, Paris.

Benlakhdar, M. (2002), *Diathèse, voix et aspect en tamazight : description lexico-syntaxique*, Thèse de Doctorat d'Etat, FLSH, Dhar El Mahraz, Université de Fès.

Bentolila, F. (1981)*, Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Ait Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, Paris, SELAF.

Chaker, S. (1983), « Le problème des catégories syntaxiques en berbère », *Travaux du Cercle linguistique d'Aix-en-Provence*, 1, p. 39-59.

Chaker, S. (1985), « Syntaxe de la langue - syntaxe de la parole ? », *Travaux du Cercle de linguistique d'Aix (CLAIX)*, 3, p.121-129.

Chaker, S. (1995)*, Linguistique berbère*, Editions Peeters, Paris-Louvain.

Chaker, S. (1997), « Quelques faits de grammaticalisation dans le système verbal berbère » in *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, p. 103-121.

Galand, L. (2002)*, Etudes de linguistique berbère,* Editions Peeters, Leuven-Paris.

Références électroniques (sitographie)

Bulikowski, B. (2001), « Critères de classement des catégories grammaticales - une perspective diachronique **»,** *STUDIA ROMANICA POSNAN1 ENSIA, UAM Vol. 27* Poznań. pp

Chaker, S. « Genre (grammatical) en Berbère », in *Encyclopédie berbère, 20 | Gauda – Girrei* [En ligne], mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 01 mai 2017. URL : http://encyclopedieberbere.revues.org/1868

Chaker, S. « Genre (grammatical) en Berbère », *Encyclopédie berbère, 20 | Gauda – Girrei*, Aix-en-Provence, Edisud, 1998, p. 3042-3045Chaker, S, 2009, « *Les prépositions en berbère : étude syntaxique et sémantique* », *Revue d'Etudes Berbères, [Vol. 002).*

Adverbes et déterminants : frontières, chevauchements et cas limites*

Abdallah BOUMALK

Centre de l'Aménagement Linguistique

IRCAM

Introduction

Point-clef de la grammaire des langues, la catégorisation est une opération à laquelle tout descripteur de la grammaire d'une langue ne peut échapper. Elle s'impose, pour les besoins de l'analyse, car elle est à la base de la description et de l'étude des langues naturelles. La linguistique amazighe opère, de son côté, ce découpage bien qu'il soit rarement fondé sur la seule analyse des structures de la langue. Est-il besoin de souligner que bien des catégories ont été affectées par extrapolation à partir des langues de travail des descripteurs, le français et l'arabe principalement (Chaker, 1984 : 140 ; Galand-Pernet, 1984). Cet état de fait a prévalu dans le champ des études amazighes, au moins, jusqu'aux travaux menés dans le cadre de théories linguistiques modernes (structuralisme, fonctionnalisme, générativisme).

Cependant, bien qu'armés de la théorie linguistique, l'observateur ne peut ne pas relever un flou catégoriel en amazighe, langue qui possède un certain nombre d'éléments que la grammaire a du mal à classer. La difficulté pour les auteurs consiste à déterminer les frontières ainsi que les zones de recouvrement entre les différentes catégories. Les premiers à être confrontés à ce problème sont les lexicographes et les auteurs de grammaires. Une rapide consultation des outils lexicographiques permet de s'en apercevoir. Si les deux classes majeures (Nom et Verbe) y sont facilement identifiables en tant que telles[1], il n'en est pas toujours de même pour tous les éléments que l'on range sous l'étiquette d'outils grammaticaux (particules, conjonctions, adverbes, prépositions).

De ce point de vue, on ne peut pas envisager de description morphosyntaxique ou lexicographique sans avoir, au préalable, traité la question de l'identification catégorielle. C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente étude qui se propose d'examiner le comportement de quelques unités linguistiques susceptibles d'un « dédoublement fonctionnel [2]», et impliquant, par conséquent, des chevauchements, des zones d'imprécision, voire un flou catégoriel. Ces unités linguistiques proviennent en grande partie des parlers amazighes en usage dans le sud ouest du Maroc.

---

* Par souci d'homogénéité, la notation des éditeurs n'a pu être conservée dans les exemples. Les principales conventions adoptées se présentent ainsi : lettre avec point souscrit = consonne emphatique (sauf pour *ḥ*) ; *š*/ *ž*= chuintante sourde / sonore ; *x* / *γ* = fricatives sourde / sonore ; *ḥ* / *ε* = fricatives pharyngales sourde / sonore ; lettre redoublée : consonne géminée. Les abréviations utilisées sont : Acc.: accompli ; ao.: Aoriste ; Asp.: aspect ; CE. : complément explicatif ; EA.: état d'annexion ; EL.: état libre ; Imp.: impératif ; Inac. : inaccompli ; M. : masculin ; Nég.: négation ; P: personne ; Part.: particule ; Pr. Rég. dir.: pronom régie direct : Préd.: prédicatif; Prép. : préposition ; Prox.: proximité ; Or.: Orientation ; S.: singulier.

[1] *V.* Paulette Galand-Pernet (1984) sur la distinction entre le nom et le verbe en berbère.

[2] Cette expression est empruntée à A. Basset (1952 :40) qui l'avait employée pour caractériser le chevauchement adverbe /nom/démonstratif.

Il s'agit plus précisément des unités qui se présentent en tachelhit comme polyfonctionnelles en ce sens qu'elles peuvent fonctionner tantôt comme adverbe, tantôt comme déterminant. Etablir alors des lignes de démarcation nettes entre ces unités au statut indifférencié n'est pas toujours une entreprise aisée.

Pour mieux circonscrire les deux catégories et comprendre le phénomène observé, il convient de revenir sur le traitement qui leur est réservé dans la littérature.

1. L'adverbe

Il s'agit de la catégorie la plus controversée car la plus difficile à définir (Creissel, 1988 ; Bonnet, 2005 ; Martin, 2005). Ce constat est partagé par les spécialistes d'un grand nombre de langues. Les grammaires classiques, et ce indépendamment de la langue considérée, présentent l'adverbe comme un mot invariable. Aussi, l'invariabilité, déduite de l'absence de marques flexionnelles, revient-elle quasiment dans toutes les définitions des grammaires classiques (Gardes-Tamine, 1986 ; Riegel, Pellat et Rioul, 1994).

Cependant, d'aucuns considèrent, à la suite de Raemdonck (2005 : 23), qu'il ne s'agit là que d'un « critère formel à visée pédagogique et essentiellement orthographique ». Par conséquent, « la sacro-sainte-invariabilité » de l'adverbe mise en avant sans aucune réserve par les auteurs classiques est un critère inopérant. Parmi les raisons invoquées pour rejeter l'invariabilité en tant qu'élément fondamental dans la définition de l'adverbe, l'existence d'autres catégories tel que l'adjectif connu pour son invariabilité, par exemple en ossète[3] (Abaev[4], 1964 : 31) ou encore la préposition dans bien des langues.

Outre l'aspect formel, l'autre trait définitoire longtemps invoqué dans les grammaires classiques est le rapport étroit de l'adverbe au verbe. Face à la non-pertinence des critères morphologiques, les auteurs recourent à la syntaxe pour y puiser les traits définitoires les mieux appropriés. Du point de vue syntaxique, on met l'accent sur la relation de dépendance (Raemdonck, 2005), la fonction circonstancielle (Lemaréchal, 1989 : 34) ou encore l'absence de marque formelle de liaison syntaxique et commutation avec des syntagmes dont la relation au prédicat est assurée par des indicateurs de fonction explicites (Chaker, 1985).

L'adverbe en amazighe

Il n'est pas d'ouvrage de grammaire qui n'ait pas réservé de rubrique à l'adverbe. Il s'agit, dans la plupart des travaux, d'un simple inventaire des formes simples et des locutions adverbiales sans, pour autant, définir les contours de la classe adverbiale. A regarder de près la littérature, la typologie dont usent les grammairiens porte exclusivement sur la sémantique des unités adverbiales. En d'autres termes, l'élément déterminant dans la classification des adverbes relève de l'ordre du sémantique. Le poids des propriétés sémantiques a été amplifié dans le domaine amazighe par la tradition grammaticale de l'époque coloniale influencée par la grammaire française. Ainsi, toute unité linguistique pouvant rendre le sens d'un adverbe en français reçoit, dans la langue cible, l'étiquette de l'adverbe. On se retrouve donc avec une classe adverbiale constituée d'équivalents de formes adverbiales françaises.

[3]L'ossète est une langue du rameau nord-est de la branche iranienne de la famille indo-européenne. C'est le seul vestige vivant des langues iraniennes parlées dans l'Antiquité par les peuples « scythiques » d'Europe : Scythes, Sarmates et Alains.
[4] Cité par Raemdonck (2005 : 23).

Avec le développement des théories linguistiques, l'approche adoptée pour le traitement de l'adverbe fait intervenir d'autres paramètres, notamment syntaxiques (Penchoen, 1973 ; Chaker, 1995). Pour ce dernier « la notion d'adverbe ne définit pas une appartenance catégorielle mais plutôt une caractéristique syntaxique (*hic et nunc*) de certaines unités en fonction de déterminant » (Chaker, 1985 : 157). L'approche syntaxique est également présente chez les spécialistes d'autres langues à l'instar de Lemaréchal (1989 : 34) pour qui les unités adverbiales sont des « catégories de lexèmes spécialisées dans des fonctions circonstancielles ». Il est vrai que cette définition fait appel à une fonction syntaxique universelle, mais le concept de « fonction circonstancielle » est lui-même problématique ; il relève d'un domaine dont les frontières sont loin d'être claires. A cela, ajoutons le fait qu'à « l'intérieur des circonstanciels il n'est pas toujours facile de distinguer un synthème figé en adverbe et un syntagme prépositionnel d'emploi libre » (Martinet, 1977 : 142-143).

Le flou catégoriel dont on caractérise souvent la classe adverbiale est dû parfois à l'absence de différenciation formelle entre les classes et son hétérogénéité. Evoquant l'adverbe en berbère, A. Basset (1952 : 42) écrivait ceci : « Au total ce système adverbial ne se présente pas comme un système originellement autonome, mais comme constitué secondairement et progressivement, de façon disparate et suivant un rythme géographiquement inégal, en partant de noms, de démonstratifs, de verbes et d'emprunts. »

Outre l'aspect formel des unités et leur origine, l'adoption de la perspective synchronique fait ressurgir la question de la détermination des frontières entre classes comme elle fait apparaître aussi des zones de chevauchement (Carlier et Combettes, 2015 : 5). Ainsi, les unités linguistiques analysées dans le cadre du présent article sont susceptibles d'un emploi indifférencié : adverbe, déterminant, préposition. Dans cette étude, nous ne nous intéressons qu'aux unités qui se prêtent au double emploi (adverbe / déterminant). Soulignons tout de suite que chacun des emplois est toutefois conditionné par le contexte syntaxique où l'unité à caractère polyfonctionnel apparaît. Mais avant d'examiner en détail ces unités, observons les propriétés du déterminant.

2. Le déterminant

D'emblée, précisons que la détermination, dans cette rubrique, n'est pas prise dans le sens de « fonction du complément syntaxique » ; elle renvoie plutôt au concept qui englobe le défini/ l'indéfini (Prasse, 2009 : 188). Etant alors pris dans un sens plus étroit, le terme s'applique à l'élément s'adjoignant au substantif dans le cadre de la construction d'un constituant nominal.

Parmi les éléments de la classe du déterminant, seuls les déterminants quantificateurs nous intéressent étant donné qu'ils se prêtent mieux au double emploi catégoriel. Cette classe de mot a pour rôle « d'indiquer la quantité par laquelle le nom est défini » (Dubois et *al.*, 1973). S'il est établi que le quantificateur détermine principalement le nom, Kossmann (1997 : 291) soutient qu'il peut également déterminer un élément pronominal. Toutefois, pour les besoins de l'analyse, cette dernière catégorie ne sera pas examinée ici. Il sera procédé à l'analyse des seules unités qui déterminent un autre substantif dans un syntagme nominal.

Ces unités linguistiques ont reçu, selon les auteurs, diverses désignations « autonomes de quantité » (El Moujahid, 1981), « pronoms indéfinis », « nominaux quantitatifs » (Bentolila, 1981 : 112), « adverbe de quantité » (Aspinion, 1953 :320), « adverbe à valeur quantitative » (Derkaoui, 1986 : 267). Le point commun de toutes ces

unités linguistiques, qui renvoient pour la plupart à des éléments du répertoire lexical, réside dans l'expression de l'idée de quantité :

1.
imikk « peu, un peu »
tugtt « beaucoup »
kda « beaucoup »
anšk ad « quantité ce-ci = à peu près ça »
xirllah[5] « beaucoup »
kigan « beaucoup, trop, très, énormément, abondamment) » (*ka igan* litt. « quelque chose étant) (Taifi, 2016)
ɣaydd « autant de »
bahra « beaucoup »
uggar « trop »

Au-delà de la valeur exprimée, on distingue parmi ces unités celles qui, à l'instar de *imikk*, *tugtt*, *xirllah*, s'emploient suivies de la préposition génitive *n* « de » et celles qui exigent l'emploi de *d* dont la nature serait probablement prédicative[6] (*kigan*, *anšk ad d*). Les données du rifain corroborent l'hypothèse de la valeur prédicative de la particule *d*. Contrairement au domaine tachelhit où cet emploi est limité à certains contextes contraints (Cf. El Mountassir[7]), le rifain offre la possibilité de bien distinguer les différents emplois de *d*.

Ainsi un énoncé comme

2. *swiɣ aṭṭas d aman*
boire-Acc.-1S beaucoup c'est de eau-EL.
J'ai bu beaucoup d'eau.

indique grâce aux données de la morphologie qu'il s'agit bien d'une particule prédicative. En témoigne le maintien de l'état libre *aman* « eau ». Dans le cas contraire, le nom en question afficherait l'état d'annexion qui s'impose après *d* conjonction ou préposition.

A l'instar de la classe adverbiale, connue pour puiser ses éléments parmi les nominaux, les démonstratifs et les verbes (ex. *sul*, *drus*), le paradigme examiné ici s'est constitué de formes hétérogènes dont de vrais nominaux (*tugtt*, *agudi*), des locutions figées (*xirllah*) et des adverbes (*bahra*).

---

[5] D'origine arabe, l'expression signifie littéralement « le bien de Dieu ». Elle tend de plus en plus à privilégier l'acception « beaucoup de temps » (Galand, 2010 : 175). Il existe une forme partiellement amazighisée de cette expression : *lxir n rbbi* « abondance, très grande quantité ».

[6] Selon Galand (2010 : 20), il s'agit d'une particule prédicative comme dans l'exemple *mšta d* dont il fournit la traduction littérale suivante « combien c'est de ». Le morphème en question est attesté aussi en arabe marocain et serait d'origine amazighe. Pour Galand (2010 : 20), « quelle que soit l'origine de la tournure arabe, elle a dû subir l'influence du berbère ». Actuellement, la préposition *n* et la particule *d* sont parfois en emploi distributionnel. Les quantitatifs empruntés à l'arabe dialectal ont tendance à s'employer avec la particule *d* : *šḥal* « combien de », littéralement « combien c'est de », alors que *imikk*, *šwayt* s'emploient avec *n*. Mais, au-delà de l'origine (mot emprunté ou mot natif), on serait tenté de lier l'usage de la préposition *n* aux quantifieurs exprimant une quantité moindre et de la particule *d* à une quantité supérieure.

[7] « Le morphème *d* en tachelhit : auxiliaire de prédication ou préposition de conjonction ? » dans le présent volume.

Dans les deux cas de figure, ces unités entrent dans la construction de syntagme particulier de la forme N1- prép (n) + N2. Comme le souligne (Benninger, 2001 : 25), « le caractère obligatoire du syntagme prépositionnel de – (Dét)-N2 dans le syntagme binominal est l'indice d'une des principales caractéristiques des SQ (Substantifs quantificateur), à savoir la syncatégorématicité ».

NQ + Prép (n/d) + Nom

3. ***agudi*** *n mddn ad nn dars ikkan*
tas de gens que vers là-bas chez lui étant passé
Beaucoup de gens lui ont rendu visite.

4. ***tgutt*** *n ayt tmazirt…*
La plupart des gens du pays…

Ces éléments, constituants du SN, gardent toutes les latitudes des nominaux. Ils peuvent assumer toutes les fonctions syntaxiques auxquelles peut prétendre un nom. Le contenu lexical aidant, c'est par un processus de métaphorisation (Benninger, 2001) que ces unités linguistiques acquièrent le statut de quantificateurs. Quant à la détermination qu'ils assurent, elle est rendue possible par la syntaxe à travers l'agencement des éléments du SN et la relation de dépendance qu'ils entretiennent.

A côté de ces syntagmes où l'élément principal assurant la détermination est un substantif quantificateur (*agudi*, *tgutt*), d'autres types de mots sont susceptibles de jouer le même rôle. Il s'agit principalement de mots dont la nature nominale n'est pas aisée à établir à cause de leur invariabilité formelle et ce, quel que soit le contexte syntaxique où ils apparaissent.

Font partie de ce sous-groupe, les unités susceptibles d'un emploi adverbial lorsque le contexte syntaxique le permet.

5. *iqqan t id* ***kigan*** *d twwuri*
3PMS-falloir- Acc. le (Pr. Rég. dir.3MS) vers-ici beaucoup de travail
Il lui faut beaucoup de travail. Beaucoup de travail l'attend.

6. *itša* ***bzzaf*** *(n) ufttal*
3PMS-manger-Acc. trop (prép.) de couscous (EA.)
Il a mangé beaucoup de couscous

7. *ffi aɣ d sul* ***imikk*** *n watay*
Verser-2PS. Imp. à nous vers-ici encore peu de thé (EA.)
Sers-nous encore un peu de thé

8. *darnɣ (sul) imikk n tisnt*
chez-nous (encore) peu de sel
Nous avons (encore) un peu de sel

9… *tḥbu yyi imikk n tssaɛt ukan balakx*
3PFS-couvrir-Ao. Me peu de moment alors s'en aller-1PS-Ao
…Elle me couvrit un moment, puis je m'en allai (Ameur et *al*., 2016 : 180)

10. *ɣaylli tšttat ur t teššit ayllix flla-s tššit ur-d imikk d ukuray ! ».*
ce manger-2PS-Inac. Nég. le manger-2PS-Acc. Jusqu'à sur-le manger-2PS-Acc. Nég. Part. préd. peu prép. bâton

Ce que tu manges, tu ne le manges jusqu'à ce que sur lui tu as mangé pas mal de bastonnade

Tu n'as obtenu ce dont tu avais envie qu'au prix d'une sévère bastonnade (Ameur et *al*., 2016 : 189)

11. *kada n urgaz ittrbun lmal ar d ihul* (P. Galand-Pernet, 1972, 74, v. 20)
tant de homme-EA. Ayant porté-Inac argent jusqu'à part. Prox. Se soucier-3.MS.Ao
Tant d'hommes qui amassaient de l'argent à l'excès [jusqu'à ce qu'ils en tombent malades[8]]

Contrairement aux exemples 3 et 4, les unités linguistiques se rapportant à la quantification dans les énoncés 5 à 10 sont étiquetées dans les grammaires et les dictionnaires d'abord comme des unités adverbiales. Si cette option n'est pas entièrement erronée au vu du grand nombre de cas où le statut adverbial est incontestable, il demeure néanmoins vrai que ces mêmes unités connaissent un autre emploi qui les éloigne du statut qu'on leur connaît d'habitude. En témoignent les exemples ci-dessus (3-10) dont le statut de déterminant ne fait aucun doute.

3. Les quantifieurs et l'emploi adverbial

Pour mieux saisir la polyvalence syntaxique des formes examinées dans ce travail, il convient de se pencher sur les autres contextes d'emploi possibles. Nous tâcherons, à partir d'exemples puisés dans des corpus authentiques, de faire ressortir la complexité des données linguistiques.

12. *Nkki, illix ddan, umẓx tayyuga, krzx imikk*
Moi lorsque partir-3MP-Acc. tenir-1S-Ao. attelage-EL. Labourer-1S-Ao. peu
Moi, lorsqu'ils sont partis, j'ai conduit l'attelage et j'ai labouré un peu.

13. *ẓriɣ mddn ar d dari ttaškan bahra, ran bahra ššwa* (Jordan et *al*., 1935 : 106)
Voir-1S-Acc. gens part. Inac. vers-ici venir-3. MP-Inac. beaucoup, vouloir-3MP-Acc. beaucoup méchoui (Ils raffolent du méchoui).
Je vois que les gens affluent chez moi, ils aiment beaucoup le méchoui.

A l'opposé des énoncés en (7, 8 et 9) où l'unité linguistique *imikk* est un constituant du syntagme nominal (N de N) et détermine les noms qui viennent après la préposition génitive *n* « de » *watay* (EA.) « thé » + EA.), *tisnt* « sel », *tssaεt* (EA) « moment », respectivement, les exemples en 12 et 13 font état d'un tout autre emploi. La forme considérée ici ne peut aucunement prétendre au statut catégoriel de déterminant. Dans l'exemple 11, *imikk* est postposé au verbe *krz* « labourer » qu'il modifie. Comme dans l'exemple ci-dessous :

14. *gnɣ nn imikk duyɣ d*
Dormir-1S-Acc. part. éloign. peu se réveiller-1S-Ao. part. prox.
J'ai dormi un peu et je me suis réveillé.

15. *gnx šigan assa*
Dormir-1S-Acc. beaucoup jour-ce.
J'ai beaucoup dormi aujourd'hui

[8] C'est nous qui complétons la traduction fournie par P. Galand - Pernet par la proposition mise entre [ ].

Dans l'exemple 13, *bahra* « beaucoup, trop » modifie à son tour les verbes *ašk* « venir » et *iri* « aimer ». Dans les deux cas (ex. 12 et 13), les unités adverbiales apportent une précision sur l'intensité et/ou le degré de réalisation du procès qu'exprime le prédicat verbal : labourer, affluer, aimer.

Force est de constater donc que la distribution des unités ainsi que leur contexte d'apparition sont à même d'éclairer le linguiste sur leur comportement catégoriel. Observons les exemples 16 et 17.

16. *sksu* ^{y}*ad iswa bahra.*
couscous ce 3MS-boire-Acc. trop.
Ce couscous est trop arrosé.

17. *iswa uɣrab ad bahra d waman*
3MS-boire-Acc. mur-EA ce trop de eau-EA.
Ce mur a absorbé beaucoup d'eau (une grande quantité d'eau).

Si l'on applique le test distributionnel, on se rend compte rapidement qu'une série de substantifs quantificateurs (SQ) peuvent se substituer à *bahra* dans l'énoncé 17. Ainsi, on pourrait avoir *tgutt n waman, agudi n waman*, *kigan d waman, ɣayd d waman*. En revanche, cette opération n'est pas envisageable pour l'énoncé 16. Le verbe ne peut pas y être suivi d'un SN du type :

quantificateur + prép. + nom

La seule alternative demeure un circonstanciel :

18. *sksu* ^{y}*ad iswa iḍgam/ɣass / zikk*
couscous ce 3MS-boire-Acc. hier /aujourd'hui/tôt
Ce couscous a été / est arrosé hier/aujourd'hui/tôt.

ou un adverbe :

19. *sksu* ^{y}*ad iswa nit/bzzaf.*
couscous ce 3MS-boire-Acc. trop
Ce couscous est vraiment (trop) arrosé.

Outre le test distributionnel, le phénomène de l'attraction peut se révéler parfois concluant pour déterminer l'appartenance catégorielle d'une unité, comme l'indiquent les exemples 20-21.

20. *ur as bahra tuzn*
Nég à lui très 3.FS-peser-Acc.
Il (elle) n'est pas bien à son aise. / (Il (elle) n'est pas dans son assiette.

21. *ar isswa akal ar kiɣ bahra iswa*
part. Asp. Arroser-3MS-Inac. sol jusqu'à ce que bien arroser-3MS-Acc,
Il arrosait le sol jusqu'à ce qu'il soit bien humecté.

Il convient cependant de préciser que ce critère ne s'applique pas à tous les adverbes. Il est valable, du moins en tachelhit, pour *bahra* « très, trop, beaucoup », *akk*^{w} « absolument, tout », *nit* « même, vraiment », *sul* « encore », *za* « alors », *daɣ* « de nouveau, encore ».

Quoi qu'il en soit, dans ce genre de constructions, l'élément assujetti à l'attraction ne peut relever que de la catégorie adverbiale. Les unités de la classe des déterminants occupent une position stable en dépit de la présence d'éléments déclenchant l'attraction (négation, interrogation, subordination, particules aspectuelles et modales).

22. *is ɣi nna imikk n watay ?*
Est-ce que ici-là peu de thé (EA.)
Y a-t-il encore un peu de thé ?

Bien que l'énoncé 22 comprenne un morphème interrogatif connu par son pouvoir d'attraction, le SQ *imikk* conserve sa place ordinaire dans le SN.

De même, la syntaxe fournit d'autres indices qui permettent de bien distinguer les deux catégories. Il s'agit de l'ordre et de la marque de l'état comme le montre l'exemple suivant :

23. *iswa bahra uɣrab ad aman*
3MS-boire-Acc. beaucoup mur-EA ce eau-EL.
Ce mur a beaucoup absorbé de l'eau. (Ce mur est trop humide)

En comparant les exemples 17 et 23, force est de constater que le comportement de *bahra* varie d'un cas à l'autre. Dans l'énoncé 17, il est séparé du verbe par le complément explicatif (*uɣrab ad*) alors qu'en 23 il est directement postposé au verbe (V. + *bahra* + CE). Le deuxième indicateur est l'absence de tout rapport de dépendance entre *bahra* et le nom *aman*. Cette absence s'est traduite par la marque de l'état libre (EL. *aman vs* EA. *waman*) et indique, par conséquent, que les deux éléments (*bahra* et *aman*) sont indépendants l'un de l'autre. De ce fait, nous sommes en droit de considérer qu'il s'agit d'un élément en relation étroite avec le verbe à l'exclusion du nom. L'hypothèse de *bahra* déterminant est alors à écarter car si c'était le cas, s'imposerait la marque de l'état d'annexion (*waman*), signe du lien fort entre le nom et son environnement syntaxique immédiat.

Conclusion

Cette étude a tenté de mettre en lumière la polyvalence catégorielle qui s'opère dans le domaine amazighe. Il est vrai que ce phénomène est bien connu dans bien des langues naturelles (cf. Carliers et Combettes, 2015, entre autres). Mais, en l'absence d'un métalangage qui lui est propre, l'amazighe recourt à d'autres langues, avec tout ce que cela implique, pour l'analyse des données linguistiques. Il est vrai aussi que l'adverbe est réputé être une notion au contour flou ; plusieurs études l'ont souligné. Ainsi, le rapport de l'adverbe à la préposition (Cadi, 1987, Boumalk, 2006, Rahhou, 2013) et le chevauchement catégoriel qui en découle est désormais bien établi.

Le présent article a mis en avant le lien étroit qu'entretiennent les unités que nous avons appelées à la suite de Benninger (2001) des substantifs quantificateurs et les adverbes. Soulignons que tous les types d'adverbes ne sont pas concernés par l'interférence avec la classe des déterminants. On peut avancer, sans risque d'erreur, que ce sont généralement les unités lexicales exprimant l'idée quantitative qui admettent le croisement déterminant/adverbe. A travers l'analyse menée ici, il appert que les deux catégories se distinguent par la nature du syntagme que l'une ou l'autre actualise. L'élément actualisateur du syntagme nominal est un déterminant alors que l'actualisateur du syntagme verbal relève de la classe des adverbes. De même, le test distributionnel, l'ordre d'agencement, la dépendance syntaxique ainsi que l'attraction syntaxique se sont révélés pertinents pour la démarcation des deux catégories.

Bibliographie

Ameur M., A. Boumalk et S. Chaker. (2017), *Un berbérisant de terrain : Arsène Roux (1893-1971). Écrits et inédits*), Peeters, Paris/Louvain/Bristol.

Aspinion, R. (1953), *Apprenons le berbère : initiation aux dialectes chleuhs*. Rabat, Imprimerie Félix Manchot.

Basset, A. (1952), *La langue berbère*, London-New York, International African Institute, Oxford University Press.

Benninger, C. (2001), « Une meute de loups, une brassée de questions : collection, quantification et métaphore », *Langue française n°129, Les figures entre langue et discours*, p. 21-34.

Bentolila, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*. Paris, SELAF.

Bonnet, G. (2005), « Les adverbes dans la tradition grammaticale latine avant Priscien ». In: *Histoire Épistémologie, Langage*, tome 27, fascicule 2. Autour du De Adverbio de Priscien, p. 141-150;

Boumalk, A (2015), « A propos de *za* et *ammas* en tachelhit », in H. Jarmouni et S. Moukrim (Eds.), *Etudes et recherches en linguistique et littérature amazighes. La mesure du sens et le sens de la mesure*, Actes du colloque international organisé en hommage au Professeur Miloud Taifi, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Saïs-Fès, Série n° 43, Saïs Impression Fès, p. 99-110.

Boumalk, A. (2006), « L'adverbe en berbère : genèse et interférences », in Dymitr Ibriszimow, Rainer Vossen et Harry Stroomer (éd.), *Etudes berbères III : le nom, le pronom et autres articles*, Rüdiger Köppe Verlag, Köln, p. 45-53.

Bouylmani, A. (2013), « Quantifiers in Tamazight », A. Boumalk et R. Laabdelaoui (éds.), *L'amazighe : Faits de syntaxe*, Publications de l'IRCAM, Série : Colloques et Séminaires N° 36, p.75-92.

Cadi, K. (1987), « Prépositions et rection en tarifite (nord marocain) », *Études et documents berbères* N° 3, p. 67-75.

Carlier A. & B. Combettes. (2015), *Une tendance évolutive du français : la spécialisation de la catégorisation morphosyntaxique, Langue francise 187*, Larousse.

Cervoni, J. (1990), « La partie du discours nommée adverbe », *Langue française*, 88, p. 5-11.

Chaker, S. (1984), *Textes en linguistique berbère (Introduction au domaine berbère)*, Paris, Editions du CNRS,

Chaker, S. (1985), « Adverbe », *Encyclopédie berbère*, 2, p. 157-163. Aix-en-Provence, Edisud.

Christol, A. (2009), « Entre adverbes et adjectifs » in M. Fruyt et S. Van Laer (éds.) *Adverbes et évolution linguistique en latin*, Série « Grammaire et linguistique n°2 », Paris, L'Harmattan, p. 69-80.

Creissel, D. (1988), « Quelques propositions pour une clarification de la notion d'adverbe ». In : *Annexes des Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, volume 7. *Hommage à Bernard Pottier*. p. 207-216.

Creissels, D. (1995), *Eléments de syntaxe générale*. Paris, PUF.

Derkaoui, Ch. (1986), *Etude du verbe et de ses modalités dans le dialecte tachelhite : parler de Tiznit, Maroc*, Thèse de Doctorat de 3e cycle, Linguistique, université de Paris V.

Dubois, J. et al. (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
El Moujahid, El-Houssaïn (1981), *La classe du nom dans un parler de la langue tamazighte. Le tachlhit d'Igherm (Souss-Maroc)*, Thèse de Doctorat de 3e cycle, Linguistique, université de Paris V.
Galand, L. (2010), *Deux mille phrases dans un parler du berbère du Maroc,* Publications de l'IRCAM, Rabat.
Galand-Pernet, P. (1984), « Sur les frontières entre nom et verbe en berbère. », *Modèles linguistiques*, IV, fascicule 1p. 67-79.
Galand-Pernet, P. (1972), *Recueil de poèmes chleuhs*, Paris, Editions Klincksieck.
Gardes-Tamine J. (1986), « Introduction à la syntaxe (suite) : l'adverbe », in *L'Information Grammaticale*, N. 28, p. 43-45.
Gardes-Tamine, J. (1988), *La grammaire : syntaxe*. Paris, A. Colin.
Goes, J. (2005), *L'adverbe : un pervers polymorphe*, Artois Presses Université, Arras.
Jespersen, O. (1971), *La philosophie de la grammaire*, Tel Gallimard, Paris.
Jordan, A. et *al*. (1935), *Textes berbères*, Editions Omnia, Rabat.
Kossmann, M. (1997), *Grammaire du parler berbère de Figuig (Maroc oriental)*. Paris / Louvain, Peeters.
Lemaréchal, A. (1989), *Les parties du discours. Sémantique et syntaxique,* PUF.
Martin, J.-P. (2005), « En guise d'ouverture : quelques considérations diachroniques sur *très* et *et* », in J. Goes (éd.), *L'adverbe : un pervers polymorphe*, Artois Presses Université, Arras, p. 9-21.
Martinet, A. (1977), *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
NØlke, H. (1990), « Les adverbiaux contextuels : problèmes de classification ». *Langue française*, 88, p. 12-27.
Penchoen, Th. G. (1973), *Etude syntaxique d'un parler berbère (Ait-Frah de l'Aurès)*, Centro di Studi Maghribini, V, Napoli.
Prasse, K.-G. (2009), *Manuel de grammaire touarègue VIII-XI - Syntaxe*, Cargo-Verlag.
Raemdonck, D.V (2005), « L'adverbe, adjectif du verbe ? Ré-partition des rôles » in J. Goes (éd.), *L'adverbe : un pervers polymorphe*, Artois Presses Université, Arras, p.23-42.
Rahhou, R. (2013), « Croisement des catégories syntaxiques dans le parler amazighe des Ait Iznassen », A. Boumalk et R. Laabdelaoui (éds.), *L'amazighe : Faits de syntaxe*, Publications de l'IRCAM, Série : Colloques et Séminaires N° 36, p. 261-272.
Riegel, Pellat, Rioul, (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
Taifi, M. (2016), *Dictionnaire raisonné. Berbère-français. Parlers du Maroc*, Publications de l'IRCAM, Série : Lexiques et dictionnaires n° 12, Rabat.
Wagner, R.L. et J. Pinchon. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*. Paris, Hachette.
Weinrich, H. (1989), *Grammaire textuelle du français*. Paris, Didier / Hatier.

Les interrogatifs en tarifit
Etude synthématique, syntaxique et sémantique

Mustapha El ADAK

Université d'Oujda

Parler de l'interrogation en amazighe, c'est aussi parler du phénomène synthématique qui est au centre de la génération des outils interrogatifs que cumule la langue. En tarifit comme dans l'ensemble des dialectes amazighes, la quasi-totalité de ces outils est à l'origine de la combinaison de deux ou de trois unités linguistiques. Le résultat de cette combinaison est donc des synthèmes dont les éléments constitutifs ne peuvent être dissociés. Bien entendu, la fusion entre ces éléments ayant besoin l'un de l'autre pour être fonctionnels ne donne lieu à la forme qu'on leur reconnaît en synchronie qu'en passant par un processus de figement où les mécanismes linguistiques interviennent de façon importante. Par ailleurs, ne perdons pas de vue le rôle de la répétition qui est un facteur puissant de mémorisation dans la fixation de la forme et du sens des unités de la langue. C'est en effet en fonction de l'association de facteurs linguistiques et extralinguistiques qu'une unité passe d'un stade où sa combinatoire est libre à un stade où elle est intégrée dans la langue sous forme d'une seule unité catégorielle et fonctionnelle.

D'entrée de jeu, soulignons que l'interrogation et le phénomène synthématique en général ont bénéficié de peu d'études systématiques et approfondies en linguistique amazighe. Les travaux issus de la période coloniale ont certes abordé ces deux sujets et ont préparé la voie à l'exploration de la grammaire amazighe, mais les descriptions qui en ont été faites restent partielles (Loubignac : 1924, Basset : 1952, Aspinion : 1953). De même, les travaux qui se sont succédés au cours de la période post-coloniale n'ont pas réellement apporté de réponses concluantes à toutes les questions sur le fonctionnement des unités complexes de la langue. C'est pourquoi, il est important de rappeler que la mise en évidence des spécificités linguistiques de l'amazighe ne saurait se concrétiser sans l'analyse du stock englobant de telles unités. Sans doute, les unités simples ne présenteraient à ce titre qu'un nombre minime par rapport à celles qui sont construites ou fonctionnellement figées.

Compte tenu de ce qui précède, l'étude proposée dans le cadre de cette contribution se veut une simple réflexion sur l'interrogation en tarifit et ce à travers l'analyse des syntagmes interrogatifs dont nous souhaitons faire comprendre l'emploi et les mécanismes de construction. Il sera ainsi question de procéder à un classement des formes interrogatives telles qu'elles sont attestées dans l'usage à l'état présent de la langue, de rendre compte de leur catégorisation sémantique, de faire la lumière sur leur morphogenèse et de donner un aperçu général sur leur fonctionnement syntaxique en soulignant les principaux rapports qu'ils entretiennent avec les unités constituant les énoncés qu'ils composent.

Il va sans dire que l'analyse synthématique ne peut prétendre à l'exactitude lorsqu'il s'agit de travailler sur les langues de tradition orale comme c'est le cas de l'amazighe. Nous en concluons qu'en dépit de l'ampleur de la tâche, il est essentiel de rappeler que cette contribution est avant tout un essai qui pourrait ouvrir d'autres voies d'analyse et approfondir davantage la question autour des moyens complexes de l'interrogation.

1. **Typologie formelle des interrogatifs**

En tarifit, à part *šḥar/šḥal* « combien » emprunté à l'arabe, cinq principaux interrogatifs dont la forme réduite et le sens de base seraient à l'origine des dizaines de synthèmes à orientations sémantiques différentes :

Wi « qui »
Ma « est-ce que »
Mayn/min « que, qu'est-ce que »
Man « quel»
Mani « où »

Ce nombre restreint d'unités à partir desquelles se forment tous les autres synthèmes interrogatifs appelle deux remarques préliminaires. D'abord, contrairement aux quatre premiers (*wi, ma, mayn/min* et *man*), *mani* peut constituer à lui seul un énoncé complet :

- *Sars adlis-a* « pose ce livre »
- *Mani ?* « où ? »

Ensuite, à quelques exceptions près, la formation dont il est question s'opère régulièrement par la jonction d'autres unités à la fin des noyaux interrogatifs soulignés plus haut. En effet, cette hypothèse envisageant la formation de la totalité des moyens de l'interrogation à partir de cinq principaux interrogatifs s'appuie sur leur sens associé à la forme qu'ils donnent à voir en synchronie et non sur leur analyse diachronique. Cela dit, avant d'opter pour un essai de morphogenèse et de mettre en évidence les éléments constitutifs de l'ensemble des interrogatifs du corpus, il peut être intéressant de commencer par voir comment leur forme se manifeste en dehors de leur décomposition en monèmes conjoints :

Wi « qui » L'interrogation porte sur une personne non identifiée
- Wimi (Zk.) /iwmi / umi (Qrɛ.) / memmi (Am.) /memmey (W.) /immi (Bq.) /mumi (Izn.) /mimmi (Tm.) « à (pour) qui ». *- Wikḏ (Qrɛ.) / mikḏ/mukiḏ/ukḏ (Shj.)* « avec qui ». *- Wiɣar (Qrɛ.) / wiɣr / uɣar*« chez qui ». *- Wixf (Qrɛ.)* « de qui ».
Ma « est-ce que » L'interrogation porte sur la cause, le temps, la manière et la quantité
- Mayemmi (Qrɛ.) /mammi / maylmi (Izn.) / maynmi (Izn.) / mimi (Tms.) /mimmi (Bq.) /immi (Bq.) /mah / max (Shj.) « pourquoi ». *- Mamš (Qrɛ.) / mamḵ / mamiš / mamtš / mammeš / maš / mism (Izn. Snj.) / amk /mammeḵ (Izn.) /muḵ (W.) /mutš / maši / mak / matta* «comment ». *- Mermi (Qrɛ.) /melmi (Qr.) /milmi (Fig.) /mejmi/* « quand » *; Ar mermi/al melmi*« jusqu'à quand ». *- Mešḥar / šḥar (Qrɛ.) /mešḥal / šḥal / mammeḵ (Izn.)* « combien » *- Matta* « comment ».
Man « quel » L'interrogation porte sur une personne ou une chose non identifiée + quantité

- *Man / mant (Qrε.) / mana (W., Tz.) / mašm (Am.)/ašm (Shj.) / ašmen (Shj)* «quel, quelle, quels, quelles ». -*Manwn / manwenni / manawa (Qrε.) /maεnawu (Izn.)* « qui, lequel », *manaṯa / manten / mantin / mantenni* « laquelle » /*manyn / manyinni* « lesquels », *mantin / mantinni* « lesquelles ». - *Manawya / manawyin / manawenni (Qrε.) /manayn (W.)/maεnawenni (Izn.)* « quoi, qu'est-ce que c'est ». - *Manešt / maništ (Tz., Bt., Shj.) /aništ / anešt (Qrε.)* « combien ».
Mani « où » L'interrogation porte sur le lieu
- *Mani (Qrε.) /ani / manis / mans / anis (Shj.) / zimanis / zgmanis (Am. W.)* « d'où ». - *Armani / almani (Izn.) / ḥtarmani (Am.)* « jusqu'où ».
Mayn/min « quoi » L'interrogation porte sur le but, la cause, le lieu, l'instrument
- *Mayn (Qr.) / may / ayn (Bq.) /man / min (Qrε.) /mi (Izn.)* « que(l), qu'est-ce que » - *Maynumi / umi / minumi (Qrε.)* « àquoi (ceci sert-il) », « pourquoi » - *Minḏi (Qrε.) /miḏi (Tz.) /miḏg (W.)/miḏɣ (Shj.) /maynḏeg (Izn.)* « dans quoi ». - *Minxef (Qrε.) / mixf (Tz., W., Izn.) / mix (Am.) / maxf / maynxef (Izn.) / maynɣif (Bt.) / maɣf (Fig.) /* « sur quoi, pourquoi ». - *Maynɣar (Qr.) / minɣar (Qrε.) / miɣar /miɣr(Bq.)* « pourquoi ».

Comme on peut le constater, les interrogatifs présentés dans le tableau ci-dessus laissent apparaître une variation particulièrement notable. Ce qui revient à dire que leur forme signifiante est différente d'un parler à l'autre. En effet, une telle caractéristique n'est pas propre au tarifit, on la retrouve aussi dans d'autres dialectes amazighes. L'assimilation phonétique et l'usure comptent parmi les principaux facteurs sous-tendant cette variation. C'est en cela, par exemple, que *i wimi* « à qui » suppose deux étapes par lesquelles est passée sa transformation : d'abord, il se transforme en *wimi* par la chute de la voyelle « *i* » à valeur prépositionnelle, et ensuite en *umi* par le changement de « *wi* » en « *u* » pour des raisons de commodité articulatoire. Ce dernier cas d'altération concerne aussi *wikd* « avec qui » et *wiɣar* « vers qui » qui deviennent respectivement *ukd* et *uɣar.* Plus loin, la description de la morphogenèse des interrogatifs donnera un aperçu général de la variation morphologique qui les caractérise.

II. Interrogation et catégorisation sémantique

A regarder de près le tableau que nous venons de présenter, il s'avère qu'à part les interrogatifs formés à base de *wi* et qui portent sur une personne non identifiée, le classement qui y est proposé ne correspond pas à une unité de sens ; c'est-à-dire qu'une même classe établie sur des critères formels regroupe des interrogatifs de sens divers comme c'est le cas de l'ensemble construit autour de *mayn* et dont l'interrogation porte sur le but, la cause, le lieu et l'instrument. Il en ressort que le critère formel ne détermine pas le sens et que seule la répartition des interrogatifs en plusieurs catégories sémantiques est possible :

Quantité / nombre

Mešḥar / mešḥal / šḥar / šḥal / mammeḵ « combien ».

Manière

Mamš / mamḵ / mamiš / mamtš / mammeš / maš / mism / amk / mammeḵ / muḵ / mutš / maši / mak / matta « comment ».

Lieu

Minḏi / miḏi / miḏg / miḏɣ / mayn ḏeg « dans quoi ».
Mani / ani « où », *Manis / mans / anis / zimanis / zegmanis*« d'où ».

But

Minumi / umi / maynumi « à quoi ceci sert-il ».
Minɣar / miɣr / maynɣar / miɣr « pourquoi ».

Cause

Mayemmi / mammi / maylmi / maynmi / mimi / mimmi / immi / mah / max « pourquoi ».
Minxef / mixf / mix / maxf / maynxef / maynɣif / maɣf « sur quoi, pourquoi ».

Temps

Mermi / melmi / milmi / mejmi « quand » *; armermi / al melmi* « jusqu'à quand ».

Distance

Armani / almani / ḥtarmani « jusqu'au ».

En effet, si certains interrogatifs s'appliquent à une seule catégorie sémantique, d'autres peuvent porter sur des notions nettement différentes. C'est le cas de ceux interrogeant sur le nom d'une personne ou d'une chose :

Man aryaz i teẓrid ?« Quel homme as-tu vu ? ».
Man tammurt i tšarzed ?« Quel terrain as-tu labouré ? ».

Dans certains cas, l'écart sémantique entre les différents emplois des interrogatifs dans les énoncés peut être plus ou moins important comme le montrent ces trois exemples où *minxef / mixf / mix / maxf / mayenxef / mayenɣif / maɣf* « sur quoi, pourquoi » interroge sur la cause, le lieu et le contenu d'un sujet :

Minxef tettrud ? « Pourquoi tu pleures ? ».
Minxef ten tessarsd ? « Tu les a mis sur quoi ? ».
Minxef tettafqem ? « Sur quoi vous vous êtes mis d'accord ? ».

Il en va de même pour *manešt / maništ / anešt / aništ* « combien » qui interroge aussi bien sur la quantité que sur la manière d'être d'une personne ou d'une chose :

Aništ teksid i šek ? « Combien tu as pris pour toi ? ».
Aništ id ɣayas ? « Comment est-il ? quelle taille fait-il ? ».

On en conclut donc que la catégorisation sémantique des interrogatifs ne correspond pas à des classes nécessairement homogènes. Celles-ci peuvent manifester des écarts de sens importants ou faire l'objet de nuances et être justement caractérisées par des valeurs sémantiques différentes selon le contexte d'emploi d'un même interrogatif.

III. Essai d'analyse synthématique

Il nous a été donné de souligner que la majorité des interrogatifs présentés précédemment sont des synthèmes dont les unités constitutives sont pan-amazighes. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'à l'origine, la combinaison de ces unités est d'ordre syntagmatique. Ce qui implique que leur figement est le produit d'un long processus qui a conduit aux formes signifiantes que l'on connait au stade actuel de la langue. Force est de constater que ces formes présentent une grande variation morphologique. C'est d'ailleurs le cas d'autres catégories syntaxiques comme les prépositions, les conjonctions, etc. Les altérations qu'elles ont subies sont si importantes qu'il peut s'avérer difficile d'en comprendre le cheminement.

En procédant à la segmentation des formes interrogatives en monèmes, il y a lieu de relever un noyau de base qu'est l'élément porteur de l'interrogation et des unités auxquelles cet élément est combiné pour constituer un tout indissociable. Etant essentiellement des prépositions ou des déictiques souvent en position postposée, ces unités qui apparemment ne participent en aucun cas à l'interrogation proprement dite ont pour rôle de l'orienter sémantiquement. Le schéma suivant reprend la construction en question de cette manière :

Synthème interrogatif = noyau de l'interrogation+déterminant sémantique

C'est dire que la régularité de l'utilisation de ces constituants dans un tel ordre syntaxique a eu pour résultat la formation d'unités fonctionnant en bloc. Ce qui présuppose qu'avant de devenir des syntagmes figés posant des difficultés quant à la reconnaissance de leur forme en synchronie, les synthèmes étaient au départ des constructions libres dont les unités constitutives sont combinées selon les règles de la langue.

En effet, la régularité dont il est ici question se manifeste à trois niveaux :

- un niveau syntaxique en ce sens que l'interrogatif est dans la majorité des cas l'élément tête du syntagme qu'il constitue ;
- un niveau morphologique qui laisse apparaître l'ubiquité du morphème « *ma* » dans la quasi-totalité des formes interrogatives ;
- un niveau reproductif ou imitatif qui fait que l'initiale (*m*) de ce dernier morphème tend à influencer la formation des interrogatifs dont l'initiale et une semi-consonne ou une consonne autre que « *m* ».

Ce dernier cas peut s'expliquer par l'ajout de « *m* » à *šḥar / šḥal* « combien » qui est emprunté à l'arabe (*wašḥal* « quoi de l'état ») pour former le synthème *mešḥar / mešḥal*. Ou encore par la variation phonétique qu'auraient connue les interrogatifs formés à partir du pronom *wi* « qui » comme le montrent ces deux exemples :

Wimi→mumi / memmi / mimmi.

Wikd→mukid / mukd.

Notons que le morphème « *ma* » qui est à la base de la majorité des interrogatifs rifains - et largement amazighes – (Loubignac, 1924) est aussi une caractéristique notable de l'interrogation en arabe. *Mâ / mâhuwwa* « quel est », *man* « qui », *mâḏâ* « quoi, qu'est-ce que », *matâ* « quand », sont tous des moyens de l'interrogation en arabe classique. Cela étant dit, la correspondance constatée entre l'arabe et l'amazighe au niveau de la forme des moyens interrogatifs n'est pas due au hasard. Elle relèverait sans doute du fonds commun des deux langues, à savoir qu'elles appartiennent à la même famille linguistique, ou de l'emprunt.

En plus de l'emprunt concernant *šḥal* « combien », faisons remarquer aussi le cas de *manwen* « qui, lequel » dont la forme conduit à la formulation de deux hypothèses :

1. *Manwen* = *ma* « quoi » + *n* « de » + *wen* « qui » : « quoi de celui ».
2. *Manwen* = *maɛnâ* (un mot emprunté à l'arabe et qui signifie « sens ») + *wen* « qui » :(quel est) le sens de celui, sachant que lorsque *maɛnâ* est utilisé dans l'interrogation en arabe, il est introduit par *ma* « quel » avec lequel il constitue un énoncé interrogatif (*ma maɛnâ* … : quel est le sens (de)…, que veut dire … ».

Si la première hypothèse s'appuie sur le fonctionnement de l'interrogation à partir des éléments grammaticaux appartenant à l'amazighe, la seconde, quant à elle, renvoie à deux variantes attestées chez les Beni Iznassen et où l'emprunt arabe apparaît dans la totalité de sa forme sans aucune altération :

Maɛnawu= maɛna +wu « ce » : « qui, lequel, qui est-ce ».
Maɛnawenni= maɛna + wenni « celui, celui-là »: quoi, qu'est-ce que c'est ».

Une fois ces derniers interrogatifs sont alors identifiés dans la totalité de leur forme signifiante, rien n'exclut l'hypothèse que toute une série de variantes telles que *manwn / manwenni / manawa* « qui, lequel », *manaṯa / manten / mantenni* « laquelle », *manawya / manawyin / manawenni / manayn* « quoi, qu'est-ce que c'est » seraient à l'origine de la forme hybride associant *maɛna* aux déictiques amazighes de proximité ou d'éloignement.

Après avoir procédé à l'explication de quelques cas de formation synthématique, nous présenterons la morphogenèse du reste des interrogatifs à partir du classement formel déjà proposé. Seuls ceux dont la construction est supposée être simple seront retenus pour l'analyse.

- *Wi*« qui »

Iwmi: i wi mi : « à qui quoi » : à qui, pour qui, à quoi.
Wikḏ : wikd « qui avec » : avec qui.
Wiɣr : wiɣr« qui chez/vers » : chez qui.
Wixf : wixf« qui sur » : de qui.

- *Ma* « est-ce que »

Mayemmi : ma i mi « quoi à quoi » : pourquoi.
Melmi : ma al mi « quoi jusqu'à quoi » : jusqu'à quand.
Mamš : ma amša « quoi comme ainsi » : comment.
Mešḥal : ma ašḥal « quoi de l'état (ar.) : combien.
Maɣr : ma ɣr « quoi vers » : pourquoi.

- *Man* « quel, quelle, quels, quelles »

Manešt : ma n eket[1] « quoi de (la) mesure » : combien, quelle taille.
Manay : ma n ay « quoi de ce » : quoi.
Manawya : ma n aya « quoi de ceci/cela » : quoi, qu'est-ce que c'est.
Manwn : ma n wn « quoi de celui » : lequel.
Manwenni : ma n wn nni« quoi de celui-là » : lequel.

[1] Nous nous référons ici à R. Basset (1908 : 24).

- *Mani*« où »

Mani : ma ani[2]« quoi où » : où.
Manis : ma ani s «quoi où de » : d'où.
Almani : al ma ani « jusque quoi où » : jusqu'où.

E. *Min*« que, quoi, qu'est-ce que »

Miḏi : mi ḏi« quoi dans » : dans/en quoi.
Minumi : *mi n i mi* : « quoi de à quoi : pourquoi, à quoi ceci sert-il ».
Mixf : mixf « quoi sur » : sur quoi, pourquoi, à quel propos.
Mizi : mi zi « quoi avec » : avec quoi.
Miɣr : mi ɣr « quoi sur » : pourquoi.

Ces derniers exemples ont été choisis compte tenu de leur forme où l'on peut facilement distinguer l'interrogatif *mi* « quoi » qui serait à l'origine *ma* et le déterminant sémantique qui est dans la majorité des cas une préposition. Les autres variantes sont ignorées pour nous éviter le doute sur la nature de la préposition *n* « de » qui apparaît de manière constante à la fin de la première syllabe comme le montre le tableau présenté précédemment.

IV. Fonctionnement syntaxique des interrogatifs

Sur le plan syntaxique, la caractéristique principale des interrogatifs est sans doute leur chevauchement catégoriel et leur liberté combinatoire. Dans le premier cas, la forme interrogative a pour homonymes plusieurs unités ayant des fonctions nettement distinctes comme le montre *umi* « à qui » :

Interrogatif

Umi tejjid mmi-m ? « À qui as-tu confié ton fils ? ».

Conjonction à valeur temporelle

Umi d-yiwḍ, nš ffɣeɣ ? « Lorsqu'il est arrivé, moi je suis sorti ».

Conjonction à valeur causale

Umi issen illa ixḍa iri ittar ssmaḥt ? « Il aurait dû demander les excuses puisqu'il sait qu'il a tort ».

Pronom relatif

I netta umi wšiɣ tabrat ? « C'est à lui que j'ai remis la lettre ».

Dans le second cas, la mobilité des interrogatifs et leur tendance à introduire des expansions de nature diverse dépendent apparemment de leur sémantisme non contraignant. Rappelons, d'ailleurs, qu'un interrogatif, à lui seul, peut constituer un énoncé complet.

En effet, dans leur rapport avec les deux catégories syntaxiques que sont le verbe et le nom, les interrogatifs n'ont pas le même fonctionnement. Alors que le verbe peut être leur expansion directe sans exception, le nom ne figure dans cette position qu'en étant associé à une série limitée :

[2]Adverbe qui selon V. Loubignac (1924 : 130) signifie « où » et que l'on retrouve en zouaoua : *anida* et dans le dialecte de Demnat : *sani*.

umi « à qui » ;
minumi« pourquoi, à quoi ceci sert-il » ;
mayemmi « pourquoi » ;
mešḥal « combien » ;
maɣr « pourquoi » ;
melmi « quand » ;
mixf « pourquoi » ;
man « quel » ;
manis « d'où » ;
wikd « avec qui ».

On voit bien que le nom ne peut suivre toute une série d'interrogatifs composés de déictiques (*manay* « quoi », *manawya* « quoi, qu'est-ce que c'est » ou de pronoms *manwn* « lequel », *manwenni* « lequel ») qui varient en genre et en nombre, et ce en raison du caractère nominal de ces derniers. Autrement dit, l'occupation de cette position syntaxique n'est pas permise car le déictique ou le pronom personnel composant l'interrogatif réfèrent au nom.

Sans nous attarder sur la description syntaxique de l'ensemble des interrogatifs, nous nous contenterons d'examiner ici le fonctionnement de *ma* « est-ce que » qui détermine un prédicat verbal ou non-verbal et qui sollicite aussi bien une réponse par « oui » ou « non » qu'une réponse portant sur une partie de l'énoncé (interrogation partielle). Commençons tout d'abord par passer en revue ses différentes expansions lorsqu'il est en tête de l'énoncé :

Verbe

Ma iffeɣ niɣ ɛad ?« Est-il sorti ou pas encore ? ».

Pronom d'objet indirect

Ma ad as-iwš kurši ? « Est-ce qu'il lui donnera tout ? ».

Nom

Ma anẓar niɣ ? « Est-ce qu'il pleut ? »
Ma d anẓar i t ibeṭṭren war d yusi ? « Est-ce la pluie qui l'a empêché de venir ? ».

Adjectif

Ma abaršan niɣ ašemrar i tesɣid? « Est-ce le noir ou le blanc que tu as acheté? ».

Pronom personnel indépendant

Ma nši beddren niɣ šk ? « Est-ce moi qui ai changé ou toi ? ».

Déictique

Ma wa niɣ wanita i texsed ? « Est-ce celui-ci ou celui-là que tu veux ? ».

Syntagme prépositionnel

Ma akid-s traḥd tiwešša? « Est-ce que tu iras avec lui demain ? ».

Adverbe

Ma aṭṭas n inewjiwn i d ɣa yasn ? « Y aura-t-il beaucoup d'invités? ».

Conjonction

Ma xmin niɣ a tuyurd ad anɣ tεermed ?« Est-ce que tu nous tiendras au courant lorsque tu partiras ? ».

Présentatif *aqqa*

Ma aqqa-t da ? « Est-il ici ? ».

Tous ces exemples montrent la grande capacité de *ma* à entrer en combinaison avec la majorité des catégories syntaxiques lorsqu'il est placé en tête de l'énoncé. De même, plusieurs d'entre elles peuvent le précéder comme on peut le constater dans ces exemples :

Verbe

Xzar ma yuyur ? « Regarde s'il est parti ? ».

Conjonction

Xminni ma ad txedmem nišan ? « Après, allez-vous vraiment travailler ? ».

Nom

Aman, ma i šk niɣ i netta ? « L'eau, est-ce pour toi ou pour lui ? ».

Adjectif

Abaršan, ma imseɣ ma lla ? « Le noir est-il vendu ou non ? ».

Pronom

Neššin, ma ad neddar i rebda ? « Allons-nous vivre pour toujours ? ».

Déictique

Wa, ma ad yas ɣar tmeddit ?« Celui-ci viendra-t-il le soir ? ».

Notons que l'extraction dans les quatre derniers exemples marque une pause dans la parole. De là à considérer que les éléments placés en tête des énoncés (nom, adjectif, pronom et déictique) sont l'objet de l'interrogation.

Conclusion

Dans cette brève étude, il a été question de l'analyse des interrogatifs en tarifit sous trois angles principaux : morphologie, syntaxe et sémantique. En effet, ces différents aspects n'ont pas été décrits de façon détaillée. Nous nous sommes contenté de donner un aperçu général de leur morphologie connue pour son caractère synthématique et sa variation notable d'un parler à l'autre, de leur liberté combinatoire et de leur classement sémantique qui, à quelques exceptions près, ne correspond pas à un classement formel. En accordant un intérêt particulier à leur morphogenèse, il nous a été donné de voir comment celle-ci repose sur la combinaison de deux ou trois unités. Dans la majorité des cas, l'interrogatif proprement dit est un élément tête associé à une préposition ou à un déictique dont le rôle est d'orienter sémantiquement l'interrogation. A vrai dire, l'analyse synthématique n'a pas porté sur la totalité des formes interrogatives, surtout celles dont l'origine des unités constitutives s'est avérée aussi complexe et difficile à déterminer. Cela étant, nous estimons nécessaire de revenir ultérieurement sur ce genre de synthèmes afin d'en expliquer la formation.

Eléments bibliographiques

Aspinion R. (1953), *Apprenons le berbère. Initiation aux dialectes chleuhs,* Rabat, Editions Félix Moncho.

Basset, R. (1897), « Etude sur les dialectes berbères du Rif marocain », *Actes du 11e Congrès International des Orientalistes*, Paris, p.71-171.

Basset, R. (1898), « Notice sur le dialecte berbère des Beni Iznacen », *Giornale della societa asiatica italiana*, Tome 11, p.1-14.

Basset, R. (1908), *Grammaire, dialogues et dictionnaire touaregs*, Tome 1, Alger, Imprimerie orientale Pierre Fontana.

Bentolila, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba* (Maroc), SELAF.

Boukhris, F. et al. (2008), *La nouvelle grammaire de l'amazighe*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Centre de l'Aménagement Linguistique, Série : Manuel – No 2, Rabat, Imprimerie El Maàrif Al Jadida.

Chaker, S. (1995), *Linguistique berbère, étude de syntaxe et de diachronie*, Paris-Louvain, Peeters.

Justinard, C. (1926), *Manuel de berbère marocain (dialecte rifain)*, Paris, Librairie orientaliste, Paul Geuthner.

Kossmann, M. (1994), *Grammaire du parler berbère de Figuig (Maroc oriental)*, Paris-Louvain, Peeters.

Kossmann, M. (2000), *Esquisse grammaticale du rifain oriental,* Paris-Louvain, Peeters.

Loubignac, V. (1924), *Dialecte berbère des Zaïan et Ait Sgougou*, Paris, Leroux.

Nait Chabane, T. (2015), *Etude synhthématique et syntaxique des interrogatifs du kabyle*, Mémoire de magistère, Faculté des Langues et des Lettres, Université de Tizi-Ouzzou.

Quitout, M. (1997), *Grammaire berbère : rifain, tamazight, chleuh, kabyle*, Paris, L'Harmattan.

Renisio, A. (1932), *Etude sur les dialectes des Beni Iznassen, du Rif, et des Senhaja de Sraïr. Grammaire, textes et lexique*. Paris, E. Leroux.

Sadiqi, F. (1997), *Grammaire du berbère,* Paris, L'Harmattan.

Serhoual, M. (2002), *Dictionnaire tarifit-français* : Thèse de doctorat d'Etat, ès Lettres, Université Abdelmalek Essaâdi, Tetouan.

Sigles des parlers et abréviations

Am. : Beni Ameur
Bq. : Ibaqqouyen
Bt. : Battioua
Fig. : Figuig
Izn. : Beni Iznassen
Qr. : Qarya
Qrε. : Iqarεiyyen
Shj. : Sanhaja
Tms. : Tamsaman
Tz. : AytTouzine
W. : AytWaryaghal
Zk. : Zkara.

Le morphème *d* en tachelhit : auxiliaire de prédication ou préposition de conjonction ?

Abdallah El MOUNTASSIR

Université Ibn Zohr – Agadir

I. Introduction

On admet souvent que la langue amazighe distingue trois morphèmes *d* : (1) particule d'orientation, (2) particule prédicative et (3) préposition « avec, et » :

(1) *yuška-d* « il est venu » [1]
(2) *d argaz* « c'est l'homme »
(3) *umlil d usggan*« le blanc et le noir »

Même si, au niveau synchronique, la fonction essentielle de prédication de la particule *d* n'est plus perçue en tachelhit, nous retrouvons dans le même parler plusieurs cas de constructions figées (ou semi figées) où le *d* a conservé les traces d'une prédication non verbale.

Le nom qui suit la particule prédicative (appelée aussi particule de proposition nominale par André Basset) ne subit aucun changement morphologique et reste à l'état libre. Cette caractéristique de la particule prédicative permet souvent de la distinguer de la préposition *d* « et » qui, rappelons-le, exige l'état d'annexion. Toutefois, l'opposition état libre / état d'annexion n'est pas toujours un critère décisif pour différencier entre les deux morphèmes :

(4) *ad riġ d usafar-ad* « ce que je veux, c'est ce médicament »

Dans cet exemple avec la focalisation, le nom qui suit la particule prend l'état d'annexion (*usafar*), ce qui entraîne une confusion avec la préposition *d*. Par ailleurs, dans plusieurs cas (particulièrement certaines formes figées) apparaît en tachelhit le morphème *d* où il est difficile de lui attribuer telle ou telle valeur précise. Nous avons donc ici l'un des problèmes réels de catégorisation des unités linguistiques de l'amazigh.

II. Constructions prédicatives en tachelhit

1. Prédication verbale et prédication nominale

On définit souvent le prédicat comme le noyau syntaxique et sémantique minimum d'un énoncé complet et auto-suffisant. D'un point de vue sémantique, le prédicat est l'élément central porteur du contenu essentiel de l'énoncé. Précisons que cet énoncé doit être grammaticalement et sémantiquement correct.

En amazigh, et d'une manière générale, c'est la catégorie verbale qui assure la fonction du prédicat :

---

[1] Il importe de préciser que le tachelhit, comme la plupart des parlers amazighs, connaît la particule d'orientation *d* « vers ici ». Cette particule, qui s'emploie avec certains verbes, s'oppose à *nn* « vers là-bas ». Sur ces particules d'origine déictique, v. Bentolila (1969), El Mountassir (2000), Mettouchi (1998), Taine-Cheikh (2015), etc.

(5) *i-krz* « il a labouré »

Le verbe doit être associé à son indice de personne. C'est l'énoncé minimum type le plus répandu en amazigh. A côté de cette construction prédicative verbale, nous pouvons avoir, notamment en tachelhit, d'autres types de prédicat qui peuvent être de nature non verbale :

(6) *Bihi, amddakk°l-inu*

Dans cet énoncé, nous avons deux nominaux juxtaposés qui constituent une phrase nominale. Au niveau prosodique, nous avons une rupture intonative (pause) entre les deux termes. Ce type de structure nominale n'est pas rare en tachelhit. Dans ce même parler, on peut avoir un autre type d'énoncé non verbal constitué de deux syntagmes nominaux juxtaposés :

(7) *gar g°lla, gar aġu*« mauvaise bouillie, mauvais petit-lait » (= chaque chose a sa propre valeur)

On retrouve ce modèle de structure nominale particulièrement dans les énoncés proverbiaux (vérités générales)

2. La copule verbale *g* « être »

Comme nous l'avons précisé plus haut, si la fonction première de prédication de la particule *d* (comme c'est le cas pour la plupart des parlers amazighs) n'est plus perçue en tachelhit, cela ne veut pas dire que ce morphème est inconnu dans ce parler. On en trouve des traces dans plusieurs contextes, et particulièrement dans certaines constructions figées :

- négation après *ur* : *urd* (<*ur* + *d*) *asafar-ad* « Ce n'est pas ce médicament », [2]
- interrogation après *is* : *izd(< is+ d) asafar-ad* ? « Est-ce que c'est ce médicament ? »,
- comparaison après *zun* : *zund (<zun+d) asafar-ad* « comme ce médicament »,
- disjonction après *neġ* : *neġd (<neġ+d) asafar-ad* « ou bien ce médicament »,
-hypothèse (dans le passé) après *mta* : *mtad* (<*mta* + *d*) *mtadasafar-ad* « si c'était ce médicament »
etc.[3]

Dans l'exemple *urd asafar-ad*, le morphème de négation nominale *urd* provient du figement du morphème *ur* (nég.) + *d* (particule prédicative). Mais, dans un contexte de prédication verbale, le *d* disparait et c'est le verbe *g* à valeur de copule « être » qui est employé :

(8) *ur iga asafar-ad* «ce n'est pas ce médicament ».

Nous avons donc ici deux types de prédication : une prédication nominale avec le morphème *d* et une prédication verbale avec le verbe *g*. Ce dernier est bien connu dans la plupart des parlers amazighs avec le sens de « faire, se faire, mettre, disposer, poser, … ». Mais le tachelhit (et certains parlers de tamazight) emploie également le verbe *g* dans un

[2]Dans certains parlers tachelhit (Anti-Atlas occidental), on relève une variante de *urd* avec une tension de *d* : *ur(i)dd* < *urdd*

[3]Nous avons en tachelhit d'autres cas de constructions figées avec cette particule *d*. Prenons juste un seul exemple : *ašku* « parce que » (explication causale), réalisé dans certaines localités *aškud* ou *aškudd* avec une tension de *d*.

contexte particulier qui exprime l'attribution en jouant le rôle de copule verbale « être ». Dans ce cas précis, *g* permet de prédiquer tout syntagme nominal ou adjectival[4] :

(9) *iga amġar* « il est le chef »

(10) *iga umlil* « il est blanc »

Ce type de prédication avec le verbe *g* est donc l'un des contextes où le tachelhit a perdu l'usage de la particule *d* : en synchronie, les énoncés comme *d amġar* et *d umlil* ne sont pas (ou ne sont plus) attestés dans ce parler. Par ailleurs, il est à préciser que dans toutes les constructions étudiées ici, il est possible de substituer le *d* au verbe *g* sans que cela affecte le sens :

urd asafar-ad = *ur iga asafar-ad* «ce n'est pas ce médicament »

zund asafar-ad = *zun iga asafar-ad* « comme ce médicament »

izd asafar-ad ? = *is iga asafar-ad* ? « est-ce que c'est ce médicament ?

neġd asafar-ad = *neġ iga asafar-ad* « ou bien ce médicament »

mtad asafar-ad = *mta iga asafar-ad*« si c'était ce médicament ».

Dans ces exemples, le *d* joue le même rôle de prédication que le verbe *g*. Les deux unités linguistiques s'excluent donc mutuellement : un énoncé comme **zund iga asafar-ad* est impossible.

3. Autres constructions non verbales avec le morphème *d*

On relève en tachelhit plusieurs structures qui sont constituées du morphème *d*. Ces structures figées permettent, dans la plupart des cas, d'introduire une proposition nominale. Nous étudions ici les cas les plus fréquents dans ce parler.

1. *kuyan d*

(11) *kuyan d wayyis-ns* « A chacun son cheval » (litt. chacun c'est cheval-de lui)

Il s'agit ici d'un énoncé non verbal composé de *kuyan* + *d* + SN. Dans cette structure, c'est souvent le sens de la possession ou de l'appartenance qui est exprimé (= chacun a / possède son cheval). Dans ce contexte, la séquence *kuyand* est toujours placée au début de l'énoncé.

Il est à rappeler qu'en tachelhit, la forme composée (sans le morphème *d*)*kuyan* « chacun » / *kuyat* « chacune » (litt. chaque un / chaque une) est un marqueur à valeur de distribution individuelle. Il s'agit d'une opération d'identification qui distingue nettement chacun des éléments d'un ensemble :

(12) *yumẓ kuyan ayyis-ns* « chacun a pris son cheval.

Comme on le constate ici, la séquence *kuyan* est placée, contrairement à l'exemple (11) à l'intérieur de l'énoncé.

[4] Il importe de préciser qu'il ne faut pas confondre la relation attributive avec le verbe *g* « être qqc / qqn » et le concept d'existence dénoté par le verbe *ili* « exister » (El Mountassir, 2004)

2.*mnšekk d*

(13) *mnšekk d wayyis* !«qu'est-ce qu'il y a comme chevaux ! » / (litt. combien c'est cheval) = un grand nombre de chevaux.

Dans le contexte de la quantification, le tachelhit emploie le morphème interrogatif *mnšekk* « combien » pour l'évaluation des grandes quantités. Dans ce contexte, *mnšekk*, toujours suivi de *d*, prend la valeur d'excès et s'applique à des quantités dénombrables et non dénombrables :

(14) *mnšekk d tfiyya* ![5]« grande quantité de viande »[6]

A noter que dans ces exemples avec la construction *mnšekk d*, toujours placée en tête de phrase, nous avons une structure exclamative (et non pas interrogative) non verbale. Cet emploi exclamatif de *mnšekk d* exprime un étonnement devant une quantité énorme (de chevaux ou de viande). Cette quantité est jugée très élevée par rapport à la norme moyenne[7].

3. *urd imikk d*

Toujours dans le contexte de l'expression de la quantification en tachelhit, la forme composée *urd imikk* est un morphème qui exprime une quantité énorme et excessive. Comme nous le constatons, cette forme est composée de *urd* morphème de négation nominale « ne … pas » + *imikk* « peu », (litt. « ce n'est pas peu »). Ce qui signifie « grande quantité de, trop de ». Nous avons ici un principe assez fréquent dans le domaine de la quantification : la négation d'une quantité faible « peu » équivaut à l'affirmation d'une quantité forte « trop ». Dire en tachelhit qu'il n'a pas mangé une petite quantité *išša urd imikk*, cela veut dire qu'il a trop mangé.

Dans un énoncé non verbal, la séquence *urd imikk*, toujours placée en tête, est suivie du morphème *d* :

(15) *urd imikk d wayyis* ! « une grande quantité de chevaux ! » (litt. ce n'est pas peu de cheval)

4.*mqqard*

Dans un énoncé à prédicat verbal, le morphème *mqqar* (sans le *d*) exprime le sens d'une opposition restrictive « même, malgré, quoique, … » :

(16) *mqqar ign uġrrabu mrawt tusutin, ad ukan daġ ibidd istara kullu aman* « même si la barque est échouée sur la rive pendant des siècles, une fois remise à neuf elle traverserait les océans » (poésie anonyme)

---

[5]Il importe de rappeler que dans le domaine de la quantification nominale, le tachelhit recourt à un autre morphème interrogatif *mnnaw* « combien ». Dans ce contexte de la quantification, *mnnaw* s'emploie exclusivement avec les entités dénombrables et comptables, et exprime une quantification indéterminée « plusieurs » : *mnnaw isan* « plusieurs chevaux ». Mais, contrairement au morphème *mnšekk*, *mnnaw* n'est jamais suivi du morphème *d* : un énoncé comme **mnnaw d isan* est inacceptable en tachelhit.

[6]Dans un énoncé interrogatif, le morphème *mnšekk* est suivi de la préposition*n* : *mnšekk n tfiyya* ? « Quelle quantité de viande ? ».

[7]Le quantificateur *mnšekk* s'applique également à des propriétés : *mnšekk as isggan* ! « Qu'est-ce qu'il est noir ! »

Nous retrouvons le morphème *mqqar* dans un énoncé nominal, et dans ce cas, il est toujours suivi de *d* :

(17) *mqqar d tmqqit n-waman ġ-wanu*« même (pas) une goutte d'eau dans le puits > pas une seule goutte d'eau dans le puits » (litt. « même *d* goutte d'eau dans-puits »)

Avec l'emploi de la séquence *mqqar* + *d* en tête de phrase, nous avons en tachelhit une tournure qui permet d'exprimer une négation absolue : « pas un(e) seul(e) / point de ».

Dans tous ces énoncés non verbaux, le nom qui suit le morphème ***d*** est à l'état d'annexion (*wayyis*, *tfiyya*, *tmqqit*). Pourtant, il est difficile d'attribuer à ce ***d*** la valeur de la préposition de conjonction « et ». S'il est tentant de reconnaître cette valeur dans l'exemple (11) avec l'emploi d'un identificateur de distribution *kuyan* « chacun » : « chacun a ses biens < chacun et (avec) ses biens », il serait plus aventureux de dire la même chose pour les autres phrases.

Les exemples examinés ici illustrent le problème de confusion qui se manifeste, dans divers contextes, entre les deux morphèmes *d* en tachelhit : particule prédicative et préposition de conjonction. Ces deux morphèmes *d* proviennent-ils d'une même unité ?

L'ambiguïté entre ces deux morphèmes avait déjà attiré l'attention d'A. Basset (1952 : 38) qui précise que « il se produit d'évidentes confusions entre la préposition et la particule, si bien que parfois (…) *d* peut finir par être suivi indifféremment de l'état libre ou de l'état d'annexion ».

Par ailleurs, cette confusion a amené L. Galand (2010 : 320) à voir une certaine affinité entre particule prédicative *d* et la préposition (de conjonction) d. L'auteur affirme à ce propos que « l'emploi prépositionnel de *d* n'est pas trop éloigné de son emploi comme particule prédicative. »

Pour notre part, nous remarquons que l'emploi du morphème *d* dans l'ensemble de ces exemples permet d'exprimer une mise en relief et une focalisation. Nous avons là sans doute un indice d'un rapport entre focalisation et prédication non verbale. Ce qui ouvre la possibilité de considérer ce morphème *d* comme particule prédicative.

III. Prédication non verbale et focalisation

Rappelons d'abord que ce lien entre prédication non verbale et focalisation en amazigh a été déjà mentionné par certains berbérisants, notamment L. Galand (1964, 2010) et Chaker (1995, 2015). Concernant le tachelhit, ce parler a conservé le morphème *d* dans certaines constructions non verbales pour exprimer et souligner la focalisation.

Dans tous les énoncés (nominaux) avec le morphème *d* que nous avons examinés ci-dessus, on reconnaît le sens de la focalisation[8]. Le rôle de *d* est à la fois un moyen de prédication non verbale et un procédé de focalisation.

Dans le présent article, nous entendons par focalisation la mise en relief d'une entité (ou d'un segment) référentielle dans un énoncé. Cette opération de focalisation s'exprime par divers procédés syntaxiques accompagnés nécessairement d'un marquage prosodique. Le locuteur recourt à la focalisation pour attirer l'attention sur un élément particulier de son énoncé. Dans ce sens, la focalisation, telle que nous le concevons ici, fait partie des stratégies énonciatives dont dispose le locuteur lors de l'opération de l'énonciation.

[8]Ce type de constructions est appelé aussi par d'autres linguistes berbérisants « rhématisation » (Galand), ou « anticipation renforcée » (Basset).

L'exemple *kuyan d wayyis-ns* « A chacun son cheval », provient de l'énoncé de base sans le morphème *d* : *kuyan dar-s / iṭṭaf ayyis-ns* « chacun a / possède son cheval. La différence entre les deux énoncés se situe dans deux points essentiels : effet de focalisation et marquage prosodique. Les deux exemples expriment bien le sens de la possession, mais dans l'énoncé avec *d*, nous avons l'expression d'une possession renforcée : « chacun possède bel et bien son cheval ». L'emploi de *d* est un procédé de mise en relief qui permet d'attirer l'attention de l'interlocuteur sur l'exclusivité de ce qui est annoncé dans le message. Cet effet de focalisation est accompagné obligatoirement d'une intonation particulière. L'intervention de l'intonation est un élément fondamental et décisif qui est souvent en jeu dans le contexte de la focalisation.

Dans l'énoncé *kuyan d wayyis-ns* le début de l'énoncé est marqué par l'ouverture d'une intonation progressive, et, puis cette courbe intonative tombe à la fin de l'énoncé. En d'autres termes, nous avons ici deux courbes intonatives différentes : une courbe intonative progressive qui marque le début de l'énoncé, et une courbe intonative descendante (dès le début du mot *wayyis*) qui marque la fin de l'énoncé.

Cette particularité prosodique de l'énoncé non verbal permet de le distinguer de l'énoncé à prédicat verbal *kuyan iṭṭaf ayyis-ns*: dans cet exemple, nous avons une (seule) unité intonative de début à la fin de l'énoncé.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, les formes *mnškk d*[9]et *urd imikk d* sont des quantificateurs qui expriment une quantité énorme et démesurée[10]. Exprimer une quantité jugée excessive, cela se traduit souvent en tachelhit par un effet de focalisation. Pour exprimer une quantité simplement forte, sans excès, on aurait la phrase de base avec le verbe *igut* « être nombreux » : *gguten isan* « les chevaux sont nombreux ». Dans cette phrase, le locuteur veut juste exprimer une grande quantité de chevaux mais sans étonnement ou exagération, car cette quantité est jugée, selon lui, normale par rapport à la moyenne.

A propos de la formation *mqqar d* dans l'exemple (17), il s'agit d'une forme de construction négative. Nous avons ici un cas remarquable de formulation qui met en évidence la valeur d'une négation renforcée en tachelhit. Il importe de préciser ici que la négation renforcée ne fait pas usage du morphème *ur(d)* qui est normalement utilisé dans le contexte de la négation.

La structure *mqqard*, placée obligatoirement en tête de l'énoncé, a donc pour rôle de mettre en relief et d'accentuer la négation. Pour avoir un sens moins fort de la négation de la même phrase, on aurait un énoncé à prédicat verbal :

(18) *ur tlla yat tmqqit n waman ġ wanu* « il n'y a pas une goutte d'eau dans le puits ».

[9]Cette forme *mneškk* + *d* fait penser à la construction du darija marocain *šḥal* + *d* : *šḥal d lxil*! «qu'est-ce qu'il y a comme chevaux ! » (litt. combien de chevaux). Nous avons, sans doute, dans cette tournure du darija une influence de l'amazigh.

[10]Sur l'emploi de *mnšekk* et *urd imikk* dans le contexte de la quantification, v. El Mountassir (2012).

IV. la structure non verbale figée *d* + nom

Nous retrouvons également le morphème *d* dans la formation de certaines structures figées nonverbales en tachelhit. Ces constructions sont généralement des formes courtes et invariables. Chaque structure, composée uniquement de *d* + nominal, constitue un énoncé complet et autonome :

(19) *d umnid* « immédiatement, dans l'immédiat »

Cette forme *d umnid* est employée souvent dans le contexte de l'expression de l'ordre. Rappelons que, en dehors des formes verbales impératives (paradigme spécifique), le tachelhit recourt à plusieurs configurations pour l'expression de l'ordre. *d umnid* fait partie de ces formes non verbales qui peuvent avoir, selon la situation de communication, le sens injonctif : « immédiatement ! sur-le-champ ! » + intonation injonctive.

Dans ce cas précis, le locuteur emploie cette forme non verbale pour imposer un ordre plus brutal à l'interlocuteur. Ajoutons que l'ordre est adressé ici uniquement à l'interlocuteur, unique ou multiple. La valeur illocutoire et directive de l'injonction explique sa limitation en personnes : le locuteur, émetteur de l'ordre, s'adresse directement à un ou à plusieurs interlocuteurs. Mais, comme ce type de construction ne comporte pas de verbe, aucune marque formelle spécifiant la personne (l'interlocuteur) à qui s'adresse le locuteur n'est indiquée. Rappelons également que ces formes d'injonction ne s'emploient que dans une situation d'interlocution, c'est-à-dire que cela implique obligatoirement la présence du locuteur et de l'interlocuteur, destinataire de l'ordre, dans une situation d'énonciation.

Dans cette forme non verbale, on reconnait le terme *umnid*, état d'annexion de *amnid*. Ce dernier, dérivé du verbe *ttemnid*« regarder », signifie en tachelhit « vis-à-vis, en face, devant » : *amnid-inu* « devant moi / en face de moi ». *d umnid* serait le résultat d'un figement du morphème *d* et du terme *amnid*. Cette forme figée *dumnid* est donc issue d'un énoncé non verbal à prédicat nominal *d umind*. Pour le morphème *d*, il s'agit bien, sans aucun doute, de l'auxiliaire de prédication. Son rôle, qui n'est plus senti aujourd'hui en tachelhit, était d'indiquer et d'actualiser le nom qu'il précède.

Nous avons donc ici un énoncé nominal impératif *dumnid* ! « immédiatement ! sur-le-champ ! ». Ce qui signifie littéralement « c'est devant / en face … !». Nous comprenons ainsi que le concept d'immédiateté et d'imminence en tachelhit tire son origine de la notion spatiale de « vis-à-vis, en face, devant ». Par ailleurs, il importe de préciser que ce type d'énoncé injonctif (forme courte non verbale) fait partie des expressions déictiques dans la mesure où ces énoncés sont souvent accompagnés d'un geste de la main du locuteur, émetteur de l'ordre. La signification de ces énoncés s'actualise donc uniquement, rappelons-le, dans des conditions situationnelles et énonciatives à valeur illocutoire[11].

En dehors des énoncés injonctifs, le tachelhit connait plusieurs cas de figements nominaux avec le même morphème de prédication *d*. C'est le cas par exemple du mot *diyyiḍ* (pl. *aḍan*) « nuit » qui provient du figement de *d* + *iḍ* (état d'annexion (*y*)*yiḍ*). Nous retrouvons *iḍ* (ou sous forme de l'état d'annexion (*y*)*yiḍ*) dans plusieurs termes composés : *iḍ d uzal* « nuit et jour », *ngr n-yiḍ* « milieu de la nuit », etc. *diyyiḍ* (attesté sous cette forme dans beaucoup de parlers tachelhit) signifie donc littéralement « c'est la nuit ». Ajoutons que certains parlers tachelhit connaissent une autre forme figée *ġiḍ* (pl. aḍan) qui serait

[11]Cela fait penser aux mots-énoncés dénotant un ordre brutal comme *bṛṛa*! « dehors ! » accompagné de geste de la main du locuteur indiquant la direction de la porte.

issue de la préposition ġ« dans » + iḍ (litt. dans la nuit). Nous avons donc ici un autre cas de figement avec le mot *iḍ*.

V. la structure *ad* / *d ad* + verbe aoriste

Dans le contexte de l'expression de l'ordre, le tachelhit recourt aux diverses formes et formules particulières (énoncé, mot, construction, expression, etc.). Ces structures, qui correspondent à plusieurs configurations formelles, indiquent les différentes possibilités dont dispose le locuteur pour donner des ordres. Dans ce sens, l'expression de l'ordre en tachelhit est associée à une modalité énonciative selon laquelle le locuteur (et son attitude) joue un rôle primordial dans la construction du sens.

Parmi ces structures, nous avons la tournure suivante : *ad* + verbe aoriste[12].

(20) *ad tftut* ! « que tu partes ! »

A côté de la formulation *ad* + verbe aoriste, nous avons relevé dans certains parlers tachelhit, une autre construction presque analogue *d ad* + verbe aoriste :

(21) *d ad tftut* ! « que tu partes ! (maintenant, immédiatement) »

Sur le plan sémantique, les deux énoncés précédents se distinguent au niveau du degré de l'expression de l'ordre : les deux énoncés expriment bien l'impératif, mais dans l'exemple (21), précédé de *d*, il s'agit d'un ordre imminent.

Le *d* qui précède la particule *ad* n'est autre que l'auxiliaire de prédication ou d'identification « c'est » que nous avons dans les énoncés non verbaux de type *d argaz* « c'est l'homme ». Le sens littéral de l'énoncé (21) serait donc « c'est que tu partes ! ». Nous comprenons donc que le rôle de *d* ici est de mettre l'accent sur l'imminence de l'ordre « dans l'immédiat ». En employant cet auxiliaire de prédication *d*, le locuteur veut focaliser son message (accompagné d'une intonation spécifique de l'injonction) sur l'exécution de l'ordre imminent « que tu partes dans l'immédiat ! ».

Nous retrouvons cette formulation *dad*+ verbe aoriste dans d'autres parlers amazighs avec des valeurs assez similaires. Chez les Aït Seghrouchen du Maroc central, la même formulation exprime, selon Bentolila (1981 : 173), le sens du futur certain :

(22) *d ad aznx lflus* « j'enverrai l'argent sois-en-sûr »

L'emploi de la particule *d* dans cet énoncé apporte donc une nuance de certitude du futur. Pour exprimer le futur tout court, nous aurons la même phrase sans le *d* :

(23) *ad aznx lflus* « j'enverrai l'argent »

Cet exemple du Maroc Central nous montre que le sens de l'ordre imminent en tachelhit peut bien s'associer à la valeur du futur certain chez les Aït Seghrouchen. Comme tout procès exprimant l'ordre est envisagé dans un futur plus ou moins proche, le glissement ordre imminent → futur certain est donc tout à fait justifiable. L'énoncé tachelhit *dad tftut* ! « que tu partes immédiatement !» peut bien être interprété, selon une situation de communication particulière, comme « tu partiras, sûr et certain / sur-le-champ ! » (+ intonation injonctive).

---

[12]Il faut rappeler que la même formulation *ad* + verbe aoriste peut exprimer, selon la situation de communication, le souhait ou la prière : *ad aġ yari ṛbbi* « que Dieu nous protège ».

VI. Quelques mises au point

La confusion entre la particule prédicative et la préposition *d* en tachelhit, qui est notre problématique de départ dans ce travail, se situe surtout au niveau morphologique et sur le plan syntaxique. Ce parler ne fait pas de distinction formelle entre les deux morphèmes. Cette confusion se complique encore plus au niveau morphosyntaxique, puisque, comme nous l'avons vu dans les exemples examinés ici, les deux morphèmes sont suivis d'un nominal à l'état d'annexion.

A propos de la préposition *d* en tachelhit, il convient d'apporter quelques précisions. Nous avons remarqué que la plupart des berbérisants traduisent la marque formelle *d* par « avec, en compagnie de, être accompagné de » au lieu de « et ». Il s'agit ici d'un constat qui a attiré notre attention et que nous avons soulevé dans notre travail sur l'expression de la conjonction en tachelhit (El Mountassir 2015) : une tendance de ces berbérisants à nier l'existence d'une conjonction additive en amazigh. C'est le cas par exemple d'André Basset qui affirme que « le berbère ne connaît pas de conjonction additive (= français « et »). S'il s'agit d'une liaison entre deux mots, il emploie la préposition *d* « avec » : ainsi il ne dit pas ″la femme et l'homme″, mais ″la femme avec l'homme″. (1952 : 40)

Pour le tachelhit, cette affirmation est inadéquate. Dans ce parler, il convient de distinguer entre une conjonction additive et une conjonction associative. Nous avons ici deux types de relation qui véhiculent deux types de sens différents. La conjonction additive est une opération où tous les termes conjoints, gardant leur autonomie, se trouvent au même niveau d'égalité. Ce type de relation de conjonction est exprimé dans plusieurs contextes :

(24) *sin d mraw* « douze » (litt. deux et dix)

(25) *iġzzif d isdid* « il est grand et mince »

(26) *iḍ d uzal* « nuit et jour ».

Dans ces exemples, le morphème *d* permet bien d'additionner deux éléments qui se trouvent sur le même plan d'égalité. Il n'y a aucun rapport de dépendance par exemple entre les deux termes *sin* et *mraw* (il s'agit bien ici d'additionner deux chiffres), ou entre *iġzzif* et *isdid*, etc. Par contre, nous pouvons avoir une opération de conjonction où les termes conjoints se trouvent dans un rapport de dépendance l'un vis-à-vis de l'autre. Dans ce cas précis, il s'agit d'une conjonction d'association comme dans l'exemple suivant :

(27) *ššan ibrin d uġu* « Ils ont mangé du couscous avec du petit-lait ».

L'action de manger du couscous est associée avec celle de 'manger' le petit-lait. Il ne s'agit pas de manger le couscous ET 'manger' le petit-lait, mais plutôt de manger le couscous AVEC le petit-lait. L'action de 'manger' le petit-lait dépend de celle de manger le couscous. Nous avons donc ici une relation hiérarchique entre les deux termes conjoints.

Cette mise au point concernant cette distinction entre ces deux types de conjonction constitue l'un des critères qui permet de cerner cette différence entre la préposition *d* et la particule de prédication en tachelhit.

Au terme de cette brève synthèse sur l'emploi et la confusion entre les deux morphèmes, on retiendra que le tachelhit a connu dans un stade antérieur plus de structures prédicatives non verbales (de type *d* + nom) que de structures à prédicat verbal. Pour des raisons linguistiques (ou extralinguistiques) qui restent à élucider, le tachelhit a privilégié et généralisé le type de prédicat verbal. En synchronie, ce parler a conservé les traces de la particule prédicative *d* dans plusieurs unités linguistiques – grammaticales et lexicales- et

dans divers segments figés. Comme nous l'avons vu dans cet article, cet emploi figé de la particule *d* entraine d'énormes difficultés d'identification et de classification.

On voudrait surtout, dans ce travail, mettre en évidence les difficultés auxquelles sont confrontés les linguistes berbérisants dans le domaine de la catégorisation grammaticale. L'identification et la classification de certaines unités linguistiques amazighes posent des problèmes théoriques et méthodologiques redoutables, et nécessitent encore des descriptions spécifiques pour chaque dialecte et chaque parler.

Références bibliographiques

Basset, A. (1952), *La langue berbère*, London – New York – Toronto : International African Institute, Oxford University Press.

Bentolila, F. (1969), « Les modalités d'orientation du procès en berbère, Aït Seghrouchen », in *La linguistique*, t.1, p. 85-96, t.2, p. 91-111.

Bentolila, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère. Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, Paris : SELAF.

Benveniste, E. (1966), « De la subjectivité dans le langage », *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris : Gallimard, p. 258-266.

Chaker, S. (1983), « Le problème des catégories syntaxiques en berbère », *Travaux du Cercle linguistique d'Aix-en-Provence*, 1, p. 39-59.

Chaker, S. (1995), *Linguistique berbère. Etudes de syntaxe et de diachronie*, Paris / Louvain : Editions Peeters.

Chaker, S. (2015), « Prédicat / Prédication (syntaxe) », in *Encyclopédie Berbère*, XXXVIII, Paris / Louvain : Editions Peeters, p. 6416 – 6423.

Charaudeau, P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette.

Drouin, J. (1984), « L'énoncé nominal en touareg. Essai d'inventaire typologique », in *Bulletin des Etudes Africaines de l'Inalco*, 4 (7), p. 31-50.

El Mountassir, A. (2004), « A propos de la grammaticalisation des verbes en tachelhit. L'exemple du verbe ili "être quelque part, …" », *Nouvelles études berbères. Le verbe et autres articles*, Kamal Naït-Zerrad, Rainer Vossen & Dymitr Ibriszimow (ed.), Kôln : Rûdiger Kôppe Verlag, p. 41-50.

El Mountassir, A. (2012), « L'expression de la quantification nominale en tachelhit », *Etudes berbères VI – Essais sur la syntaxe et autres articles*, Actes de 6ème Bayreuth-Frankfurt-Leidener Kolloquium zur Berberologie, Rainer Vossen, Dymitr Ibriszimow& Harry Stroomer (ed.), Berber Studies, 35, Kôln : Rûdiger Kôppe Verlag, p. 99-112.

El Mountassir, A. (2015), « Relations logiques en tachelhit : exemple de la conjonction », *Etudes et recherches en linguistique et littérature amazighes*, Actes du Colloque international organisé en hommage au professeur Miloud TAIFI, Jarmouni, H. & Moukrim, S. (ed.), publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Saïs-Fès, p. 89-98.

Fleisch, A. (2007), «Orientationalclitics and the expression of path in Tashelhit Berber », in *Annual Publication in African Linguistics* 5, p. 55-72.

Galand, L. (1964), « L'énoncé verbal en berbère. Etude de fonctions », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 21, p. 33-53.

Galand, L. (1969), « Types d'expansions nominales en berbère », in *CahiersFerdinand de Saussure*, 25, p. 83-100.

Galand, L. (2009), « La particule prédicative d », S. Chaker, A. Mettouchi et G. Philippson (éds.), *Etudes de phonétique et linguistique berbère. Hommage à Naima Louali*, Paris / Louvain : Editions Peeters, p. 141-154.

Galand, L. (2010), *Regards sur le berbère*, Milano : Centro StudiCamito-Semitici.

Kerbat- Orecchioni, C. (2010), *Les actes de langage dans le discours*, Paris : Armond Colin.

Leguil, A. (1992), *Structures prédicatives en berbère. Bilan et perspectives*, Paris : L'Harmattan.

Mettouchi, A. (1998), « La particule D en berbère (kabyle) : transcatégorialité des marqueurs énonciatifs », B. Caron (ed.), *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists*, Paris 20-25 juillet 1997, Paper n° 0270, Oxford, Pergamon

Neveu, F. (2004), *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris : Armand Colin.

Taine-Cheikh, C. (2015), « Les particules d'orientation en Zénaga : du spatial au temporel », *Etudes et recherches en linguistique et littérature amazighes*, Actes du Colloque international organisé en hommage au professeur Miloud TAIFI, Jarmouni, H. & Moukrim, S. (ed.), publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Saïs-Fès, p. 47-64.

Prépositions et adverbes en rifain

Souad MOUDIAN

Université Chouaib Doukkali. LERIC (URAC 57). El Jadida.

Introduction

L'identification et le classement des mots d'une langue n'ont jamais cessé de susciter l'intérêt des chercheurs. En effet, la linguistique moderne, qui a hérité du classement des mots en parties du discours, essaye d'aborder la catégorisation des mots avec plus de rigueur et d'une manière plus scientifique. La raison de cette reconsidération du classement établi par les grammairiens traditionnels est essentiellement les chevauchements et les recoupements sémantiques véhiculés par ce type de classement[1]. Toutefois, malgré tous les efforts qui ont été fournis dans ce sens, les frontières entre les différentes catégories ne semblent pas étanches et faciles à cerner puisqu'on assiste à des mots qui changent constamment de classe grammaticale. Nous proposons d'analyser ce phénomène à travers deux catégories à savoir la préposition et l'adverbe en rifain. Nous jugeons que l'identification des deux pose encore des difficultés et que leur analyse peut être d'une importance cruciale vu la place occupée par les deux dans les domaines morphologique, lexicographique, sémantique et syntaxique.

1- Définition

La préposition fait partie des catégories lexicales mineures ou catégories grammaticales. Elle est invariable à l'instar de l'adverbe et de la conjonction[2]. Qu'est-ce qui distingue ces trois catégories ?

Commençons tout d'abord par signaler que la préposition se distingue de l'adverbe par le fait de ne pas porter sur une autre catégorie lexicale. En effet, de par son sémantisme, l'adverbe est une unité linguistique qui s'associe à un adjectif, à un verbe ou à un adverbe pour en modifier le sens contrairement à la préposition qui sert à lier les constituants d'une phrase simple et dont le rôle est de relier soit un constituant de la phrase à un autre constituant ou à la phrase entière. La conjonction, par contre, sert à relier les constituants d'une phrase complexe. Les deux, préposition et conjonction, font partie des mots de relation. Nous illustrons les trois cas de figure par les phrases suivantes :

(1) *issawar* ***kaḏa***
Il parle trop.
(2) *yuḏf-d* ***uxa*** *yffeγ.*
Il est entré et il est sorti
(3) *yusi-d* ***ag*** *memmi-s.*
Il est venu avec son fils.

---

[1] Un nom, selon les grammaires traditionnelles, désigne un être (*aḥarmuc*/garçon), une chose (*aharkus*/chaussure). Or, nous constatons qu'il peut exprimer également des actions (*tuṯra*/action de mendier (mendicité), des qualités (*ṯuεufna*/laideur) et des états (*axiyyeq*/tristesse).

[2] Notre objectif dans cet article n'est pas l'étude de la conjonction, nous nous limiterons essentiellement à la préposition et à l'adverbe. Toutefois, nous avons jugé que quelques informations d'ordre général sur les traits qui distinguent les trois catégories permettront de mieux identifier les deux catégories objet de la présente étude à savoir la préposition et l'adverbe.

Dans (1), *kaḏa* (trop) est un adverbe (modifieur du verbe). Dans (2), *uxa* (et) est une conjonction de coordination qui lie deux verbes ou deux propositions[3]. L'exemple (3) est une phrase simple où la préposition *ag* (avec) forme avec le nom qui la suit un SP constituant d'une phrase simple. Donc, l'adverbe se distingue de la préposition et de la conjonction par son appartenance à la classe des catégories lexicales dotées d'un sens lexical. Quant aux prépositions, elles peuvent indiquer « *éventuellement un rapport spacio-temporel* » (J. Dubois, 1973 : 390) contribuant ainsi à l'établissement de relations sémantiques entre les différents constituants qu'elles relient.

La grammaire traditionnelle définit l'adverbe comme une catégorie qui n'est ni préposition, ni conjonction, ni interjection. Le seul critère qui soit valable pour cette catégorie est d'ordre morphologique, toutes les grammaires insistent sur cette propriété relative à la forme qui n'est autre que son caractère invariable. Ceci a conduit au classement de plusieurs unités qui ne sont pas en réalité des adverbes parmi cette catégorie.

Une même unité linguistique peut appartenir à plus d'une classe de mots. Toutefois, ce qui en détermine la nature est essentiellement son fonctionnement syntaxique. N. Garric écrit à ce propos que « *si quelques unités lexicales semblent enregistrer une certaine stabilité catégorielle, d'autres n'appartiennent pas par nature à une seule classe syntaxique. Elles sont traditionnellement affectées à l'une d'elles, mais il apparait que c'est finalement leur réalisation effective dans une phrase – donc une structure syntaxique – qui détermine leur réelle appartenance catégorielle.* » (N. Garric, 2006 : 152). Ainsi, nous nous baserons, dans cette étude, sur ce critère formel et syntaxique pour identifier la préposition et l'adverbe en rifain.

2- La préposition

Sur le plan morphologique, la préposition est un mot invariable. Elle est généralement un mot simple : *i* (à), *γar* (à, chez), *zgi* (de, à partir de), *n* (de), *s* (avec), *x* (sur), etc. Mais elle peut être composée comme *z-γar* (de-chez), *s-bra* (avec-sans), *s-ṯkarmin* (avec-derrière), *z-ḏeffar* (avec derrière), *s-adjiγ* / *s-wadday* / *s-adu* (sous), *z-g*^{w}*adjiγ* (depuis), *qḇer-zgi* (avant), *s-nnej* / *s-ufedja* (au dessus). Cette dernière préposition n'est autre que le résultat de l'association de deux prépositions à savoir *s* (avec) et *afedja* prononcée *afella* dans les autres dialectes amazighs. Le paradigme de cette catégorie est censé être une liste close où s'opposent plusieurs formes. S. Chaker souligne que « *seul le paradigme des prépositions (subordonnants non propositionnels) forme une série ancienne et stabilisée (en grande partie commune à tous les dialectes)* » (S. Chaker, 1984 : 133). L'absence d'emprunt à l'arabe témoigne de ce caractère ancien et de cette stabilité. En fait, contrairement aux conjonctions de subordination et de coordination, toutes les prépositions relevées sont d'origine amazighe à l'exception de la préposition *qḇer-zgi* (avant de) dont le premier élément est un emprunt à l'arabe.

Toutefois, l'origine nominale de certaines prépositions ne peut être contestée ; c'est le cas par exemple de la préposition *x* (sur) qui n'est autre que le résultat de la grammaticalisation du nom *ixf* qui signifiait tête. En effet, le terme *ixf* (tête) s'est complètement vidé de son sens, car à l'état actuel de la langue, cet ancien nom est remplacé par le nom *azedjif* (tête). Quant à *ixf* (ancien mot signifiant tête), il est employé en tant que préposition, comme on va le voir, et en tant que SN dans le syntagme figé *ixf ines* (lui-même) :

[3] Partant du fait que le verbe en amazighe est constitué d'un radical verbal et d'un indice de personne assumant la fonction sujet grammatical, nous pouvons dire que la conjonction *uxa* (et) relie deux propositions.

(4) *ṯaγessarṯ aqa-t x rmarfɛ*
cruche voici-elle sur étagère.
La cruche est sur l'étagère.
(5) *ṯaγessarṯ aqa-t ixf uzedjif ines*
Cruche voici-elle sur tête de lui.
La cruche est au dessus de sa tête.
(6) *aqa-t ixf-as*
voici-elle au dessus-lui.
(7) *irqef azedjif ines*
il-toucher-Acc. tête de lui
Il s'est cogné la tête.
(8) *iḵ^{w}ṯa ixf ines*
il-frapper-Acc. tête de lui.
Il s'est frappé lui-même.

Dans (4), *ixf* (sur) est une préposition qui constitue avec le nom qui la suit un SP. Il en va de même pour (5) où elle est suivie du nom *azedjif* (tête). Par contre, (8) actualise ce qui reste du sens du terme lexical *ixf* (tête), emploi qui peut être expliqué par la relation métonymique entre la partie *ixf* (tête) et le tout *ixf ines* (lui-même). Quand on vise l'emploi du nom tête par opposition aux autres parties du corps, le terme choisi est le nom *azedjif* comme on peut le constater à partir de (7). Cependant, (6) illustre un cas particulier étant donné que l'ancien nom est suivi d'un pronom personnel affixe régime des prépositions mais aussi ayant la forme d'un c.o.i. Cet exemple nous conduit à poser la question suivante : *ixf* dans ce cas est-il une préposition ? Un verbe ? Ou un adverbe ?

On souligne également l'origine adverbiale ou nominale du deuxième composant de certaines prépositions comme *ṯiḵarmin* (derrière), *aḏeffar* (derrière), *adjiγ* / *awadday* (sous), *afedja* (au dessus). En fait, toutes ces unités linguistiques précédées de la préposition *s* (avec) sont à l'état d'annexion :

ṯiḵarmin + s = s-ṯḵarmin (effacement de la voyelle *i*)

aḏeffar + s = z-ḏeffar (effacement de la voyelle *a*)

afedja + s = s-ufedja (remplacement de la voyelle *a* par *u*)

Donc, *« le temps change les choses, les perturbe, les désorganise et finalement les détruirait sans l'intervention d'une force organisatrice contraire* » (A. Boone et M. Pierrard, 1998 : 7). En d'autres termes, l'appartenance d'une unité linguistique à une catégorie particulière et son emploi dans une fonction bien déterminée s'établissent dans une langue donnée pour une période déterminée. C'est ainsi que « *la langue peut être conçue comme une succession d'étapes polysémiques qui se chevauchent partiellement, où seuls le début ou la fin de chaque étape sont monosémiques »* (H. Bat-Zeev Shyldkrot, 1998 : 29)

Sur le plan syntaxique, la préposition est un mot de relation, en ce sens qu'elle est toujours suivie d'un nom ou d'un syntagme nominal avec lequel elle forme un syntagme prépositionnel. Son rôle est de mettre en relation un constituant de nature nominale et un autre élément de la phrase (nom, verbe) ou la phrase entière. Elle sert donc à relier des termes pour les intégrer dans une structure plus étendue. Elles peuvent avoir un sens comme elles peuvent en être vides.

On distingue, en amazighe, trois types de prépositions en fonction de la structure syntaxique dans laquelle cette catégorie est attestée. Le premier cas de figure est un prédicat prépositionnel qui forme une phrase non verbale ; dans ce type de constructions ((N_1) prép-pro_1 N), le complexe prép-pro_1, que D. Cohen (1975 : 94) nomme quasi-verbe, est un prédicat non verbal. Les prépositions acceptant ce type de constructions sont essentiellement *ɣar* (chez), (*ḏa)g* (dans) et *x* (sur) auxquelles on peut ajouter la préposition *zgi* (de), quoique employée exclusivement dans une expression figée dont la structure est différente de celle des premières :

(9) *(ḥmeḏ) ɣar-s ṯraṯa yḥarmucen*
Chez-lui trois enfants.
Il a trois enfants.
(10) *ḥmeḏ ḏag-s ḇucuk*
Ahmed Dans-lui varicelle.
Ahmed a la varicelle.
(11) *ṯiṭawin ur x-send*[4] *ḇu yafrag.*
yeux nég. Sur elle clôture.
Il n'y a pas de clôture sur les yeux (On ne peut pas empêcher les gens de voir).
(12) *cek zzeg-neɣ*[5]
toi de nous.
Tu es des nôtres.

Le pronom qui suit ce genre de prédicat est un pronom objet indirect co-référent au nom qui le précède ; ce nom ne peut être effacé que quand le contexte et la situation sont suffisamment clairs pour permettre une telle absence. Cette caractéristique constitue un dénominateur commun entre ce type de phrase à prédicat prépositionnel (phrase non verbale) et la phrase verbale[6]. Le parallélisme syntaxique entre les deux provient du fait qu'une phrase se définit par l'association d'un sujet et d'un prédicat, celui-ci pouvant être verbal ou non verbal en amazighe. Quant à la dernière phrase (12), il s'agit d'une structure différente de la structure des trois premières, car le pronom *neɣ* (nous) qui suit la préposition *zgi* (de) est différent du pronom *cek* (toi), c'est-à-dire que l'élément qui précède la préposition n'est pas co-référent à l'élément qui la suit ; d'ailleurs, en tant qu'expression figée, cette préposition n'admet que la catégorie pronom personnel en position finale et ne tolère pas en même temps d'être suivie d'un nom contrairement aux premières qui sont obligatoirement suivies d'un nom. La structure de (12) est attestée dans d'autres expressions figées ; il s'agit de :

(13) *ṯaḏeḥḥayṯ x-neɣ*
rire sur nous.
C'est nous qui suscitons les moqueries.
(14) *awar x-neɣ*
parole sur nous.
C'est de nous que les gens doivent médire.

4 La consonne finale du pronom clitique est un [t] dans la plupart des parlers rifains. Toutefois, il s'agit de [d] dans certains parlers (*Cf.* Ayt Amart).

5 Les expressions figées constituent un domaine très riche pour l'étude des prépositions. Nous signalons au passage l'expression suivante où est attestée la préposition *zgi* (de) : *macḥar zgi reḇjuq*.

6 La phrase (9) peut être comparée à la phrase verbale suivante : *faṭima ṭejj-d ṯraṯa iḥarmucen* (Fatima a accouché de trois enfants) où le verbe *ṯejj-d* est précédé, à l'instar du prédicat prépositionnel, du sujet lexical *faṭima*.

Le remplacement du pronom par un nom ou par un SN est parfaitement possible :

(15) *awar x nnher inek̠*
parole sur ta famille.
C'est de ta famille qu'on doit médire.

Ainsi, cette structure est à classer avec le deuxième cas de figure où la préposition, précédée et suivie d'un nom, forme une phrase non verbale. Ce qui la différencie de la première est l'absence du pronom co-réfèrent au nom qui précède la préposition. Cependant, ce type de phrase est attesté, généralement, dans les proverbes et les devinettes (*Cf.* 16-21) ; c'est pourquoi nous pouvons soutenir qu'il s'agit d'une structure archaïque qui est employée de moins en moins à l'état actuel de la langue et qui a tendance à être remplacée par le complexe SN_1 aqa- pro_1 + X :

(16) *ifassen inu gi yin ines, t̠iṭawin inu gi t̠isi ines, aqemmum inu gi wen ines*[7]
Mes mains dans les siennes, mes yeux dans son fond, ma bouche dans la sienne.
(17) *ṣarṣar, faṛfaṛ, zariεt̠ semra yafar*
interj. interj, graines sans feuilles.
(18) *miyya ssa, miyya ssa, rqayd̠ jar-asn*
Cent de ce côté, cent de ce côté ; le caïd entre eux.
(19) *fus ggʷanfus, d̠aṛ gʷharkus, aγembub jar n t̠nud̠in.*
Main dans la manche, pied dans la chaussure, visage entre les belles-sœurs.
La femme doit toujours dissimuler ses souffrances et prendre soin de son apparence surtout devant les femmes de ces beaux-frères.
(20) *t̠iṭawin ines gi t̠in usek̠ru.*
Ses yeux dans celles de la vigne suspendue.
Se dit de celui qui convoite une chose qu'il ne mérite pas.
(21) *t̠yawent ar wur udji ar uγarmuṛ.*
Rassasiement au cœur, non au ventre.
Le proverbe souligne que la vraie satisfaction, qualité des personnes ayant un amour-propre, est différente du rassasiement et de l'assouvissement du désir de manger.

(16), (17) et (18) sont des devinettes où ne figure aucun verbe. Les autres exemples (*Cf.* 19, 20, 21) sont des proverbes où ne figure également aucun verbe. Les langues, en tant que systèmes vivants qui évoluent et subissent constamment des changements, voient une catégorie lexicale ou grammaticale passer d'une classe à une autre[8], une structure syntaxique céder la place à une autre. Ce changement de classe ainsi que cette transformation d'une structure syntaxique donnée font partie de cette évolution. En revanche, le passage d'un état de langue à un autre ne se fait jamais d'une manière brutale puisque la langue a cette propriété de conserver des structures archaïques, c'est le cas de cette structures où le prédicat est un SP et où la préposition n'est pas suivie d'un pronom personnel affixe. Les phrases ci-dessus ne sont ni des proverbes, ni des expressions figées :

(22) *awar ag b̠ab̠a-k̠*
parole avec père-ton
(23) *b̠ab̠a-k̠ ggʷxxam ?*
Ton père dans chambre/maison

[7] Il s'agit de la cruche, *t̠agarujt̠* en rifain, récipient dans lequel les femmes puisaient de l'eau.
[8] C'est le cas de certaines prépositions en amazighe qui ont une origine nominale comme on l'a vu plus haut avec le cas du nominal *ixf* (sur).

Ton père est-il à la maison ?

La question qui se pose, et qui est, d'ailleurs, très légitime est : pourquoi ne pas traiter ces exemples comme ayant subi l'ellipse du verbe noyau de la proposition ? Nous avons écarté ce phénomène qui *« consiste à ne pas utiliser dans une phrase des éléments qui devraient s'y trouver »* (H. Suhamy, (1981) : 105), car parler de l'ellipse suppose d'un côté l'existence d'un verbe fréquemment employé dans ce type de structure et d'un autre côté la restitution de l'élément élidé à savoir un verbe dans le cas qui nous intéresse. Or, appliquant ces deux tests, il s'avère qu'il n'existe pas de verbe spécifique à ce type de structure, des phrases comme (24) et (25) sont inacceptables :

(24) **awar idja ag ḇaḇa-ḵ*
Parole est avec ton père
(25) **ḇaḇa-ḵ idja gg^{w}xxam ?*
Ton papa est dans maison.

Le verbe *iri* (*idja*, 3ème personne du singulier, accompli) est un prédicat existentiel qui appelle des arguments spécifiques partageant des affinités avec ce prédicat comme on peut le constater à partir des exemples suivants :

(26) *lfaṛuq idja gg ussan-a*
Il existe beaucoup de pêches ces jours-ci.
(27) *djant ṯmeγriwin asugg^{w}as-a*
Il y a beaucoup de mariages cette année.

L'insertion du complexe *aqa*-pro est tout à fait possible pour (23), mais impossible pour (22) :

(28) **awar aqa-ṯ ag ḇaḇa-ḵ*
Parole voici-le avec père ton

(29) *ḇaḇa-ḵ aqa-ṯ gg^{w}xxam ?*
Ton papa voici-le dans chambre ?

L'agrammaticalité de (28) est due à l'incompatibilité entre le rôle locatif du complexe *aqa* qui suppose une entité concrète et localisable et le nom abstrait *awar* (parole), ce qui n'est pas le cas de (29) qui est une phrase parfaitement grammaticale, puisque le complexe *aqa*-pro relie deux entités concrètes et qu'il établit un rapport de localisation entre les deux, le père se trouvant à la maison.

Le troisième cas de figure concerne la préposition comme outil de liaison, elle sert à introduire un argument du verbe. De ce fait, elle lie le verbe à ses arguments (30 et 31) ; mais aussi un SN à la phrase (32) ou encore deux constituants d'un SN (33) :

(30) *issawar* ***ag*** *wuma-s*
Il parle avec son frère.
(31) *issawar* ***x*** *wuma-s*
Il parle de son frère.
(32) *yusi-d* ***ag*** *uγedjuy n ṯfuyṯ*
Il est venu au coucher du soleil.
(33) *ṯaddarṯ* ***n*** *wuma-m d ṯasebḥant.*
La maison de ton frère est jolie.

Les prépositions qui introduisent un complément du verbe ou un modifieur[9] de la phrase sont les suivantes : *s* (avec), *γar* (à, chez), *zgi / zi* (de), *b̲ra / semra / smb̲ra* (sans), *i* (à), *ag* (avec), *x / xf* (sur), *gi* / *d̲eg* (dans), *swadday* (sous), *sḍarε* (au dessus de), *adjiγ* / *s-adjiγ* (sous), *qib̲ar* (en face de), *jar* (entre), *qb̲er-zgi* (avant), *zd̲effar* (derrière), *t̲ikarmin* / *s-t̲karmin* (derrière), *ixf* (au dessus), *s-b̲aṛa* (de l'extérieur), *zg*[w]*adjiγ* (de, depuis). Le classement syntaxique de ces différentes prépositions aboutit à deux classes qui se distinguent essentiellement par un critère relatif au sens. En fait, certaines prépositions expriment des rapports sémantiques bien définis, comme on l'a signalé plus haut, contrairement à d'autres qui sont vides de sens[10]. En d'autres termes, la préposition, en tant que morphème grammatical, n'est pas dotée d'un sens lexical plein puisque son sens est essentiellement relationnel. Toutefois, « *les prépositions ont une charge sémantique propre qui se combine avec le sémantisme des constituants qu'elles mettent en relation* ». (M. Riegel, J-Ch. Pellat et R. Rioul, *ibid.* : 642). La préposition *s* (avec) illustre bien ce propos puisqu'elle peut indiquer l'instrument, la manière et l'accompagnement, comme on peut le constater à partir des phrases suivantes :

(34) *iqeṣṣ t̲cuqt s t̲mek̲ṛad̲*
Il a coupé le tissu avec des ciseaux.
(35) *id̲far-it̲-id̲ s t̲azzra*
Il l'a suivi avec course. (en courant)
(36) *t̲ga ak̲sum s t̲exsayt̲ d̲ t̲nifin*
Elle a préparé de la viande avec des courgettes et des petits pois.

En outre, le choix de la préposition n'est pas arbitraire, en ce sens qu'une préposition ne peut être associée à n'importe quel régime, car cette association est en relation étroite avec la nature et la valeur sémantique véhiculée par la préposition et elle dépend aussi et surtout du verbe. *qeṣṣ* (couper), par exemple, appelle un instrument. Donc, c'est le verbe qui sélectionne ses arguments et l'emploi de telle ou telle préposition se fait suivant cette sélection.

Ainsi, en fonction de la relation qui s'établit entre le verbe et ses arguments, source / bénéficiaire, le verbe *aṛḍr* (prêter) peut être suivi des prépositions *i* (à), *zgi* (de) et *z-γar* (de-chez) :

(37) *yarḍr-as t̲inεacin i wuma-s*.
Il a prêté de l'argent à son frère.
(38) *yarḍr t̲inεacin zgg uma-s*
Il a emprunté de l'argent à son frère.
(39) *yarḍr t̲inεacin z-γar wuma-s*
Il a emprunté de l'argent de-chez son frère.

Sur le plan sémantique, mais aussi sur le plan syntaxique, il n'existe aucune différence entre *zgi* (de) et *z-γar* (de chez) dans les exemples (38) et (39), il s'agit de deux variantes d'une même unité, la seule nuance sémantique concerne le fait que *z-γar* (de-chez) met en relief la source ou l'origine.

---

[9] La distinction entre les deux constituants (complément du verbe et modifieur de la phrase) se fait sur la base du lien qui s'établit entre le constituant et le verbe. Est dit complément du verbe tout constituant qui est la projection syntaxique d'un argument sémantique du verbe. Le modifieur est généralement extérieur au SV et constituant immédiat de la phrase.
[10] M. Riegel, J-Ch. Pellat et R. Rioul, (*Ibid.* : 643) qualifie ces prépositions vides d'*incolores*.

Par ailleurs, la préposition *n* (de) sert à introduire un complément de nom ; elle peut être explicite comme elle peut ne pas l'être :

(40) *ṯaddarṯ n muḥend* (la maison de Mohand).
(41) *acirnaw uyaẓiḏ* (la crête du coq).

Certaines prépositions d'origine adverbiale[11] sont obligatoirement suivies de la préposition *n* (de) ou de la préposition *i* (à), elles peuvent être appelées des locutions prépositionnelles ou prépositives ; il s'agit des suivantes :

- *zḏaṯ n / i* (en face de / à)

(42) *izeddeγ zḏaṯ n rebḥar*.
Il habite en face de la mer.

- *swadday n* (sous) :

(43) *iṭṭes swadday n kama*. (Il dort sous le lit.)

- *sḍarɛ* n (au dessus de) :

(44) *iṭṭes sḍarɛ n ṯassuṯ* (Il dort au dessus de la couverture)

- *s-bara n* (de l'extérieur de)

(45) *yars-iṯ s-bara n triku* (Il l'a mis à l'extérieur du tricot (au dessus du tricot)).

- *zḏeffar n* (derrière)

(46) *itγima zḏeffar umeddukr ines* (Il s'assoit derrière son ami)

- *ṯikarmin n / s-ṯkarmin n* (derrière)

(47) *itγima ṯikarmin (n) umeddukr ines* (Il s'assoit derrière son ami).

- *adjiγ / s-adjiγ* (sous) :

(48) *ssars-it adjiγ n missa* (Mets-la sous la table !)

- *qibar n* (en face de) :

(49) *iqqim-d qibar ines*. (Il s'est assis en face de lui)

- *jar n* (entre) :

(50) *ur itiḏfn jar uksum ḏ waccar γir ixecciwn*. (N'entre entre la chair et l'ongle que la saleté).
N'entre entre la chair et l'ongle que la saleté.

- *ixf n* (au dessus)

(51) *aqa-ṯ ixf n missa* (elle est au dessus de la table).

- *zg*^{w}*adjiγ n* (du dessous de)

(52) *iks-iṯ-iḏ zg*^{w}*adjiγ n ṯmuṛṯ* (Il l'a tiré de sous la terre)

[11] Cette préposition *zḏaṯ* (devant), ainsi que *ṯikarmin* (derrière), *aḏeffar* (derrière), *baṛa* (dehors), *aḏaṛɛ* (en haut) *awadday* (en bas) sont à distinguer de l'adverbe (devant) : *isɛan-iṯ zḏaṯ* (Il l'a poussé devant), *iḇedd aḏeffar* (il est debout derrière)…

Toutes ces locutions prépositionnelles peuvent être appelées, à la suite de Taifi (1997), des *expressions spatiales* étant donné qu'elles expriment les différentes dimensions spatiales, notamment les dimensions verticale et horizontale.

Les prépositions simples en rifain sont les suivantes : *s* (avec), *γar* (à, chez), *zgi / zi* (de), *b̲ra / semra / smb̲ra* (sans), *i* (à), *ag* (avec), *x / xf* (sur), *gi / d̲eg* (dans). Elles introduisent deux types de compléments à savoir un argument du verbe (constituant obligatoire ou complément du verbe) et un constituant facultatif lié à la phrase (modifieur) ; voici quelques exemples pour chaque cas de figure :

- *i* (à)

(53) *yuca-s-t i wuma-s* (littér. Il la lui a offerte à son frère)[12]

- *x / xaf* (sur)

(54) *t̲emmars x missa* (Elle est posée sur la table)

- *s* (avec)

(55) *iqeṣṣ fus ines s wuzzar* (Il s'est coupé le doigt avec un couteau).

- *γar / ar* (à, chez)

(56) *t̲usi-d γar nnher ines* (Elle retourne chez les siens)

- *zgi / zi* (de)

(57) *irewḥ-d zgi franṣa* (Il est revenu de la France.)

- *b̲ra / semra / smb̲ra* (sans)

(58) *iεqb-d b̲ra t̲arwa ynes* (Il est revenu sans ses enfants)

- *ag* (avec)

(59) *araḥ ag wuma- k̲* (Vas-y avec ton frère !)

- *gi / d̲eg* (dans)

(60) *yufi-t̲ gi t̲addart̲* (Il l'a trouvé à la maison)

- *qb̲er*[13]*-zgi* (avant-de) :

(61) *ixed̲r-d ar t̲addart̲ qb̲er-zegg uma-s.* (Il est arrivé à la maison avant de son frère.)

Le fonctionnement syntaxique et sémantique de toutes ces prépositions étant étroitement lié à la transitivité et à la diathèse du verbe, seule une étude dans ce sens pourrait en rendre compte ; chose que nous ne pouvons faire dans le cadre de cette contribution.

[12] Nous avons donné la traduction littérale pour mettre l'accent sur le redoublement de la fonction complément d'objet indirect remplie en même temps par le pronom personnel affixe *(-a)s* et le SP *i wuma-s.*

[13] Le premier segment de cette préposition constitue une conjonction de subordination obligatoirement suivie d'un verbe à l'aoriste (S. Moudian, 2009).

3- L'adverbe

Les adverbes *« constituent une catégorie résiduelle où l'on range traditionnellement les termes invariables qui ne sont ni des prépositions ni des conjonctions ni des interjections. D'où sa réputation de « pervers polymorphe » »* (M. Riegel, J-Ch. Pellat et R. Rioul, *Op.cit.* : 646). S. Chaker appelle cette catégorie *déterminant « défectif » ou adverbe* ; il dit à ce propos : *« Il s'agit d'un ensemble semi-ouvert très hétérogène, le plus fréquemment d'origine nominale. Ils portent encore souvent les marques formelles du nom, mais le processus de leur dénominalisation est toujours nettement enclenché : on constate notamment qu'ils ne sont jamais prédicats de phrase nominale à auxiliaire de prédication d. »* (S. Chaker, *Ibid. :* 133-134). Il réserve la dénomination *adverbes* à une sous-catégorie d'unifonctionnels qu'il appelle également *déterminants du prédicat ou de monèmes*.

Face à cette hétérogénéité, nous établirons le classement des adverbes en rifain sur la base de leurs *propriétés de construction*, c'est-à-dire que chaque adverbe appartiendra à une classe déterminée par le type de constructions où il est attesté et par l'interprétation sémantique liée à cette construction. Ce critère rejoint celui avancé *supra* pour l'identification des catégories grammaticales, selon lequel c'est la structure syntaxique qui permet le classement des mots d'une langue donnée.

a- Morphologie de l'adverbe

Sur le plan morphologique, l'adverbe est invariable. Il forme une classe hétérogène, c'est une catégorie hétéroclite constituée de mots simples comme *iḏennaṭ* (hier), *ziḵ* (tôt), *mseqqem* (bien), *duniṯ* (beaucoup), *ḏrus* (peu), *mecḥar* / *macḥar* (combien / plusieurs), *ḇɛa* (d'abord), *ṯadjexmini* (tout à l'heure), *ṯagarita* (ensuite), mais aussi de mots composés, c'est-à-dire de locutions adverbiales ayant la structure préposition + nom comme *g*^{w}*jenna* (dans ciel (en haut)), *s jjheḏ* (littér. avec force), *s nɛemmaḏa* (avec préméditation) et la structure adverbe + adverbe comme *cway-cway* (un peu-un peu) dit dans certains cas *cwicwit* (doucement) et *ɛaḏ rux* (bien sûr), des phrases comme *aḏ yiri / a tiri* (Il se peut). Cependant, ce critère, à lui seul, ne peut identifier la catégorie adverbiale puisque d'autres catégories partagent ce dénominateur comme nous l'avons déjà signalé à savoir la préposition, la conjonction et l'interjection.

b- Constructions syntaxiques

La première construction est constituée d'un ensemble d'adverbes-phrases qui sont effectivement les équivalents d'une phrase. Voici quelques exemples illustrant cette catégorie : *ayyih / yyih / wah* (oui), *lla* (non), *waxxa / waha* (d'accord), *atɣari* / *iɛini* (peut-être), *laḇudd* (certainement), *ma sneɣ* (je ne sais pas), aḏ yiri */ a tiri* (peut-être). Ces adverbes sont soit des noyaux prédicatifs, soit des réponses elliptiques à des questions.

(62) A- *a tasḏ tuḏecca* ? (Viendras-tu demain ?)
B- *lla / yyih* (Oui / Non)
(63) *mara ayyih, ini-t ; mara lla, ini-it* (Si oui, dis-le ! Si non, dis-le !)

Les adverbes rangés dans cette construction rappellent deux types de catégories difficilement analysables, en l'occurrence les adverbes modalisateurs et les mots-phrases de L. Tesnière, qui correspondent sur le plan sémantique à une phrase entière ou à une phrase elliptique.

Dans la deuxième construction, l'adverbe fonctionne comme un complément circonstanciel et n'entretient, dans ce cas, aucune relation directe avec le verbe, c'est-à-dire qu'il n'est pas un argument qui partie de la structure argumentale de celui-ci :

(64) *yus-id ruxa* (Il est arrivé maintenant. (Il vient d'arriver).)
(65) *yus-id zik̲* (Il est arrivé tôt).

Par ailleurs, l'adverbe peut marquer la modalité de la phrase qu'il introduit (types de phrases). On distingue ainsi des adverbes interrogatifs comme *ma* (est-ce que), *mermi* (quand), *mani* (où), *maγar* (pourquoi), *mimmi* (pourquoi) *mani-s* (d'où), etc., et des adverbes exclamatifs comme *macḥar* (combien) :

(66) *mermi d γa yas* ? (Quand viendra-t-il ?)
(67) *mimmi d yusa* ? (Pourquoi est-il venu ?)
(68) *macḥar ay d̲ sen* ! (Combien ils étaient !)

Les deux premiers adverbes ont la propriété de marquer la modalité interrogative et d'assumer la fonction syntaxique complément circonstanciel. Quant au troisième, il forme une phrase exclamative. On peut associer à cette catégorie l'adverbe de négation *ur / war* qui peut se réaliser aussi sous forme d'un morphème discontinu *ur…ci / war…ca*.

(69) *ur issiwir ci* (Il ne parle pas).
(70) *ur itett, ur itekkes fus* (Il ne mange (pas), il n'enlève (pas) sa main).

Un adverbe peut modifier une autre catégorie (un constituant de la phrase), en l'occurrence l'adjectif et le verbe :

(71) *issawar kad̲a* (Il parle trop).
(72) *t̲esb̲eḥ aṭṭas* (Elle est très belle).
(73) *d̲ t̲asebḥant aṭṭas* (Elle est très belle).

c- Interprétation sémantique

Sur le plan sémantique, l'adverbe peut exprimer le degré, c'est-à-dire les variations d'intensité de la propriété dénotée par un adjectif ou par un verbe :

(74) *aγrum-a imreḥ kad̲a* (Ce pain est trop salé.)
(75) *aγrum-a imreḥ ci-ḥaja* (Ce pain est un peu salé.)
(76) *aγrum-a d̲ amedjaḥ aṭṭas* (Ce pain est trop salé.)

Il peut également modifier une expression de quantité (*Cf. εrayn* (presque), *ttiqt̲* (à peu près), *atγari* (presque / peut-être), *γa / γir, illa, wah* (adverbes marquant la restriction) :

(77) *usin-d ttiqt̲ n miyya ywd̲an* (sont venues à peu près cent personnes)
(78) *usin-d εrayn miyya ywd̲an* (sont venues à peu près cent personnes)
(79) *usin-d miyya ywd̲an waha* (sont venues cent personnes seulement)
(80) *usind macḥar d̲ iwdan* (sont venues plusieurs personnes)

L'adverbe peut également modifier un rapport de caractérisation. Peuvent être classés dans cette catégorie les adverbes suivants : *leb̲da* (toujours), *εra-ḥar* (d'habitude), *saεa-saεa* (de temps en temps), etc. :

(81) *lebda d̲ amxiyyeq* (Il est toujours coléreux)
(82) *ited̲war d̲ amγanen saεa-saεa* (Il devient têtu de temps en temps).

Et enfin, il peut modifier globalement la phrase ; l'adverbe a une valeur circonstancielle comme la manière, le temps et l'espace. Dans ce cas, il joue le même rôle que certaines expressions figées ayant la structure prép + N comme *zgi ṯiṭ llefjar* (depuis l'œil de l'aube/très tôt) :

(83) *a d yas ṯadjexmini* (Il viendra tout à l'heure)
(84) *yugur gi twitu* (Il est parti à l'aube)
(85) *iqqim ifaq zgi ṯiṭ llefjar* (Il est resté éveillé depuis l'aube)

Au terme de ce survol rapide des propriétés linguistiques de la catégorie adverbiale en rifain, nous avons constaté, d'un côté, que plusieurs disciplines sont sollicitées dans cette entreprise dont la morphologie pour la forme, la syntaxe pour les constructions phrastiques, la sémantique pour les différentes interprétations liées au sens et la pragmatique pour le rôle de certains adverbes dans la manière d'envisager un énoncé. D'un autre côté, parler de grammaticalisation doit se faire, à notre avis, dans le cadre d'une étude diachronique qui comparera un état ancien de la langue à état contemporain, mais aussi dans le cadre d'une étude comparative entre les différents parlers de l'amazighe.

Conclusion

A travers cette communication, nous avons essayé d'analyser la préposition et l'adverbe en rifain. Les critères qui ont permis l'identification des deux sont essentiellement les propriétés sémantiques et combinatoires des deux catégories. Malgré le changement qui peut toucher le statut catégoriel d'une entité linguistique et malgré la fluidité, les chevauchements et l'instabilité d'une catégorie grammaticale dus essentiellement à la « *dynamique de la spécialisation jamais achevée* » (S. Chaker, *ibid*. : 137), nous pensons qu'il est possible de proposer des catégories bien délimitées, car une langue, quoique instable et mutable dans le temps, doit être envisagée comme un état, une coupe dans le temps, une entité stable et immutable dans l'esprit de ceux qui la parlent.

Bibliographie

Bat-Zeev Shyldkrot, H. (1998), « Grammaticalisation et évolution de la langue », *Travaux de linguistique* N° 36, Duculot.

Boone, A. et M. Pierrard, (1998), « Introduction », Les marqueurs de hiérarchie et la grammaticalisation, *Travaux de linguistique* N° 36, Duculot.

Cadi K., (1987) « Prépositions et rection en tarifite (nord marocain) », *Études et documents berbères* N° 3, p. 67-75.

Cadi, K. (1991), « Sujet et prédication non verbale en rifain », *Études et documents berbères* N°8, p. 79-95.

Chaker, S. (1984), *Textes en linguistique berbère : Introduction au domaine berbère*, Paris : Editions du Centre National de la Recherche Scientifique.

Cohen, D. (1975), « Phrase non verbale et verbalisation en sémitique », *Mélanges offerts à E. Benveniste*, Société de linguistique de Paris, p. 86-98. .

Choi-Jonin, I. et Delhay, C. (2005), *Introduction à la méthodologie en linguistique*, Strasbourg : P.U.S.

Delbecque N., (2006), *Linguistique cognitive, comprendre comment fonctionne le langage*, Duculot.

Dubois, J. et Al., (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse.

Garric, N. (2007), *Introduction à la linguistique*, Paris : Hachette.

Le Bidois, G. et R. (1967), *Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*, Paris : Auguste Picard.

Moudian, S. (2000), *Syntaxe des proverbes rifains*, Thèse de Doctorat, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Dhar El Mahraz, Fès.

Moudian, S. (2009), « Les propositions subordonnées circonstancielles en rifain : les temporelles », *L'amazighe dans l'oriental et le nord du Maroc : variation et convergence*, éd. Scientifique A. Bouhjar et H. Souifi, Publications de l'IRCAM, CAL., Série : Colloques et Séminaires N° 21, p. 149-160.

Moudian, S. (2013), « La coordination en tarifite », *L'amazighe : Faits de syntaxe*, éd. scientifique A. Boumalk et R Laabdelaoui, Publications du CAL., IRCAM, Série : Colloques et Séminaires N° 36, p. 173-182.

Mounin, G. (1974), *Dictionnaire de la linguistique,* Paris : PUF.

Muller, Cl. (2008), *Les bases de la syntaxe*, Presses Universitaires de Bordeaux.

Neveu, F. (2011), *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris : Armand Colin.

Riegel, M., Pellat, J-Ch. et Rioul, R. (2014), *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.

Suhamy, S. (1981), *Les figures du style*, Paris, P.U.F.

Taifi, M. (1997), « Expressions spatiales et déictique en tamazight », *Voisinage, Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour Cadi*, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Dhar El Mahraz, Fès.

Tesnière, L. (1982), *Eléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.

Critères pour l'identification et la catégorisation des subordonnants de l'amazighe

Larbi MOUMOUCH

Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès

Position du problème

Si certaines catégories sont largement décrites et bien délimitées, d'autres classes de monèmes telles que les subordonnants, les adverbes et les prépositions le sont moins. Elles observent d'ailleurs une certaine labilité qui les prédispose à des chevauchements et à des transferts qui déroutent parfois la tentative de leur identification.

Considérer ainsi les monèmes *qbl* « avant », *lliġ* « lorsque » ou encore *umi*[1] « lorsque, après que » comme des subordonnants en se fiant à leur forme, revient ignorer les contextes suivants qui amènent à repenser leur statut catégoriel :

(1) a-*qbl* + Nom : *qbl tirmt*
avant repas
"avant le repas"
b-*qbl + ad :* *qbl ad nddu, nsmun irukutn*
avant que mod. Partir-nous+A ranger-Nous+P vaisselle
"avant que nous partions, nous avons rangé la vaisselle"

(2) a-*argaz lliġ*
homme en question
"cet homme-là"
b-*sg lliġ*
depuis moment en question
"depuis lors"
c-*lliġ yi iẓṛa, irwl*
lorsque acc.-me voir-il+P se sauver-il+A
"lorsqu'il m'a vu, il s'est enfui"

(3) a-*umi t yuca ?*
à qui acc.-le donner-il+P
"à qui l'a-t-il donné"
b-*aryaz umi iwca tmnyat immut*
homme à qui donner-il+P argent mourir-il+P
"l'homme à qui il a donné de l'argent est mort"
c-*umi izznza agra ins, iraḥ ġar uliman*
lorsque vendre-il+P biens-ses partir-il+P vers Allemagne
"lorsqu'il a vendu ses biens, il est parti en Allemagne"

---

[1] Les exemples analysés ici relèvent à la fois de tachelhit, de tamazight et de tarifit, les trois principales variantes de l'amazighe marocain. La transcription adoptée est à base phonologique et conforme aux règles orthographiques établies par l'IRCAM. Les abréviations sont comme suit : A, aoriste. AI, aoriste intensif. P, prétérit. PN, prétérit négatif. Acc., accusatif. dat., datif. mod., modalité (ad). Mod.-fut., modalité du future (rad). mod.-inacc., modalité de l'inaccompli. nég., négation. préd., auxiliaire de prédication (d). part.or., particule d'orientation spatiale.

Le constat s'impose que, outre le statut de subordonnant (exemples 1b, 2c et 3c), ces monèmes fonctionnels s'emploient comme préposition (1a), démonstratif (2a), déictique (2b), interrogatif (3a) et relatif (3b).

Cette complexité se manifeste aussi pour d'autres monèmes fonctionnels comme *ddaġ* qui, à l'instar de *lliġ*, s'actualise en tant que démonstratif (4a) ou en tant que subordonnant (4b) :

(4) a-*argaz ddaġ*
homme cet-en question
"cet homme-ci"

b-*ddaġ g d idda, yiwi d tarwa ns*

lorsque part.or.-vers-ici il-venir+P il-ramener+P part.or.-vers-ici enfants-ses
"lorsqu'il est venu, il a ramené ses enfants"

Le chevauchement catégoriel est parfois tel qu'il est difficile de distinguer par exemple les subordonnants des relateurs, notamment lorsque le noyau du synthème fonctionnel est un nominal temporel[2]. C'est le cas de *ass lli, ass nna (ġ)* :

(5) a-*ass lli ġ nttmẓṛa ur sar t ttuġ*

jour rel. dans nous-se rencontrer+P nég. jamais acc.-le je-oublier+P

"le jour où nous nous sommes rencontrés je ne l'oublierai jamais"

b-*ass lli ġ d yucka, ur giti isaqsa*

jour rel. dans part.or.-vers-ici il-venir+P nég. en-moi il-demander+P

"le jour où il est venu, il n'a pas demandé de mes nouvelles"

où (5a) présente un cas de thématisation du syntagme nominal, repris par un pronom régime (t) en co-référence avec le nominal *ass* antécédent de la relative. Tandis que dans (5b) le nominal *ass*, ayant perdu de son autonomie cette fois-ci[3], forme en synthématisation un subordonnant complexe[4].

Pour compléter cette démonstration, nous donnerons ces autres exemples qui illustrent bien la difficulté de s'en tenir au seul critère formel, au regard de la complexité et de la diversité distributionnelles de ces monèmes fonctionnels :

(6) a- *iffr tn day*
il-cacher+P acc.-les juste

---

[2] De façon générale, les subordonnants se présentent sous forme de monèmes, de synthèmes ou de syntagmes. Les synthèmes subordonnants ont pour base soit un nominal, un fonctionnel, monématique ou propositionnel, un substitut ou encore un adverbial. Ils sont exocentriques du fait qu'on assiste, en cas de synthématisation, à un changement ou transfert de classes ou de catégories.

[3] C'est l'un des processus de grammaticalisation par lequel un monème lexical évolue et se convertit en monème grammatical. Meillet (1925 : 169) souligne à ce propos que « par l'effet de la répétition qui en a atténué progressivement la valeur expressive et en a fait oublier la signification propre, l'élément qui figure à la jonction de deux phrases tend à devenir un simple outil grammatical : il se "grammaticalise" pour ainsi dire. »0

[4] Galand a expliqué la genèse des conjonctions par la structure relative : *« De plus, par suite d'une grammaticalisation très poussée, on la* [la construction relative] *retrouve à l'origine de conjonctions qui introduisent divers types de subordonnées, notamment temporelles ou hypothétiques »* (Galand, 2010: 172).

"il les a juste cachés"

b- *yat tubbiyt day*
un morceau juste
"juste un morceau"

c- *izluzza tn ka*
il-disperser+P acc.-les seulement
"il les a juste dispersés"

c- *riġ ad ka dis sawlġ*
je-vouloir+P mod. seulement avec-lui je-parler+A
"je voulais seulement lui parler"

d- *ad ka/hlli dis sawlġ, yut yi*
mod. seulement avec-lui je-parler+A il-frapper+A acc.-me
"à peine lui parlè-je qu'il me frappe"

e- *a(d) day isġ^{w} amud, qad ikrz*
mod. seulement il-acheter+A semence mod. il-labourer+A
"à peine achètera-il la semence qu'il labourera"

(7) a- *isha hlli*
il-être distrait+P juste
"il est tout le temps distrait"

b- *is hlli trit ad trwlt*
c'est juste tu-vouloir +P mod. tu-s'enfuir +A
"c'est que tu voulais juste t'enfuir"

c- *hlli isll i iwaliwn din, iqqn lbab llq l*
juste il-entendre+P à paroles-là il-fermer+A porte de palais
"dès qu'il eut entendu ces paroles-là, il ferma la porte du palais"

(8) a- *ġar isha*
seulement il-être distrait+P
"il est tout le temps distrait"

b- *isġa ġar yat tgmmi*
il-acheter+P juste une maison
"il a acheté seulement une maison"

c- *ur isġi ġar tigmmi*
nég. il-acheter+PN seulement maison
"il n'a pas acheté qu'une maison"

d- *ġar ad ur tettazzalt*
seulement mod. nég. tu-courir+AI
"ne te fatigue pas à courir"

e- *ġar kyyin tẓḍart i kra*
seulement toi tu-pouvoir+P à quelque chose
"et toi seulement tu y pouvais quelque chose"

f- *ġar iẓṛa yi, irwl*
seulement il-voir+P acc.-me il-se sauver+A
"à peine m'a-t-il vu qu'il s'est enfui"

Le critère sémantique, quant à lui, est largement utilisé dans les grammaires traditionnelles, vu sa commodité dans la classification. Mais il n'est pas pertinent au regard de la circularité dans laquelle il met toute tentative de catégorisation. Tel fonctionnel est un subordonnant parce qu'il introduit une subordonnée; et une subordonnée est définie comme telle parce qu'elle contient un subordonnant. En outre, la bi-univocité entre catégorie grammaticale et valeur sémantique est trompeuse. Un subordonnant temporel par exemple peut dénoter d'autres valeurs[5] comme la cause, la conséquence, l'hypothèse ou la concession:

(9) a- *lliġ as ur friġ, ifl iyi tawwuri*
lorsque dat.-lui nég. je-payer+PN il-laisser+A dat.-me travail
"parce que je l'ai pas payé, il a abandonné le travail"

b- *ar isawal aylliġ igurza*
mod.-inacc. il-parler+AI jusqu'à ce que il-s'enrouer+P
"il parle jusqu'à ce qu'il se soit enroué"

c- *kudnna t tmmaqqart, tfkt as idrimn ns*
quand acc.-le tu-rencontrer+P tu-donner+inj. dat.-lui argent-son
"si tu le rencontres, tu lui donneras son argent"

d- *lliġ ur ixdm, ifjjij bdda*
lorsque nég. il-travailler+P il-être content+P toujours
"quand (même si) il ne travaillait pas, il était toujours content"

Les lacunes que présentent ces critères passés en revue nous mettent devant la nécessité de trouver une autre catégorisation[6] fondée sur des critères plus pertinents. Les travaux[7] qui se sont penchés sur la description et l'identification des subordonnants apportent quelques éléments de réponse à cette question épineuse.

Critères de catégorisation des subordonnants

Critères morphosyntaxiques

Nous nous limiterons ici à l'analyse de Bentolila (1981) qui a avancé trois critères[8] morphosyntaxiques très intéressants dans la discrimination de la classe des subordonnants. Ces derniers doivent en effet exclure la modalité de l'aoriste intensif, rejeter l'indicateur de thème et attirer les satellites verbaux :

(10) a- *kudnna yi iẓṛa, irwl*
quand acc.-me il-voir+P il-se sauver+A

[5] La polyfonctionnalité est l'une des propriétés des subordonnants. Elle désigne un procédé linguistique « permettant à un minimum de formes d'avoir un maximum de fonctions » (Thành Do-Hurinville Danh, 2013). Dans des emplois syntaxiques différents, ils « présentent donc une polysémie remarquable s'accompagnant d'un changement de catégorie syntaxique » (Robert, 2003: 102).

[6] Les distributions de ces monèmes présentés *supra* soulèvent des questions théoriques : doit-on parler d'homonymie et partant de plusieurs catégories dénotant chacune une valeur précise dans un emploi déterminé ? ou opter pour une approche transcatégorielle et considérer ces occurrences comme une seule et même unité linguistique qui s'actualise en contexte selon des valeurs sémantiques et pragmatiques, mais qu'on peut regrouper autour d'un invariant sémantique ?

[7] Voir à tire d'exemples Penchoen (1973), Galand (2002, 2010), Bentolila (1981), Bary (1983), Bououd (1990), Leguil (1991), Kossmann (1997, 2000) et Chaker (1983, 1985).

[8] Grâce à ces critères, Bentolila a distingué les subordonnants des pseudo-subordonnants qui, eux, ne satisfont pas à ces conditions.

"quand il me voit, il s'enfuit"

b- **kudnna iẓṛa yi, irwl*
quand il-voir+P acc.-me il-se sauver+A
"quand il voit me, il s'enfuit"

c- **kudnna amddakkl inu iuit"fuit"nfu*
quand ami-mon il-voir+P acc.-me il-se sauver+A
"quand mon ami voit me, il s'enfuit"

d- **kudnna ar yi iẓṛṛa, ar ittrwal*
quand mod.-inacc. acc.-me il-voir+AI mod.-inacc. il-se sauver+A
"quand il me voit, il s'enfuit"

(11) a- *umi iznza agra ins, iraḥ ġar uliman*
lorsque il-vendre+P biens-ses il-aller+P vers Allemagne
"lorsqu'il a vendu ses biens, il est allé en Allemagne"

b- **umi iznza t, irah ġar uliman*
lorsque il-vendre+P acc.-le il-aller+P vers Allemagne
"*lorsque il a vendu le, il est allé en Allemagne"

c- **umi aryaz iznza agra ins, irah ġar uliman*
lorsque homme il-vendre+P biens-ses il-aller+P vers Allemagne
"lorsque l'homme a vendu ses biens, il est allé en Allemagne"

(12) a- *adday d yawḍ, nġr as ġr imnsi*
quand part.or.-vers ici il-arriver+A nous-appeler+A dat.-lui vers dîner
"quand il viendra, nous l'inviterons à dîner"

b- **adday yawḍ d, nġr as ġr imnsi*
quand il-arriver+A part.or.-vers ici nous-appeler+A dat.-lui vers dîner
"quand il viendra, nous l'inviterons à dîner"

c- **adday aryaz yawḍ d, nġr as ġr imnsi*
quand homme il-arriver+A part.or.-vers ici nous-appeler+A dat.-lui vers dîner
"quand l'homme viendra, nous l'inviterons à dîner"

Ces fonctionnels propositionnels et bien d'autres se rangent ainsi dans la classe des subordonnants. Cependant, certains fonctionnels, qui apparemment sont enclins à être placés dans la même classe, sont négativement discriminés. Les trois critères permettent de révéler qu'ils n'ont pas la même latitude. C'est le cas de *ašku* « parce que, puisque» :

(13) a- *tfjjijt ašku ifka ak iqariḍn*
tu-être content+P parce que il-donner+P dat.-te argent
tu es content parce qu'il t'a donné de l'argent

b- **tfjjijt ašku ak ifka iqariḍn*
tu-être content+P parce que dat.-te il-donner+P argent
"tu es content parce qu'il t'a donné de l'argent"

c- *tfjjijt ašku g^{w}mak ifka ak iqariḍn*
tu-être content+P parce que ton frère il-donner+P dat.-te argent
"tu es content parce que ton frère t'a donné de l'argent"

d- *tfjjijt ašku ar ak yakka iqariḍn*

tu-être content+P parce que mod.-inacc. dat.-te il-donner+P argent
"tu es content parce qu'il te donne de l'argent"

Toutefois, l'application de ces trois critères aux données de l'ensemble des variétés amazighes, outre que celle d'Ait Seghrouchen, met en évidence quelques éléments de contradiction que l'on peut objecter à l'analyse de Bentolila. Si certains subordonnants peuvent se combiner avec la modalité *ad* de non-réel, d'autres n'excluent pas la modalité de l'aoriste intensif, que ce soit dans les variétés de tamazight ou en tachlhit :

(14) a- *ddaġ g da isawal, ur iġiy yad ad d issily awal* (Amanis, 2009: 743)
lorsque mod.-inacc. Il-parler+AI nég. il-pouvoir+P déjà mod. part.or.-ici il-lever+A parole
"quand il parle, il ne peut pas élever la voix"

b- *lliġ g da tddunt, da as tettini tsmxt…* (Alilouch, 2006: 41)
lorsque mod.-inacc. elles-aller+AI mod.-inacc. dat.-lui elle-dire+AI négresse
"lorsqu'elles s'en allaient, la négresse lui disait…"

c- *g xa yttiri umtruf ad yawl, la yskkar ġr ibbas*
lorsque mod.-inacc. il-vouloir+AI jeune mod.-inacc. il-se marier+A mod.-inacc. il-se dirriger+AI vers père-son
"lorsqu'un jeune homme désire se marier, il en informe son père"

d- *asmi xa zddġn, xa ttggn afrag* (Taïfi, 1991: 397)
dès que mod.-inacc. ils-camper+AI mod.-inacc. ils-faire+AI enclos
"dès qu'ils campent, ils construisent un enclos"

(15) *lliġ a(r) yi iẓṛṛa, ar ittrwal*
lorsque mod.-inacc. acc.-me il-voir+AI mod.inacc. il-s'enfuir+AI
"lorsqu'il me voit, il s'enfuit"

Par ailleurs, deux de ces critères ne s'appliquent pas aux subordonnants du tarifit où cette modalité est inexistante. Le verbe s'emploie à l'aoriste intensif sans aucune modalité :

(16) *umi issawar, isdḥḥac ayi*
lorsque il-parler+AI il-faire rire+AI acc.-me
"quand il parle, il me fait rire"

L'anticipation des satellites verbaux (pronoms régimes, modalité d'orientation spatiale)[9] n'y est pas systématique, après le subordonnant *mara* « si » :

(17) *mara ufiġ t, ad ac t awiġ*
si je-trouver+P acc.-le mod. Dat.-te acc.-le je-ramener+A
"si je le trouve, je te le ramènerai"

Contrairement à son corollaire en tachlhit et en tamazight :

(18) *iġ/mk t ufiġ, ad ak t nn awiġ*
si acc.-le je-trouver+P mod. Dat.-te acc.-le mod.or.-là-bas je-ramener+A
"si je le trouve, je te le ramènerai"

Il s'en suit que la délimitation catégorielle d'une classe de monèmes ne peut se faire que sur la base de l'association de leurs traits de compatibilité et de combinatoire. Des

[9] Pour une étude détaillée de la position et de l'ordre des satellites (clitiques), se reporter aux travaux de Fatima Boukhris (1998 et 2010).

similitudes importantes les rapprochent et les regroupent au sein de la même famille ou prototype (Kleiber 1990). Au niveau syntaxique, déterminer le statut d'une unité subordinative devrait s'effectuer à un niveau plus haut, à savoir la microstructure syntaxique dans laquelle elle s'intègre.

Critères microsyntaxiques

Les critères microsyntaxiques relèvent de l'approche pronominale préconisée, entre autres, par Blanche-Benveniste[10]. Nous pensons qu'une catégorie comme le subordonnant ne peut être délimitée qu'à l'intérieur de la subordonnée qu'elle introduit. Les critères que nous testerons ici mettraient en évidence la présence ou non d'une subordonnée, et par conséquent à vérifier si le fonctionnel qui la régit a bien un statut de subordonnant ou non. Ces critères sont :

- l'équivalence de la subordonnée à un adverbe interrogatif temporel, de type *managu, mlmi, mantur* « quand ». L'équivalence ou proportionnalité à un « pronom » indique qu'il y a identité du rapport syntaxique entre cet adverbe et la construction syntaxique, formant tous les deux un même paradigme. Ce « pronom » regroupe « les éléments rectionnels, et valenciels, qui sont proportionnels à un pronom suspensif (adverbes et pronom interrogatifs tels que *qui, quoi, quand*) ou assertif (pronoms personnels, démonstratifs, possessifs ou indéfinis tels que *ça, cela*), mais aussi aux adverbes à "référenciation minimale" (*minimal referential*), soit les expressions du temps, du lieu et de la manière telles que *à ce moment-là* » (Saez, 2011: 64)

- l'extraction : la subordonnée peut-elle être extraite seule, ou avec une reprise pronominale (du type *c'est quand-PS que* ou *c'est à ce moment-là, quand-PS que*) ? Le test de l'extraction montre que *« les éléments régis par un verbe pouvaient être extraits à l'aide d'une clivée ou d'une pseudo-clivée »* (Benzitoun, 2007: 114). La pseudo-clivée met en lumière la présence d'une relation de valence.

- l'antéposition : la subordonnée peut-elle ou non être antéposée, avec reprise pronominale de *quand-PS* dans PP : *Quand-PS [à ce moment-là/ceci/ça/le/...]PP.* Ce double critère permet de vérifier la proportionnalité paradigmatique et partant la présence d'une rection ou d'une valence.

- la subordonnée est affectée par la modalité négative et/ou interrogative : *« Les modalités interrogatives ou négatives, par exemple, délimitent un champ dans lequel s'applique le pouvoir constructeur du verbe. Si les modalités du verbe peuvent porter sur un élément particulier, c'est que celui-ci est régi par le verbe »* (*ibid*.: 119).

Dans ce qui suit, nous soumettrons nos exemples à ces différents critères.

Soit les exemples suivants[11] :

(19) *lliġ yi iẓṛa, irwl*

---

[10] L'approche pronominale est développée par Blanche-Benveniste, Delofeu, Stefanini et Eynde (1984) dans *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français.* Paris, SELAF. Selon cette approche, le verbe constitue la catégorie centrale qui construit et régit des éléments qu'il met sous sa dépendance et sont donc dans sa rection. Ils forment un paradigme ouvert et sont soumis aux contraintes que le verbe recteur y exerce. La rection comprend à la fois les compléments dits obligatoires ou essentiels, c'est-à-dire régis par une relation de valence (fonctions sujet, objet), et les compléments circonstanciels ayant une simple relation de rection.

[11] Pour les besoins de la démonstration, nous nous limiterons à deux types de subordonnées : temporelle et hypothétique.

lorsque acc.-me il-voir+P il-se sauver+A
"lorsqu'il m'a vu il s'est sauvé"

(20) *umi d yusa, iwwi d akids aġrum*
lorsque mod.or.-ici il-venir+P il-ramener+P mod.or.-ici avec-lui pain
"quand il fut venu, il ramena avec lui du pain"

(21) *ad nmmnsw adday tujdm*
mod. nous-dîner+A quand vous-être+A prêts
"nous dînerons dès que vous serez prêts" (Azdoud, 1997: 12)

La subordonnée admet une mise en interrogation par un adverbe temporel :

managu irwl ? lliġ yi iẓṛa
quand il-se sauver+P ? lorsque acc.-me il-voir+P
"quand s'est-il sauvé ? lorsque il m'a vu"

mlmi akids d iwwi aġrum ? umi d yusa
quand avec-lui mod.or.-ici il-ramener+P pain ?
lorsque mod.or.-ici il-venir+P
"quand ramena-t-il avec lui du pain ? quand il fut venu"

mlmi i ġa nmmnsw ? adday tujdm
quand mod. nous-diner+A ? quand vous-être+A prêts
"quand dînerons-nous ? dès que vous serez prêts"

Elle est déplaçable et mobile :

irwl lliġ yi iẓṛa
il-se sauver+P lorsque acc.-me il-voir+P
"il s'est sauvé lorsqu'il m'a vu"

iwwi d akids aġrum umi d yusi
il-ramener+P mod.or.-ic avec-lui pain lorsque mod.or.-ici il-venir+P
"il ramena avec lui du pain quand il fut venu"

adday tujdm ad nmmnsw
quand vous-être+A prêts mod. nous-dîner+A
"dès que vous serez prêts nous dînerons"

Elle peut être mise en focalisation :

lliġ yi iẓṛa ad irwl
lorsque acc.-me il-voir+P foc. il-se sauver+A
"c'est lorsque il m'a vu qu'il s'est sauvé"

umi d yusi, i d iwwi akids aġrum
lorsque mod.or.-ici il-venir+P foc.-que il-ramener+P mod.or.-ic
avec-lui pain
"c'est quand il fut venu qu'il ramena avec lui du pain"

adday tujdm i ġa nmmnsw
quand vous-être+A prêts foc.-que mod. nous-dîner+A
"c'est dès que vous serez prêts que nous dînerons"

Elle accepte la mise sous portée négative :

irwl macc ur d lliġ yi iẓṛa

il-se sauver+P nég. préd. lorsque acc.-me il-voir+P
« Il s'est sauvé mais pas lorsque il m'a vu »

iwwi d akids aġrum maca wadji umi d yusi
il-ramener+P mod.or.-ic avec-lui pain mais nég. préd. lorsque mod.or.-ici il-venir+P
"Il ramena avec lui du pain mais pas lorsqu'il fut venu"

ad nmmnsw maca ur idd adday tujdm
mod. nous-dîner+A mais nég. préd. quand vous-être+A prêts
"Nous dînerons mais pas dès que vous serez prêts"

et interrogative :

lliġ yi iẓṛa izd irwl ?
lorsque acc.-me il-voir+P est-ce que il-se sauver+A
"lorsqu'il m'a vu est-ce qu'il s'est sauvé ?"

umi d yusa, ma iwwi d akids aġrum ?
lorsque mod.or.-ici il-venir+P est-ce que il-ramener+P mod.or.-ic avec-lui pain
"Quand il fut venu, est-ce qu'il ramena avec lui du pain ?"
adday tujdm idd ad nmmnsw ?
quand vous-être+A prêts est-ce que préd. mod. nous-dîner+A
"Dès que vous serez prêts est-ce que nous dînerons ?"

Prenons maintenant un autre type de subordonnée, hypothétique par exemple, introduite par *iġ:*

(22) *iġ tzwart rad tamẓt tasmġurt*
si tu-être premier+P mod.fut. tu-recevoir+A récompense
"Si tu arrives premier, tu recevras une récompense"

Nous remarquons que la subordonnée régie par *iġ* "si" répond positivement aux critères adoptés ici et présente un fonctionnement identique aux subordonnées (19) à (21):

- Equivalence à un pronom interrogatif hypothétique :

man ššṛḍ a s rad tamẓt tasmġurt ?
quelle condition foc. avec mod.-fut. tu-recevoir+A récompense
"A quelle condition tu recevras une récompense? "

- Mobilité non contrainte :

rad tamẓt tasmġurt iġ tzwart
mod.fut. tu-recevoir+A recompense si tu-être premier+P
"Tu recevras une récompense, si tu arrives premier"

- Focalisation :

iġ tzwart a(d) rad tamẓt tasmġurt
si tu-être premier+P foc. mod.fut. tu-recevoir+A récompense
"C'est si tu arrives premier que tu recevras une récompense »

- Portée négative :

rad tamẓt tasmġurt maš ur d iġ tgit amzwaru
mod.fut. tu-recevoir+A récompense mais nég. préd. si tu-être premier+P

"Tu recevras une récompense mais pas si tu arrives premier"

- Portée interrogative :

iġ tzwart iz d rad tamẓt tasmġurt ?
si tu-être premier+P est-ce que mod.fut. tu-recevoir+A récompense
"Si tu arrives premier, est-ce que tu recevras une récompense? "

Les tests sur l'intégration microsyntaxique des subordonnées exposées *supra* montrent que les phrases introduites par les fonctionnels propositionnels *lliġ* (19), *umi* (20), *adday* (21) et *iġ* (22) sont des subordonnées régies, autrement dit des subordonnées dépendant de la rection du verbe principal. Les fonctionnels qui les introduisent constituent donc de vrais subordonnants.

Si l'on procède maintenant à une comparaison avec un énoncé introduit par le monème fonctionnel comme *ašku* "parce que", souvent présenté comme un subordonnant, on aboutit à un résultat tout à fait different.

Soit l'exemple suivant:

(23) *irwl ašku iksuḍ*
il-se sauver+P parce que il-avoir-peur+P
"Il s'est sauvé parce qu'il a peur"

La « subordonnée » proportionnelle à un pronom interrogatif de type causatif :

maxx irwl ? ašku iksuḍ
pourquoi il-se sauver+P ? parce que il-avoir-peur+P
"Pourquoi s'est-il sauvé ? parce qu'il a peur"

Mais elle n'admet pas la mobilité:

**ašku iksuḍ irwl*
parce que il-avoir-peur+P il-se sauver+P
"Parce qu'il a peur il s'est sauvé "

Elle n'est pas focalisable :

**ašku iksuḍ ad irwl*
parce que il-avoir-peur+P il-se sauver+P
"C'est parce qu'il a peur qu'il s'est sauvé "

Elle n'accepte pas non plus la mise sous portée négative :

**irwl ur d ašku iksuḍ*
il-se sauver+P nég. préd. parce que il-avoir-peur+P
"il s'est-il sauvé mais pas parce qu'il a peur"

Elle ne satisfait pas de même à la mise sous portée interrogative :

**ašku iksuse sousirwl ?*
parce que il-avoir-peur+P est-ce que il-se sauver+P
"parce qu'il a peur est-ce qu'il s'est sauvé?"

Les phrases construites avec ce fonctionnel propositionnel ne tolèrent ni l'antéposition, ni la focalisation, ni la mise sous portée négative ou interrogative. Ce qui revient à lui assigner un autre statut catégoriel, i.e. un coordonnant.

Il est à noter que les vrais subordonnants identifiés *supra* manifestent une autre distribution qui fait ressortir une autre facette de ces fonctionnels.

Soit l'exemple suivant :

(24) *icqqa lliġ a nmggr s ifassn*
il-être+P difficile quand mod.-inacc. nous-moissonner+AI avec mains
"il est difficile quand nous moissonnons à la main "

La subordonnée n'équivaut pas à un pronom interrogatif temporel *managu* ? « quand » :

**managu icqqa ? lliġ a nmggr s ifassn*
quand il-être+P difficile ? quand mod.-inacc. nous-moissonner+AI avec mains
"*quand est-il difficile ? quand nous moissonnons à la main"

Mais plutôt à au pronom *ma* « qu'est-ce qui ? » qui porte sur le sujet :

ma icqqan ? lliġ a nmggr s ifassn
qu'est-ce qui il-être+P difficile ? quand mod.-inacc. nous-moissonner+AI avec mains
"qu'est-ce qui est difficile ? quand nous moissonnons à la main"

Elle est mobile et déplaçable :

lliġ a nmggr s ifassn icqqa
quand mod.-inacc. nous-moissonner+AI avec mains il-être+P difficile
"quand nous moissonnons à la main c'est difficile"

Elle n'est pas proportionnelle à l'adverbe à valeur temporelle *ġakudann* « à ce moment-là » :

**lliġ a nmggr s ifassn icqqa ġakudann*

quand mod.-inacc. nous-moissonner+AI avec mains il-être+P difficile ce moment-là
"*quand nous moissonnons à la main il est difficile à ce moment-là"
**icqqa ġakudann*
il-être+P difficile à ce moment-là
"*il est difficile à ce moment-là"

Mais plutôt au pronom assertif à valeur anaphorique :

lliġ a nmggr s ifassn icqqa mayann
quand mod.-inacc. nous-moissonner+AI avec mains il-être+P difficile cela
"quand nous moissonnons à la main cela est difficile"
icqqa mayann
il-être+P difficile cela / il-être+P difficile à ce moment-là
"cela est difficile"

Elle admet la mise sous pseudo-clivée autant que sous clivée :

aylli icqqan iga t lliġ a nmggr s ifassn
ce qui il-être+P difficile il-être+P acc.-le quand mod.-inacc. nous-moissonner+AI avec mains
"ce qui est difficile c'est quand nous moissonnons à la main"

lliġ a nmggr s ifassn ad išqqan
quand mod.-inacc. nous-moissonner+AI avec mains foc.-que il-être+P difficile
"c'est quand nous moissonnons à la main qui est difficile"

Elle accepte la mise sous portée négative :

icqqa mašš ur d lliġ a nmggr s ifassn
il-être+P difficile nég. préd. quand mod.-inacc. nous-moissonner+AI avec mains
"il est difficile mais pas quand nous moissonnons à la main"

et la mise sous portée interrogative :

lliġ a nmggr s ifassn is d išqqa?
quand mod.-inacc. nous-moissonner+AI avec mains est-ce que il-être+P difficile ?
"quand nous moissonnons à la main est-ce qu'il est difficile ?"

Les tests ainsi appliqués montrent que, même si la subordonnée est introduite par *lliġ*, elle est proportionnelle à un pronom interrogatif *ma* "qu'est-ce qui" et non *managu* "quand?" et au pronom assertif *mayann* "cela" et non à l'adverbe *ġakudann* "à ce moment-là". Elle se distingue ainsi par ces deux propriétés des autres subordonnées examinées en (19), (20), (21) et (22). L'équivalence à l'adverbe interrogatif *ma* "qu'est-ce qui" et la forme participiale que prend le verbe (*ma išqqan ?*) indique qu'il s'agit d'une fonction sujet[12] et par conséquent une relation syntaxique de valence.

Ce type de subordonnée peut figurer dans une position où elle assume la fonction objet. Analysons l'exemple suivant:

(25) *ktiġ d lliġ tsawlt f tmdint nġ*
je-me rappeler+P mod.or.-ici quand tu-parler+P sur ville-notre
"Je me rappelle quand tu avais parlé de notre ville"

La subordonnée n'équivaut pas à un pronom interrogatif temporel *managu* ? « quand » :

**managu d ktiġ ? *lliġ tsawlt f tmdint nġ*
quand mod.or.-ici je-me rappeler+P ? quand tu-parler+P sur ville-notre
"*quand est-ce que je me rappelle ? quand tu avais parlé de notre ville"

Mais plutôt au pronom *mad* « que ? qu'est-ce que ? » qui porte sur l'objet :

mad d ktiġ ? lliġ tsawlt f tmdint nġ
quoi mod.or.-ici je-me rappeler+P ? quand tu-parler+P sur ville-notre
"qu'est-ce que je me rappelle ? quand tu avais parlé de notre ville"

Elle n'est pas mobile et déplaçable car on ne peut la séparer du verbe dont elle constitue la valence :

**lliġ tsawlt f tmdint ktiġ d*
quand tu-parler+P sur ville-notre je-me rappeler+P mod.or.-ici
"*quand tu avais parlé de notre ville, je me rappelle"

[12] En amazighe, l'indice de personne agglutiné au verbe est suffisant pour assumer la fonction sujet. Il peut être explicité par un nominal ou syntagme nominal placé avant (indicateur de thème) ou après (complément explicatif ou référentiel) le verbe.

Le déplacement de la subordonnée ne peut s'effectuer que par l'ajout d'un pronom présomptif qui en occupe la position vide :

lliġ tsawlt f tmdint ktiġ t id
quand tu-parler+P sur ville-notre je-me rappeler+P acc.-le mod.or.-ici
"Quand tu avais parlé de notre ville, je m'en rappelle"

Elle n'est pas proportionnelle à l'adverbe à valeur temporelle *ġakudann* « à ce moment-là » :

**lliġ tswalt f tmdint nġ ktiġ d ġakudann*
quand tu-parler+P sur ville-notre je-me rappeler+P mod.or.-ici ce moment-là
"* quand tu avais parlé de notre ville je me rappelle à ce moment-là"
**ktiġ d ġakudann*
je-me rappeler+P mod.or.-ici ce moment-là
"*je me rappelle à ce moment-là"

Mais plutôt au pronom assertif anaphorique à valeur référentielle *mayann* « cela » :

lliġ tswalt f tmdint nġ ktiġ d mayann
quand tu-parler+P sur ville-notre je-me rappeler+P mod.or.-ici cela
"quand tu avais parlé de notre ville je me rappelle cela"
ktiġ d mayann
je-me rappeler+P mod.or.-ici cela
"je me rappelle cela"

Elle admet la mise sous pseudo-clivée :

aylli d ktiġ iga t lliġ tsawlt f tmdint nġ
ce que mod.or.-ici je-me rappeler+P il-être+P acc.-le quand tu-parler+P sur ville-notre
"ce que je me rappelle c'est quand tu avais parlé de notre ville"
autant que sous clivée
lliġ tswalt f tmdint nġ ad d ktiġ
quand tu-parler+P sur ville-notre foc.-que mod.or.-ici je-me rappeler+P
"c'est quand tu avais parlé de notre ville que je me rappelle"

Elle ne satisfait pas au critère de la mise sous portée négative :

**ktiġ d mac ur d lliġ tsawlt f tmdint*
je-me rappeler+P mod.or.-ici mais nég. préd. quand tu-parler+P sur ville-notre
"je me rappelle mais pas quand tu avais parlé de notre ville"

ni à celui de la mise sous portée négative :

**lliġ tswalt f tmdint nġ is d ktiġ ?*
quand tu-parler+P sur ville-notre est-ce que mod.or.-ici je-me rappeler+P
"*quand tu avais parlé de notre ville, est-ce que je me rappelle ?"

Ce type de subordonnée objet partage avec la subordonnée sujet plusieurs propriétés mais elle s'en distingue par la mobilité: la subordonnée objet ne peut être déplacée car on brise sa relation solidaire de valence, sauf en cas résomption par un pronom régime (accusatif) qui en occupe la position.

Mais, contrairement aux subordonnées examinées plus haut (exemples 19 à 22), les énoncés (23 et 24) relevant d'un autre type de constructions subordinatives où les subordonnées n'ont plus ce statut syntaxique de circonstancielles. Elles assument en effet des fonctions syntaxiques essentielles par rapport au verbe recteur. La subordonnée en (23) assume la fonction sujet ou complément explicatif du verbe *išqqa*, et la subordonnée en (24) a la fonction objet du verbe *ktiġ*. Les tests appliqués montrent qu'elles acceptent plutôt la mise sous pseudo-clivée, la pronominalisation et la reprise par un pronom résomptif en cas d'antéposition (pour la subordonnée objet en (24)), et équivalent à des expansions nominales. Ells rejettent la mise sous portée négative et interrogative et satisfont plutôt à la proportionnalité à un pronom assertif (*mayann* "cela") au lieu de l'adverbe temporel (*ġakudann* "à ce moment-là") et interrogatif (*managu, mantur, mlmi* "quand?"). Ces faits militent en faveur de la remise en cause de l'assignation systématique du statut de subordonnant circonstanciel. Nous avons ici un cas de subordonnées introduites par les mêmes subordonnants mais qui ont des fonctions de valence (sujet, objet, fonction indirect).

Conclusion

Il ressort de cette étude qu'en principe la catégorisation d'une classe de monèmes doit s'effectuer, non dans l'absolu, mais dans un cadre interprédicatif, en examinant les diverses distributions où ils occurrent. Catégoriser une unité c'est donc lui assigner une classe de monèmes selon des compatibilités déterminées. Cette opération ne peut s'effectuer qu'en contexte étant donné qu'il existe des cas d'homonymie, que cette unité est forcément dans une distribution et dans une construction syntaxique où ses occurrences prennent des statuts catégoriels et des valeurs différentes. Dans le cas étudié ici, identifier les subordonnants a consisté à distinguer une classe de monèmes qui satisfait à des critères morphosyntaxiques précis malgré leur insuffisance. C'est pourquoi nous avons fait appel à d'autres critères dits microsyntaxiques, qui nous ont permis de mettre en évidence le degré d'intégration des constructions qu'ils régissent dans des relations syntaxiques de valence ou de rection. Cette approche microsyntaxique a l'avantage de dépasser les lacunes par lesquelles pèchent les classifications des grammaires traditionnelles. Elle se prévaut aussi par le fait que l'identification des subordonnants ne se révèle pertinente que dans le cadre de la construction transphrastique qu'ils introduisent. Les constructions de type rection et qui satisfont aux critères microsyntaxiques ne sont possibles qu'avec les vrais subordonnants (*lliġ, umi, adday, xmi, llig, zgga* « lorsque, quand », *iġ* « si », entre autres) contrairement aux coordonnants (type *ašku* « parce que » par exemple). Ces mêmes subordonnants peuvent régir des subordonnées de type valence en tant que fonction obligatoire (sujet, objet, objet indirect) du verbe principal et dans lesquelles ils servent alors de simples complétifs qui ont perdu toute référence temporelle. Cependant, il reste à mener une approche transcatégorielle afin d'examiner les occurrences de ces fonctionnels dans des énoncés simples et d'interroger leur relation sémantique, pragmatique et syntaxique avec celles qu'ils manifestent dans les énoncés complexes.

Bibliographie

Alilouch, M. (2006), *Tatbirt tawraġt* (La colombe jaune). Contes en Tamazight des Ait Atta, Ait Ounir, Nkob, Ouarzazat, Imprimerie Publisud.

Amanis, A. (2009), *Dictionnaire tamazight français*, (Parlers du Maroc-Central).

Azdoud, D. (1997), *Lexique commun des Ait Hadiddou du Haut Atlas, Maroc Central*. Thèse de Doctorat d'Etat ès-Lettres, Option ''linguistique'', UFR de Linguistique Générale et Appliquée, ParisV.

Auroux, S. (1988) « La grammaire générale et les fondements philosophiques des classements des mots », *Langages* n°92, p. 65-78.

Ben Hamad, L. (2012), « La grammaticalisation: bilan des études et perspectives de recherche », *Studii de lingvistică*, n° 2, p. 5-24.

Bentolila, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère : Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba, (Maroc)*, Paris, SELAF.

Benzitoun, C. (2008), « Qui est *quand* ? Essai d'analyse catégorielle », *Langue française 2,* n°158, p. 129-143.

Benzitoun, C. (2007), « Approche comparative de la notion de degré en syntaxe à travers l'opposition entre subordination et coordination », *Travaux de linguistique* n° 54/1, 121-132.

Benzitoun, C. (2006), *Description morphosyntaxique du mot quand en français contemporain*, Thèse de doctorat, Université de Provence.

Bodelot, C. (2010), « La grammaticalisation de SI en latin: de l'adverbe modal à la conjonction introduisant une subordonnée complétive », in Colette Bodelot, Hana Gruet-Skrabalova, François Trouilleux, *Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, p. 365-379. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00923441, consulté le 29/10/2016.

Boukhris, F. (1998), *Les clitiques en berbère tamazight, Approche minimaliste (parler Zemmour, Khémisset),* Thèse de doctorat d'Etat ès-Lettres, Université Med V, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Département de Langue et Littérature Françaises, Rabat.

Boukhris, F. (2010), « La variation morphosyntaxique en amazighe. Position et ordre des pronoms clitiques », *Études berbères V – Essais sur des variations dialectales et autres articles*, Harry Stroomer, Maarten Kossmann, Dymitr Ibriszimow, Rainer Vossen et al. (éds.). Vol. 28, Köln, Rüdiger Köppe Verlag. p.7-24

Boumalk, A. & Laabdelaoui, R. (éds.). (2012), *Faits de syntaxe amazighe*. Actes du colloque international organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique, IRCAM, Rabat, 09 - 10 novembre 2009. Rabat, Imprimerie El Maârif Al Jadida.

Chaker, S. (1997), « Quelques faits de grammaticalisation dans le système verbal berbère », In *Voisinage : Mélanges en hommage à la mémoire de Kaddour Cadi*. Textes réunis par Miloud Taïfi, Publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines Dhar-el Mahraz, Fès. Vol. 11. p.183-210.

Dal, G. (2005), « Les activités de classement dans le domaine grammatical : et si les erreurs de classement n'en étaient pas toujours ? », *Recherches* n° 42, p. 93-108.

Do-Hurinville, Danh Thành, (2013), « La polyfonctionnalité et la transcatégorialité : exemple du marqueur mà en vietnamien », *Langages*, n° 190/2, p. 101-118.

Feuillard, C. (2007), « Grammaticalisation et synchronie dynamique », *La linguistique*, Fasc. 1, Vol. 43, p.3-28.

Feuillet, J. (1986), « Catégories et fonctions », *L'information grammaticale*, Volume 31, n° 1, p.3-7.

Florence, L. (2010), « Catégorisation de comment subordonnant. Analyse de comment subordonnant ». https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01142252v1 Submitted on 15 Apr 2015 (v1), last revised 18 Jan 2015 (v2).

Kleiber, G. (1990), *La sémantique du prototype*, Paris, P.U.F.

Lefeuvre, F. (2009), « Catégorisation de comment subordonnant », *Travaux de linguistique*n° 58/1, p.63-88

Lagarde J.-P. (1988), « Les parties du discours dans la linguistique moderne et contemporaine », *Langages*, 23e année, n°92. Les parties du discours. p. 93-108.
Martinet, A. (1985), *Syntaxe générale*. Paris, Armand Colin.
Martinet, A. (dir.). (1979), *Grammaire fonctionnelle du français*. C.R.E.D.I.F. Paris, Didier et St.-Cloud.
Martinet, A. (1960), *Eléments de linguistique générale*. Paris, Armand Colin (4ème édition).
Meillet, A. (1912), « L'évolution des formes grammaticales », *Scientia (Rivista di scienza),* vol. XII, n° XXVI, 6, repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*, p. 130-148. Paris-Genève, Champion/Slatkine.
Meillet, A. ([1915] 1948), « Le renouvellement des conjonctions », *Annuaire de l'Ecole pratique des Hautes Etudes*, 1915-1916, repris in *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion.
Sadiqi, F. (2004), *Grammaire du berbère*. Casablanca, Afrique Orient.
Saez, F. (2011), *La scalarité de l'intégration syntaxique : étude syntaxique, sémantique et pragmatique de la proposition en* quand. Thèse de doctorat, Université Toulouse 2 Le Mirail.
Taïfi, M. (1991), *Dictionnaire Tamazight-Français (Parlers du Maroc Central)*, Paris, L'Harmattan-Awal.

La position de l'adjectif en amazighe : approche fonctionnelle

Souad OUSSIKOUM

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Marrakech

Introduction

Notre objectif dans cette contribution est de traiter, dans le cadre de la grammaire fonctionnelle de (Dik 1997), le problème de la position de l'adjectif en tant que constituant déterminatif dans le syntagme. L'originalité du travail réside avant tout dans l'approche de recherche adoptée : nous abordons un aspect de la langue amazighe dans un cadre théorique qui, à l'encontre des perspectives syntaxique et phonologique, n'a pas eu, au tant que nous le sachions, la chance d'être suffisamment appliqué dans le domaine des études sur l'amazighe. La question sur laquelle nous nous pencherons et à laquelle nous essaierons de répondre est de savoir si l'on peut expliquer la position du constituant adjectival en amazighe, parler des Ayt Wirra, par des paramètres pragmatiques. L'étude est organisée en deux volets ; le premier sera consacré à l'examen du positionnement de ce restricteur par rapport à la tête du syntagme, cela d'une part, et, d'autre part, à l'analyse des mécanismes qui peuvent entrer en jeu pour modifier le sens en cas de déplacement de ce constituant. Dans le deuxième volet, nous nous intéresserons à la position de l'adjectif par rapport aux autres dépendants du terme.

1. Position de l'adjectif dans le syntagme

1. 1 Constatations empiriques

Le parler offre deux types de syntagmes nominaux : un syntagme nominal simple et un autre plus ou moins complexe. Le premier est composé d'un nom et d'un déterminant zéro. Le second est une séquence ordonnée de mots qui réunit autour du nom tête un ou plusieurs déterminants. La cohésion de l'ensemble est assurée par l'accord en genre et / ou en nombre et, dans certains cas, par une préposition ou un subordonnant. L'adjectif, objet de notre étude, détermine, avec ou sans mots de liaison, le substantif qui le précède et porte les mêmes marques définitoires que lui excepté la marque de l'état d'annexion. Sur le plan morphologique, il est à rapprocher du substantif : le masculin singulier est la forme à l'indice zéro ; il commence par ⴰ / [a], ⵉ / [i] ou ⵓ / [u]. Le passage au genre et au nombre inverses s'effectue selon les mêmes procédés morphologiques que le substantif. Les deux caractéristiques formelles suivantes le distinguent cependant de ce dernier.

i- Il ne connaît que le pluriel à suffixes avec ou sans alternance de thèmes

1a – ⴰⵢⵉⵙ ⴰⵃⴷⴰⴷⵉⵢ *(ayis aḥdadiy)*
Le cheval blanc.

b- ⵉⵢⵙⴰⵏ ⵉⵃⴷⴰⴷⵉⵢⵏ *(iysan iḥdadiyn)*
Les chevaux blancs.

2a- ⵜⴰⴳⵎⴰⵔⵜ ⵜⴰⵃⴷⴰⴷⵉⵢⵜ *(tagmart taḥdadiyt)*
La jument blanche.

b- ⵜⴰⴳⵎⴰⵔⵉⵏ ⵜⵉⵃⴷⴰⴷⵉⵢⵉⵏ *(tagmarin tiḥdadiyin)*
Les juments blanches.

ii- il n'est concerné par l'opposition d'état que s'il est substantivé. Dans ce cas, il est la tête ou le constituant principal du syntagme nominal. Il peut être, par conséquent, accompagné d'un déterminant.

3- ⵙⵉⵏ ⵉⵢⵙⴰⵏ ⵓⵎⵍⵉⵍⵏ *(sin iysan umliln)*
Deux chevaux blancs.

4- ⵙⵉⵏ ⵡⵓⵎⵍⵉⵍⵏ *(sin wumliln)*
Deux blancs.

En (3), l'item ⵓⵎⵍⵉⵍⵏ [umliln] est joint au nom ⵉⵢⵙⴰⵏ [iysan]**,** tête du syntagme, dont il exprime la qualité (couleur). En (4), ce même item forme avec l'élément ⵙⵉⵏ [sin]**,** qui le définit, un syntagme nominal. Cette situation correspond aux critères qui, selon les linguistiques distributionnelles et génératives, distinguent le nom des autres catégories syntaxiques. Le fait qu'il oppose une forme libre ⵓⵎⵍⵉⵍⵏ [umliln] à une forme construite ⵡⵓⵎⵍⵉⵍⵏ [wumliln] et la possibilité d'assumer toutes les fonctions syntaxiques du nom sont la conséquence de ce changement de classe.

5a- ⵉⵖⵍⴰ ⵡⵓⵎⵍⵉⵍ *(iġ^{w}la wumlil)*
Le blanc est cher.
ⵡⵓⵎⵍⵉⵍ = sujet

b- ⵙⵖⵉⵖ ⵓⵎⵍⵉⵍ *(sġix umlil)*
J'ai acheté le blanc.
ⵓⵎⵍⵉⵍ = objet

c- ⵛⵉⵖ ⴰⵍⵉⵎ ⵉ ⵡⵓⵎⵍⵉⵍ *(šix alim i wumlil)*
J'ai donné de la paille au blanc.
ⵓⵎⵍⵉⵍ = objet second

d- ⵜⴰⵔⵉⵢⵜ ⵏ ⵡⵓⵎⵍⵉⵍ *(tariyt n wumlil)*
La selle du blanc.
ⵡⵓⵎⵍⵉⵍ = complément du nom.

Le parler présente aussi deux types d'adjectifs qualificatifs: les adjectifs à morphologie nominale tels que ⴰⵡⵔⴰⵙ [awras] "blond", ⵓⵎⵍⵉⵍ [umlil] "blanc", etc., et les adjectifs verbaux tels que ⵉⵖⵓⴷⴰⵏ [iġudan] "beau", ⵉⵛⵡⴰⵏ [išwan] "aiguisé", etc. Ceux qui appartiennent au premier type s'accordent en genre et en nombre avec le nom déterminé, alors que ceux qui relèvent du second restent invariables[1]. C'est ce que nous illustrons par

---

[1] Dans le parler auquel nous avons emprunté nos données, l'adjectif verbal s'accorde en nombre seulement dans les énoncés proverbiaux ou poétiques *eg.* ⴰⵍⵍⵏ ⵎⵢⴰⵏⵏⴰⵢⵏⵉⵏ ⴰⵍⵍⵏ ⵎⵎⵣⵍⴰⵖⵏⵉⵏ (*alln myannaynin alln mmzlaġnin*) au lieu de ⴰⵍⵍⵏ ⵉ-ⵎⵢⴰⵏⵏⴰⵢ-ⵏ ⴰⵍⵍⵏ ⵉ-ⵎⵎⵣⵍⴰⵖ-ⵏ (*alln i-myannay-n alln i-mmzlaġ-n*) usité dans le langage ordinaire. Dans le premier énoncé, l'indice participial in (in) est suffixé aux radicaux ⵎⵢⴰⵏⵏⴰⵢⵏ et ⵎⵎⵣⵍⴰⵖⵏ (*myannayn* et *mmzlaġn*) qui se terminent par ⵏ (n), marque du masc. plur. : *myannay-n* + *in* → *myannaynin* ; *mmzlaġ-n* + *in* → *mmzlaġnin*. Approximativement, le proverbe signifie : si deux ennemis se rencontrent, il ne faut s'attendre qu'au pire. On obtient ce genre de participe en suffixant le morphème in (in) à la forme verbale employée au prétérit, 3[ème] pers. du masc. plur. : *ddan* + *in* → ddanin, swan + in → swanin. Quant à la forme participiale usitée dans le

les exemples (6a-d) et (7a-d), respectivement.

6a- ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ ⵜⴰⵡⵔⴰⵙⵜ *(tarbatt tawrast)*
La fille blonde.

b- ⵜⵉⵔⴱⴰⵜⵉⵏ ⵜⵉⵡⵔⴰⵙⵉⵏ *(tirbatin tiwrasin)*
Les filles blondes.

c- ⴰⵔⴱⴰ ⴰⵡⵔⴰⵙ *(arba awras)*
Le garçon blond.

d- ⵉⵔⴱⴰⵏ ⵉⵡⵔⴰⵙⵏ *(irban iwrasn)*
Les garçons blonds.

7a- ⴰⵔⴱⴰ ⵉⵖⵓⴷⴰⵏ *(arba iġudan)*
Le beau garçon.

b- ⵉⵔⴱⴰⵏ ⵉⵖⵓⴷⴰⵏ *(irban iġudan)*
Les beaux garçons.

c- ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ ⵉⵖⵓⴷⴰⵏ *(tarbatt iġudan)*
La belle fille.

d- ⵜⵉⵔⴱⴰⵜⵉⵏ ⵉⵖⵓⴷⴰⵏ *(tirbatin iġudan)*
Les belles filles.

Comme le montrent les exemples donnés en (6a-d), l'adjectif verbal ⵉⵖⵓⴷⴰⵏ [iġudan] reste invariable quels que soient le genre et le nombre du nom tête qu'il qualifie.

Sur le plan syntaxique, quoiqu'ils expriment une qualité, les adjectifs verbaux fonctionnent de la même façon que les prédicats ⵉⵙⵉⵏⵃⵉⵔⵏ [isinḥirn] "hennissant" et ⵉⵟⵟⴹⵏ [iṭṭḍn] "tétant" qui expriment un état de choses. Les deux types de participes admettent, comme le montrent les exemples (8b) et (9b), un relatif qui supporte la fonction syntaxique de sujet.

8a- ⵉⵢⵙⴰⵏ ⵉⵙⵉⵏⵃⵉⵔⵏ *(iysan isinḥirn)*
Les chevaux hennissant / qui ont henni.

b- ⵉⵢⵙⴰⵏ ⵏⵏⴰ ⵉⵙⵉⵏⵃⵉⵔⵏ *(iysan nna isinḥirn)*
Les chevaux qui hennissant /qui hennissent.

9a- ⵉⵖⵥⴷⵏ ⵉⵟⵟⴹⵏ *(iġždn iṭṭḍn)*
Les chevreaux ayant tété.

b- ⵉⵖⵥⴷⵏ ⵏⵏⴰ ⵉⵟⵟⴹⵏ *(iġždn nna iṭṭḍn)*
Les chevreaux qui ayant tété / qui ont tété.

La possibilité d'avoir (8b) à côté de (8a) se justifie par le principe du LIPOC[2] selon

---

langage ordinaire, elle est dérivée par préfixation de l'élément n (n) au verbe conjugué à l'accompli, 3ème pers. du masc. sing. : *i-dda+n → i-dda-n, i-swa+n → i-swa-n*, (*i-dda + n → i-dda-n, i-swa+n → i-swa-n*), etc.

[2]LIPOC ou le principe de la complexité croissante (The principle of Increasing Complexity): les constituants s'ordonnent à l'intérieur de la clause selon leur complexité croissante, illustré dans Dik (1997: 404) par les schémas suivants:

a-ordre préféré: [-] [--] [---] [——] [———].
b- ordre non préféré: [———] [——] [---] [--] [-].

lequel les constituants sont ordonnés selon leur complexité croissante. Ce principe permet d'avoir (10a-b) et d'empêcher la génération de (10c-d).

10a- ⵢⴰⵜ ⵜⵔⴱⴰⵜ ⵜⴰⵡⵔⴰⵙⵜ ⵉⵏⵣⵖⵏ *(yat trbatt tawrast inzġn)*
Une fille blonde au nez fin.

b- ⵢⴰⵜ ⵜⵔⴱⴰⵜ ⵜⴰⵡⵔⴰⵙⵜ ⵏⵏⴰ ⵉⵏⵣⵖⵏ *(yat trbatt tawrast nna inzġn)*
Une fille blonde qui a le nez fin.

c- *ⵢⴰⵜ ⵜⵔⴱⴰⵜ ⵉⵏⵣⵖⵏ ⵜⴰⵡⵔⴰⵙⵜ *(*yat trbatt inzġn tawrast)*
*Une fille au nez fin blonde.

d- *ⵢⴰⵜ ⵜⵔⴱⴰⵜ ⵏⵏⴰ ⵉⵏⵣⵖⵏ ⵜⴰⵡⵔⴰⵙⵜ *(*yat trbatt nna inzġn tawrast)*
*une fille qui a le nez fin blonde.

1. 2 Position du restricteur adjectival dans le syntagme

Dans le cadre de la grammaire fonctionnelle, la tête est le constituant central de chaque domaine. Elle permet, d'une certaine manière, d'orienter l'ordre des autres constituants dans le même domaine. Ainsi, la tête de la clause est le prédicat principal qui est représenté par le verbe, alors que celle du syntagme est considérée comme étant le premier restricteur d'un terme à plusieurs restricteurs. Dans (11a-b), l'item ⴰⵔⵢⴰⵣ [aryaz] constitue le premier restricteur des termes en question. Il est donc à considérer comme la tête dans les deux syntagmes analysés.

11a- ⴰⵔⵢⴰⵣ *(aryaz)*
L'homme.

b- ⴰⵔⵢⴰⵣ ⴰⵅⴰⵜⴰⵔ *(aryaz axatar)*
L'homme âgé.

La position de la tête est tributaire de la typologie des langues en VSO, SVO et SOV. La tête est placée à la fin du domaine dans les langues pré-champs, et au début de celui-ci dans le cas de celles dites post-champs. Cette organisation est annoncée dans le principe de l'harmonie entre les domaines qui stipule que "chaque langue a un certain degré de consistance quant à l'utilisation de l'ordre pré-champ ou post-champ dans les différents domaines" Dik (1997a: 403). D'après ce principe, il existe une relation de similitude entre les domaines. Autrement dit, toute langue présentant un ordre pré-champ au niveau de l'énoncé possède le même ordre au niveau du syntagme. L'amazighe est une langue VSO, où la tête de la clause est représentée par le prédicat verbal placé à l'initiale. On doit donc avoir le même ordre au niveau du syntagme. C'est ce que nous illustrons par les exemples suivants :

12a- ⴰⵔⵢⴰⵣ ⴰⵍⵓⵎⴰⴹ *(aryaz alumaḍ)*
L'homme imberbe.

b- ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ ⵜⴰⴽⵙⴰⵙⵜ *(tarbatt taksast)*
La belle fille.

c- ⴰⵄⴱⴰⵏ ⴰⴱⴰⵍⵉⵢ *(aɛban abaliy)*
Le vieux vêtement.

Les têtes ⴰⵔⵢⴰⵣ [aryaz] "l'homme", ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ [tarbatt] "fille" et ⴰⵄⴱⴰⵏ [aɛban] "vêtement" sont placées au début des syntagmes. Une fois les têtes en question sont sélectionnées, les autres constituants lexicaux (adjectifs) ⴰⵍⵓⵎⴰⴹ [alumaḍ] "imberbe", ⵜⴰⴽⵙⴰⵙⵜ [taksast] "belle" et ⴰⴱⴰⵍⵉⵢ [abaliy] "vieux" sont considérés comme étant des

dépendants[3].

Selon Dik (1997), une langue fait le choix entre l'ordre pré-champ et l'ordre post-champ des dépendants relativement à leur tête. Comme l'amazighe présente des dépendants spécifiés [+ postposé], il préconise l'ordre suivant (13) :

13- Tête — dépendants.

Ainsi, si le dépendant est un adjectif qualificatif, une expression de possession, un démonstratif ou un quantifieur avec expansion, un déterminant ordinal ou une relative, l'ordre qu'on doit avoir dans le syntagme correspond au schéma (13). Toutefois, la langue présente des situations qui nécessitent le recours à l'ordre (14) au lieu de celui donné en (13).

14- Dépendant — tête.

C'est le cas notamment des adjectifs appréciatifs. A ce propos, Moutaouakil L (2000) précise que la catégorie modale spécifie l'attitude - positive ou négative - du locuteur vis-à-vis d'une entité référentielle désignée par le terme. Cette attitude s'exprime formellement par des moyens linguistiques qui varient d'une langue à une autre. Ainsi, en français par exemple, il y a toute une classe d'adjectifs (comme "merveilleux", "formidable", "étonnant", "fantastique", etc.) qui, ayant perdu leur valeur descriptive, n'ont plus qu'une valeur modale, celle d'exprimer une attitude appréciative du locuteur au sujet de l'entité à laquelle réfère un terme donné. Ainsi, le caractère modal du constituant "merveilleux" dans (15) est un trait inhérent, dans la mesure où la position de l'adjectif par rapport à la tête n'a pas d'incidence sur le sens.

15a- Hier, j'ai rencontré une merveilleuse femme.

b- Hier, j'ai rencontré une femme merveilleuse.

Inversement, il existe une classe d'adjectifs qui peuvent être tantôt des prédicats descriptifs, tantôt de simples porteurs de modalité selon qu'ils sont postposés ou antéposés au nom tête qu'ils modifient. En témoignent les exemples suivants:

16a- Un grand fumeur.
b- Un fumeur grand.

Dans (16b), l'adjectif "grand" intervient après que le nom a livré la totalité de son sens (fumeur = qui a l'habitude de fumer); l'adjectif apporte alors sa valeur de qualification; il sera donc placé dans la strate de qualification. Le syntagme en question peut être interprété comme "un homme qui est fumeur et qui est de taille élevée". Cependant, quand l'adjectif "grand" est antéposé comme dans (16a), il n'est plus lié à la notion de "taille". Son contenu porte alors, non plus sur une quelconque qualité de l'individu auquel le nom fait référence, mais sur la propriété elle-même désignée par le nom, à savoir, celle d'être fumeur. Dans ce cas, l'adjectif est un constituant modal qui sera placé dans la strate de modalité.

L'amazighe offre des syntagmes du genre X n Y (X de Y) où la position X ne peut être occupée par un adjectif que si celui-ci est substantivé et fonctionne comme un nom de qualité ayant la valeur d'un adjectif qualificatif. C'est ce que nous illustrons par les constructions (17), (18), (19) et (20) que nous comparons à (21), où l'adjectif qualificatif qui se place généralement après la tête conformément à la représentation donnée en (13), se

[3] On appelle dépendants tous les autres constituants lexicaux qui co-occurent avec la tête dans le même syntagme.

trouve, en changeant de classe, antéposé à celle-ci, ce qui nous ramène à l'ordre (14).

17- ⴰⵃⵢⵓⴹ ⵏ ⵄⵍⵉ *(aḥyuḍ n ɛli)*
?Le fou de Ali.

18- ⴰⴱⵔⵚⵉⵢ ⵏ ⴱⴰⵙⵙⵓ *(abrṣiy n bassu)*
?Le vile de bassu.

19- ⵜⴰⵖⵢⵓⵍⵜ ⵏ ⴱⵉⵃⴰ *(taġyult n biḥa)*
*L'ânesse de Biḥa / biḥa, l'ânesse.

20- ⵜⴰⵎⴰⵜⵔⴰⵡⵜ ⵏ ⵉⵣⵣⴰ *(tamatrawt n izza)*
*La mendiante de Izza.

21- ⴰⴹⴱⵉⴱ ⵏ ⵡⴰⵍⵍⵏ *(aḍbib n walln).*
Le médecin des yeux / l'ophtalmologue.

Les structures (17), (18), (19), (20) et (21) ont toutes la forme X n Y, c'est-à-dire la forme des syntagmes contenant des possesseurs. Mais, pendant que les constituants ⴰⵃⵢⵓⴹ [aḥyuḍ] "le fou", ⴰⴱⵔⵚⵉⵢ [abrṣiy] "le vile", ⵜⴰⵖⵢⵓⵍⵜ [taġyult] "l'ânesse" et ⵜⴰⵎⴰⵜⵔⴰⵡⵜ [tamatrawt] "la mendiante" sont des expressions qualifiantes, le constituant ⴰⴹⴱⵉⴱ, fonctionne dans la structure (21) comme tête que détermine l'expression nominale *ⵡⴰⵍⵍⵏ*. L'opposition marquée entre les premières expressions et la dernière peut être explicitée ainsi.

i- (17) - (18) - (19) - (20) → X n Y : où X est le déterminant et Y le déterminé.
ii- (21) → X n Y : où X est le déterminé et Y le déterminant.

Le problème posé par ces structures est similaire à celui qui est sous-jacent aux constructions (22) et (23), empruntées au français et à l'arabe.

22a- Mon idiot de voisin m'empêche de dormir.

b- Cet imbécile de Paul a encore échoué.
c- Ce cochon de Jean mérite une punition.

23a- l-mflls dyal xālk baqi ma žaš.
Ton stupide d'oncle n'est pas encore venu.

b- z-zuġbi dyal hišam sqəṭ
*Le malchanceux de Hišam a échoué.

c- l-ġzala dyal Hind tzwžat
*La belle de Hind s'est mariée / Hind, la belle, s'est mariée.

Les structures ci-dessus se ramènent à la forme suivante :

24a- nom de qualité - préposition- Nom ordinaire

b- Nom ordinaire- préposition – Nom ordinaire

Ces constructions sont employées pour exprimer l'attitude du locuteur à l'égard d'une entité donnée. Ainsi, l'élément adjectival ou nominal modifiant le nom tête véhicule une opinion subjective du locuteur vis-à-vis de l'entité à laquelle le nom réfère.

Cette analyse peut être étendue aux énoncés amazighes donnés en (17-18-19-20-21), qui sont soit de la forme (24a) (cf. 17, 18, 19, 20), soit de la forme (24b) (cf. 21). En effet, les constituants ⴰⵃⵢⵓⴹ [aḥyuḍ], ⴰⴱⵕⵚⵉⵢ [abrṣiy], ⵜⴰⵖⵢⵓⵍⵜ [taġyult] et ⵜⴰⵎⴰⵜⵔⴰⵡⵜ

[tamatrawt] sont les qualifiants du nom tête. L'opinion véhiculée par le locuteur peut être négative (cf. 17, 18, 19 et 20) ou positive comme en (25).

25- ⵜⴰⵡⵃⴷⵉⵢⵜ ⵏ ⵜⵛⵉⵔⵔⴰⵜⵉⵏ ⴷ ⵉⵟⵟⵓ *(tawḥdiyt n tširratin d iṭṭu)*
La plus belle des filles est iṭṭu.

Notons cependant qu'en amazighe, seule la préposition *n* peut opérer dans ce type de constructions. Par contre, en arabe marocain, la préposition *dyal* peut être remplacée par "mən"

26 - šəft ġzala mən mra
J'ai vu une belle femme.

La focalisation est aussi un procédé qui exige l'ordre donné en (14). En effet, dans les constructions avec ⴰⵢⴷ (c'est) ou avec la copule ⴷ (être), la focalisation de l'adjectif entraîne le placement de celui-ci à gauche du nom qu'il détermine. C'est ce que nous illustrons par les exemples (27a-c).

27a- ⵜⴳⴰ ⵜⵔⴱⴰⵜ ⵜⴰⵡⵔⴰⵙⵜ (tga trbatt tawrast)
La fille est blonde.

b- ⵜⴰⵡⵔⴰⵙⵜ ⴰⵢⴷ ⵜⴳⴰ ⵜⵔⴱⴰⵜ (*tawrast ayd tga trbatt*)
*C'est blonde que la fille est.

c- ⴰⴹⵕⵖⴰⵍ ⴷ ⵡⵏⵏⴰ ⵎⵉ ⵉⴷⴷⴰ ⵛⴰ : (*aḍṛġal d unna mi idda ša*)
Est aveugle celui qui a perdu quelque chose : quand on a un problème, on tâtonne comme un aveugle pour trouver une solution.

d- ⵡⵏⵏⴰ ⵎⵉ ⵉⴷⴷⴰ ⵛⴰ ⴷ ⴰⴹⵕⵖⴰⵍ: (*wnna mi idda ša d aḍṛġal*)
Celui qui a perdu quelque chose est aveugle.

La phrase (27b) peut ainsi être paraphrasée comme suit:

(28) ⵜⴰⵡⵔⴰⵙⵜ ⴰⵢⴷ ⵜⴳⴰ ⵜⵔⴱⴰⵜ ⵓⵔ ⵉⴷⴷ ⵜⴰⴱⵅⵅⴰⵏⵜ *(tawrast ayd tga trbatt ur idd tabxxant)*

*C'est blonde que la fille est et non pas noire.

L'adjectif est, de ce fait, placé en tête du syntagme selon le principe de la mise en valeur pragmatique (The Principle of Pragmatic Highlighting) qui postule que les constituants ayant une certaine fonction pragmatique se positionnent au début de la clause : le placement des constituants ayant la fonction de focus de contraste, de focus de nouveau ou de topique occupent la position initiale de la phrase. Il en est de même pour l'adjectif lié au déterminé par la copule ⴷ (cf. le contraste entre 27c et 27d). C'est le cas des items adjectivaux ⵜⴰⵡⵔⴰⵙⵜ et ⴰⴹⵕⵖⴰⵍ qui portent la fonction de focus de contraste, fonction assignée au constituant qui désigne une information en opposition avec une ou plusieurs dont dispose l'un des protagonistes du discours.

Signalons qu'il est aussi nécessaire de déterminer la position de l'adjectif par rapport aux autres adjectifs. Dans ce sens, l'agencement des adjectifs dans le syntagme est gouverné par le principe de proximité des adjectifs de qualité: les adjectifs qualificatifs se placent près du nom tête, alors que les adjectifs modaux (cf. Moutaouakil 1993, 2000) se positionnent plus loin. Considérons les exemples suivants:

29a- Un joli gros ballon rouge.

b- Une belle jeune fille blonde.
c- šəft wāḥd lbənt kəḥla w zwina.

J'ai vu une belle fille noire.

d- ʔaššaεru ʔalʔašqaru lžamīlu
Les beaux cheveux blonds.

Les termes "ballon" et "fille" sont les têtes des syntagmes (29a) et (29b), respectivement. Les adjectifs "gros" et "rouge", d'une part, et "jeune" et "blonde" d'autre part, sont placés près des noms têtes ; ils sont considérés comme des adjectifs qualificatifs. De même, en arabe, les constituants adjectivaux [kəḥla] "noire" (cf. 29c et [ʔalʔašqaru] "blond" (cf. 29d) sont placés près de la tête. Ils seront représentés au niveau de la strate de qualification alors que [zwina] "belle" et [ʔalžamīlu] "beau", qui occupent le second rang positionnel, seront placés dans la strate modale. En amazighe, les adjectifs qui se rapportent à une même tête sont ordonnés conformément au critère signalé plus haut. C'est ce qui explique l'opposition marquée entre (30a) et (30b). L'agrammaticalité du dernier syntagme s'explique par le fait que l'adjectif ⵉⵖⵓⴷⴰⵏ [iġudan] "belle" est placé avant ⵜⴰⵡⵔⴰⵙⵜ [tawrast] "blonde".

30a- ⵢⴰⵜ ⵜⵔⴱⴰⵜⵜ ⵜⴰⵡⵔⴰⵙⵜ ⵉⵖⵓⴷⴰⵏ *(yat trbatt tawrast iġudan)*
Une belle fille blonde.

b- *ⵢⴰⵜ ⵜⵔⴱⴰⵜⵜ ⵉⵖⵓⴷⴰⵏ ⵜⴰⵡⵔⴰⵙⵜ **(yat trbatt iġudan tawrast)*
Une belle fille blonde.

2. Position des adjectifs par rapport aux autres déterminants

Les déterminants sont des constituants grammaticaux réalisés à partir des opérateurs de termes. Ce sont des restricteurs différents de celui qui est choisi comme tête. La liste des catégories susceptibles de fonctionner comme des dépendants peut être déterminée ainsi:

i- les articles indéfinis ⵢⴰⵏ/ⵢⴰⵜ [yan] / [yat] "un / une"

ii- les déterminants démonstratifs: on en distingue en amazighe deux sous-ensembles. L'un englobe les termes qui se construisent avec la préposition ⵏ [n], et l'autre ceux qui n'autorisent pas d'être liés à la tête par un outil grammatical. Convenons d'appeler les premiers démonstratifs avec expansion (dém avec exp) et les seconds démonstratifs sans expansion (dém sans exp)

iii- les déterminants cardinaux (dét card)

iv- les déterminants ordinaux (dét ord)

v- l'adjectif qualificatif (adj qual)

vi- les quantifieurs: ils se répartissent à leur tour en deux sous-ensembles: l'un regroupe les items qui se construisent avec la préposition [n] (quantifieurs avec expansion (quant avec exp)) et l'autre ceux qui ne sont liés à la tête par aucun morphème, ce sont les quantifieurs sans expansion (quant sans exp).

vii- les expressions de possession (Exp poss)

viii- les relatives (Rel)

La position qu'occupent ces déterminants dans le syntagme diffère d'une langue à une autre; ils précèdent la tête dans le cas des langues pré-champ et la suivent quand il s'agit d'une langue post-champ et ce conformément aux modèles (31).

31a- Langue Pré-champ: Dét — N.
b- Langue Post-champ: N — Dét.

Étant donné que l’amazighe est une langue post-champ, on doit normalement s'attendre à ce que les syntagmes se conforment à l'ordre donné en (31b). Or, tel n'est pas le cas pour tous les déterminants. Cette déviance s'explique par un principe spécifique selon lequel les opérateurs du terme, une fois réalisés en déterminants, préfèrent l'ordre (31a), même s'il s'agit d'une langue post-champ. C'est ce que nous illustrons par les exemples suivants:

(32)a- ⴰⵢⴰ ⵏ ⵜⵔⴱⴰⵜ *aya n tərbatt*
"Cette fille-ci"

b- ⴰⵢⵉⵏⵏ ⵏ ⵓⵔⴱⴰ *ayinn n urba*
"Ce garçon là-bas"

c- ⴰⵢⴷⴷⴰⵅ ⵏ ⵜⵔⴱⴰⵜ *ayəddax n tərbatt*
"La fille de tout à l'heure"

d- ⴰⵢⴷⴷⴰ ⵏ ⵜⵔⴱⴰⵜ *ayədda n tərbatt*
"La fille de tout à l'heure"

e- ⴰⵢⵍⵍⵉⵅ ⵏ ⵉⵄⴱⴰⵏⵏ *ayəllix n iεbann*
"Les vêtements de l'autre jour"

f- ⴰⵢⵍⵍⵉ ⵏ ⵉⵄⴱⴰⵏⵏ *ayəlli n iεbann*
"Les vêtements de l'autre jour"

(33)a- ⵢⴰⵏ ⵓⵔⴱⴰ *yan urba*
"Un garçon"

b- ⵙⵉⵏ ⵉⵛⵉⵔⵔⴰⵏ *sin iČirran*
"Deux enfants"

c- ⵛⴰ ⵏ ⵉⵏⵓⴳⴹⵏ *ša n inuguḍn*
"Quelques agneaux"

Considérons maintenant les énoncés suivants :

32- ⴰⵣⵏⵏⴰⵕ ⵉⵏⵏ *(aznnaṛ inn)*
Ce burnous là-bas.

33- ⵉⵊⴷⵊⵉⴳⵏ ⵢⴰⴹⵏ *(iždžign yaḍn)*
Les autres fleurs.

34- ⴰⵔⵢⴰⵣ ⵡⵉⵙ ⵙⵉⵏ *(aryaz wiss sin)*
Le deuxième homme.

35- ⴰⵖⵕⵓⵎ ⵏ ⵜⵎⵥⵉⵏ *(aġṛum n tmẓin)*
Le pain d'orge.

36- ⴰⵔⵢⴰⵣ ⵏⵏⴰ ⵉⵣⵣⵏⵣⴰⵏ ⵜⴰⴼⵓⵏⴰⵙⵜ *(aryaz nna izznzan tafunast)*

L'homme qui a vendu la vache.

Comme le montrent les exemples ci-dessus, le nom peut ainsi avoir comme expansion postposée, en plus de l'adjectif qualificatif, un démonstratif, un quantifieur, un numéral, un possesseur ou une relative. L'adjectif peut coexister dans un même syntagme avec une ou plusieurs de ces expansions. Pour déterminer sa position par rapport à ces constituants déterminatifs, nous considérons quelques exemples où le restricteur adjectival coexiste dans la phrase avec d’autres constituants déterminatifs.

37a- ⴰⵣⵏⵏⴰⵕ ⵉⵏⵏ ⴰⴱⵅⵅⴰⵏ *(aznnaṛ inn abxxan)*
Ce burnous noir là-bas.

b- *ⴰⵣⵏⵏⴰⵕ ⴰⴱⵅⵅⴰⵏ ⵉⵏⵏ **(aznnaṛ abxxan inn)*
Ce burnous noir là-bas.

38a- ⵉⵊⴷⵊⵉⴳⵏ ⵉⵡⵕⴰⵖⵏ ⵢⴰⴹⵏ *(iždžign iwraġn yaḍn)*
D'autres fleurs jaunes.

b- *ⵉⵊⴷⵊⵉⴳⵏ ⵢⴰⴹⵏ ⵉⵡⵔⴰⵖⵏ **(iždžign yaḍn iwraġn)*
D'autres fleurs jaunes.

39a- ⵉⵊⴷⵊⵉⴳⵏ ⵢⴰⴹⵏ ⵏⵏⴰ ⵉⴳⴰⵏ ⵉⵡⵕⴰⵖⵏ *(iždžign yaḍn nna igan iwraġn)*
D'autres fleurs qui sont jaunes.

b- *ⵉⵊⴷⵊⵉⴳⵏ ⵏⵏⴰ ⵉⴳⴰⵏ ⵉⵡⵔⴰⵖⵏ ⵢⴰⴹⵏ
**(iždžign nna igan iwraġn yaḍn)*
D'autres fleurs qui sont jaunes.

40a- ⴰⵔⵢⴰⵣ ⴰⵍⵓⵎⴰⴹ ⵡⵉⵙ ⵙⵉⵏ *(aryaz alumaḍ wiss sin)*
Le deuxième homme imberbe.

b- *ⴰⵔⵢⴰⵣ ⵡⵉⵙ ⵙⵉⵏ ⴰⵍⵓⵎⴰⴹ **(aryaz wiss sin alumaḍ)*
Le deuxième homme imberbe.

41a- ⴰⵔⵢⴰⵣ ⴰⵍⵓⵎⴰⴹ ⵏⵏⴰ ⵉⵙⵖⴰⵏ ⴰⵢⵉⵙ *(aryaz alumaḍ nna isġan ayis)*
L'homme imberbe qui a acheté le cheval.

b- *ⴰⵔⵢⴰⵣ ⵏⵏⴰ ⵉⵙⵖⴰⵏ ⴰⵢⵉⵙ ⴰⵍⵓⵎⴰⴹ **aryaz nna isġan ayis alumaḍ*
*L'homme qui a acheté le cheval imberbe.

42a- ⴰⵢⵉⵙ ⴰⵃⴷⴰⴷⵉⵢ ⵏ ⴱⴰⵙⵙⵓ *(ayis aḥdadiy n bassu)*
Le cheval blanc de bassu.

b- **?** ⴰⵢⵉⵙ ⵏ ⴱⴰⵙⵙⵓ ⴰⵃⴷⴰⴷⵉⵢ *(?ayis n bassu aḥdadiy)*
*Le cheval de Bassu blanc.

Les exemples donnés en (37 - 42) illustrent le cas des constructions où l'adjectif qualificatif coexiste avec un autre dépendant. L'opposition marquée entre les énoncés (a) et ceux donnés en (b) permet de dégager les deux situations définies en (43a-b).

43a- Tête + dépendant adjectival + dépendant (X).
b- Tête + dépendant (X) + dépendant adjectival.

L'ordre (43b) est de règle si le dépendant (X) est un démonstratif sans expansion (cf. (37a) Vs (37b)) alors que l’ordre (43a) est de règle si le dépendant est un quantifieur, un numéral, un possesseur ou une relative. Dans ce cas, c'est le principe du LIPOC qui motive le choix de l'ordre adopté. Lorsque le démonstratif et l'adjectif apparaissent dans le même syntagme nominal, nous pouvons avoir les possibilités données en (43a-e) que nous illustrons, respectivement, par les syntagmes (44), (45), (46) et (47).

43a- Dém Nom Adj
b- Nom Dém Adj
c- Adj Dém Nom
d- Nom Adj Dém
e- Dém Adj Nom

44- ⴰⵢⵉⵏ ⵏ ⵓⵔⴱⴰ ⴰⵎⵥⵥⵢⴰⵏ *(ayin n urba amẓẓyan)*

Ce petit garçon là-bas.

45- ⴰⵔⵢⴰⵣ ⴰ ⴰⵅⴰⵜⴰⵔ *(aryaz a axatar).*
Ce grand homme.

46- ⴰⵃⵢⵓⴹ ⴰ ⵏ ⵎⵓⵃⴰ *(aḥyuḍ a n muḥa)*
Ce fou de Muḥa.

47- ⵉⵖⵕⵎ ⵓⵎⵍⵉⵍ ⴰⵜⵜⵅ *(iġṛm umlil attx)*
Cette maison blanche.

48- ⴰⵢⴰ ⵏ ⵜⵔⴽⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵞⵉⵔⵔⴰⵜⵉⵏ *(aya n trkast n tširratin)*
*cette la plus belle des filles.

Si le nom est aussi déterminé par un article, celui-ci précède toujours la tête nominale. Il ne peut en être séparé par aucun autre terme.

49- ⵢⴰⵏ ⵓⵔⴱⴰ ⴰⵎⵥⵥⵢⴰⵏ (*yan urba amẓẓyan*)
Un petit garçon.

50- ⵢⴰⵜ ⵜⵔⴱⴰⵜ ⵜⴰⵎⵙⵙⴰⵙⵜ (*yat trbat tamssast*)
Une fille ennuyeuse.

L’organisation linéaire des constituants est considérée comme étant la conséquence de l’interaction de plusieurs principes de placement. C’est ce que Dik (1997 : 394) définit comme étant « une théorie multifonctionnelle de l’ordre des constituants ». De ce fait, la position des démonstratifs, des articles, des numéraux et des quantifieurs diffèrent de celle des adjectifs. Ainsi, lorsque ces constituants coexistent ensemble dans un même syntagme, plusieurs possibilités se présentent. Selon DIK (1997a), les déterminants préfèrent l'orientation centripète définie par le principe général de l'orientation centripète qui stipule que les constituants se conforment à ce principe lorsque leur ordre est déterminé par leur distance relative par rapport à la tête. Cette distance peut conduire à refléter l'ordre de la tête à la périphérie. Les constituants x, y et z sont soumis au principe énoncé ci-dessus s'ils sont conformes à l'un des modèles suivants:

51a- Z Y X T
b- Z Y T X
c- Z T X Y
d- T X Y Z

Si T = N, X = Adj, Y = Num et Z = Dém, nous aurons les modèles suivants:

52a- Dém Num Adj **N**
b- Dém Num **N** Adj
c- Dém **N** Adj Num
d- **N** Adj Num Dém.

Dans notre parler, seuls les modèles (52b-c) peuvent être illustrés respectivement par les syntagmes (53a) et (53b).

53a- ⴰⵢⴰⵜⵜⵅ ⵏ ⵙⵉⵏ ⵉⵞⵉⵔⵔⴰⵏ ⵉⵎⵥⵥⵢⴰⵏⵏ (*ayattx n sin iširran imẓẓyann*)
Ces deux petits enfants.

b- ⴰⵢⵉⵏⵏ ⵏ ⵓⵔⴱⴰ ⴰⴱⵅⵅⴰⵏ ⴰⵎⵣⵡⴰⵔⵓ (*ayinn n urba abxxan amzwaru*)
Ce premier petit garçon noir

Excepté le cas illustré par les exemples (17-20), (30c-d) et (39-42), le placement du dépendant avant ou après la tête du syntagme n'a pas d'explication pragmatique. En effet,

chaque type de dépendant possède en amazighe, parler des Ayt wirra, une position fixe (avant ou après) qui est déterminée par l'usage. Du corpus analysé, nous pouvons donc tirer les conclusions suivantes:

i- Les numéraux cardinaux préfèrent l'ordre pré-champ; ils sont toujours placés dans la position qui précède immédiatement le nom (cf. 53).

ii- Les numéraux ordinaux se positionnent dans le post-champ; ils sont placés après les démonstratifs (sans expansion) et sont suivis d'adjectifs.

54- ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ ⵉⵏⵏ ⵜⴰⵎⵣⵡⴰⵔⵓⵜ ⵜⴰⵡⵃⴷⵉⵢⵜ
tarbatt inn tamzwarutt tawḥdiyt
Cette belle première fille.

iii- Seuls les démonstratifs à expansion sont placés dans le pré-champ ; ils sont séparés du nom qu'ils déterminent par les numéraux. Quant aux démonstratifs sans expansion, ils suivent immédiatement la tête.

iv- Les articles indéfinis sont en distribution complémentaire avec les démonstratifs; ils occupent toujours la position qui précède immédiatement le nom tête.

v- En ce qui concerne les quantifieurs, ils se subdivisent en deux groupes: l'un englobe ceux qui sont postposés à la tête, l'autre ceux qui lui sont antéposés. Dans les deux cas, ils sont placés loin de la tête lorsqu'ils coexistent avec d'autres déterminants. En témoignent les exemples (55).

55- ⴰⵢⴰ ⵏ ⵅⵎⵙⴰ ⵏ ⵉⵛⵉⵔⵔⴰⵏ ⴽⵓⵍⵍ *(aya n xmsa n iširran kull)*
Tous ces cinq enfants.

56- ⴰⵡⴷ ⵢⴰⵏ ⵓⵔⴱⴰ ⵉⴷⴷⴰⵏ *(awdyan urba iddan)*
Aucun garçon n'est parti.

Il paraît ainsi qu’en amazighe, l'ordre des déterminants dans le syntagme n'est pas toujours tributaire du paramètre pré-champ / post-champ. En effet, la position d'un dépendant par rapport à la tête est déterminée par un ensemble de principes et de hiérarchies qui interagissent les uns avec les autres pour donner tel ou tel ordre. Il en résulte que certains des principes régissant le placement des constituants se trouvent neutralisés au profit d'autres: nous avons vu comment le principe selon lequel les opérateurs du terme préfèrent le pré-champ, l'emporte sur celui de l'harmonie entre les domaines. A ce sujet, Dik (1997a: 372) avance que l'ordre des constituants au sein des syntagmes nominaux pose un problème ardu à la théorie linguistique pour les trois raisons suivantes:

i- Les langues manifestent beaucoup plus de variation dans ce domaine que dans d'autres ;

ii- Il y a moins de données disponibles sur ce domaine que sur d'autres ;

iii- Peu de principes explicatifs convaincants ont été formulés.

3. Conclusion

Nous avons essayé dans cette étude de traiter, dans le cadre du fonctionnalisme hollandais, le problème de la position de l’adjectif en tant que constituant déterminatif dans le syntagme. Nous avons organisé notre travail en deux parties ; dans la première, nous avons précisé tout d’abord la position de l’adjectif par rapport à la tête avant de déterminer sa position par rapport aux autres adjectifs du syntagme. Nous avons ainsi distingué deux classes d’adjectifs ; la première est constituée de ceux qui modifient le sens du syntagme

selon leur position. La seconde comprend des adjectifs, qui ont perdu leur valeur descriptive, n'ont plus qu'une valeur modale, celle d'exprimer une attitude appréciative du locuteur au sujet de l'entité à laquelle réfère un terme donné. Dans ce cas, le caractère modal du constituant adjectival est un trait inhérent, dans la mesure où la position de l'adjectif par rapport à la tête n'a pas d'incidence sur le sens. Dans la deuxième partie, nous avons essayé tout d'abord de déterminer la position de l'adjectif par rapport aux autres dépendants du syntagme et de voir par la suite si l'on peut expliquer ce positionnement par des paramètres pragmatiques. Ainsi, en dehors de certains cas traités, nous avons remarqué que la position de certains restricteurs n'a pas d'explication pragmatique et que chaque type de dépendant possède une position fixe (avant ou après) qui est déterminée par l'usage.

Références bibliographiques

Connolly, J. H. (1991), *Constituants Order in Functionnal Grammar: Synchronic and Diachronic Perspectives*. Berlin, Foris Publications.

Dik, S. C. (1997a), *The Theory of Functional Grammar. Part 1: The structure of the clause*, Dordrecht, Foris Publicatons.

Dik, S. C. (1997b), *The Theory of Functional Frammar. Part 2: complex derived and constructions*, Dordrecht, Foris Publicatons.

Groot, casper de. (1990), "Morphology and the typology of expression rules", In M. Hannay and E. Vester (eds.).

Hannay, M. (1990), "Pragmatic Function Assignement and word order Variation in *a Functionnal Grammar of English", In WPFG n° 30*.

Millner, J. C. (1978), *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Seuil.

Moutaouakil, A. (2000), *Reflections on the layerd underlying representation in Functional Grammar,* Casablanca, Afrique-Orient

Moutaouakil, A. (2001), *qaḍāyā lluġati lɛarabiyyati fi llisāniyyāti lwaḍīfiyyati: binyatu lxiṭābi: mina lžumlati ʔila nnaṣṣi ,* Rabat, dār lʔAmān.

Moutaouakil, A.(2006), *ʔal munḥanā ʔal waḍifi fi ʔal fikri lluġawiyyi lɛarabiyyi: ʔal ʔuṣulu wa lʔimtidādu,* Rabat, dār lʔAmān.

Moutaouakil, A. (2009), *masāʔilu nnaḥwi lɛarabiyyi: fi qaḍāyā naḥwa lxiṭābi lwaḍīfī,* Rabat, dār lʔAmān.

Moutaouakil, A. (2010), *ʔalxiṭābu wa xaṣāʔiṣu lluġati lɛarabiyyati : dirāsatun fi lwaḍīfati wa lbinyati wa nnamaṭi*, Rabat, dār lʔAmān.

Moutaouakil, A. (2012), *ʔallisāniyyat lwaḍīfiyyat ʔalmoqārana : dirāsa fi ttanmīṭi wa ttaṭawwur*, Rabat, dār lʔAmān.

Oussikoum, B. (2013), *Dictionnaire tamazight français : le parler* des *Aït Wirra (Moyen Atlas)*, publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat.

Oussikoum, S. (2002), *Pragmatique et ordre des constituants en tamazight : le parler* des *Aït Wirra (Moyen Atlas)*, thèse pour l'obtention du doctorat ès lettres, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.

Ruwet, N. (1982), *Grammaire des insultes et autres études*, Paris, Seuil.

Siewierska, A. (1988), *Word Order Rules*, London: Groom Helm.

Le démonstratif de proximité : a/ad (ⴰ/ⴰⴷ) « ce, cet, cette, ces », approche standardisante[1]

Hamid SOUIFI

CAL / IRCAM

Introduction

Dans un travail antérieur (Souifi, 2012), nous avons bien insisté sur la nécessité d'uniformiser les multiples variations qui caractérisent les parlers amazighes. Nous avons bien souligné sa portée en précisant que « parmi les domaines qui nécessitent un aménagement d'urgence (…), il y a celui des mots grammaticaux… ». Cette urgence s'impose, à nos yeux, pour deux raisons :

- La première c'est que bon nombre de chercheurs prédécesseurs ont démontré que la fréquence moyenne de monèmes grammaticaux dans les langues naturelles décrites à nos jours, est bien supérieure à celle de monèmes lexicaux ;
- La deuxième concerne le coût total de cette opération en matière de ressources humaines et de temps alloués à cette tâche qui est moins onéreux par rapport à celui d'une intervention sur le lexique dont l'inventaire est ouvert (nom).

Parmi les classes à aménager prioritairement, celle des démonstratifs, notamment la sous-classe à valeur de proximité qui se présente, dans les différents parlers amazighes marocains, sous les formes suivantes : *ad*/ⴰⴷ, *a*/ⴰ, *i*/ⵉ et *u*/ⵓ.

Il est à rappeler que la classe des démonstratifs offre trois valeurs distinctes : la proximité, l'éloignement et l'anaphore. Chacune des trois valeurs englobe un nombre de variantes que nous présentons dans ce qui suit :

- *ad*/ⴰⴷ, *a*/ⴰ, *i*/ⵉ et *u*/ⵓ, pour exprimer la proximité ou le rapprochement en situant l'objet démontré là où se trouve le locuteur ;
- *inn*/ⵉⵏⵏ, *ann*/ⴰⵏⵏ, pour traduire l'éloignement. Ces démonstratifs situent l'objet démontré loin de l'énonciateur, vers là-bas, là où se situe l'interlocuteur;
- *nni*/ⵏⵏⵉ, *nna*/ⵏⵏⴰ et *lli*/ⵍⵍⵉ, pour renvoyer à la valeur de l'anaphore. Ces démonstratifs ont des référents absents mais interprétés comme faisant partie de la situation d'énonciation.

Position du problème

La problématique posée ici consiste à démontrer que la forme vocalique *a*/ⴰ, associée dans plusieurs parlers amazighes à une réduction du synthème grammatical *ad*/ⴰⴷ, est loin d'être un déterminant démonstratif. Pusieurs auteurs le considèrent comme étant un démonstratif de proximité[2] ou un pronom de reprise du nom précédent par son substitut qui

---

[1]Je remercie vivement M. El Mehdi Iazzi qui a pris de son temps pour apporter des remarques et des suggestions pertinentes au présent travail.

[2] A ce propos, Taïfi dans son dictionnaire (2016, p.1) définit cette voyelle comme étant un « démonstratif invariable de proximité en fonction d'adj. ».

lui confère explicitement la valeur du défini (Galand, 2010). Les auteurs qui adhèrent à ces deux idées argumentent leur position par le fait que la valeur de *a/*ⴰ « ce » est sans aucune indication de proximité ou d'éloignement. Ces deux dernières valeurs sont rendues respectivement par les particules « d/ⴷ » et « n/ⵏ » ; l'absence de l'une ou de l'autre forme dans certains parlers n'est qu'une réduction et une restructuration des valeurs de proximité et d'éloignement.

Nous n'adhérons pas à ces analyses pour les raisons suivantes :

- la voyelle *a/*ⴰ de *ad/*ⴰⴷ peut se manifester seule dans beaucoup de parlers amazighes pour signifier « ceci », ce n'est pas le cas pour *a/*ⴰ dans *ann/*ⴰⵏⵏ (*i/*ⵉ dans *inn/*ⵉⵏⵏ dans d'autres parlers), qui ne s'emploie jamais seule pour rendre le sens de « cela » ;
- *a/*ⴰ est loin d'être pronom car elle n'a pas la marque de genre. Elle détermine aussi bien un nom masculin (*arba/*ⴰⵔⴱⴰ «garçon », *arba(y) a /* ⴰⵔⴱⴰ*(ⵢ)*ⴰ «garçon ci / ce garçon-ci », qu'un nom féminin (*tarbat /* ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ « fille », *tarbat a /* ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ ⴰ « fille-ci / cette fille-ci ». Même chose pour les pronoms démonstratifs, ce sont les *w/*ⵡ et *t/*ⵜ, dans *wa/*ⵡⴰ « celui-ci » et *ta /* ⵜⴰ « celle-ci » qui marquent la différence du genre et non pas *a /* ⴰ ;
- *a/*ⴰ ne peut pas se substituer ni exprimer pleinement le rôle locatif de la dentale *d/*ⴷ car, si tel était le cas, on ne comprendrait pas qu'il puisse être associé aussi à la particule *nn/*ⵏⵏ qui marque l'éloignement. Dans l'exemple *argaz ann/*ⴰⵔⴳⴰⵣ ⴰⵏⵏ (homme là-bas « cet homme-là », c'est *nn* / ⵏⵏ qui exprime l'éloignement et qui situe *argaz/*ⴰⵔⴳⴰⵣ « homme » dans « vers là-bas, par là-bas » et non pas *a /* ⴰ, qui paraît indifférent à la notion d'orientation ;

En terme structuraliste, l'emploi de *argaz ad/*ⴰⵔⴳⴰⵣ ⴰⴷ au même titre qu'*argaz a/*ⴰⵔⴳⴰⵣ ⴰ peut être expliqué par le fait qu'on est en présence d'une opposition « privative » dans laquelle une seule des deux modalités locatives est marquée ; l'absence de *d/*ⴷ dans *ad/*ⴰⴷ en opposition à la présence de *nn/*ⵏⵏ dans *ann/*ⴰⵏⵏ (ou *inn/*ⵉⵏⵏ) suffit à montrer qu'on a affaire au rapprochement et non à l'éloignement.

*Aspects d'oppositions locatives verbo-nominales : d/*ⴷ et *nn/*ⵏⵏ

		tarifite	tamazighte	tachelhite
Nom	*ad/*ⴰⴷ « ici »	aØ/ⴰØ	*ad* ⴰⴷ	*ad* ⴰⴷ
	ann ⴰⵏⵏ/*inn/*ⵉⵏⵏ «là-bas»	*inn* ⵉⵏⵏ	*ann* ⴰⵏⵏ	*ann* ⴰⵏⵏ
Verbe	*d/*ⴷ « ici »	*d* ⴷ	*d* ⴷ	*d* ⴷ
	*nn/*ⵏⵏ « là-bas »	Ø	*nn* ⵏⵏ	*nn* ⵏⵏ

Ø = absence de la modalité

Les exemples qui suivent dégagent les oppositions locatives des deux modalités ainsi que la forme que chacune d'elle affiche en se combinant soit avec un nom soit avec un verbe.

Nom :

Rapprochement :

Tarifite :	*tarbat aØ* / ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ ⴰØ	"Cette fille-ci"
Tamazighte :	*tarbat ad* / ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ ⴰⴷ	"Cette fille-ci"
	tarbat aØ / ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ ⴰØ	"Cette fille-ci"
	tarbat uØ / ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ ⵓØ	"Cette fille-ci"
	tarbat iØ / ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ ⵉØ	"Cette fille-ci"
Tachelhite :	*tarbat ad* / ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ ⴰⴷ	"Cette fille-ci"

Eloignement :

Tarifite :	*tarbat inn* / ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ ⵉⵏⵏ	"Cette fille-là"
Tamazighte :	*tarbat inn* / ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ ⵉⵏⵏ	"Cette fille-là"
	tarbat ann / ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ ⴰⵏⵏ	"Cette fille-là"
Tachelhite :	*tarbat ann* / ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ ⴰⵏⵏ	"Cette fille-là"

Verbe :

Rapprochement :

Tarifite :	*iffɣ d* / ⵉⴼⴼⵖ ⴷ	"Il est sorti (vers-ci)"
Tamazighte :	*idda d* / ⵉⴷⴷⴰ ⴷ	"Il est venu (vers-ci)"
Tachelhite :	*yucka d* / ⵢⵓⵛⴽⴰ ⴷ	"Il est venu (vers-ci)"

Eloignement :

Tarifite :	*iffɣ* Ø / ⵉⴼⴼⵖ Ø	"Il est sorti"
Tamazighte :	*idda nn* / ⵉⴷⴷⴰ ⵏⵏ	"Il est venu (vers là-bas)"
Tachelhite :	*yucka nn* / ⵢⵓⵛⴽⴰ ⵏⵏ	"Il est venu (vers là-bas)"

Le tableau qui suit résume la compatibilité des deux modalités avec les deux catégories majeures : nom et verbe, les deux supports de détermination (w ⵡ /t ⵜ) et du présentatif (ha ⵀⴰ / haqa ⵀⴰⵇⴰ), ainsi que leur redistribution dans les trois grandes zones géographiques.

	verbe		nom		w ⵡ /t ⵜ[1]		(*ha*/*haqa*)[2]	
	d/*dd* ⴷ/ⴷⴷ	*n* /*nn* ⵏ / ⵏⵏ	*d*/*dd* ⴷ/ⴷⴷ	*n*/*nn* ⵏ / ⵏⵏ	*d*/*dd* ⴷ/ⴷⴷ	*n* /*nn* ⵏ / ⵏⵏ	*d* /*dd* ⴷ/ⴷⴷ	*n* /*nn* ⵏ / ⵏⵏ
tarifite	+	-	-	+	-	+	-	-
tamazighte	+	+	±	+	±	+	±	+
tachelhite	+	+	±	+	+	+	±	+

Caractéristiques morphologiques

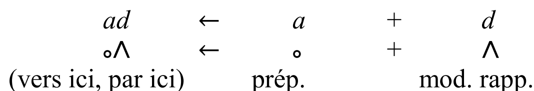
Du point de vue morphologique, le démonstratif de rapprochement se compose de deux monèmes grammaticaux. Par ce fait, il est difficile de le considérer comme étant un monème mais plutôt un synthème. Son usage quotidien dans les différents parlers amazighes marocains se manifeste sous les principales formes citées précédemment. La particule *d*/ⴷ, exprimant la proximité, s'ajoute particulièrement à la voyelle *a*-/ⴰ- dans les

parlers du sud et une grande partie du Maroc central pour former le démonstratif *ad*/ⴰⴷ « vers ici, par ici », par opposition à *ann*/ⴰⵏⵏ « vers là-bas, par là-bas ».

Les remarques que nous avançons dans ce qui suit sur la composition morphologique de la voyelle *a*/ⴰ dans *ad*/ⴰⴷ sont valables aussi pour les deux autres formes : *i*/ⵉ et *u*/ⵓ, étant donné que les trois formes vocaliques appartiennent toutes à la catégorie grammaticale des prépositions.

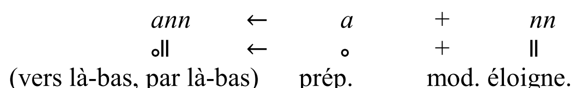
Considérons la composition morphologique de *ad* /ⴰⴷ (schéma 1) et *ann* /ⴰⵏⵏ ou *inn* /ⵉⵏⵏ (schéma 2) :

schéma 1



Par opposition au synthème : ⴰⵏⵏ :

schéma 2



Si *d*/ⴷ de *ad*/ⴰⴷ (schéma1), par opposition à *nn*/ⵏⵏ de *ann*/ⴰⵏⵏ (schéma 2), exprime la valeur du rapprochement, une question s'impose sur le rôle principal que la voyelle *a*/ⴰ pourrait jouer au sein du synthème *ad*/ⴰⴷ.

Nous avons bien signalé plus haut que la voyelle *a*/ⴰ, comme les deux autres *i*/ⵉ et *u*/ⵓ, appartiennent à la catégorie grammaticale des prépositions, ou ce que Martinet (1979) appelle les fonctionnels qui « … réclament toujours, pour apparaître, la présence de deux autres unités entre lesquelles la relation s'établit, et qu'ils sont les seuls à le faire. ». Ce sont donc des monèmes, voire des synthèmes, qui marquent la nature particulière d'une détermination.

Dans les exemples qui suivent :

a- *tarbat ad* / ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ ⴰⴷ "Cette fille-ci"
b- *tarbat a* / ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ ⴰ "Cette fille-ci"
c- *tarbat u* / ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ ⵓ "Cette fille-ci"
d- *tarbat i* / ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ ⵉ "Cette fille-ci"

Suite à la définition de Martinet vue précédemment, la voyelle *a*/ⴰ de ad/ⴰⴷ dans l'exemple (a) ne serait qu'un simple fonctionnel[3] qui apporte la valeur sémantique "à" à *d*/ⴷ. C'est *a*/ⴰ qui indique dans cet exemple la fonction de *d*/ⴷ par rapport au monème nominal *tarbat*/ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ, et par la suite c'est elle qui établit la relation entre *tarbat*/ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ et *d*/ⴷ pour exprimer l'idée de "Cette fille-ci". Ce qui n'est pas le cas dans les autres exemples (b, c et d) où le nom *tarbat*/ⵜⴰⵔⴱⴰⵜ n'est suivi que par les trois connecteurs *a*/ⴰ, *i*/ⵉ et *u*/ⵓ sans le déterminant ⴷ, élément obligatoire pour assumer pleinement la fonction de la modalité démonstrative.

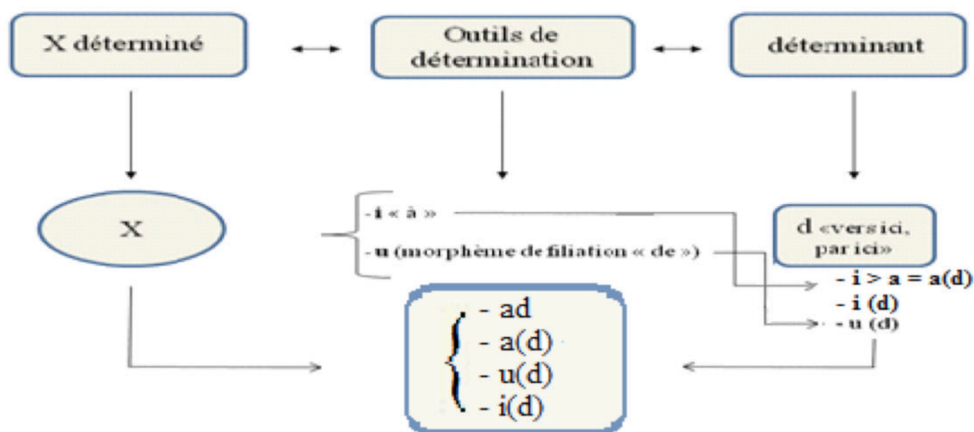
---

[3] Selon Martinet (1979, p. 141), "Les fonctionnels forment deux classes distinctes selon qu'ils relient entre eux des monèmes ou des propositions…les monèmes de la première classe au moyen du terme traditionnel de **préposition**, ceux de la seconde comme des **subordonnants**".

Du point de vue diachronique, il n'est pas impossible de croire que c'est la préposition : *i*/ⵉ "à" qui est à l'origine de la confusion qui entoure la question de la démonstration de proximité. A cause des contraintes phonologiques, cette préposition, ou relationnel, change en *a*/ⴰ devant le déterminant *d*/ⴷ, et ce, selon le même comportement morphologique qui affecte le datif i/ⵉ devant un pronom affixe régime du fonctionnel.

Pour Galand (2010), la préposition *i*/ⵉ " … serait passée d'un génitif *n*/ⵏ « de »". Pour nous, le morphème u/ⵓ, employé encore aujourd'hui dans beaucoup de parlers en tant qu'allomorphe de la préposition *n* / ⵏ, serait passé, lui aussi de la préposition *n* / ⵏ, marquant la filiation. On est en présence de "choix" opérés par les multiples parlers amazighes, au cours de l'évolution, à partir d'un stock d'outils communs.

Ces outils ont offert, au fil du temps, aux locuteurs les choix de détermination suivants :



Le symbole X, donné dans ce schéma, peut être :

- *Nom* (ordinaire, de parenté, de qualité, de lieu…) ;

  argaz ad / ⴰⵔⴳⴰⵣ ⴰⴷ "Cet homme-ci"

  Ɛmmis ad / ⵄⵎⵎⵉⵙ ⴰⴷ "Son oncle-ci"

  tamẓyant ad / ⵜⴰⵎⵥⵢⴰⵏⵜ ⴰⴷ "Cette petite-ci"

  nḥit ad / ⵏⵃⵉⵜ ⴰⴷ "Cette rivière-ci"

- *Supports de détermination* (*w*/*t*) :

  wad / *tad* ⵡⴰⴷ / ⵜⴰⴷ "Celui-ci/Celle-ci"

  wa / ta ⵡⴰ / ⵜⴰ "Celui-ci/Celle-ci"

  wu / *tu* ⵡⵓ(ⴷ) / ⵜⵓ (ⴷ) "Celui-ci/Celle-ci"

  wi / *ti* ⵡⵉ(ⴷ) / ⵜⵉ (ⴷ) "Celui-ci/Celle-ci"

- *adverbe de lieu ou de temps* :

  ass ad ⴰⵙⵙ ⴰⴷ "Aujourd'hui, ce jour-ci"

ɣilad ⴗⵉⵍⴰⴷ "Maintenant, en ce moment"

- *présentatif : ha* :

ha t i/ ha t id ⵀⴰ ⵜ ⵉ / ⵀⴰ ⵜ ⵉⴷ "le voici"

Conclusion

Nous voudrions souligner que si l'emploi de *d*/ⴷ, en tant que particule démonstrative de rapprochement, est quasiment absent dans les parlers rifains et dans d'autres parlers amazighes du Centre et du Sud, c'est tout simplement parce que nous sommes en présence d'une opposition "privative", dans laquelle un seul des deux termes est marqué; l'absence de *d*/ⴷ, dans *ad*/ⴰⴷ, par opposition au maintien de *nn*/ⵏⵏ, dans *ann* ⴰⵏⵏ ou *inn* ⵉⵏⵏ, suffit à montrer qu'il s'agit bien de rapprochement et non d'éloignement.

Dans une perspective standardisante, la restitution de *d*/ⴷ, particule de rapprochement par excellence, devant *a*/ⴰ, est de mise afin de permettre aux différents parlers amazighes d'exprimer cette valeur avec un même déterminant.

<u>*Signes et abréviations*</u> :

prép. : préposition

mod. rapp. : Modalité de rapprochement

mod. éloigne. : Modalité d'éloignement

/ : ou bien ; opposé à

± : deux possibilités

Ø : signe d'absence

+ : plus

- : moins

= : équivaut à

← ; → : se réalise, donne lieu à

{ : symbole servant à rassembler plusieurs objets

X— : au début du signifiant

—X : à la fin du signifiant

Bibliographie

Andam L., (2013), *Structure de la phrase simple et chaînes en amazighe : le cas du parler de Talgjount (Taroudant)*, Thèse pour l'obtention de doctorat, Université Sultan Moulay Slimane, Faculté es Lettres et des Sciences Humaies, Beni Mellal.

Bentolila, F., (1969a), *Les modalités d'orientation du procès en berbère* (parler des Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba), *Linguistique*, p.85-96.

Bentolila, F., (1969b), *Les modalités d'orientation du procès en berbère* (parler des Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba), *Linguistique*, p.91-111.

Bentolila, F., (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère : Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba*, Maroc, Paris, SELAF.

Biarnay, S., (1917), *Etude sur le dialecte berbère du Rif*, 2ème éd., Paris, Leroux.

Boukhris, F., (1984), *Analyse transformationnelle des pronoms personnels en tamazight. Parler Zemmour (Maroc central)*. Certificat d'Etudes Universitaires Supérieures. Rabat : Faculté des Lettres.

Boukhris, F et *al*., (2008), *La nouvelle grammaire de l'amazighe*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série : Manuels-N°2, Imprimerie El Maârif Al Jadida, Rabat.

Cadi, K., (1987), *Système verbal rifain, forme et sens*, Paris, SELAF.

Chaker, S., (1983), *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, Diffusion Jeanne Lafitte, Marseille.

Descamps J. L. et *al*. (1992), *Sémantique & concordances*, Publication de l'INALF. Collection « Saint-Cloud » Klincksieck, Paris.

Dubois, J. et *al*, (1973), *Dictionnaire de Linguistique*, Librairie Larousse, Edition 1982, Imprimerie Berger-Levrault, Nancy.

François D., (1969), Autonomie syntaxique et classement des monèmes, dans MARTINET A, *Guide alphabétique de la linguistique*, Paris, éd. Denoël, p.17-24.

François D., (1986), Les classes d'unités significatives, *Modèles linguistiques*, n° 15, T. VIII, fsc. 1.

Galand, L., (1959), « Une opposition perdue : note sur la particule d'approche dans un parler kabyle des pères Blancs ». *GLECS*, Tome VIII, p.69-70.

Galand, L., (2010). *Regards sur le berbère*. Milano : Centro Studi Camito-Semitici.

Justinard, L. V., (1914), *Manuel de berbère marocain (dialecte chleuh*), Paris, E. Guilmoto.

Justinard, L. V., (1926), *Manuel de berbère marocain : dialecte rifain*, Paris, Geuthner.

Kossmann, M.G., (1997), *Grammaire du parler berbère de Figuig (Maroc oriental*), Paris-Louvain, Peeters.

Laoust, E., (1924), *Cours de berbère marocain : dialecte du Maroc central*, Paris, Geuthner.

Leguil, A., (1992), *Structures prédicatives en berbère. Bilan et perspectives*, Paris, l'Harmattan.

Martinet A., (1979), (ss dir.), *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, École Normale supérieure de S[t] CLOUD, CREDIF.

Martinet A., (1980), *Éléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin.

Martinet A., (1985), *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin-Collection.

Mettouchi A., (1998), « La particule « D » en berbère (Kabyle) : Transcatégorialité des marqueurs énonciatifs », B. Caron (ed.), *Proceeding of the 16th International Congress of Linguists*, Paris 20-25 juillet, Pergamon, Oxford, Paper N°. 0270.

Mounin G., (ss la dir.), (1974), *Dictionnaire de la Linguistique*, Ed. PUF, Paris.

Penchoen, T.G., (1973), *Etude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès)*, Naples, Studi magrebeni.

Sadiqi, F., (1997), *Grammaire du Berbère*, Paris, L'Harmattan.

Sarrionandia P., (1925), *Gramatica de la lengua rifeña*, Tanger, Tipografia Hispano-Arabica de la mission catolica.

Souifi, H., *(*2012), « Les pronoms complément d'objet direct en Amazighe : de la morphologie à la syntaxe, approche standardisante ». in *ANALYSE*, *Revue Franco-Africaine, Langages, Textes et Sociétés*, Université de Toulouse Le-Mirail, p.65-70 ;

Taifi M. (2016), *Dictionnaire raisonné berbère-français, parlers du Maroc*, Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Imprimerie El Maârif Al Jadida - Rabat.

Les parties du discours de l'amazighe entre la linguistique et le traitement automatique des langues

Fadoua ATAA ALLAH, Siham BOULAKNADEL

Centre des Etudes Informatiques, des Systèmes d'Information et de Communication, Institut Royal de la Culture Amazighe

I. Introduction

La répartition des mots en parties du discours ou leur catégorisation selon des caractéristiques qu'ils ont en commun a fait l'objet de nombreuses études au fil des années (Charpin, 1986). Elle forme une pièce maîtresse pour bien mener des recherches linguistiques, philologiques et informatiques. Néanmoins, les critères de répartition des mots aussi bien que le nombre de ces dernières varient d'une langue à une autre et d'un chercheur à un autre. Ces critères peuvent se résumer en :

- des objectifs visés par l'étude,
- des critères de variabilité présentant la nature de la variation des mots au sein d'une même classe,
- des critères syntaxiques illustrant la fonction des mots d'une classe,
- des critères sémantiques reflétant le type d'information véhiculé par les mots d'une classe.

Les frontières entre les différentes parties du discours ne sont pas toujours nettement délimitées. Ainsi, une panoplie de listes de parties du discours se développe pour chaque langue au gré des projets par différents groupes.

Face à ces divergences de pratiques, qui sont un obstacle à l'échange et à la réutilisation des ressources linguistiques, notamment dans des projets en traitement automatique des langues, d'importants efforts d'uniformisation et d'alignement ont été déployés au sein de projets internationaux tels qu'EAGLES (EAG, 1996) et MULTEX (Ide et Véronis, 1994).

Dans un esprit d'ouverture sur les modèles d'uniformisation et d'alignement des parties du discours des langues, une étude sur la répartition des parties du discours de la langue amazighe a été initiée (Ataa Allah et *al.*, 2014). Cette dernière est le résultat d'une composition des recommandations, fournies par le groupe EAGLES, avec le fruit d'un travail à longue haleine sur la structure grammaticale de l'amazighe (Boukhris et *al.*, 2008), basé sur plusieurs études regroupant des chercheurs de renom dans le domaine de la linguistique amazighe.

Dans cette optique, la présente contribution vise d'une part à mettre en lumière l'intérêt de l'uniformisation et l'alignement des parties du discours, et d'autre part, à illustrer les réajustements flexibles apportés aux parties du discours présentées dans (Boukhris et *al.*, 2008) selon le fonctionnement du modèle EAGLES. Ce dernier propose un cadre, qui peut être aisément exploité dans différentes applications du traitement

automatique des langues, notamment dans le contexte multilingue où les phénomènes identiques devraient être encodés de manière similaire dans chaque langue pour faciliter les traitements dans des applications diverses, tels que l'alignement automatique et l'extraction terminologique.

De ce fait, il est important de signaler que pour une langue aussi morphologiquement riche que l'amazighe, la répartition en parties du discours selon les recommandations EAGLES s'est fondée sur deux couches de granularité : un noyau commun pour des catégories obligatoires et une couche recommandée contenant des informations additionnelles propres aux spécificités de la langue étudiée.

II. L'importance des parties du discours pour le TAL

La révolution numérique et la mondialisation des échanges suscitent l'outillage des langues en ressources et en outils appropriés à même d'assurer leur vie dans la « société de l'information ». Dans ce contexte, le traitement automatique applique la connaissance des langues afin de reconnaître, de comprendre, d'interpréter et de reproduire le langage humain sous ses différentes formes. Cette connaissance est liée, entre autres, aux différents niveaux d'un énoncé, à savoir les niveaux lexical, syntaxique, sémantique et pragmatique. La séquentialité des traitements de ces niveaux est une idéalisation. Cependant, la pratique tend à concevoir leurs traitements comme des processus coopératifs, qui se basent sur l'échange de l'information dans les deux sens, des niveaux « bas » vers les niveaux «hauts» et vice-versa.

Ainsi, il est souvent nécessaire de faire appel à des informations sémantiques et lexicales, voire morphologiques pour trouver la « bonne » structure syntaxique d'une phrase. Tous ces niveaux conceptuels se retrouvent dans plusieurs applications du TAL. Une application de génération de texte, par exemple, impliquera la production d'un argumentaire (pragmatique), la construction de représentations des significations à engendrer (sémantique), la transformation de ces représentations sémantiques en une suite bien formée de mots (morphosyntaxe). Néanmoins, sans classement bien déterminé des parties de discours, ces traitements ne peuvent être concrétisés.

D'ailleurs, les parties de discours représentent la pierre angulaire des corpus annotés morpho-syntaxiquement, qui sont à la base des traitements automatiques avancés. Or, l'élaboration de tels corpus est un processus lent et coûteux et suppose des moyens humains, financiers et institutionnels importants. Afin de remédier à ce problème, il s'avère nécessaire de bien optimiser ce coût, par le choix adéquat des méthodologies à entreprendre, dans la vision d'une large exploitation de telles ressources dans des projets fédérateurs à l'échelle internationale.

III. Uniformisation et alignement de la catégorisation des parties de discours

Le problème de la catégorisation des parties de discours remonte à la grammaire traditionnelle vers le 3ème siècle avant J.C (Guerchouh, 2015). Depuis, plusieurs conceptions de catégorisation ont vu le jour, donnant lieu à une variété de propositions de classement, pour chaque langue. Ainsi, dans un contexte de traitement automatique, de nombreux défis se révèlent critiques. Face à une panoplie d'outils et de ressources linguistiques de cette variété, une question se pose : Quel outil ou ressource adopter ? Comment favoriser un outil ou une ressource par rapport à une autre ?

Le problème du choix se présente d'une manière générale entre les outils et les ressources d'une même langue, et d'une manière plus accentuée dans le cas de traitement

simultané de plusieurs langues. Nécessairement, pour effectuer un choix pertinent, il faut s'appuyer sur des critères (Muhirwe, 2007), qui devraient être respectés lors du développement des outils et ressources linguistiques et parmi lesquels :

a. Standardisation des ressources et outils

L'élaboration des ressources et outils numériques est une tâche coûteuse en termes de temps et de compétences humaines. D'où l'utilité de les concevoir sous un format standard permettant à la communauté académique impliquée dans la réalisation ou l'intégration d'outils et ressources de jouir d'un environnement garantissant la gestion et l'interopérabilité entre les différents composants.

b. Adaptation des technologies de langues

Généralement, la réalisation de l'environnement requiert du temps et des efforts nécessaires pour traiter automatiquement une langue. Cependant, cette tâche laborieuse peut être optimisée par l'intégration et l'adaptation de techniques existantes afin de profiter pleinement du potentiel qu'offrent ces technologies pour la réalisation des tâches de manière générique.

c. Extensibilité

L'extensibilité est un facteur élémentaire dans la conception de tout projet en technologie des langues, assurant l'extension de ses fonctionnalités. Cette propriété permet une plus grande réutilisabilité du projet en facilitant l'ajout de nouveaux composants et l'amélioration ou l'adaptation de l'existant.

d. Logiciels libres

En vue de garantir l'adaptation des technologies de langues et leur extensibilité, il est nécessaire d'adopter un mode de conception et d'exploitation qui obéit à des règles de liberté susceptibles d'être soumises à modification et redistribution sans restriction. Ces caractéristiques confèrent une certaine fiabilité et réactivité.

e. Documentation

La documentation constitue l'une des pierres angulaires dans le développement d'un projet. Elle permet d'expliquer le fonctionnement du projet en en déterminant les objectifs, l'architecture ou la conception, les techniques utilisées pour son développement et le manuel d'utilisation. Ce qui peut assurer sa bonne exploitation, son extensibilité et sa réutilisation logicielle.

f. Evaluation des systèmes

Le recours à l'évaluation conduit à repenser les objectifs, les pratiques voire les approches théoriques. Une évaluation peut être portée avant la mise en œuvre d'un système, pour déterminer à l'aide d'un diagnostic les objectifs attendus et les indicateurs nécessaires à l'évaluation ; au cours de sa réalisation, afin d'ajuster le système au besoin à travers une série d'évaluations progressives ; ou après l'achèvement du travail, et ce pour déterminer le niveau de satisfaction, la pertinence, la durabilité et l'extensibilité du système.

Suite à cette série de critères, notre choix des étiquettes pour l'amazighe a été guidé par l'étude de l'état de l'art sur l'annotation morphosyntaxique, qui s'est orientée vers un choix assurant la comparabilité entre langues, notamment dans un contexte multilingue telle que la traduction automatique ou la recherche d'information inter-lingue.

IV. Etat de l'art des schémas d'annotation

Au cours de cet état de l'art, nous avons étudié un certain nombre de schémas d'annotation élaborés dans le cadre d'un ensemble de projets, tels que :

a. Pennsylvania Treebank

Pennsylvania Treebank a nécessité huit années de réalisation (1989-1996) pour produire environ 7 millions de mots de textes étiquetés, 3 millions de mots de textes arborés et 1,6 million de mots de textes transcrits et annotés pour les troubles de langage. Son jeu d'étiquettes est composé de 45 catégories lexicales (Taylor et *al.*, 2003).

b. Pennsylvania Arabic Treebank

Pennsylvania Arabic Treebank est un projet qui a été mené par l'Université de Pennsylvania (Maamouri et Bies, 2004). Il représente la ressource annotée morpho-syntaxiquement pour l'arabe standard, distribuée par le *Linguistic Data Consortium (LDC)*. Lancé en 2001, le travail dans une première phase du projet a consisté en l'élaboration d'un corpus de 166 000 mots extrait des textes de l'agence France-Presse. Tandis que dans la deuxième phase, un corpus composé de 144 000 mots a été construit à la base des textes extraits du journal *El Hayat*. Le jeu d'étiquettes complet de ce projet est constitué de plus de 2000 étiquettes (Diab, 2007). Il est composé des combinaisons de 114 étiquettesde base.

c. French Treebank

French Treebank[1]est un projet initié en 1997, avec le soutien de l'IUF[2], du CNRS[3] et du CNRTL[4] (Abeillé *et al.*, 2003). Il a fait objet de la réalisation de la principale ressource annotée morpho-syntaxiquement pour le français. Son corpus journalistique se caractérise par une taille importante de l'ordre de 21 550 phrases et de 664 500 mots environ. Son jeu d'étiquettes complexe est composé de 15 catégories lexicales et 38 sous-catégories ainsi que d'un grand nombre de traits morphologiques pour toutes les formes fléchies.

Les schémas d'annotation ou les listes des étiquettes proposés dans ces projets varient en nombre et en type d'un projet à un autre même lorsqu'il s'agit de la même langue. Certains schémas sont très riches et bien détaillés, d'autres se restreignent aux catégories ou aux sous-catégories sans prendre en considération parfois les traits morphologiques. Il s'ensuit une limitation de la généricité et de la réutilisation des ressources et outils, notamment, dans un contexte multilingue. Afin de dépasser ces limitations, de grands efforts d'harmonisation ont été déployés à travers des projets internationaux tels que MULTEX et EAGLES, qui ont permis de dégager des traits communs aux différentes langues, et de déterminer un noyau d'informations morphosyntaxiques sur lesquelles un accord assez large peut être établi.

d. MULTEX

MULTEXT (MultilingualText Tools and Corpora) est le plus important projet financé par la Commission de la Communauté européenne, dans le cadre du programme de recherche et d'ingénierie linguistique (Ide et Véronis, 1994). Il a été

[1]http://ftb.linguist.univ-paris-diderot.fr/, consulté le 27/03/2017
[2] Institut Universitaire de France
[3] Centre national de la recherche scientifique
[4] Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

axé sur le développement d'outils assurant le traitement et l'analyse des corpus textuels, ainsi que la création de corpus textuels multilingues structurés et annotés par des informations linguistiques. Le projet vise l'établissement de conventions pour l'encodage des corpus, en s'appuyant sur les recommandations des initiatives européennes et internationales de normalisation. Dans ce contexte, il s'est basé sur la norme TEI (TextEncodingInitiative) (Sperberg-McQueen et Burnard, 1994) dont les recommandations spécifient la structure des corpus étiquetés. Cependant, elles ne fournissent pas un ensemble standardisé des parties du discours.

e. EAGLES

EAGLES (Expert Advisory Group on Language Engineering Standards) est un projet fondé en 1993, à l'initiative de la commission européenne du programme « Ingénierie et Recherche Linguistique » (Linguistic Research and Engineering, LRE) (EAG, 1996). Il a pour but l'élaboration de standards des ressources langagières (corpus écrit et oral, lexiques électroniques) et de moyens de structuration et d'exploitation, ainsi que des procédés d'évaluation de ressources et d'outils.

V. Le choix du modèle EAGLES

Nous avons porté notre choix sur le modèle EAGLES pour l'annotation morphosyntaxique de l'amazighe, car il a l'avantage d'une meilleure flexibilité par rapport aux autres schémas existants et postule qu'un jeu d'étiquettes doit, idéalement, (Paroubek, 2006) :

- représenter la richesse des informations lexicales ;
- représenter l'information nécessaire à la désambiguïsation en contexte des étiquettes morphosyntaxiques ;
- et encoder les informations utiles au traitement linguistique pour lequel l'étiquetage morphosyntaxique a été déployé.

En outre, le modèle EAGLES permet de présenter différents jeux d'étiquettes, selon des niveaux de granularité variés. D'ailleurs, le groupe consultatif d'experts travaillant sur les normes de l'ingénierie linguistique dans ce projet a non seulement proposé plusieurs jeux d'étiquettes mais, a recommandé que le choix des étiquettes repose sur une distinction entre étiquettes obligatoires, recommandées et l'extension particulière. Les étiquettes obligatoires comprennent les parties du discours alors que les recommandées en précisent les sous-catégories et informent sur les traits morphologiques. Celles utilisées pour exprimer l'extension particulière, quant à elles, contiennent des étiquettes spécifiques à une langue ou deux, lesquelles ne peuvent pas être généralisées.

Grâce à la classification de tout ce qui est commun aux différentes langues, la comparabilité a été simplifiée et le travail sur les corpus multilingue assuré.

VI. Les parties du discours de l'amazighe

Ainsi, compte tenu des spécifications de la langue amazighe, extraites principalement de *la Nouvelle grammaire de l'amazighe* et des recommandations formulées par EAGLES, deux listes d'étiquettes ont été proposées (Ataa Allah *et al.*, 2014). L'une, réduite, regroupe les étiquettes obligatoires qui reflètent toutes les oppositions du système syntaxique. L'autre fournit des indications plus précises sur les traits morphologiques.

a. Etiquettes obligatoires

Compte tenu des spécifications du modèle EAGLES, des adaptations ont été apportées à la classification des parties du discours présentée dans *la Nouvelle grammaire de l'amazighe*. Ainsi, l'adjectif a été déclaré comme une classe indépendante et non une sous-catégorie du nom, le numéral est présenté comme une classe regroupant les noms de nombre et les ordinaux.

De ce fait, la liste des étiquettes obligatoires proposée contient douze (12) catégories principales, à l'encontre du modèle EAGLES qui en propose treize (13). Cette liste est constituée de la catégorie Nom (N), Verbe (V), Adjectif (AJ), Pronom (PR), Adverbe (AV), Préposition (AP), Conjonction (C), Numéral (NU), Particule (P), Interjection (I), Ponctuation (PU) et la catégorie Résiduel (R), qui présente les termes qui ne rentrent pas dans les catégories usuelles, tel que les formules mathématiques et les symboles. Cependant, la catégorie « Article » n'a pas été retenue et la catégorie « Unique » a été remplacée par la catégorie « Particule » dans le souci de répondre aux spécificités morphosyntaxiques de l'amazighe.

b. Etiquettes recommandées

L'ensemble des étiquettes recommandées proposé représente en détail les subdivisions de chacune des catégories de la liste des étiquettes obligatoires. Cet ensemble est composé de 268 étiquettes, dont 40 étiquettes correspondent à la catégorie nom, 84 à la catégorie verbe, 4 à la catégorie adjectif, 69 étiquettes représentent les sous-catégories et les traits morphologiques de la catégorie Pronom, 12 étiquettes pour décrire les sous-catégories de l'adverbe, 6 étiquettes correspondent à la catégorie préposition, 13 sous-catégories de la conjonction (C), 28 étiquettes pour présenter les subdivisions de la catégorie Numéral (NU), et 9 sous-catégories de la particule.

En termes de statistiques, les catégories verbe et pronom représentent chacune un tiers de l'ensemble des étiquettes. Ce qui reflète la richesse de ces catégories à la fois au niveau des sous-catégories et au niveau des traits morphologiques. Par ailleurs, à titre comparatif avec les jeux d'étiquettes d'autres langues, le nombre des étiquettes proposé pour l'amazighe reste raisonnable, du moment où ce dernier permet une contrebalance entre la précision et la complexité d'un système d'étiquetage.

VII. Conclusion

La catégorisation des parties de discours est une nécessité pour le traitement automatique d'une langue. Aussi, cet article décèle t-il l'intérêt de l'uniformisation et de l'alignement de la catégorisation des parties du discours. Ensuite, il présente des exemples de schémas d'annotation adoptés dans des projets internationaux, en l'occurrence le modèle EAGLES assurant la comparabilité intra- et inter-langues des étiquettes. Enfin, il introduit un jeu d'étiquettes pour l'amazighe, à la base des spécifications de la langue et du modèle EAGLES. Ce jeu est en cours d'exploitation dans un projet d'étiquetage morphosyntaxique, qui servira de moyen d'évaluation et d'enrichissement.

Références bibliographiques

Abeillé, A., Clément, L., Toussenel, F. (2003), «Building a treebank for French», *Treebanks*, Dordrecht:Kluwer.

Ataa Allah, F., Boulaknadel, S., Souifi, H. (2014), « Jeu d'étiquettes morphosyntaxiques de la langue amazighe », in *Asinag*, n°9, p. 171-184.

Boukhris, F., Boumalk, A., El Moujahid, E., Souifi, H. (2008), *La nouvelle grammaire de l'amazighe*, Rabat : IRCAM.

Charpin, F. (1986). « La notion de partie du discours chez les grammairiens latins », *Histoire Épistémologie Langage*, tome 8, fascicule 1, p. 125-140.

Diab, M. T. (2007). « Towards an Optimal POS Tag Set for Arabic Processing», *Recent Advances in Natural Language Processing,* 27-29 September 2007, Borovets.

EAG (1996). EAGLES, Recommendation for the Morphosyntactic Annotation of Corpora. *EAGLES Document EAG-TCWG-MAC/R*.

Guerchouh, L. (2015). Les classes syntaxiques en berbère (kabyle) : critères d'identification et de catégorisation des lexies. *Thèse de doctorat*, Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou.

Ide, N., Véronis, J. (1994), MULTEXT: Multilingual Text Tools and Corpora. In COLING '94, Proceedings of the 15th conference on Computational linguistics - Volume 1, p.588-592.

Maamouri, M., Bies, A.(2004). « Developing an Arabic Treebank: Methods, Guidelines, Procedures, and Tools » ,*International Conference on Computational Linguistics*, 23-27août 2004, Genève.

Muhirwe, J. (2007), «Towards Human Language Technologies for Underresourced languages», Computing and ICT Research, (éd) Joseph Kizza*et al.*, Kampala.

Paroubek, P. (2006), « Etiquetage Morphosyntaxique », *Technologies de la langue*, http://www.technolangue.net/article.php3?id_article=296, consulté le 30/03/2017.

Sperberg-McQueen, M., Burnard, L. (1994), Guidelines for Electronic Text Encoding and Interchange, *TEI P3: Text Encoding Initiative*, Chicago: Oxford.

Taylor, A., Marcus, M., Santorini, B. (2003), «The Penn Treebank: AnOverview», Treebanks: Building and Using Parsed Corpora, Vol. 20 of the series Text, Speech and Language Technology, pp 5-22.

Défis de la détermination des parties du discours pour la linguistique de corpus amazighe

Mohamed Outahajala, Kamal Ouqua,
Mustapha Sghir, L'houssaine El Gholb

Institut Royal de la Culture Amazighe

I. Introduction

La linguistique computationnelle utilise de plus en plus les collections de données pour l'analyse du langage. Dans cette approche quantitative, les connaissances sont générées statistiquement. Elle s'est développée surtout après les années 80, et ce pour plusieurs raisons qui ont incité à l'utilisation des techniques statistiques à base de corpus, à savoir :

- le développement des techniques de traitement de l'information ainsi que les supports de stockage ;
- les récentes avancées en informatique et en ingénierie des langues ;
- les travaux importants des consortiums dans la production des ressources linguistiques et outils pour le TAL ;
- l'existence d'importants corpus en ligne pour certaines langues.

Par ailleurs, les attentes des utilisateurs sont devenues plus réalistes. A titre d'exemple, en traduction automatique, les utilisateurs acceptent les traductions même approximatives, et sur lesquelles ils introduisent, ensuite, les changements nécessaires.

La langue amazighe, comme la plupart des langues qui n'ont investi que récemment la recherche en TAL, souffre du manque d'outils et de ressources nécessaires au traitement automatique. Dans cette optique, et vu que les corpus constituent la base de la recherche dans le domaine des technologies langagières de l'homme, nous avons fixé comme objectif stratégique la construction d'un important corpus annoté pour cette langue.

Pour des raisons méthodologiques, nous introduirons dans ce qui suit, l'ingénierie des langues, en particulier, l'ingénierie du corpus. Ensuite, nous expliquerons la méthodologie suivie pour construire la première ressource langagière annotée morphosyntaxiquement pour la langue amazighe. Enfin, nous donnerons les utilisations actuelles et éventuelles de cette ressource.

II. Ingénierie des langues

En relation avec le traitement du langage naturel, plusieurs méthodes statistiques ont vu le jour et marqué ce domaine de recherche. Citons, à titre d'exemples, la recherche d'information textuelle (Salton, 1972), la reconnaissance automatique de la parole (Baker, 1975 ; Jelinek, 1976), l'étiquetage morphosyntaxique (Ratnaparkhi, 1996 ; Brill, 1995), l'analyse syntaxique (Church, 1988), la traduction automatique (Brown et *al.*, 1990) et la compréhension de la parole (Levin &Pieraccini, 1995).

Pour développer les outils de traitement informatique du langage, les chercheurs et les industriels ont besoin de recueillir de grandes quantités de textes écrits et oraux numérisés. Dans cette section, nous présenterons les propriétés des corpus et les types d'annotations existants.

II.1- Propriétés des corpus

Les matériaux composant un corpus peuvent être de genres variés : textes, audio, vidéo, etc. Un corpus peut contenir des textes d'une même langue (monolingue), ou bien de plusieurs langues (multilingue). Il peut être constitué de corpus parallèles, ensemble de couples de textes dont l'un est la traduction de l'autre, ou de corpus comparables, composés de textes dans des langues différentes mais partageant une partie du vocabulaire employé et traitant d'un même sujet, à la même époque et dans un même registre. Le plus important dans le domaine de collecte des corpus est d'inclure les spécificités de la langue cible dans un travail de recherche (Outahajala, 2015). Les corpus multilingues sont utilisés dans les applications de traduction automatique.

Pour illustrer notre propos, rappelons qu'un des premiers corpus représentatifs de l'anglais américain écrit est le Brown Corpus (Kurčera& Francis, 1967). Il contient environ un million de mots de textes variés. Il a été assemblé en 1961. Le Penn Treebank est un corpus commercialisé par le Consortium des Données Linguistiques (LDC[1]), annoté grammaticalement et en partie syntaxiquement. Il contient environ 4,5 millions de mots (Marcus et *al.*, 1993). D'autres corpus plus larges existent : à titre d'exemple, le British National Corpus (BNC[2]), qui contient 100 millions de mots. En 2002, un corpus encore plus important a été établi et nommé Bank of English, contenant environ 450 millions de mots collectés à partir de sources écrites et orales. L'Open Américan National Corpus (OANC[3]) est un corpus entièrement libre et dont l'objectif est d'atteindre 100 millions de mots annotés. Sa deuxième version contient 22 millions de mots annotés.

Parmi les corpus de la langue arabe annotés avec des données morphologiques et syntaxiques, on trouve : le Penn ArabicTreebank (Maamouri et *al.*, 2004) et le Prague Arabic DependencyTreebank (Smrž and Hajič, 2006). Une liste des corpus arabes et dans différents dialectes a été publié dans l'appendix C du livre de Nizar Habash (Habash, 2010).

Le premier corpus connu pour la langue française, nommé le Trésor de la Langue Française, a été réalisé dans les années soixante. Il renferme une grande base de textes bruts. Parmi les corpus français écrits et annotés que nous avons recensés, citons PAROLE[4], MULTEXT JOC[5] (Véronis&Khouri, 1995), le French Treebank (Abeillé et *al.*, 2003), la base FREEBANK (Salmon-Alt et *al.*, 2004), le corpus Sequoia[6] (Candito&Seddah, 2012).

Vu l'importance de l'utilisation des corpus et leur rôle prépondérant dans la création des outils informatiques, des institutions spécialisées dans la création de ressources langagières et outils de base pour le TAL ont été créées. Les constructeurs les plus importants sont:

---

[1]https://www.ldc.upenn.edu/
[2]http://www.natcorp.ox.ac.uk/
[3]http://www.anc.org/
[4]http://catalog.elra.info/product_info.php?products_id=565
[5]http://catalog.elra.info/product_info.php?products_id=5341
[6]https://www.rocq.inria.fr/alpage-wiki/tiki-index.php?page=CorpusSequoia

- Linguistic Data Consortium (LDC) ;
- EuropeanLanguageResources Association (ELRA) ;
- International Computer Archive of Modern English (ICAME) ;
- Oxford Text Archive (OTA) ;
- Child Language Data Exchange System (CHELDS).

II.2- Types d'annotations

Comme il a été mentionné ci-dessus, un corpus collecté peut être brut ou annoté. Le corpus peut être enrichi par des données multiples : phonétiques, grammaticales, syntaxiques, sémantiques, etc. La figure 1 suivante donne un panorama des différents types d'annotations.



Figure 1. Vue synoptique des différents types d'annotation

III. Annotation d'un corpus amazighe

III.1- Processus d'annotation

L'annotation morphosyntaxique consiste en l'attribution, à chaque mot d'une phrase donnée, d'une étiquette récapitulant les informations morphosyntaxiques selon le contexte. Cette tâche produit des informations supplémentaires au texte en entrée ; chose très bénéfique pour le TAL l'utilisant.

L'ambiguïté reste l'une des difficultés principales de cette tâche: on peut annoter une même forme de surface de plusieurs façons selon sa position et son utilisation dans une phrase donnée :

– ⵉⵍⵙ (*ils*) peut correspondre, selon le contexte, à un verbe à l'aoriste de narration ou bien à un nom commun ;
– ⴷ (*d*) peut correspondre, selon le contexte, à une conjonction de coordination ou à une particule de prédication ou d'orientation …;
– ⵉⵍⵍⵉ (*illi*) peut correspondre, selon le contexte, à un nom de parenté ou à un verbe à l'accompli négatif;
– …etc.

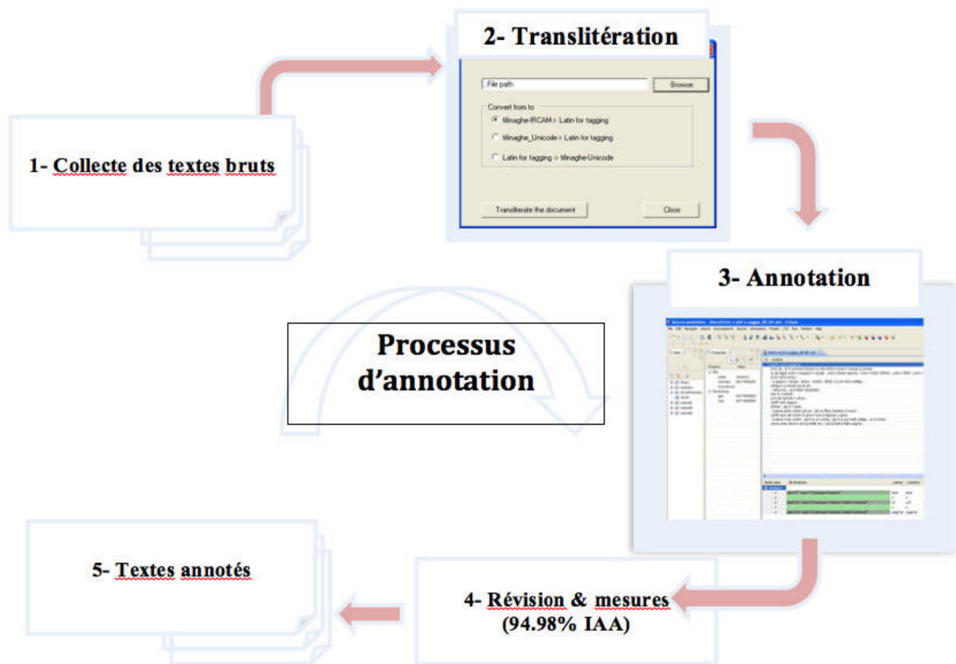


Figure 2. Processus suivi pour l'annotation des textes amazighes

Le processus suivi afin d'annoter morphosyntaxiquement ce corpus (Figure 2) peut être résumé dans les étapes suivantes :

1- Sélection des textes bruts

Afin de constituer le corpus brut, nous avons ciblé tous les textes écrits existant en amazighe selon les règles d'orthographe précinisées par l'IRCAM. Pour ce, nous nous sommes contentés des textes validés par le Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL). Les textes présentés dans cet article sont ceux extraits des manuels scolaires.

2- Phase de translitération

Les textes amazighes produits jusqu'à présent sont écrits selon différents systèmes d'écriture : arabe, latin et tifinaghe. Pour les textes écrits en tifinaghes, la plupart sont transcrits avec les polices utilisant des glyphes tifinaghes mais des caractères latins. Un outil de translitération a été réalisé à cet effet.

3- Annotation manuelle

La détermination du jeu d'étiquettes a été effectuée sur la base du standard PAROLE, en plus des adaptations en fonction des spécificités de la langue amazighe. L'ensemble de ces spécificités est basé sur les règles et les principes publiés par le CAL et les chercheurs travaillant dans le domaine de la linguistique amazighe, notamment (Ameur et *al.*, 2004, 2006 ; Boukhris et *al.*, 2008).

Ce corpus est annoté morphologiquement en utilisant l'outil d'annotation AncoraPipe, selon le jeu d'étiquettes morphosyntaxiques définies pour annoter l'amazighe.

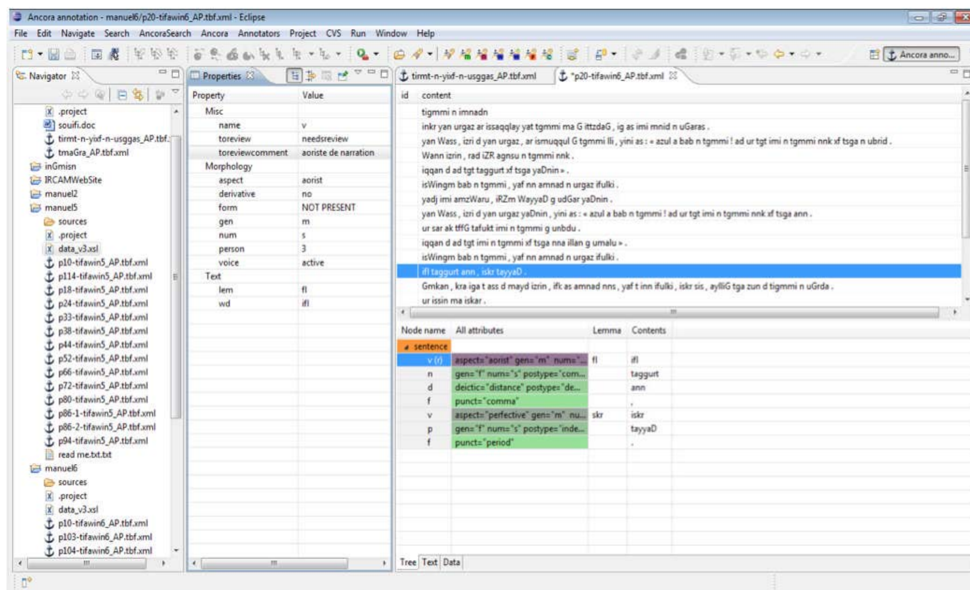


Figure 3. Interface d'annotation

4- Phase de révision

Nous avons utilisé XSLT pour générer les fichiers de sortie permettant une révision plus facile des fichiers annotés (sous XML). La vitesse moyenne d'annotation du corpus varie entre 80 et 120 mots par heure. Des textes choisis aléatoirement ont été révisés par des linguistes. Cette vitesse est relativement basse par rapport à la vitesse d'annotation des autres langues pour une tâche similaire.

Les remarques communes de ces derniers ont été généralisées à l'ensemble du corpus annoté lors de la deuxième révision par un autre annotateur différent. L'accord entre annotateurs est de 94.98%.

III.2 Jeu d'étiquettes pour l'annotation

Treize étiquettes ont été prévues dans ce jeu d'étiquettes, à savoir : Nom, nom de qualité, verbe, pronom, déterminant, adverbe, préposition, conjonction, interjection, particule, focalisateur, résiduel et ponctuation. Les tableaux 1 et 2 présentent les détails des attributs et sous-attributs des deux catégories principales que sont le nom et le verbe.

Description des attributs	Description des valeurs des attributs	Description des sous attributs	Description des sous attributs
<gen> / gender	“c” / common “f” / feminine “m” / masculine		
<num> / number	“c” / common “p” / plural “s” / singular		
<state> / state	“free” / free “construct” / construct		
<derivative>/ derivative	"yes" "no"		
<postype> / PoS subclassification	"common" "proper" "numeral"		
	"parental"	<person>/ person	“1” / first person “2” / second “3” / third
		<possessornum> / possessor’s number	“p” / plural “s” / singular
		<possessorgen> / possessor’s gender	“f” / feminine “m” / masculine

Tableau 1. Attributs et sous-attributs de la catégorie nom

Description des attributs	**Description des valeurs des attributs**	**Description des sous attributs**	**Description des sous attributs**
<gen> / gender	“c” / common “f” / feminine “m” / masculine		
<num> / number	“c” / common “p” / plural “s” / singular		
<person>/ person	“1” / first person “2” / second person “3” / thirdperson		
<form> / form	Imperative Non imperative Participle		
<derivative>/ derivative	"yes" "no"		
<voice>/ verbal voice	Active voice Passive voice		
<aspect> / Aspect	Aorist		
	Perfective Imperfective	<negative> / only for perfective and imperfective	"yes" "no"

Tableau 2. Attributs et sous-attributs de la catégorie verbe

Pour étendre ce travail et couvrir les autres niveaux de la langue, la syntaxe et la sémantique, nous avons opté pour une décomposition syntaxique en quatre groupes. Le tableau suivant présente l’ensemble des étiquettes attribuées aux portions des phrases.

Abréviation	Signification
Grup.adverb	Groupe adverbial
Grup.nom	Groupe nominal
Grup.prepo	Groupe prépositionnel
Grup.verb	Groupe verbal

Tableau 3. Décomposition syntaxique des textes amazighes

Le corpus présenté ci-dessus a été utilisé pour la création d'un dictionnaire de valence (Ouqua, 2011). Les sous attributs des types des compléments, pour le dictionnaire de valence, sont présentés dans le tableau 4.

Etiquette utilisée	Signification
Adjectival	Complément adjectival
Dative	Complément datif
Free	Complément libre
Locative	Complément de lieu
Nominal	Complément nominal
Objectival	Complément objet
Prepositional	Complément prépositionnel
Subjectival	Complément subjectival
Temporal	Complément temporel
Verbal	Complément verbal

Tableau 4. Étiquettes relatives aux types des compléments

Dans la figure 4 ci-dessous, nous présentons un exemple annoté utilisant les étiquettes présentées ci-dessus pour la phrase : *ha tifawt ttals xf umuddu nns,* « Tifawt parle de son voyage » (*cf.* Ouqua, 2012:334):

```
<sentence>
        <grup.nomTypecompl=”subjectival”>
            <d lem=”ha” postype=”demonstrative” wd=”ha”/>
            <n Type compl=”subjectival” gen=”f” lem=”tifawt” num=”s”
            postype=”proper” state=”free” wd=”tifawt”/>
        </grup.nom>
        <grup.verb Type compl=”subjectival”>
          <v aspect=”imperfective” gen=”f” lem=”als” num=”s” person=”3”
          voice=”active” wd=”ttals”/>
        </grup.verb>
        <grup.prepTypecompl=”dative”>
            <s lem=”xf” wd=”xf”/>
            <n Type compl=”dative” gen=”m” lem=”amuddu” num=”s”
            postype=”common” state=”construct” wd=”umuddu”/>
            <d gen=”c” lem=”nns” num=”s” person=”3” postype=”possessive”
wd=”nns”/>
        </grup.prep>
<f punct=”colon” wd=”:”/>
</sentence>
```

Figure 4.Exemple de texte annoté utilisant le jeu d'étiquettes défini.

Occurrences des étiquettes de base

Après avoir annoté le corpus collecté selon le processus présenté ci-dessus, nous pouvons synthétiser le nombre des occurrences des éléments du jeu d'étiquettes dans le tableau suivant :

Etiquette de la classe	Désignation	Nombre d'occurrences
V	Verbe	1866
N	Nom	2354
A	Nom de qualité	166
AD	Adverbe	313
C	Conjonction	368
D	Déterminant	679
S	Préposition	2214
FOC	Focalisateur	64
I	Interjection	34
P	Pronom	465
PR	Particule	981
F	Ponctuation	1667
Total		**11.171**

Tableau 5. Occurrences des étiquettes de base

Lors de la phase d'annotation, plusieurs problèmes ont surgi :

- mauvais placement du *e* muet « ⴻ » dans les textes écrits en tifinaghes;
- l'emploi erroné du caractère « ^ » dans les textes écrits utilisant les anciennes polices de caractères ;
- mauvaise segmentation de quelques mots: *zund* / *zun d* ; *mayd* / *ma ayd* ; *ayd* / *ay d* ;
- Cas d'ambiguïté;

Parmi les points forts de l'outil d'annotation (figure 5), il y a la possibilité d'attribuer à chaque mot un commentaire de révision et de mentionner que celle-ci a été effectuée ou non. Ces deux étiquettes sont très utiles lors du traitement des mots difficiles ou ceux qui font l'objet d'un désaccord et nécessitent une discussion entre linguistes. Le corpus menssioné ci-dessous a été annoté morphosyntaxiquement

Navigator | Properties

Property	Value
Misc	
name	v
toreview	reviewed
toreviewcomment	no comment
Morphology	
aspect	perfective
derivative	no
form	NOT PRESENT
gen	c
negative	positive
num	s
person	3
voice	active
Text	
lem	ddu
wd	idda

Figure 5. Utilisation de la révision pour l'annotation d'un mot donné

III.3- Quelques applications du corpus annoté:

Le corpus annoté facilite :

- la reconnaissance du contexte d'apparition des mots et leurs catégories grammaticales;
- l'usage des techniques d'apprentissage (machine Learning);
- la réalisation d'un POS tagger avec une performance égale à 93.82% (Outahajala et *al*., 2016) ;
- la génération d'un corpus pour la décortication des noms de parenté et des prépositions suivis de pronoms personnels ;
- l'utilisation de ce corpus annoté manuellement avec un corpus d'environ ¼ million de mots bruts pour l'amélioration des résultats du POS tagueur (Outahajala et *al*., 2013).

Conclusions et perspectives

Les approches de la linguistique computationnelle utilisent de plus en plus les accumulations de données pour l'analyse du langage. Dans ces approches quantitatives, les connaissances sont conçues statistiquement, sur la base de collecte de textes ou d'enregistrements sonores.

La langue amazighe, comme la majorité des langues qui n'ont connu la recherche en TAL que récemment, souffre encore de la pénurie d'outils et de ressources pour son traitement automatique. Dans ce sens, et vu l'importance que représentent les corpus comme base de la recherche LC et en TAL, nous avons construit le premier corpus annoté avec les informations morphosyntaxiques relatives à l'amazighe marocain, en suivant un processus bien précis pour en assurer la qualité. Il contient environ 20 000 mots dont plus de 11.000 mots extraits des manuels scolaires. La vitesse d'annotation est comprise entre 80 et 120 mots par heure. L'accord entre annotateurs est de 94.98%.

Le corpus annoté réalisé dans ce travail reste le premier corpus dans son genre, à notre connaissance, pour la langue amazighe. Cette ressource, même si elle est de petite taille, est très utile pour le TAL amazighe. C'est aussi une ressource importante pour l'apprentissage des étiqueteurs morphosyntaxiques, outils de base pour des travaux plus avancés. En plus de quelques applications que nous avons citées, ce corpus annoté peut être utilisé pour faire des statistiques sur l'utilisation des mots et leur fréquence d'apparition selon leurs catégories grammaticales, les créations d'outils d'attribution automatique des étiquettes morphosyntaxiques.

Bibliographie

Abeillé, A., Clément, L. &Toussenel, F. (2003), Building and Using Parsed Corpora, Chapitre Building a Treebank for French. *Language and Speech series*, Kluwer, Dordrecht.

Ameur, M., Bouhjar, A., Boukhris, F., Boukouss, A., Boumalk, A., Elmedlaoui, M. & Iazzi, E. (2006), *Graphie etorthographe de l'amazighe*. Publications de l'IRCAM.

Ameur, M., Bouhjar, A., Boukhris, F., Boukouss, A., Boumalk, A., Elmedlaoui, M., Iazzi, E., & H. Souifi, (2004), *Initiation à la langue amazighe*. Publications de l'IRCAM.

Baker J.K. (1975), Stochastic Modeling for Automatic Speech Understanding In Reddy D.R. (Ed.) *Speech recognition*, Academic Press, New-York, NJ. p.521-542.

Boukhris, F. Boumalk, A. El Moujahid, E. &Souifi, H. (2008), *La nouvelle grammaire de l'amazighe*. Publications de l'IRCAM.

Brown P., Cocke J., Pietra S. D., Jelinek F., Lafferty J.D., Mercer R.L. & Rossin P.S. (1990), A Statistical Approach to Machine Translation. *Computational Linguistics*, 16 (2), 79-85.

Candito, M. et Seddah, D. (2012), Le corpus Sequoia : annotation syntaxique et exploitation pour l'adaptation d'analyseur par pont lexical. *In 19ème conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles*, Grenoble, France.

Church K. (1988), A Stochastic Parts Program and Noun Phrase Parser for Unrestricted Text.In *Proceedings of the Conference on Applied Natural Language Processing, ACL'1988, Austin, TX*. pp 136-143.

Ouqua, K. (2011), نحو حوسبة محلاتية للأفعال في الكتاب المدرسي "tifawin a tamazight" و أبعادها التعليمية [Towards verb valence dictionary for Amazigh text book « tifawin a tamaziGt » and their educational dimensions]. In *Proceedings of the 4th International Conference on Amazigh and ICT*. Rabat, *Morocco*.

El Gholb, L. (2011), La *conjugaison du verbe en amazighe : élément pour une organisation.* Editions Universitéaires Européennes, Sarrebruck, Allemagne.

Jelinek F. (1976), Continuous Speech Recognition by Statistical Methods.In *Proceedings of the IEEE, 64*. pp 532-556.

Habash, N. (2010), *Introduction to Arabic Natural Language Processing.Synthesis Lectures on Human Language Technologies* 3(1), 1-187.

Khoja, S, Garside, R., & Knowles, G. (2001), A Tagset For The Morphosyntactic Tagging Of Arabic. In *Proceedings of Corpus Linguistics.*Lancaster, UK, pp 341–353.

Kurčera, H. & Francis W. N. (1967), *Computational Analysis of Present-Day American English*.Brown University Press, Providence, RI.

Levin E. & Pieraccini R. (1995), Concept-Based Spontaneous Speech Understanding.In *Proceeding of the 4th European Conference on Speech Communication and Technology*, Eurospeech'95, Madrid, Espagne. P. 555-558.

Marcus, M., Santorini, B., &Marcinkiewicz, M. (1993), Building a Large Annotated Corpus Of English: The Penn Treebank. *Computational Linguistics*, 19:313-330.

Maamouri, M., Bies, A. & Buckwalter, T. (2004), The Penn Arabic Treebank: Building a Large-Scale Annotated Arabic Corpus. *In NEMLAR Conference on Arabic Language Resources and Tools*, Cairo, Egypt.

Outahajala, M. (2015), *Apprentissage supervisé d'un étiqueteur morphosyntaxique automatique de la langue amazighe*. Thèse de Doctorat. Ecole Mohammedia d'Ingénieurs, Université Mohamed V-Rabat.

Outahajala M., Rosso P. (2016), Using a Small Lexicon with CRFs Confidence Measure to Improve POS Tagging Accuracy.In *Proceedings of the Language Resources and Evaluation Conference (LREC)*, Portorož, Slovenia.

Ratnaparkhi, A. (1996), A Maximum Entropy Model for Part-Of-Speech Tagging. In *Proceedings of EMNLP*, Philadelphia, USA.

Salmon-Alt, S., Bick, E., Romary, L., &Pierrel, J.M. (2004), La FReeBank : vers une base libre de corpus annotés. *In Traitement Automatique des Langues Naturelles TALN'04*, Fès, Maroc.

Salton, G. (1972), Experiments in Automatic Thesaurus Construction for Information Retrieval.In Proceedings of IFIP'1972, Ljubljana, Slovénie.

Sghir, M. (2014), *Essai de confection d'un dictionnaire monolingue amazighe: méthodologie et application, Parler de la vallée du Dadès (Sud-Est du Maroc).*Thèse de doctorat, FLSH Saïs-Fès.

Véronis, J. & Khouri, L. (1995), Etiquetage grammatical multilingue: le projet multext. In *Traitement Automatique des Langues (TALN)*, 36(1/2), p.233–248.

المراجع

Akouaou Ahmed (1976), *L'expression de la qualité en berbère : le Verbe, parler de base : le tachlhiyt de Tiznit*, Thèse de 3ème cycle , Paris. Editée par l'IRCAM en 2013.

Baker Mark (2003), *Lexical Categories : Verbs, Nouns and Adjectives*. Cambrige studies in linguistics 102.

Basset André (1929), *La langue berbère, morphologie, le verbe (étude des thèmes),* Paris.

Basset André (1952), *La langue berbère*. International African Institute, London.

Bhat D. N. S. (1994), *the Adjectival Category : Criteria for Differentiation and Identification*. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia.

Cadi Kadi (1987), *Le système verbal rifain, formes et sens*, SELAF, Paris.

Chaker Salem (1983), « Le problèmes des catégories syntaxiques en berbère », *Travaux du cercle de linguistique d'Aix*, 1, p 39-59.

Chaker Salem (1996), *Manuel de linguistique berbère : syntaxe et diachronie*. ENAG édition, Alger.

Chomsky Noam (1995), *The Minimalist Program*. Cambridge, MA: MIT Press.

Dixon R. M. and Alexandra Y. Aikhenvald (2004), *Adjective Classes / A Cross-linguistic Typology*. Oxford University Press.

Djemai Salem (2013), *L'expression de la qualité en berbère : étude morphosémantique et syntaxique de l'adjectif en kabyle*, Thèse de doctorat, INALCO, Paris.

El Moujahid El Houssaine (1981), *La classe du nom dans un parler de la langue tamazight : le Tachelhite d'Ighrem*. Thèse de 3ème cycle. Paris.

Galand Lionel (1955), « Etat et procès : les verbes de qualités en berbère », *Hespéris*, p. 245-251.

Galand Lionel (2002), *Etudes de linguistique berbère*. Leuven-Paris, Peeter (collection linguistique publié par la Société de linguistique de Paris).

Guerchouh Lydia (2010), *Fluidité catégorielle : étude des chevauchement syntaxique ou/et sémantiques (transfert de classes) : le cas des adjectives et des adverbes*. Mémoire de Master, Université de mouloud Mammeri de Tizi Ouzo

Laabdelaoui, R. *et al.* 2012, *Manuel de conjugaison de l'amazighe*. Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat.

Oussikoum Najat (2004), *Syntaxe du groupe adjectival en tamazight, le parler d'aît Wirra (Myen Atlas, Maroc),* thèse de doctorat Université Mohammed V, Rabat.

Rauh Gisa (2010), *Syntactic Categories : Their Identification and Description in Linguistic Theories*. Oxford Survres in Syntax and morphology.

Rijkhoff Jan and Eva Van Lier (2013), *Flexible Word Classes : Typological Studies of Underspecified Parts of Speech*, Oxford University Press.

Taine-Cheikh Catherine (2003), « L'adjectif et la conjugaison suffixale en berbère », in *Mélanges David Cohen - Etudes su le langage, les langues les dialectes, les littératures*, Maisonneuve et Larose, Paris, P. 661-674

Taylor R. John (1995), *Linguistic Categorization: Prototypes in linguistic Theory*. Second edition, Clarendon, Press Oxford.

(24)

أ. ايّيس ومليل

ب. يسغا ايّيس ومليل

فالصفة "ومليل" تحدد خاصية اللون للاسم مباشرة دون الفصل بينهما، وهذا لا يتوفر في الفعل والاسم إلا بطريقة غير مباشرة كما في التراكيب الآتية :

(25)

أ. * براهيم ارگاز

ب. براهيم يـگا ارگاز/يـگا ابراهيم ارگاز

(26)

أ. يفتا براهيم

ب. براهيم لّي يفتان

فالفعل لا يشكل مع الاسم مركبا اسميا بل جملة ولا يمكن له ذاك إلا في إطار صلة الموصول. كما أن الاسم لا يحدد خاصية لاسم آخر إلا في سياق الجملة الرابطية (قارن بين (25أ) و(25ب)). أما بخصوص الصفات الفعلية فهي لا تأتي إلا في سياق الصفات الحملية.

- إمكانية قياس الصفة بظروف الكيف

الصفة هي الوحيدة التي تكون حمل ثاني يدل على النتيجة (يكا علي د يميكر)

7. خلاصة

من خلال ما سبق خلصنا إلى ضرورة اعتماد عدة معايير لتحديد مقولة الصفة في الأمازيغية، وهذه المعايير هي :

- المعايير الصرفية
- المعايير التركيبية
- المعايير الدلالية

وبناء على ذلك استنتجنا أن اللغة الأمازيغية تنتمي إلى صنف اللغات التي تتوفر على صنفين من الصفات وهما صفات كأفعال وصفات كأسماء. وهذه الصفة تختلف صرفيا وتركيبيا عن الأسماء والأفعال على الرغم من المطابقة الظاهرية بينها.

كما أن لكل صفة اسمية صفة فعلية مقابلة لها والعكس صحيح. وأن تطور مقولة الصفة نتج عنه تقوي الصفات الاسمية على الصفات الفعلية مما حذا ببعض الدارسين إلى اعتبار الصفة فرع من الاسم.

ونضيف إلى الاختلاف الصرفي والتركيبي للصفة اختلافها الدلالي خاصة الصفة الاسمية. فهذه الأخيرة لا تقوم بذاتها كالأسماء بل لا بد لها من اسم تحيل عليه.

6. الصفة وتصنيف اللغات

انطلق بعض الدارسين للصفة في اللغات من كونها كالأسماء ولا تختلف عنها إلا في سمة الجنس، كما أن الصفة تتطابق مع الاسم الذي تصفه في هذه السمة (طوماس إيرفورت Thomas of Erfurt، جاسبيرسن (1924) Jespersen حول اللغات الأوروبية)، فربطوا وجود الصفة في اللغة بتوفرها على سمة الجنس في الأسماء.

وتختلف الاتجاهات الحديثة في اللسانيات في كونها تحدد مقولة في اللغات انطلاقا من خصائص هذه المقولة في اللغات الأوروبية من خلال استيفائها للخصائص التالية :

- واصفة للاسم داخل مركب اسمي، تابعة لفعل رابطة، تتوفر على خصائص صرفية مثل الإسم (الجنس والعدد والحالة)، تختلف عن الأفعال من حيث البنية الصرفية (ديكسون (2004: ص13)).

وانطلاقا من وجود لغات تكون للصفة فيها خصائص الأفعال من حيث كونها ترأس حمل لازم مثل الأفعال الرابطة وهي نتيجة لا يمكن الوصول إليها باعتماد الفرضية أعلاه. في الأمازيغية مثلا الأفعال التي تصف الاسم لا تكون في صيغة الأمر. وهكذا صنف ديكسون (2004) الصفات في علاقتها بالاسم والفعل إلى :

- صفة كالفعل وتختلف عن الاسم
- صفة كالإسم وتختلف عن الفعل
- صفة تختلف عن الفعل وعن الاسم

وانطلاقا من هذا التصنيف للصفة خلص إلى :

- كثير من اللغات لها النوع الأول
- كثير من اللغات لها النوع الثاني
- قليل من اللغات لها صفة كالفعل وصفة كالاسم
- قليل من اللغات لها صفة تختلف عن الفعل وعن الاسم

7. الصفة والسمات

انطلق مارك بيكر (2004: 191) من افتراض مفاده أن كل اللغات تتوفر على الصفة. ومن ثم فإن مقولة الصفة تنتمي إلى النحو الكلي. وتختلف خصائصها الصرفية والتركيبية والدلالية من لغة لأخرى. ويعارض تصنيف تشومسكي (1970) المبني على المصفوفة (+/- ف، +/- س) بحيث يرى أنه لا يمكن لمقولة أن تجمع بين سمتين فعلية واسمية في نفس الوقت. وبناء عليه اعتبر أن الصفة هي المقولة التي لا تكون اسما ولا تكون فعلا.

وكون الصفات ناعتة في كثير من اللغات لا يعني أن هذه هي خاصيتها الأساسية بقدر ما هي خاصية من بين الخصائص. ويذكر الخصائص التركيبية التالية للصفة :

- تنعت مباشرة الاسم خلاف الفعل والاسم اللذان لا يمكن لهما نعت اسم إلا بطريقة غير مباشرة وهذه الخاصية تصدق على الصفات الاسمية في الأمازيغية كما في :

4. 3. دلالة الصفات

قام كروفت (2001 : 63) Croft بتصنيف المقولات على الشكل التالي :

- الأسماء تحيل على الأشياء
- الأفعال تحيل على الأحداث
- الصفات تحيل على الخصائص

ويربط هذه المقولات مع الوظائف الدلالية التي حصرها في ثلاثة : الإحالة والحمل والنعت. وإذا تأملنا الصفات في الأمازيغية والتي وردت في مختلف الجداول أعلاه سنلاحظ أنها كلها تدل على خاصية للاسم وهي في حاجة دائما إلى هذا الأخير لتحيل عليه ولو كان غائبا في السياق. وتختلف عن الأسماء في كون هذه الأخيرة تحيل بذاتها من جهة وتعين الأشياء أوالّذوات من جهة أخرى. كما أنها تختلف عن الأفعال لأن هذه الأخيرة تتضمن دائما الحدث. فالصفة تدل إما على اللون أو الحالة أو الهيئة.

وتختلف الصفة دلاليا عن الفعل من جهة والاسم من جهة ثانية في كون الصفة ترتبط دائما بالاسم فيما الاسم يشارك في إنجاز حدث الفعل وهو يعتبر موضوعا من موضوعاته فيما الفعل يعد النواة الأساسية للجملة ومستقل عنهما معا.

5. الصفة في الأمازيغية تختلف عن الاسم والفعل

على الرغم مما رأيناه من أن بعض الخصائص الصرفية والتركيبية للصفة في الأمازيغية تكون اسمية أو فعلية، فإنها تختلف في خصائص أخرى. فالصفة تتميز عن الاسم والفعل صرفيا في الخصائص التالية :

- لا تقبل إلا لاصقة واحدة للجمع /ن/ دون بديلاتها
- لا تقبل صيغة الأمر

أما على المستوى التركيبي فإن الصفة تتميز بالخصائص الآتية:

- الصفة محدد مباشر للاسم (لا يفصلها عن الاسم إلا المحددات المباشرة للإسم الذي تصفه : الإشاري، المركب الحرفي المكون من حرف النون والذي يليه الاسم أو الضمير (نس، نك، نسن)
- تتطابق الصفة مع الاسم الذي تنعته تطابقا تاما في العدد والجنس
- تختلف الصفة عن الاسم حيث لا تقبل إلا التقديم عبر الحصر
- تختلف الصفة تختلف عن الفعل في كونها تكون لازما دائما
- تصف الاسم في إطار صلة الموصول
- لا تقبل التعدية بالحرف

(22)

أ. يسغا وسلماد ادليس اماينو
"اشترى الأستاذ الكتاب الجديد"
ب. يـﯕا ودليس امابنو
"الكتاب جديد"
د. ادليس د أماينو
"الكتاب جديد"
ج. يـﯕا ومغار امكسا نس د ومزلوض
"جعل الشيخ راعيه فقيرا"

نرى أن الصفة الاسمية في (22 أ) قد وردت في موقع بعد الاسم وتتطابق مع هذا الأخير في العدد والجنس وتشكل معه مركبا اسميا يشغل وظيفة مفعول الجملة . أما في (22 ب) فإن الصفة قد وردت في موقع فضلة الفعل الرابطة "يـﯕا" وتنعت المركب الاسمي فاعل هذا الفعل وتتطابق معه في العدد والجنس، فلم نعد في هذه الحالة في سياق مركب اسمي. ويصدق نفس الشيء بالنسبة ل(22د) و(22ج)، لكن يختلفان مع (22ب) في كون الصفة في التركيبين الأخيرين قد وردت بعد أداة الإسناد "د". فالتركيب (22د) جملة غير فعلية أما التركيب (22ج) فالصفة وردت بعد "د" في سياق الجملة الفضلة. والصفة في كلتا التركيبين تصف المركب الاسمي قبل أداة الإسناد "د".

2.4. الصفة الفعلية

ترد الصفة الفعلية في سياقين تركيبين وهما: جملة فعلية وصلة الموصول كما في التركيبين الآتيين :

(23)

أ. يملّول وايّيس
تط[3، مفر، مذ]-ابيض-جه[+تام] حصان
"ابيضّ الحصان"

ب. يسغا ايّيس لّي (يـ)ملّولن
تط[3، مفر، مذ]-اشترى-جه[+تام] ضم حصان الذي تط[3، مفر، مذ]-ابيض- لاصقة
"اشترى الحصان الأبيض"

فالفعل الصفة "ملّول" قد ورد في (23أ) في بداية الجملة واتخذ "أيّيس" فاعلا له وألفا جملة فعلية بفعل لازم. أما في (23ب) فإن الفعل "ملّول" قد ورد في شكل الصيغة المشبهة وجاء بعد أداة الموصول "لّي" ليكون فعل صلة الموصول.

(20) جدول رقم 8 : جدول اللواصق التطابقية

	مذكر		مؤنث	
	مفرد	**جمع**	**مفرد**	**جمع**
متكلم	غزّيفـغ	نـغزّيف	غزّيفـغ	نـغزّيف
مخاطب	تـغزّيفد	تـغزّيفـم	تـغزّيفد	تـغزّيفـمت
غائب	يـغزّيف	غزّيفـن	تـغزّيف	غزّيفـنت

نرى في الجدولين أن الصفات التي تأتي على شكل أفعال في الأمازيغية تتصرف إلى نفس الصيغ الفعلية وهي الصيغة المجردة والصيغة التامة والصيغة غير التامة. كما تلتصق بها نفس اللواصق التطابقية التي تلتصق بالأفعال مما يجعلها فعلية في بنيتها الصرفية.

وتختلف الصفات الفعلية عن الأفعال العادية على المستوى الصرفي في كون الأولى لا تتصرف إلى الأمر كما هو الحال بالنسبة للثانية. سواء الأمر البسيط أو الأمر المؤكد. وبعبارة أخرى لا تلتصق بها اللواصق التطابقية الخاصة بالأمر. ويبين لحن الأمثلة الآتية ذلك:

(21) جدول رقم 9 : الصفات والأمر

الأشخاص	**الصفة الفعلية**		**الفعل العادي**
المخاطب أو المخاطبة	*غزّيف	*اضن	امـڒ
المخاطبون	*غزّيفـ **ات**	*اضنـ **ات**	امـڒ **ات**
المخاطبات	*غزّيفـ **امت**	*اضنـ **امت**	امـڒ **امت**

فتصريف الفعل غزّيف *واضن* إلى الأمر ينتج عنه صيغ لاحنة فيما تصريف الفعل *امـڒ* يعطي صيغا صحيحة لأن الفعلين الأولين صفات فعلية فيما الفعل الثاني فعل عادي يتضمن الحدث.

4. السياقات التركيبية للصفة الاسمية والفعلية

4. 1. الصفة الاسمية :

ترد الصفة الاسمية في الأمازيغية في ثلاثة سياقات تركيبية ومرتبطة فيها معا بالاسم الذي قبلها ويتعلق الأمر بورودها في موقع مباشر للاسم، وفي هذه الحالة تكون ناعتة له. ثم في فضلة الجملة الرابطية التي يتصدرها فعل رابطة وتكون مرتبطة أو ناعتة لفاعل هذا الفعل. كما تأتي كذلك بعد أداة الإسناد "د" وفيما يلي أمثلة تبين ذلك :

فمن حيث الصيغ الصرفية، تتوفر أفعال الحالة على بعض الصيغ الصرفية الخاصة بها. فيما هناك أفعال أخرى لها نفس صيغ الأفعال العادية. ويبين الجدول الآتي ذلك:

(18) جدول رقم 6 : الصيغة الصرفية

الصيغة	الفعل	الترجمة
ح ص ص ح ص	يملول	"ابيضّ"
	يغزيف	"طال"
	يسديد	"رقّ"
ح ص ص ص ح ص	يزگزيو	"اخضر"
ح ص ص	اضن	"مرض"
	اتل	"تأخر"
	اگس	"جرح"

يتضمن الجدول أعلاه ثلاثة أنواع من الصيغ. نوعان منها خاصة بأفعال الحالة وهي الصيغتان **ح ص ص ح ص** والصيغة **ح ص ص ص ح ص**. فيما الصيغة الثالثة **ح ص ص** تتقاسمها أفعال الحالة مع الأفعال العادية. فمثلما تتضمن أفعال مثل *اضن* " مرض" *واتل* "تأخر" تتضمن كذلك أفعال مثل *اكر* "سرق" *وامـثر* "أخذ" *وامس* "حكّ". وهناك صيغ أخرى مشتركة بين النوعين مثل ص ص ح التي تعطي فعل الحالة كـ مدو "ضعف"وفعل عادي كـ گـنو "خاط".

أما فيما يخص المباني الفعلية thèmes verbaux فإن مباني الصفات الفعلية أو أفعال الحالة لا تختلف عن المباني الفعلية للأفعال العادية، فهي تنصرف إلى التام وغير التام والمحايد إلا أنها تختلف عن الفعل في دلالة هذه المباني. كما أن الصفات الفعلية لا يشتق منها الأمر. إضافة إلى ذلك فإن اللواصق التطـابقيـة التي تلتصق بالفعل هي نفسها التي تلتصق بهذه الصفات. وفيما يلي جدولان يوضحان ذلك :

(19) جدول رقم 7 : جدول المباني

محايد	**تام**	**تام منفي**	**غير تام**	**الترجمة**
يزويغ	زگـاغ	زگـاغ	تّـزگـاغ	**"احمر"**
يغزيف	غزّيف	غزّيف	تّـــغزّيف	**"طال"**
يزگزيو	زگـزاو	زگـزاو	تّـزگـزاو	**"اخضر"**
اضن	وضن	وضن	تّـاضن	**"مرض"**

بالإضافة إلى هذه الصيغ التي تختص بالصفات فإنها تشترك مع الأسماء في الخصائص الصرفية الانصرافية وهي الجنس والعدد.

(16) جدول رقم 4 : الجنس في الصفات

المذكر	المؤنث	العربية
املال	تاملّالت	"أبيض"
ومليل	تومليلت	"أبيض"
وصبيح	توصبيحت	"جميل"
اماژوژ	تاماژوژت	"متأخر"
امقران	تامقرانت	"كبير"

(17) جدول رقم 5 : العدد في الصفات

المذكر		المؤنث		العربية
المفرد	الجمع	المفرد	الجمع	
املّال	يملّالن	تاملّالت	تيملّالين	"أبيض"
ومليل	ومليلن	تومليلت	توميليلين	"أبيض"
وصبيح	وصبيحن	توصبيحت	توصبيحين	"جميل"
اماژوژ	يماژوژن	تاماژوژت	تيماژوژين	"متأخر"
امقران	يمقرانن	تامقرانت	تيمقارنين	"كبير"

3. 2. الصفات الفعلية :

غالبا ما تتناول الدراسات اللسانية التي تطرقت لبنية الفعل الصرفية والتركيبية الصفات الفعلية تحت مصطلح أفعال الحالة verbes d'état ومن هذه الدراسات نجد باصي (1929) وگالان (1955) وأكواو(1976). وقد خلصت تلك الدراسات إلى مجموعة من الخصائص الصرفية لهذه الأفعال وتتمثل في صيغها الصرفية وفي المباني الفعلية التي تنصرف إليها ثم اللواصق الصرفية التي تلتصق بها.

			يميم "حلو"		

من الملاحظ في الجدول أعلاه أن الصيغ مشتقة كلها من أفعال تدل على الحالة أو الهيئة أو اللون كما هو مبين في الجدول أسفله. فالصفات التي تأتي على الصيغة ح ص ص ص ح ص تقسم إلى صنفين : الأول يعتمد فقط في الاشتقاق على توظيف الحركات ومواقعها في علاقتها بالصوامت المكونة للجذر. أما الصنف الثاني فبالإضافة إلى الحركات يتم إلصاق"نون" في آخر الكلمة.

(15) جدول رقم 3 : اشتقاق الصفات

الصفة	الفعل	الترجمة
املّال/ومليل	ملل/يملول	"ابيضّ"
ازگزاو	يزكزيو	"اخضرّ"
اژلماض	زلمض	"عسر"
اوسّار	يوسير	"شاخ"
ولميس	لمّوس	"بسل"
وغزيف	يغزيف	"طال"
وخشين	يخشين	"قبح"
ابيضار	بيضر	"عرج"
اكوشام	كوشم	"شل"
افوكال	فوكل	"عرج"
يمركي	ركو	"وسخ"
يمكني	كنو	"اعوج"
امقران	يمغور	"كبر"
اصبحان	صبح	"جمل"
امـژيان	يمزيي	"صغر"
اماضون	اضن	"مرض"
اماتول	اتل	"تأخر"

3. الصفة في الأمازيغية

تعد تين الشيخ (2003) أول من تحدث عن وجود مقولة الصفة في الأمازيغية أو على الأقل في بعض فروع الأمازيغية وهي فرع زناگـة. ومن خلال ذلك قامت بتصنيف فروع الأمازيغية حسب توفرها من عدمه على الصفة إلى ما يلي :

- فروع بدون مقولة الصفة
- فروع لها صفات قريبة من الأفعال
- فروع لها صفات قريبة من الأسماء
- فروع لها طبقة من الصفات غير متجانسة ولكنها بعيدة عن الأسماء والأفعال.

ونرى بدورنا أن الأمازيغية، على الأقل الفروع المغربية تتوفر على الصفة، وسنبين فيما سيأتي الخصائص التي تميزها عن الأفعال والصفات والخصائص التي تشترك معهما.

المستوى الصرفي

3. 1. الصفات الاسمية :

بناء على الدراسات التي ترى أن الصفة مقولة فرعية من الإسم أو مستقلة عنها نجد أن الصفات تتميز عن الأسماء على المستوى الصرفي بما يلي :

أنها تحقق مجموعة من الصيغ الصرفية الخاصة بها [المجاهد (1981) وشاكير (1985)] وهي :

(14) جدول رقم 2 : الصيغ الصرفية للصفات

ح ص ص ص ح ص[3]	ح ص ص ح ص	ح ص ح ص ح ص	ح ص ص ص ح	لاحقة ان	سابقة ام
املّال "ابيض" ازگزاو "أخضر" اژلماض "أيسر" اوسّار "عجوز"	ومليل "أبيض" وصبيح "شقي" وغزيف "طويل" وخشين "قبيح"	ابيضار "أعرج" اكوشام "مشلل" افوكال "أعرج"	يمركي "وسخ" يمكني "معوج"	امقران "كبير" اصبحان "جميل" امزيان "صغير"	اماضون "مريض" اماتول "متأخر" اماژوژ "متأخر"
			يضيلي "أسود"		انبور "عانس" انرموي "متعب"

[3] ح = حركة (v) voyelle وص= صامت (c) consonne

(12)

أ. ايّيس ومليل "الحصان الأبيض"

ب. ايّيس يـگان ومليل "الحصان الأبيض"

ج. *ايّيس اسردون "*الحصان البغل"

- إمكانية توارد فضلة معللة معها

(13)

أ. يـگا ودرار ومليل س ودفل "ابيض الجبل بالثلج"

ب. *يـگا اضبيب س تغري "*أصبح طبيبا بالدراسة"

- يمكن أن تنعت بظرف

- الصفة لا تقبل إلا التقديم عبر النقل مع ربطها بباقي الجملة بالمصدري اد :

أ. يـگـا وايّيس ومليل "الحصان أبيض"

ب. ايّيس اد يـگـان ومليل "الحصان هو الذي كان أبيض"

ج. ومليل اد يـگـا وايّيس "اللون الأبيض هو لون الحصان"

د. ايّيس يـگـا ومليل "الحصان أبيض"

ه. *ومليل يـگـا ت وايّيس "*الأبيض هو الحصان"

نجد الاسم *ايّيس* في التراكيب أعلاه يقبل أن يأتي في صدر الجملة مع الرابط *اد* أو بغيره فيما الصفة *ومليل* لا تقبل أن تأتي في صدر الجملة إلا حين يربطها بباقي العناصر الرابط *اد*.

انطلاقا مما ذكرنا حول الصفة في الدراسات اللسانية الامازيغية نخلص إلى ما يلي:

- باستثناء تين الشيخ (2003) التي تحدثت عن الصفات التي تتميز عن الأفعال إلى جانب الصفات التي تتميز عن الأسماء، والتي قامت كذلك بتصنيف اللهجات الأمازيغية بناء على توفرها من عدمه على الصفة، فإن كل التوجهات الثلاثة أعلاه تقتصر على الصفة التي تجسدها البنيتان (1أ) و(1ب) أعلاه دون التطرق إلى الصفة التي وردت في (1ج) و(1د) و(1ه).

- وجود قاسم مشترك بين التوجهات الثلاثة وهي اعتبار الصفة مقولة ذات طبيعة اسمية رغم الاختلاف في درجة الاسمية بينها.

- اقتصارها على المعايير التقليدية في تحديد مقولة الصفة واعتمادها أساسا على الخصائص الصرفية.

أما أوسيكوم (2004) فتعتمد في افتراضها على الحجج الآتية :

أ. الحجج الصرفية :

- الصفة لا تقبل إلا الجمع بلاحقة /-ن/ ولا تقبل بديلتها (يون/ اون/ان)

(9)

أ. ايّيس ومليل

"الحصان الأبيض"

ب. يِيْسـ**ان** ومليلـ**ن**

"الأحصنة البيضاء**"**

نرى أن الاسم ايّيس "حصان" قد صيغ منه الجمع عبر تغيير الصائت الأول "ا" إلى "ي" وإضافة اللاحقة "ان" في آخره، أما الصفة ومليل "أبيض" فصيغ منه الجمع عن طريق إضافة اللاحقة "ن" لوحدها.

- لا تأخذ لاصقة الحالة إلا حين تكون إسما

(10)

أ. ينزا وايّيس ومليل

"بيع الحصان الأبيض"

ب. ينزا وومليل

"بيع الأبيض"

نجد الصفة في (10أ) لا تظهر عليها علامة الحالة عكس ما نجده في (10ب) حين أصبح ومليل اسما ويشغل وظيفة الاسم فإن هذه العلامة تظهر عليه.

ب. التركيب

- لا يمكن أن يأتي بعدها محدد

(11)

أ. ايّيس اد ومليل

"هذا الحصان الأبيض"

ب. *ايّيس ومليل اد

"هذا الحصان الأبيض"

يعود لحن التركيب (11ب) إلى كون العنصر الإشاري "د" قد ورد بعد الصفة عكس موقعه في (11ب). فهذا العنصر لا يحدد إلا الأسماء. ويمكن لـ (11ب) أن يكون سليما بحذف الاسم ايّيس "الحصان" كما في :

(11)

ج. ومليل اد

"هذا الأبيض"

ويصدق عليه ما يصدق على (10ب) حيث "ومليل" أصبح اسما وليس صفة.

- إمكانية تحديدها المباشر للاسم

فالصفة يشتق منها جنس المؤنث انطلاقا من المذكر بتطبيق القاعدة نفسها التي تنطبق على الأسماء (7أ). كما أنها تلتصق بها نفس علامات العدد التي تلتصق بالاسم (7ب) ويميز فيها بين حالة الإرسال وحالة إلحاق كما هو الحال بالنسبة للإسم (7ج)[2] .

ب. الخصائص التركيبية (تشغل نفس وظائف الأسماء)

لنعد إلى التراكيب أعلاه وهي (3ب) و(4ب) و(6ب) ونعيدها كما يلي :

(8)

أ. يدّا ومقران

تط[3، مفر، مذ]-ذهب-جه[+تام] كبير

"ذهب الكبير"

ب. ژريغ امقران

تط[3، مفر، مذ]-رأى-جه[+تام] كبير

"رأيت الكبير

ج. تيـگـمّي ن ومقران

"منزل الكبير"

نرى أن العناصر التي كانت تصف الاسم أصبحت تشغل وظائفه في هذه التراكيب.

ويتميز هذا التوجه عن السابق في تمييزه الصفة عن الأسماء في كون الصفة محددة مباشرة للاسم. ففي كل الأمثلة التي تكون فيها الصفة ناعتة للإسم تأتي دائما في موقع مآخي له كما لا تتطابق معه في الحالة لكنها تطابقه في العدد والجنس. لهذا يرى شاكير (المصدر الاسبق) بخصوص الافتراض الأول أن التجاور يقتضي وقفا بين العنصرين المتجاورين وهو ما ينتفي بين الصفة والاسم الموصوف. ثم إن التجاور يشمل كل أنواع الأسماء فيما المحدد المباشر للاسم يقتصر على الصفة.

2. 3. الصفة مقولة مستقلة

ترى تين شيخ Taine Cheikh (2003) وأوسيكوم Oussikoum (2004) أن الصفة في الأمازيغية مقولة مستقلة بذاتها. فالأولى انطلاقا من دراستها لمعطيات فرع زناگـة تقر بوجود طبقة من الصفات في هذه اللهجة ومن ما يميز هذه المقولة عن الاسم ما يلي :

- لا يتغير الصائت الأول للصفة في الانتقال من المفرد إلى الجمع كما هو الأمر في الأسماء العادية.
- يشتق المؤنث في الصفة بلاصقة "ت".
- يمكن للصفة أن تشغل دور الحمل دون حاجة إلى أداة الإسناد.
- تختلف الصفة عن الفعل في كونها لا تتوفر في بنيتها الصرفية على الصرفات السابقة.
- تختلف كذلك الصفات عن الأفعال في كون انها تدل على الحالة فيما تدل الأفعال على السيرورة.

[2] لا تظهر الحالة في الصفات إلا إذا كانت اسما أمنا في حالة نعتها للإسم أي إذا احتفظت بوظيفتها كصفة فإنها لا يميز فيها بين حالة الإرسال وحالة الإلحاق.

"تحدثت مع الولد الكبير"

ب. ساولغ س ومقران
تحدث- جه[+تام]- تط[1، مفر، مذ/مؤ] حرف كبير
"تحدثت مع الكبير"

(6)

أ. تيـگمّي ن وفروخ امقران
منزل لـ ـ ولد كبير
"منزل الولد الكبير"

ب. تيـگمّي ن ومقران
منزل لـ ـ كبير
"منزل الكبير"

نرى أن العنصر الواصف للاسم (3ا) و(4أ) و(5أ) و(6أ) يشغل جميع الوظائف في (3ب) و(4ب) و(5ب) و(6ب) التي شغلها الاسم الموصوف وهي على التوالي الفاعل والمفعول وفضلة الحرف. وهكذا فإن هذا العنصر إضافة إلى خصائصه الصرفية الاسمية فإنه يشغل جميع المواقع التركيبية للاسم مما جعل اللسانيين أعلاه يعتبرونه اسما كامل الاسمية.

2. 2. الصفة طبقة فرعية من الأسماء

لا يختلف هذا الافتراض كثيرا عن الافتراض الأول. فرغم اعترافه بوجود مقولة الصفة في الأمـازيغيـة لكن يرى أنها طبقة فرعية من الاسم. ويعتمد هذا الافتــراض كل من بونشـوان (1973) Penchoen وشاكير (1996/1985) Chaker ودجامعي (2013) Djemai. فبونشوان (1973) يرى أن لهجة الأوراس تتوفر على طبقة من الأسماء يطلق عليها "اسم صفة" nom adjectif. ومن بين خصائص هذه الأسماء أنها لا يمكن فصلها عن الأسماء التي تنعتها إلا بأحد المحددين لنفس الاسم وهما الإشاري والمركب الحرفي الذي يرأسه حرف الإضافة، لكن في الحالة الأخيرة، وحين تكون فضلة الحرف اسما ظاهرا لا بد من اختلاف جنسه عن جنس الاسم المحدد حتى يأمن اللبس. أما شاكير (1985) فيقوم في البداية بتحديد الصفة باعتبارها طبقة فرعية من الاسم بما أنها تتقاسم معه مجموعة من الخصائص الصرفية والتركيبية:

أ. الخصائص الصرفية للصفة (الجنس والعدد والحالة)

(7)
أ. امقران "كبير" تامقرانت "كبيرة"
ب. امقران "كبير" يمقرانن "كبار"
تامقارنت "كبيرة" تيمقرانين "كبيرات"
ج. امقران "كبير" ومقران "كبير"
تامقرانت "كبيرة" تمقرانت "كبيرة"

2. الصفة في الأدبيات اللسانية الأمازيغية

الصفة عند اللسانيين في فترة ما قبل الاستقلال (باصي Basset وكالان Galand) (انظر كرشوح Guerchouh (2010:21))

1.2. الصفة اسم

نجد من بين من تطرق لوضعية الصفة في الأمازيغية كل من ويلمز (1972) Willms وبنطوليلا (1981) Bentolila والمجاهد (1981 و1993) El Moujahid فهؤلاء يفترضون أن العناصر التي تشغل دور الصفة ما هي إلا أسماء متجاورة بعضها ببعض ومن ثم فلا وجود لمقولة الصفة في الأمازيغية. ويقوم مقامها أسماء كاملة الإسمية. ويسردون الحجج التالية :

- على المستوى الصرفي

كما رأينا في (1أ وج) فالعناصر التي تصف الاسم تحقق جميع الخصائص الصرفية للإسم وهو ما يبينه الجدول الموجود في (2) أعلاه. ومن ثم فإن هذه العناصر أسماء.

- على المستوى التركيبي

أما على هذا المستوى فهؤلاء ينطلقون من كون العناصر التي تصف الإسم والتي لها الخصائص الصرفية للإسم يمكن أن تشغل جميع الوظائف التي يشغلها الإسم كما تبين الأمثلة الآتية :

(3)

أ. يدّا وفروخ امقران

تط[3، مفر، مذ]-ذهب-جه[+تام] ولد كبير

"ذهب الولد الكبير"

ب. يدّا ومقران

تط[3، مفر، مذ]-ذهب-جه[+تام] كبير

"ذهب الكبير"

(4)

أ. ژريغ افروخ امقران

رأى- جه[+تام]- تط[1، مفر، مذ/مؤ] ولد كبير

"رأيت الولد الكبير"

ب. ژريغ امقران

رأى- جه[+تام]- تط[1، مفر، مذ/مؤ] كبير

"رأيت الكبير"

(5)

أ. ساولغ س وفروخ امقران

تحدث- جه[+تام]- تط[1، مفر، مذ/مؤ] حرف ولد كبير

يعبر عن الصفة في الأمازيغية عبر ثلاث طرق تجسدها التراكيب الآتية :

(1)

أ. أيّيس ومليل/ ايّيس املّال "حصان أبيض"

ب. ايّيس يملّولن "حصان أبيض"

ج. ايّيس د املّال "حصان أبيض"

فالعبارة العربية "حصان أبيض" تقابلها في الأمازيغية ثلاث عبارات ففي (1 أ) و(1ج) نجد الاسم *ايّيس* "حصان" قد وصف عبر عنصر ذي خصائص صرفية اسمية صرفيا على الأقل. إذ يحقق الجنس والعدد والحالة كما في الجدول الآتي :

(2) جدول رقم 1: انصراف الصفة

الجنس		العدد		الحالة	
مذكر	**مؤنث**	**مفرد**	**جمع**	**إرسال**	**إلحاق**
ومليل "أبيض"	تومليلت "بيضاء"	ومليل "أبيض"	ومليلن "بيض"	ومليل "أبيض"	وومليل "بيض"
املّال "أبيض"	تاملّالت "بيضاء"	املّال "أبيض"	يملّالن "بيض	املّال "أبيض"	وملّال "أبيض"

أما في (1ب) فقد تم وصف الاسم عبر الفعل في الصيغة المشبهة. ومن خلال ذلك نطرح الأسئلة الآتية :

- ما طبيعة هذه العناصر؟
- ما هي خصائصها الصرفية والتركيبية؟
- هل يمكن تصنيفها في مقولة الصفة في الأمازيغية ؟

لمقاربة الأسئلة أعلاه نقترح فرضية حول الصفة في الأمازيغية مفادها أن الصفة مقولة قائمة بذاتها في الأمازيغية لها خصائص صرفية وتركيبية ودلالية. ونعتمد في مقاربتنا على افتراض كل من ديكسون (2004) Dixon وبيكر (2004) Baker. حيث يفترض الأول أن كل اللغات تتوفر على مقولة الصفة إلا أن خصائصها تختلف من لغة لأخرى. أما الثاني فيرى أن الصفة تختلف عن الاسم وعن الفعل على المستوى التركيبي وإن تقاسمت معهما بعض الخصائص الصرفية. لكن قبل التفصيل في حيثيات هذا الافتراض لا بد من التطرق إلى وضعية الصفة في الدراسات اللسانية الأمازيغية.

الصفة في الأمازيغية : من الوظيفة إلى المقولة

رشيد لعبدلوي
المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية

1. تقديم

توجد في الأدبيات اللسانية مصطلحات عدة للإحالة على الوحدات اللغوية. فهناك "أجزاء الكلام" parts of speech و"أصناف الكلمة" و"أشكال الكلمة" و"المقولات المعجمية" و"المقولات النحوية" و"المقولات التركيبية". ويعتبر تصنيف الوحدات اللغوية للغة ما أول عملية يقف عندها النحوي أو اللساني. ويرجع تاريخ هذه العملية إلى أعمال اليونان في الفلسفة وفقه اللغة. ويعتبر ديونيزوس Dionysius Thrax أول من قام بتصنيف كلمات اللغة اليونانية إلى أجزاء في القرن الأول قبل الميلاد. وقد حصر هذا الأخير عدد أجزاء الكلام في اللغة اليونانية في ثمانية أنواع، وهي: الاسم والفعل والمشارك وأداة تعريف والضمير والحرف والظرف والرابط. وقد اعتمد في التصنيف على الخصائص الصرفية للكلمات مع الإشارة إلى الدلالة لاستكمال التعريف (جيزا روح (2010 : 19) Gisa Rauh. وبما أن التصنيف اعتمد بالأساس على الخصائص الصرفية فإنه أغفل الصفة لأن لها نفس الخصائص الصرفية للاسم.

أما في مجال الدراسات اللسانية الأمازيغية فقليلة هي الدراسات التي اهتمت بإشكالية تصنيف المقولات في الأمازيغية. فباستثناء بعض المحاولات مثل بنطوليلا (1981) Bentolila وشاكير (1983 و1996) Chaker فإن الكثير ممن تناولوا تركيب اللغة الأمازيغية اكتفوا بما قامت به الدراسات الديالكتولوجية في هذا الشأن (لعبدلوي 2012). أما الدراسات اللسانية التي تمت في إطار النحو التوليدي فقد اهتمت أساسا على تصنيف هذه المقولات إلى مقولات معجمية وأخرى وظيفية (أوحلا (1988) Ouhalla، المجاهد (1993) El Moujahid، لعبدلوي (1997)، وبوخريص (1998) Boukhris...) وقد اكتفت هذه الدراسات بالغوص في خصائص كل من الاسم والفعل لما لهما من دور في دراسة تركيب الجملة[1]. وهكذا وقع التركيز على المقولات الوظيفية التي تعلو المركب الفعلي وتلك التي تعلو المركب الاسمي. لتبقى بذلك المقولات الأخرى خاصة الصفة والظرف قليلا ما تثير فضول الدارسين لما لها من دور ثانوي في بناء الجملة. وانطلاقا من هذا نتناول في هذا المقال وضع الصفة في الأمازيغية وكيف تمت معالجة هذا الوضع في الدراسات التركيبية التي تناولتها، لنقترح في الأخير فرضية حول الصفة في هذه اللغة.

[1] نذكر هنا مقالا لكيرسل (1987) حاول من خلاله التطرق لمقولة الحرف، كما خصص أوحلا (1988) فصلا كاملا لنفس المقولة.

En tant qu'activité cognitive consistant à identifier les unités linguistiques et à les regrouper dans des catégories syntaxiques ou lexicales bien définies, la catégorisation grammaticale est un passage obligé pour la description et l'étude des langues naturelles.

Les différentes approches théoriques adoptées dans les travaux sur la catégorisation et l'idée même d'universalité supposée des catégories logiques et philosophiques aristotéliciennes de toutes les langues naturelles sont, d'une certaine manière, derrière la divergence des analyses. Les articles publiés dans ce volume portent, à leur tour, un regard critique sur les classifications et les terminologies adoptées jusque là, et visent à établir, sur la base de critères morphologiques, syntaxiques et lexico-sémantiques, des frontières aussi tranchées que possible entre les différentes classes de mots.

37 DH